THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1744.

2 C

DOMUS LUGDUNENSIS SOC. JESU

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Avril 1744.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Auguftins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1727.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	12.	v.
1722.	12.	v.	1744.	4.	v

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1744.

ARTICLE XXIV.

L'HONNEUR DE L'EGLISE Catholique & des Souverains Pontifes défendu ; contre les calomnies, les impostures, & les blasphêmes du P. Courrayer, *répandus dans sa Traduction de l'Histoire du Concile de Trente, par Fra Paolo, & particuliérement dans les Notes qu'il y a ajoûtées. II. Vol. in-12. à Nancy, chez François Middon.* 1742.

Voici un Ouvrage qui eſt Polémique depuis le titre juſqu'à la derniére ligne. C'étoit le deſſein de l'Auteur, il l'a rempli parfaitement. L'adverſaire qu'il combat eſt un homme malheureuſement célébre par des Ouvrages proſcrits, & par la figure déplacée qu'il fait dans le monde; moitié Catholique, moitié Proteſtant; Chanoine Régulier de Sainte Geneviéve, & Docteur d'Oxford; François & Anglois; Conciliateur de tous les Partis, pour les brouiller tous; vaincu par une multitude de Sçavans, & affectant un air de triomphe au milieu de ſes défaites; condamné par les Puiſſances Eccléſiaſtiques, & ſe faiſant gloire de mépriſer tous leurs Anathêmes.

Tel eſt le perſonnage contre lequel on entre ici en lice. L'Agreſſeur ne ſe nomme point, on dit que c'eſt le même qui vient de nous

donner la Vie de S. Paulin. Quoi-qu'il en ſoit, nous le regardons ſur le pied d'Anonyme, & nous n'en rendrons pas moins juſtice à ſon Ouvrage, qui ne peut être que d'un homme de zéle, d'eſprit, & d'érudition.

La Préface nous dépeint dabord le P. Courrayer comme un Athlete qui dans la matiére des Ordinations Anglicanes, a oſé tenir contre toutes ſortes d'Adverſaires; le Pere Hardouin, le Pere le Quien, M. de Fennel, un Jeſuite Anglois, le Pere le Blanc Bénédictin, les Journaliſtes de Trévoux, MM. les Evêques de Laon & d'Orleans, MM. les Archevêques de Paris, d'Embrun, & de Cambray, MM. les Cardinaux de Fleuri & de Biſſi; enfin contre vingt Prélats qui ont condamné ſes ſentimens, dans une Aſſemblée tenue à S. Germain dès Près. Un combattant ſi intrépide ne fait pas trembler l'Auteur du Livre que nous annonçons au Pu-

blic, mais il change l'attaque, il n'est plus question des Ordinations Anglicanes; matiére épuisée, & qui n'offre plus de la part du systême du P. Courrayer, qu'un tissu d'erreurs intolérables. La Traduction de l'Histoire du Concile de Trente de Fra Paolo, nouvel Ouvrage de l'Exchanoine Régulier, Docteur d'Oxford, est un autre sujet de controverse; quelques Prélats, il est vrai l'ont déja enta mé, mais bornés à de simples Mandemens, « ils n'ont pu, dit » l'Auteur, s'étendre beaucoup, ni » entrer dans le détail de toutes » les erreurs de ce Protestant mas» qué, ainsi l'on a cru faire plaisir » au Public, si approfondissant da» vantage cette matiére, & suivant » l'Hérétique pas à pas, on décou» vroit tous les excès où son or» gueilleuse témérité l'a engagé.

Notre Censeur Anonyme expose tout le plan de sa Critique; il ne touche point au corps de la Traduction de l'Histoire du Con-

cile de Trente par Frapaolo, son travail se borne à ce qui est du *fond du P. Courrayer*, sçavoir son Epître Dédicatoire, sa Préface, son Abregé de la Vie de Fra Paolo, ses Notes, & son Appendix. « Nous » faisons voir, dit-il, par l'examen » de toutes ces Piéces, un homme » plus faux, plus irreligieux, plus » présomptueux, plus calomnia- » teur, & en même tems plus hy- » pocrite, que n'ont jamais été ni » Luther, ni Calvin, ni aucun de » leurs Disciples. » Tout ceci s'exécute en deux Volumes; le premier comprend les réfléxions de l'Auteur sur l'Epître Dédicatoire, la Préface, l'Abregé de la Vie de Fra Paolo, & l'Appendix; le second est sur les Notes du P. Courrayer : le tout d'un stile pressant, vigoureux, plein de feu, nous dirions presque impétueux & foudroyant.

Dès le Titre de l'Ouvrage du P. Courrayer, le Critique Anony-

me engage l'escarmouche, il semble qu'on peut appeller ainsi les petites excursions qu'il fait sur le nom & les qualités de son Adversaire ; c'est *Courrayer*, dit-il, qu'il se nomme suivant son Extrait-Baptistaire, & non *le Courrayer* ; « cette » Addition de l'Article, il l'a faite » apparemment pour se donner un » air de considération : par la même » raison, il supprime la qualité » de *Frere*, quoiqu'attachée inséparablement à sa Profession de » Religieux, mais M. l'Archevêque » d'Embrun dans son Mandement » la lui a restituée, & il ne pourra » jamais l'effacer malgré les répugnances de son amour propre. »

On releve ensuite le monstrueux assemblage de Chanoine Régulier de Sainte Généviéve, & de Docteur d'Oxford ; le combat perpétuel de ces deux dénominations ; la discorde qu'elles ne peuvent manquer d'exciter dans les pensées & dans les écrits du P. Cour-

rayer ; enfin le mauvais uſage qu'il a fait de ſon tems dans l'Abbaye de Sainte Géneviéve : car on aſſûre qu'étant Bibliothécaire de cette Maiſon, il travailloit dès-lors à la Traduction de Fra Paolo, « c'eſt-» à-dire, à faire revivre un Ouvra-» ge qui n'a été compoſé qu'avec » des vues de Proteſtant ; qui n'a » été fait que ſur des Mémoires de » Proteſtans ... qui n'a été tiré de » l'obſcurité, ou plutôt de l'oubli, » que par un Proteſtant * ; qui » juſqu'à préſent n'a été dédié qu'à » des Proteſtans ; qui ne leur a été » préſenté que par des Proteſtans ; » qui n'a été imprimé que dans des » Villes Proteſtantes, qui n'a été » traduit en d'autres Langues que » par des Proteſtans.

Après ces premiers traits, lancés contre le nouveau Traducteur, on entre dans l'examen de ſon Epître Dédicatoire à la Reine d'An-

* Marc-Antoine de Dominis, premier Editeur de l'Hiſtoire de Fra Paolo.

gleterre, Princesse née en Allemagne dans la Religion Protestante: pour flater sa Protectrice, le P. Courrayer prend par tout le langage Protestant; à l'entendre, l'*Histoire de Frapaolo est consacrée par l'estime, & par l'approbation publique*: c'est ici le Docteur d'Oxford qui parle, ailleurs c'est le Chanoine Régulier, quand il dit que cette *Histoire décriée parmi les Catholiques, n'a été bien reçue que par les Protestans.* Ne voilà-t-il pas le Docteur & le Chanoine Régulier en contradiction? Je l'avois bien dit, ajoûte notre Critique, qu'ils ne s'accorderoient pas longtems. Cependant le jugement du Chanoine Régulier est le seul véritable! « Si quelque Catholique a »paru approuver l'Histoire de Frapaolo, c'est comme nous approu»vons quelquefois un Libelle, ou »une Satire composée avec beau»coup d'artifice & d'esprit: du »reste, on n'y a trouvé, ni la vé»rité, ni l'équité, ni l'impartialité,

» ni la bonne foi, ni même le beau
» langage, la politesse du stile, la
» pureté de la diction, comme tout
» le monde en convient.

Le P. Courrayer dit à la Reine, qu'*il est exilé dans ses Etats par des Ennemis que lui attirerent l'amour seul de la vérité, & la défense d'une Eglise que S. M. a toujours honorée de son estime & de sa protection.* Mais de quelle Eglise veut-il donc parler ? Est-ce de l'Eglise Catholique ? Eh ! qui avoit donné commission au P. Courrayer de la défendre ? « Lui, simple Par-
» ticulier, à peine alors sorti de la
» poussiere des Ecoles, confiné
» dans le fond d'une Bibliothéque,
» pour apprendre, & non pour ins-
» truire; ni Docteur, ni Supérieur,
» destitué de tout caractére, & de
» toute autorité, il s'érige en dé-
» fenseur de l'Eglise Catholique,
» & ne craint pas aux pieds du
» Trône d'Angleterre, d'usurper
» une qualité qui n'a été accordée
» par le S. Siége à Henry VIII.,

Avril 1744.

»l'un de ses Rois, que pour ré»compense de l'excellent Livre »qu'il avoit composé contre les er»reurs de Luther .... Mais quelle »nouvelle maniére de défendre »l'Eglise Catholique, en s'effor»çant de faire voir qu'elle est dans »l'erreur, non seulement sur les »Ordinations Anglicanes, mais »sur une infinité d'autres points?.. »Enfin, comment peut-il dire, »que la Reine d'Angleterre a tou»jours honoré l'Eglise Catholique »de son estime & de sa protection; »elle premiérement Protestante, »quelquefois Anglicane, au moins »à l'extérieur; jamais Catholique »Romaine, dont la Religion lui »est si odieuse, qu'elle a refusé, »au dire du P. Courrayer, le plus »auguste Trône, c'est-à-dire, »d'être Impératrice, plutôt que »de se faire Catholique?

»Que s'il veut parler de l'Eglise »Anglicane, quel personnage fai»soit alors le P. Courrayer? lui né »dans le sein de l'Eglise Catholi-

»que, Prêtre de cette Eglise, Re-
»ligieux, se rendre le défenseur
»d'une Eglise Hérétique & Schis-
»matique? Mais en ce cas là mê-
»me, seroit-il bien vrai que la
»Reine d'Angleterre a toujours
»honoré cette Eglise de son esti-
»me & de sa protection? Elle qui,
»de l'aveu du P. Courrayer, n'a
»pas même quitté la Religion où
»elle est née, pour embrasser celle
»qui se professe en Angleterre;
»marque bien sensible qu'elle ne
»l'estime guéres.

Les excès du Traducteur de Fra-Paolo ne font que croître dans le cours de cette Epître Dédicatoire: il dit par exemple, *que la réforme Protestante fut un germe de lumiére .... & qu'elle fut souhaitée par tout ce qu'il y avoit de plus éclairé & de plus vertueux dans l'Eglise.* La réponse étoit aisée, & notre Auteur ne la manque pas: « Si le
»P. Courrayer estime si fort cette
»prétendue Réforme, que ne l'em-
»brasse-t-il? que ne se déclare-t-

»il Proteſtant? Pourquoi prendre »encore la qualité de Chanoine »Régulier de Sainte Géneviéve?.. »Cependant à qui perſuadera-t-il »que Luther & cette Troupe de »Moines Apoſtats comme lui, dont »il s'eſt ſervi pour établir la pré»tendue Réforme, & dont la prin»cipale occupation étoit de débau»cher des Religieuſes, fut ce qu'il »y avoit alors de plus éclairé & »de plus vertueux dans l'Egliſe?.. »Mais on voit bien ce que le P. »Courrayer prétendoit par les »éloges qu'il fait de la prétendue »Réforme, qu'il qualifie de bril»lante lumiére; il vouloit faire ſa »cour à une Princeſſe Proteſtante, »dont la protection lui étoit né»ceſſaire pour avoir du pain, & »ſe la rendre favorable aux dépens »de la vérité, de ſa Religion, & »de ſa conſcience.

Le reſte de l'Epître Dédicatoire du P. Courrayer, eſt employé à décrier le Concile de Trente, & à préconiſer l'Angleterre comme un

séjour tranquille, où chacun peut suivre, au gré de sa conscience, ce que ses lumiéres lui présentent de plus raisonnable & de plus vrai. Sur quoi l'Auteur Critique s'écrie : „l'heureux Pays que l'Angleterre ! „c'est un Paradis anticipé ! Y a-„t-il rien de comparable au bon-„heur qu'on y posséde de vivre „comme l'on veut, & de suivre „telle Religion qu'on veut, sans „crainte d'y être inquiété ? Cela „ne vaut-il pas mieux que le sé-„jour de l'Abbaye de Sainte Gé-„neviéve ? Cependant, quel prin-„cipe, chacun peut vivre en An-„gleterre selon sa conscience, se-„lon ses lumiéres ! C'est-à-dire, „que l'Athée même à qui ses lu-„miéres prétendues diront qu'il „n'y a point de Dieu y sera bien „venu, „ Tolerantisme dont le Journaliste d'Hollande, tout Protestant qu'il est, a été fort scandalisé à la lecture du dernier Ouvrage du P. Courrayer. Il n'a pu s'en taire, & il en a marqué sa sur-

prise dans ses feuilles Périodiques.

Le dernier trait qu'on critique dans l'Epître Dédicatoire du P. Courrayer, est une censure insolente, quoiqu'indirecte, qu'il se permet de la conduite du Feu Roi Louis XIV. & de son zéle contre les Sectaires. Cet article seul prouve que la fuite du Bibliothécaire de Sainte Geneviéve a délivré heureusement sa Communauté d'un mauvais esprit, l'Eglise d'un mauvais Catholique, & la France d'un mauvais Citoyen.

La Préface du P. Courrayer est le second objet de l'attention & de l'examen du Sçavant critique. Celui-ci remarque fort judicieusement, que le nouveau Docteur d'Oxford n'y pense pas, de nous dire que Frapaolo avoit écrit son Histoire du Concile de Trente, principalement pour les Catholiques. « C'étoit donc, ajoute-t-il, » pour les pervertir, pour leur ins» pirer un souverain mépris de cette » sainte Assemblée, pour leur faire

„regarder le Pape comme l'Ante-
„christ ! „ Mais voici la vérité du fait. Fra Paolo envenimé d'abord contre les Papes qui lui avoient refusé un Evêché; engagé ensuite par son caractére intrigant, dans la querelle de la République de Venise avec le S. Siége, se détermina à composer cette Histoire pour satisfaire son animosité & sa passion. Antoine de Dominis, autre Apostat fameux, eut communication du Manuscrit, il le fit imprimer à Londres avec un Titre & une Dédicace de sa façon ; telle est l'origine de ce pernicieux Ouvrage. Le merveilleux est que le P. Courrayer vante par-tout l'impartialité de l'Auteur & du Livre ; cela lui attire de la part de l'Auteur Anonyme de sanglantes & justes invectives, suivies encore de plus grands éclats sur ce que le Docteur d'Oxford avoit dit, que l'Histoire de Fra Paolo fut estimée des Catholiques de France, parce que le *Catholicisme des François est*

un peu différent de celui des Ultramontains. « Où a-t-il donc pris, » dit l'Anonyme, qu'il y a deux » espéces de Catholicisme ? Car ce » principe est tout nouveau pour » nous, & n'a jamais été connu » que des Sectes Protestantes. » Quelle insulte & quelle calomnie pour l'Eglise Gallicane ! « Mais » c'est un homme accoutumé de» puis long-tems à insulter tout le » monde avec une hardiesse, qui » ne peut convenir qu'à un Apos» tat, qui a honteusement aban» donné sa Religion, & qui à for» ce de se familiariser avec l'Héré» sie, s'est fait un front de femme » perdue. » On reconnoît là le langage d'un zéle inspiré pour la bonne cause : ce qui suit est encore plus intéressant & mieux touché.

Ce sont les aveux du P. Courrayer sur les défauts de Fra Paolo, son modele & son héros : il convient que cet Historien du Concile de Trente *écrit mal, qu'il s'écarte quelquefois de la vérité, qu'il*

n'a pas consulté les Piéces essentielles qui sont les Actes même du Concile, que lui (Traducteur) a été obligé de le rectifier sur un nombre considérable de méprises, que sa Critique est moins exacte & moins mesurée qu'il ne faudroit, qu'il ne donne pas toujours aux choses le tour le plus favorable; (c'est-à-dire, ajoûte-t-on, qu'il leur donne le tour le plus malin & le plus empoisonné.) La conclusion de tout ceci devroit être, que l'Histoire de Frapaolo est essentiellement mauvaise. Point du tout; le P. Courrayer nous dit après cela, que c'est un chef-d'œuvre & un modéle achevé. On a raison de demander ici *où est son jugement* ? Cependant, écoutons les excuses qu'il apporte pour colorer les fautes de son Auteur? Si l'Histoire de Fra-Paolo est mal écrite, *c'est qu'il parloit l'Idiome Vénitien.* s'il s'écarte de la vérité, *c'est un accident qui est commun à tous ceux qui écrivent sur des rapports étrangers.* S'il n'a pas consulté les

Actes du Concile, *c'est qu'il n'étoit pas en pouvoir de les consulter.* Si la Piéce est si mauvaise que le Traducteur a été obligé de la rectifier en bien des endroits, *cela ne doit point diminuer le prix de l'Ouvrage.* Si la Critique de Fra Paolo n'est ni exacte, ni mesurée, *c'est qu'il n'y a point d'homme infaillible dans ses jugemens.* S'il donne un tour malin aux choses les plus simples & les plus innocentes, *c'est que l'enchaînement des faits ne lui permettoit pas de faire autrement.* Tout cela sans doute est admirable; c'est comme si le P. Courrayer disoit, l'Ouvrage de Fra Paolo ne vaut rien, mais moi je veux le trouver bon, parce qu'il attaque l'Eglise & les Papes; parce que c'est l'abrégé des Mémoires, que du Ferrier, Sleidan, & Bedell, tous Protestans ont ramassés sur le Concile de Trente. Au contraire, qu'est-ce que Palavicin? Un présomptueux; *qui a eu la hardiesse d'écrire contre Frapaolo, de vou-*

loir convaincre de faux cet Historien, & de rétablir la réputation du Concile. A la vérité, Palavicin a travaillé sur les Actes Originaux, il peut servir à redresser des méprises, & à suppléer des faits, il écrit purement & poliment, mais avec tout cela il est bien inférieur à celui qu'il censure. Ce langage, reprend le Censeur Anonime, est inintelligible. On est bon Historien, quand on tire la vérité des monumens authentiques, & quand on écrit avec élégance, Palavicin a ces avantages sur Fra Paolo, n'importe : le premier est fort au dessous du second, & comment cela ? Voici la clef de ce paradoxe : c'est que Fra Paolo canonise par-tout les Protestans, & qu'il déclame sans cesse contre les Papes : cette espéce de mérite manque au Cardinal, il n'en faut pas davantage pour le dégrader, lui & son Histoire.

Afin de donner plus d'idée de son Auteur, le P. Courrayer indi-

que les Traductions qu'on en a faites en diverses Langues. Mais qui sont ces Traducteurs ? Des Anglicans, des Lutheriens, des Calvinistes, ou de prétendus Catholiques « qu'on appelle dans le „monde des *Catholiques à gros* „*grains* : un Abraham Amelot, „*homme sorti de famille Calviniste*.. „*& qui auroit eu bien de la peine* „*à se purger de Calvinisme, si on* „*l'avoit entrepris* : un P. Cour„rayer, Apostat de sa Religion, „un fauteur des Protestans, esprit „tolérant, qui admet toutes les „Religions, & qui par conséquent „n'en a aucune. „ Cependant, ajoûte le Censeur, suspendons nos reproches; « Le P. Courrayer pro„met de corriger humblement les „fautes qu'on lui fera connoître „dans son Ouvrage. „ Mais malheureusement, voici une clause qui rend sa promesse nulle : *Je me corrigerai*, dit-il, *lorsque je me serai convaincu que ce sont réellement des fautes.* « Ainsi ont parlé les

 „Arius,

» Arius, les Luthers, & tous ceux
» que l'Eglise a condamnés, ils
» étoient prêts de se rétracter, non
» pas quand toute l'Eglise leur au-
» roit représenté qu'ils étoient dans
» l'erreur, mais quand ils se se-
» roient convaincus qu'ils y étoient
» en effet. » On sent quel fonds
d'incrépation un tel principe four-
nit à l'Auteur Critique dont nous
abrégeons l'Ouvrage.

Le comble des horreurs, c'est
la maniére dont le Docteur d'Ox-
ford, soi disant Chanoine Régu-
lier, traite le S. Concile de Trente.
Des oreilles Catholiques sont al-
larmées de pareils blasphêmes. A
l'entendre, c'est *par-tout* dans les
Peres du Concile, *indiscrétion à
ériger en articles de foi des choses
incertaines, superflues & peu fon-
dées.* Ce sont *des anathêmes prodi-
guez pour des disputes de mots.* Ce
sont des *imaginations de l'Ecole,
qu'on donne pour des vérités.* C'est
*un défaut de charité avec lequel on
veut assujettir impérieusement les*

Peuples à des pratiques peu raisonnables. C'est une *dureté & une obstination inconcevable à vouloir retenir des Observances non nécessaires.* C'est *un zéle sans connoissance, & une pure prévention de parti.* Ici la patience échappe à notre Critique. „C'est pourtant, dit-il, un petit „Moine qui parle ainsi contre un „Concile Général. Par quelle au„torité ? Demandez lui. Mais de„puis qu'un Luther s'est érigé lui„même en Réformateur de toute „l'Eglise; pourquoi le P. Courrayer „n'en fera-t-il pas autant que lui ? „Il est Moine comme lui ; il est „de l'Ordre de S. Augustin com„me lui ; il est Apostat, & de l'E„glise, & de son Ordre comme „lui ; s'il n'est pas Docteur com„me lui, n'ayant passé par tous „les Grades, il croit en sçavoir „plus que lui ; il a bien autant de „hardiesse & de témérité que lui ; „il ne lui manque plus que de se „marier avec une Religieuse com„me lui, & le paralelle sera entier

„& parfait. „ Il faudroit copier toute la Préface du P. Courrayer, & la Critique de notre Auteur pour voir la ſuite du combat, ou plutôt de la défaite du premier. L'Anonyme finit l'examen de cette longue & téméraire Préface par ce peu de mots : « En voici, dit-il, „l'analyſe. Des déclamations va„gues, des invectives pleines de „paſſion, & vuides de raiſon ; une „Critique audacieuſe, fondée ſur „de faux préjugés ; des Satyres „cent fois rebatües par les Enne„mis de l'Egliſe, & cent fois ré„futées, des phraſes, des mots, „des injures, & c'eſt tout.

Le troiſiéme Article, qui donne lieu à la cenſure dans l'Ouvrage du P. Courrayer, eſt ſon abregé de la Vie de Fra Paolo, dont il fait un grand homme & un ſaint à Miracles. Sur cela on remarque, que le Chanoine Régulier fugitif, a eu deux vues, la premiére d'accréditer l'Hiſtoire du Servite, en donnant de la conſidération à ſa

personne; la seconde, beaucoup plus importante pour le Traducteur, a été de justifier sa propre conduite, c'est-à-dire, ses sentimens sur les Papes, sur les Protestans, sur l'indifférence des Religions, &c. Car enfin, si tout cela est une fois approuvé dans Fra Paolo, qui pourroit ensuite le condamner dans le P. Courrayer? Mais le Critique Anonyme oppose deux autres points à celui-ci : il fait voir premiérement, que Fra Paolo n'est rien moins qu'un homme respectable & un Saint; « qu'il » n'étoit pas même Catholique, & » que ce n'étoit qu'un vrai Protes» tant caché sous un froc. » Il montre en second lieu, que le P. Courrayer l'a reconnu pour tel; par conséquent, qu'il a agi contre toutes ses lumiéres, quand il nous l'a dépeint comme un modéle de sainteté & de perfection.

Fra Paolo, vrai Protestant. Cela est manifeste par les preuves suivantes. Il fit jouer toute sorte de

ressorts pour engager Venise à se séparer de Communion d'avec l'Eglise Romaine. Il se lia d'intérêts avec les Ministres de la Cour d'Angleterre, chargés alors de presser auprès du Sénat de Venise l'extinction de la Papauté. Il entra dans une espéce de désespoir, en apprenant que l'accommodement de la République avec le Pape étoit conclu. Il se proposa en cette occasion de passer en Angleterre, mais ne pouvant exécuter son dessein, il se retrancha à vivre en Protestant dans sa Communauté, supprimant du Canon de la Messe ce qui lui déplaisoit, insinuant l'Hérésie à ses Amis & à ses Pénitens, louant par-tout les prétendus Réformés de France, s'intéressant à toutes leurs affaires, appellant les Catholiques *Papicoles*, souhaitant que le Turc vint en Italie, qu'il saccageât Rome, & qu'il détruisît le Trône Pontifical. Tous ces traits & bien d'autres, sont détaillés par l'Auteur Anonyme : & voilà le

premier Article qu'il s'étoit engagé de prouver.

Fra Paolo, Protestant reconnu pour tel par le P. Courrayer. C'est l'autre point qu'on démontre, en rapportant les propres termes du Docteur Anglican. *Fra Paolo*, dit-*il*, *étoit en plusieurs points très-favorable aux Protestans. Il avoit adopté plusieurs de leurs opinions ... Il condamnoit la demangeaison de faire de nouveaux Dogmes*; (ce reproche, dans l'idée de Fra Paolo, & du P. Courrayer tomboit sur le Concile de Trente;) *il eut souhaité qu'on se fût relaché des loix positives* (du jeûne, du célibat des Prêtres, de l'observation des Fêtes, de la Communion sous une espéce pour les Laïques;) *il souhaitoit le progrès de la Réforme, il se réjouissoit du succès qu'elle avoit en France. Il exhortoit les Réformés à ne se point lasser de demander, d'autant que ce qu'ils obtiendroient seroit pour le service de Dieu. Il regardoit comme essentiel de ruiner le*

crédit des Jesuites, parce que, selon lui, en les ruinant, on ruinera Rome, & si Rome est perdue, la Religion se reformera d'elle-même. En un mot, conclut le P. Courrayer, *Fra Paolo étoit Catholique en gros, & Protestant en detail.* « Mais, re-„prend l'Anonyme, on lui deman-„deroit volontiers ce que c'est „d'être Catholique en gros, & „Protestant en détail, sinon d'être „tout à fait Protestant, puisque „ce qui fait le Protestant, est le „détail des pensées & des actions „du Protestant? „ Après avoir poussé avec avantage ce raisonnement si lumineux, on tache de faire voir qu'Erasme, Cassander, & M. de Thou, à qui le P. Courrayer compare Fra Paolo, étoient meilleurs Catholiques que lui; que M. de Thou en particulier avoit été nommé par le Roi un des Commissaires Catholiques dans la Conférence entre le Cardinal du Perron & Duplessis Mornai; que l'Ordre de Saint François l'avoit

choisi pour son Pere temporel & pour son Protecteur en France; qu'il avoit employé une partie de son bien à bâtir l'Eglise des Cordeliers de Paris; qu'il avoit reçu tous les Sacremens à la mort, & qu'il étoit enterré à S. André des Arcs, dans le tombeau de ses Ancêtres, tous Catholiques.

On passe à une Réfutation judicieuse de quelques traits que le P. Courrayer fait remarquer comme de belles choses dans la Vie de son Héros. Il mourut, dit-il, sans agitation & sans trouble : d'abord c'est le P. Fulgence, autre Servite, son ami & son Disciple, aussi bon Protestant que lui, qui nous en assûre; d'ailleurs cette prétendue tranquillité des impies à la mort, n'est pas un Phénoméne bien rare: c'est ainsi que meurent les endurcis, les gens qui ont fermé les yeux à la lumiére pendant leur vie. « Luther & Cal- » vin ont fini de cette maniére, & » l'on s'attend bien que le P. Cour-

„rayer mourra de même, ſans que „la fauſſe paix dont il jouit, puiſſe „le retirer des mains de la juſtice „Divine. „ *Fra Paolo mourant, pria ſes amis de le laiſſer*, diſoit-il, *retourner à Dieu, & de ſe retirer d'auprès de lui.* Oui, parce qu'il vouloit éviter, en bon Proteſtant, qu'on ne récitât les Priéres des Agonizans. La Communauté ne laiſſa pas de s'aſſembler: on invoqua pour lui tous les Saints du Paradis, mais « pendant ce tems-„là, il s'amuſoit à faire des vœux „pour la conſervation de la Ré-„publique, & pour la perpétuité „de ſon Empire.

L'Anonyme s'attache après cela à détruire les mauvaiſes impreſſions que le P. Courrayer veut donner de la Cour de Rome & du Pape, qu'il accuſe d'avoir autoriſé l'attentat commis ſur la perſonne de Fra Paolo, qui ſe trouva un ſoir attaqué & bleſſé par des hommes armés de ſtilets. Tout ce morceau de l'Anonyme eſt traité de main

de maître. Il ne se peut rien de plus foible du côté du P. Courrayer, & rien de plus décisif du côté de son Adversaire, qui montre que jamais le Docteur d'Oxford n'a fait paroître plus de hardiesse, & moins de bon sens que dans cette accusation.

Le dernier Article de ce premier Volume roule sur l'examen de l'*Appendix* du P. Courrayer. Cet *Appendix* est l'Histoire abregée de la réception du Concile de Trente en France. Il prétend que ce Concile n'est point reçu parmi nous; qu'on peut raisonner avec liberté sur toutes les matiéres qu'il traite; que ses décisions n'obligent point en conscience, & que la plûpart ne sont que des opinions humaines, qu'il nous a données pour des Dogmes. C'est tout le précis du grand Discours du Docteur d'Oxford sur cette matiére. Son Censeur oppose à cela un détail curieux d'excellentes raisons. « Il » est vrai, dit-il, que le Concile

„de Trente n'a jamais été reçu en „France par un Edit du Roi, vé-„rifié dans les Cours Souverai-„nes.... Mais tous les autres Con-„ciles précédens n'y ont jamais été „reçus avec ces formalités : s'en-„ſuit-il qu'il ſoit libre de rejetter „leurs décrets ?..... Henri III. „preſſé par le Nonce de ſa Sain-„teté de faire publier le Concile „dans ſon Royaume, „ M. le Non-ce, lui dit-il, *il ne faut point de publication du Concile pour ce qui eſt de Foi. C'eſt choſe gardée dans mon Royaume, mais pour quelques autres Articles particuliers, ne pouvant ledit Concile être publié à l'occaſion de ce qui s'eſt paſſé* (il veut parler de la S. Barthelemy.) *Je ferai exécuter par mes Ordonnances ce qui eſt porté par le Concile.*

„Ce Prince, continue l'Auteur, „étoit donc perſuadé, & tout ſon „Royaume avec lui, que cette pu-„blication du Concile n'étoit point „néceſſaire, non ſeulement parce „qu'on y étoit perſuadé de l'Or-

»thodoxie de ſes Décrets, mais »encore parce qu'ils s'y obſer- »voient fidélement par tous les Ca- »tholiques.» *C'eſt choſe gardée*, diſoit-il : l'affaire de la S. Barthelemi toute récente, & l'émotion où étoient encore les eſprits, furent les raiſons qui en firent différer la publication.

La qualité particuliére du P. Courrayer dans tout ſon Ouvrage eſt de ſe contredire, & d'oublier au bout de quelques lignes, ce qu'il avoit écrit un moment auparavant. Cela paroît ici plus qu'ailleurs. Selon lui, les Décrets du Concile, même *quant à la Doctrine* ne ſont point reçus en France, c'eſt comme la baſe de ſon *Appendix*. Il revient préſentement ſur lui-même, & il avoue que *le Concile en matiére de Doctrine eſt accepté parmi nous.* Il eſt vrai qu'il ajoûte, que l'acceptation n'eſt que tacite, mais accordez un peu cette reſtriction avec la ſuite de ſon diſcours : *Le Concile*, dit-il, *eſt ac-*

cepté tacitement en France, soit parce que dans toutes les disputes, on y prend ses décisions pour régle; soit parce que la Profession de Foi de Pie IV. y a été adoptée par tous les Evêques, soit enfin parce que tous les Prelats de ce Royaume, soit dans leurs Conciles Provinciaux ou Diocèsains, soit dans les Assemblées du Clergé ont toujours fait profession de se soumettre à sa Doctrine. « Eh! »quoi, s'écrie ici avec raison le »Censeur Anonyme, une décision »ainsi acceptée n'est pourtant re»çue que tacitement? C'est abu»ser étrangement des termes, & »il n'y a que le P. Courrayer ca»pable de tenir un tel langage. » Le Roi Henri III. étoit beaucoup plus éclairé que lui sur cette matiére, lorsqu'il disoit qu'il ne falloit point d'autre publication du Concile *pour ce qui etoit de Foi*, parce que l'observation publique de tous ces Articles de Foi dans son Royaume, étoit suffisante.

Le P. Courrayer est infini dans

ſes principes erronés au ſujet du Concile de Trente. Il dit que *ſes Décrets ſur la Doctrine auroient eu peut-être autant beſoin de modification en France que ſes Décrêts de Diſcipline ; que les Evêques d'Orient n'ont tenu aucun compte de tout ce qui y a été décidé ; que la différence des Rits pour la Communion du Calice, la célébration des Offices, le nombre des Ordres Mineurs*, &c. *en eſt la preuve*, &c. On peut bien juger que l'Anonyme ſent ſon avantage ſur tous ces Articles : le P. Courrayer y montre autant d'ignorance que de hardieſſe. Ignorance, quand il confond les Rits des deux Egliſes avec les Dogmes de Foi : les Rits, comme tout le monde ſçait, peuvent être différents, ſans que la Foi ceſſe d'être la même. Hardieſſe intolérable, quand il ſoumet à réviſion les Canons d'un Concile Œcuménique, quand il croit qu'un Royaume particulier peut y mettre des modifications. Nous finirons ici cette

Controverſe & cet Extrait, qui n'indique pas à beaucoup près tous les morceaux intéreſſans du Livre que nous annonçons ; c'eſt un combat perpétuel, où tous les coups portent ſur l'infortuné fugitif, véritablement à plaindre de ſe ſervir de toutes ſes lumiéres, pour s'aveugler lui-même. Il reſte à examiner ſes Notes ſur l'Hiſtoire de Fra Paolo, ce ſera la matiére d'un autre Extrait.

ARTICLE XXV.

REPONSE A DES DIFFICULTE'S que fait un Auteur Anonyme, rapporté dans les Mémoires de Trévoux, année 1742, en Décembre, Article LXXXVI. tendentes à montrer que la Verſion des Septante doit être preférée à la Vulgate, quant à la Généalogie des Patriarches depuis le déluge juſqu'à Abraham.

JE fais tard cette Répoſe, parce qu'il n'y a pas long-tems que j'ai eu connoiſſance des Objections. L'Auteur Anonyme parle, comme s'il avoit fait des découvertes nouvelles & curieuſes, dont le Public dût lui ſçavoir bon gré, quoiqu'il n'ait rien dit de ſolide, qui n'ait déja été propoſé, & à quoi on n'ait répondu. Il ſemble que je ne devrois pas même redire ce qui a été dit tant de fois: auſſi ne le ferois-je pas, ſi cet Au-

teur n'eut, pour ainsi dire, provoqué ses Lecteurs, sans que personne l'ait relevé. (*a*) J'ai cet avantage sur lui, que je soûtiens un sentiment autorisé par le consentement des Sçavans, & par le témoignage de la Vulgate, qui est elle-même autorisée par la Foi du Texte Hébreu, par l'usage de l'Eglise depuis environ douze siécles, par un Décret solemnel du Concile de Trente, & par mon Adversaire même, qui fait profession d'être parfaitement soumis à la décision du Concile sur cette Version, (*b*) & de défendre l'autorité de cette même Version contre ceux qui la méprisent. On peut ajoûter à tout cela la paraphrase Caldaïque, qui en ce point est conforme à la Vulgate.

Ayant à défendre une telle cause, j'aurois droit d'exiger qu'on se contentât de mes Réponses, quelque difficiles qu'elles parussent & quand elles seroient fondées

(*a*) On a répondu à l'Anonyme.
(*b*) Page 2107.

ſur des ſuppoſitions qui paroîtroient arbitraires, en me retranchant ſur le pur poſſible; je n'en ſuis pourtant pas réduit là. Mon Adverſaire au contraire ne devroit apporter que des argumens forts & preſſants, & cependant il apporte quelquefois des conjectures, qu'il donne pour ce qu'elles ſont. Quant à la méthode, je ſuivrai la plus naturelle, la plus ſimple, la plus nette, qui eſt de diſtinguer les Argumens & les Réponſes en diſant, *Argument*, *Réponſe*.

Premier Argument. L'Anonyme après avoir rapporté * dès le commencement, quelques paſſages de la Genèſe ſelon la Vulgate, dit: „Il réſulte de ces paſſages combinés, que la diſperſion qui fut „précédée de la conſtruction de „la Tour de Babel, arriva 101 ans „après le déluge. Noë étoit donc „encore ſur la Terre en ce tems-

* Cap. 11. v. 10. : 12 : 14 : 16. Cap. 10. v. 25.

»là. Ainsi parle l'Anonyme, qui prétend que Noë, s'il eut vêcu alors, auroit empêché cette folle entreprise par l'autorité que les Patriarches avoient sur leurs descendans. Il demande encore où étoit Noë, lorsque ses petits fils élevoient des Empires, & pourquoi l'Ecriture ne fait aucune mention de lui. Il croit qu'il est facile de répondre à toutes ces difficultés selon la Version des Septante, parce que selon cette Version Noë étoit mort dans le tems de tous ces événemens : au lieu que selon la Chronologie de la Vulgate, il vivoit encore, puisqu'il est constant qu'il vêcut trois cens cinquante ans après le déluge. Il ajoûte d'ailleurs, que Noë devoit être mort, même selon la Vulgate, qui rapporte la mort de ce Patriarche à la fin du neuviéme Chapitre de la Genèse, avant que de parler de la division des Nations & de la Tour de Babel.

Réponse. 1°. Il résulte bien des

passages rapportés, que Phaleg, sous, qui se fit le partage, naquit 101 ans après le déluge, mais non pas que la dispersion se fit alors, puisque ce Patriarche, qui, à l'âge de 30 ans eut un fils, Reü, en vêcut encore 209; * ce qui fait en tout une vie de 239 ans. Nous pouvons donc placer la dispersion à plus de 330 ans après le déluge; tems auquel la malice des hommes devoit être plus invétérée, & l'autorité de Noë diminuée par la foiblesse d'un si grand âge.

2°. Nous convenons que Noë vivoit encore du tems de la dispersion, non pas parce que la Vulgate parle de sa mort avant que de parler de la dispersion, (foible Argument pour qui fait la moindre attention au style de l'Ecriture, & à l'usage même des Ecrivains profanes,) mais parce que selon le témoignage de la même Ecriture, Noë vêcut 350 ans après le déluge.

* Genes. 11. v. 18 : 19.

3°. Nous convenons par conséquent en second lieu, que la construction de la Tour de Babel & la dispersion arriverent du tems de Noë : mais nous ne convenons pas que la fondation des grands Empires, faites par ses petits fils, & ses arrieres petits fils, ait été aussi prompte que l'Anonyme se le figure, ou du moins que ces Empires une fois commencés ayent fait des progrès si rapides. L'Ecriture, qui seule peut nous guider dans l'obscurité de ces premiers tems, nous dit, qu'après la confusion des Langues, Dieu * les dispersa, (c'est-à-dire, ceux qui avoient entrepris cette construction) sur la face de toutes les Régions, & nous parle de Villes bâties. Cela suffit pour le présent : nous aurons encore occasion de parler sur ce sujet.

4°. Noë ayant été insulté par un de ses fils, dont par inspiration divine, il maudit la postérité, en

* Genes. 11. v. 9.

prédiſant ce qui arriveroit dans la ſuite des tems; on comprend aiſément comment ſes petits fils & ſes arrieres petits fils n'ont, ni ſuivi, ni écouté, ſoit ſes ordres, ſoit ſes avis. Les Patriarches avoient ſur leurs deſcendans une autorité de droit, mais non pas de fait. D'ailleurs, quand Noë ſeroit mort avant l'entrepriſe de la Tour de Babel, la difficulté reſteroit pour pluſieurs autres grands crimes qui ſe commirent de ſon vivant, & peut-être à ſes yeux. Car enfin le deſſein téméraire & préſomptueux de ſe ſouſtraire à la vengeance Divine par les efforts de leurs bras, ne fut pas leur premier crime.

5°. Demander où étoit Noë, & pourquoi l'Ecriture ne fait plus mention de lui, c'eſt faire des demandes frivoles. On prouveroit par de tels argumens, que ce Patriarche mourut preſque d'abord après le déluge, quoique, comme nous l'avons déja dit, il conſte par le témoignage formel de l'E-

criture, qu'il vêcut encore trois cens cinquante ans.

Second Argum. * Il eſt impoſſible que dans trois générations, il y ait eu aſſez d'hommes pour ſe répandre par toute la Terre, en faire le partage, & former preſque auſſi-tôt les nombreuſes Armées dont parlent les Hiſtoires : d'autant plus que Jectan, frere de Phaleg, ayant eu treize enfans mâles, l'Ecriture en parle comme d'une merveille, & avec emphaſe, *omnes iſti filii Jectan*, & que d'autres qui ont vécu très-long-tems, n'ont eu que peu d'enfans.

Reponſe. 1°. S'il s'agit du nombre de générations, les Septante n'en mettent qu'une de plus, qui eſt celle de Caïnan ſecond, à qui ils ne donnent que Salé pour fils, lequel, ſelon la Vulgate, eſt fils immédiat d'Arphaxad. Les deux Verſions s'accordent dans tout le reſte, ſans excepter même la prétendue exclamation ſur les treize enfans

* Page 2096. §. *D'ailleurs.*

de Jectan. La longueur du tems ne fait rien, ſi dans un plus long-tems il n'eſt venu qu'un homme de plus au monde; & le calcul que fait là deſſus l'Anonyme, eſt autant contre lui que contre nous. Je répondrai pour lui à une difficulté qui nous eſt commune.

2°. Je voudrois que l'Anonyme citât ſes Auteurs, lorſqu'il dit (*a*), »que nous voyons incontinent »après la diſperſion des hommes, »(qu'il ſuppoſe fort prompte) des »Armées nombreuſes, des Etats »puiſſants, des Guerres ſanglan-»tes, de grandes Villes bâties.» La Geneſe dit au Chapitre 10. ℣. 10. que Babylon, Adad, Achad & Calane dans la Terre de Sennaar, furent le commencement du Règne,(ou du Royaume (*b*) Nembrod. Ce ne ſont encore que quatre Villes du Royaume qu'on ſuppoſe le plus puiſſant. On ne dit pas ſi elles furent bâties toutes quatre enſem-

(*a*) Page 2098.
(*b*) *Regni.*

ble; on ne dit pas quelles Villes ç'étoient dans leurs commencemens, ni même si ç'étoient des Villes. Rome ne fut d'abord qu'un misérable Village, dont on dit que Remus franchit le fossé d'un saut La Genèse dit encore, après avoir avoir parlé de ces quatre Villes, que de la Terre de Sennaar sortit Assur, qui bâtit Ninive & d'autres Villes : mais elle ne dit pas quand Assur sortit de cette Terre de Sennaar, ni combien de tems après sa sortie il commença de bâtir ces Villes, ni si ce fut Assur lui-même qui les bâtit. Car il est certain que dans l'Ecriture, les Nations portent souvent les noms de ceux dont elles descendent. Pour ce qui est des Armées nombreuses, & des Guerres, on n'en voit aucun vestige dans l'Ecriture. Nos Annalistes rapportent autant qu'ils peuvent l'Histoire Profane à l'Histoire Sacrée, & je crois qu'ils y réussissent : mais après tout il y a sans doute en cela beau-

coup de conjecture : & si on ne pouvoit pas les accorder, l'Histoire Profane devroit céder à la Sacrée, non seulement à cause de l'autorité Divine de celle-ci, mais encore parce que Moyse, même humainement parlant, devoit être mieux instruit & plus digne de foi, que ne l'ont été les autres anciens Historiens que nous connoissons. Si les Assyriens & les Chaldéens, que l'Anonyme a sans doute en vue, eussent été si puissans du tems d'Abraham, & même plutôt; comment est-ce que leur puissance n'auroit commencé à être connue dans la Judée, que long-tems après la séparation des Tribus?

3°. Pour revenir à la construction de Babel, & à la dispersion. Il ne falloit pas une si grande multitude pour entreprendre de bâtir une Tour, qui selon l'imagination de ces insensés qui l'entreprenoient, dût garantir d'un déluge universel, & d'ailleurs tous y tra-

vailloient, les femmes comme les hommes. Quant à la dispersion, la Genèse, * dit qu'elle se fit après la confusion des Langues, *inde*, mais non pas d'abord après, & il est plus que vraisemblable qu'elle ne s'acheva que peu à peu, à mesure que les hommes se multipliérent.

4°. L'Anonyme ne croit pas qu'après le déluge les hommes ayent multiplié à proportion comme auparavant, par la raison que leur vie fut beaucoup moins longue. Mais sans parler des autres raisons, ils se mariérent beaucoup plus jeunes, & ils le firent les uns par l'inspiration, ou même par l'ordre de Dieu, qui vouloit que le monde se repeuplât, les autres parce qu'ils étoient moins maîtres de la passion. L'Anonyme là dessus ne croit pas que les hommes dans ces premiers tems, où ils vivoient encore des siécles entiers, fussent en état, comme ils le sont

* Cap. 11. N. 9.

à présent, d'avoir des enfans à l'âge de 25 & de 30 ans : comme si la nature, lorsqu'elle dure plus long-tems, devoit être plus tardive à acquérir sa perfection, lorsque l'espéce est la même.

5°. L'Ecriture ne dit pas tous les enfans mâles des petits fils, & des arrieres petits fils de Noë : puisqu'elle omet toutes les filles, elle peut bien omettre une partie des fils, & ne faire mention que de ceux qui ont le plus fait parler d'eux. Dans le dixiéme Chapitre de la Genèse, elle donne à Japhet troisiéme fils de ce Patriarche, sept fils ; sçavoir, Gomer, Magog, Madaï, Javan, Tubal, Mosoch, & Thiras, & ne parle ensuite que des fils de Gomer & de Javan : ce seroit un peu hazarder, que d'assûrer que les cinq autres n'eurent point de fils. Je remarque même que l'Ecriture, après avoir dit que chacun des petits fils de Noë, par Cham, eut pour fils Saba, Hevila, Sabatha, Regma &

Sabatacha, & que Regma eut un autre Saba & Dadan, elle ajoûte d'abord ces mots : *au reste Chus engendra Nemrod.* Elle avoit donc omis Nemrod dans l'énumération. Peut-être qu'après avoir nommé les treize fils de Jectan, elle dit, *ce sont là tous les fils de Jectan*, pour nous donner à entendre qu'elle n'a omis aucun de ses fils, & qu'elle n'a pas voulu faire la même chose pour ses freres. Ce n'est là qu'une cōnjecture : mais nous pouvons bien opposer conjecture à conjecture, quoique nous n'en ayons pas besoin. Quoiqu'il en soit, bien que l'Ecriture soit pleine de mystéres, on peut dire que certains esprits, féconds en réfléxions & en conjectures, trouvent des mystéres là où le S. Esprit n'en a pas voulu mettre. Si l'on dit au sujet de Nemrod, qu'il n'étoit pas fils immédiat de Chus, il nous sera permis de le placer au dégré qu'il nous plaira, & de reculer encore par ce moyen

l'époque de la construction de Babel; Ouvrage qu'on lui attribue.

6°. L'Ecrivain Sacré n'avoit pas sujet de parler avec admiration & avec emphase des treize enfans mâles de Jectan : ce ne seroit pas un miracle ; même à présent. Nous lisons dans le Chapitre dixiéme du Livre des Juges, que Jaïr, un des Juges avoit trente fils, & qu'ils étoient tous formés & robustes. Ces paroles, *omnes isti filii Jectan*, ne sont au fond qu'une récapitulation qu'il plaît à l'Ecriture de faire en cet endroit, & non pas en parlant des enfans des autres chefs de familles. Elle a des maniéres de parler, qu'elle n'employe pas par-tout où elle pourroit également le faire. Mais c'est trop nous arrêter à réfuter de si foibles argumens.

Il résulte de tout ce que nous avons dit au sujet du second Argument, 1°. Que la Version des Septante préférée par l'Adversaire souffre les mêmes difficultés que

la Vulgate. 2°. Qu'il ne falloit pas une aussi grande multitude d'hommes qu'on se l'imagine, lors de la construction de la Tour de Babel. 3°. Qu'au fond, selon la Vulgate, comme selon les Septante, les hommes pouvoient alors être extrêmement multipliez.

TROISIÉME ARGUM. « * Nous » voyons presque encore dans le même » (tems de la dispersion des hommes) des Nations qui oublient » le vrai Dieu ; Tharé même, pere » d'Abraham, & Nachor pere de » Tharé, adorerent les Idoles ; & » cela, si vous suivez la Généalo- » gie de la Vulgate, du vivant de » Noë & de ses trois fils : Est-il » vrai-semblable que dans le tems » où le déluge étoit si récent, & » qu'il y avoit sur la Terre tous » ceux qui en avoient été témoins, » les hommes s'adonassent à l'Ido- » dolatrie, se fissent la Guerre les » uns aux autres, & vêcussent dans » un libertinage probablement pire

* Page 1099.

»que celui qui avoit attiré le dé»luge ; »

On appuie ce raisonnement, en disant qu'on lit dans le Livre de Josuë, Chapitre 24, que les Israëlites ne donnerent point dans l'Idolatrie du vivant de Josuë & des Vieillards qui vêcurent plus long-tems après lui, & qui avoient vû les œuvres que Dieu avoit opérées en faveur de son Peuple. La rechûte si prompte des enfans de Noë paroitroit, dit-on, plus vraisemblable, si elle n'étoit que de ceux qui venoient de lui par Cham, & qui furent maudits : mais on ne peut se persuader cela de la postérité de Sem, qui fut bénite, *Benedictus Dominus Deus Sem.* Genes. 9. ℣. 26.

Réponse. 1°. Supposons les faits tels qu'on les expose ; selon la Vulgate, il y avoit près de trois cens ans depuis le déluge, lorsqu'Abraham naquit : ce tems n'est pas court, & l'on ne doit pas être surpris qu'il y eut alors des Nations

qui eussent oublié le vrai Dieu, malgré huit personnes fort âgées, qui avoient vû le déluge, & sans qu'elles pussent arrêter le torrent de l'impiété.

2°. Quand la famille d'où sortoit Abraham eut été idolatre, il n'en faudroit pas conclurre que les autres l'eussent été. Dieu se plaît souvent à tirer la lumiére des ténébres, * & à choisir pour les desseins de sa miséricorde ceux qui sont les plus éloignés de lui; nous voyons dans la Terre de Chanaan, & parmi les descendans de Cham, un Melchisedech, Roi & Pontife du vrai Dieu.

Les Israëlites n'abandonnerent point le vrai Dieu dans la Terre promise du vivant de Josuë & des autres Anciens : mais leurs Peres l'avoient abandonné dans le Désert, presque au sortir de la Mer Rouge, sans parler des autres crimes qu'ils y avoient commis : cette diversité d'exemples fait qu'-

* 2. Cor. 4. v. 6.

on ne peut rien conclurre. La bénédiction de Sem a été aſſez vérifiée, & dans ſa perſonne, & dans ſa poſtérité, malgré une courte éclipſe : mais elle l'a été ſur-tout par la naiſſance de celui en qui toutes les Nations ont été bénies.

6°. Si on nous demande où étoit Noë, & d'autres Saints Patriarches, qui ſelon la Vulgate, vivoient lorſque ceux mêmes qui auroient dû être les plus fidéles, adoroient les Idoles; nous dirons que Dieu n'a pas voulu nous le révéler. Comme il n'a pas voulu nous révéler où demeura Adam, chaſſé du Paradis Terreſtre, pendant 930 ans. Nous pourrons dire auſſi qu'ils vivoient dans la retraite, gémiſſant ſur des déſordres qu'ils ne pouvoient empêcher, & ſe conſolant avec un petit nombre, que Dieu avoit préſervé de la contagion commune.

QUATRIÉME ARGUM. On le tire du Chapitre 15 de la Genèſe ℣. 15, où il eſt dit à Abraham dans

une révélation, qu'il ira joindre ſes Peres dans le tombeau : *Tu autem ibis ad Patres tuos in ſenectute bonâ.* D'où l'Anonyme conclut, que Sem, Salé & Heber, ancêtres d'Abraham, devoient être morts, leſquels cependant, ſelon la Généalogie de la Vulgate, devoient être encore vivans.

Réponſe. Abraham avoit beaucoup d'autres ancêtres, qui étoient morts, ce qui ſuffiſoit pour juſtifier la propoſition, dans le ſens même de l'Anonyme. La mere, les ayeules, & même les collatéraux aſcendans ſont auſſi compris ſous le mot de *Peres* dans cette façon de parler. Enfin, *aller joindre ſes Peres*, c'étoit une expreſſion uſitée, qui ſignifioit ſimplement *mourir*.

CINQUIÉME ARGUM. * Il ſe tire du Chapitre 18 de la Genèſe ℣. 11. *Erant autem ambo ſenes, provectæque ætatis.* Abraham & Sara étoient vieux, & d'un âge avancé. « Abra-

* *Ibid.*

„ham, dit l'Anonyme, avoit alors „100 ans, & Sara 90. Or n'y au„roit-il pas du ridicule, de dire „d'un homme qu'il eſt vieux à l'â„ge d'environ 100. tandis que „Noë venoit de mourir âgé de „550, que Sem, & apparamment „ſes freres, étoient encore vivans „à l'âge de plus de 500 ans: que „Salé & Heber étoient au monde „à l'âge d'environ 400 ans? Hé! „Falloit-il alléguer la toute puiſ„ſance de Dieu, pour faire croire „à Sara qu'elle auroit un fils à 90 „ans? „

Réponſe. 1°. Il y a encore ici quelque choſe à dire pour les faits. Il n'y avoit pas ſi peu de tems que Noë étoit mort: car il devoit y avoir environ 40 ans Rien ne prouve que les freres de Sem fuſſent encore vivans, puiſque l'Ecriture ne dit pas combien ils vêcurent, & que la longue vie de Sem n'eſt nullement une preuve pour eux.

2°. Tharé, pere d'Abraham avoit 170 ans, ayant eu à 70 Abra-

ham, qui en avoit alors 100. * & il falloit qu'il eut encore de la force, puisqu'il vêcut en tout 205 ans. Nachor, ayeul d'Abraham avoit moins vêcu, mais il étoit pourtant allé presque à 150. Je conclus de ces deux exemples, que ce n'étoit pas en se comparant avec ses Ancêtres qu'Abraham devoit s'estimer fort vieux & hors d'état d'avoir des enfans, mais pour quelqu'autre raison que nous ignorons; c'étoit peut-être en se comparant avec ses collatéraux ascendans, ou avec le commun des hommes de ce tems-là, & cette raison avoit lieu à l'égard de Sara. D'ailleurs nous avons dit avec beaucoup de vraisemblance, que les premiers Patriarches après le déluge ont passé la plus grande partie de leur vie dans la retraite : & ainsi Abraham & Sara pouvoient ignorer depuis quand Noë étoit mort, & si d'autres vivoient encore.

* Genes. 11. v. 32. v. 25.

Sixiéme Argum. (*a*) L'Ecriture marque qu'Abraham mourut avant ſon pere : ne ſeroit-ce pas une choſe cent fois plus digne de remarque, qu'il fut mort avant ſon cinquiéme ayeul ; ainſi raiſonne l'Anonyme ?

Réponſe. L'Ecriture rapporte ſimplement les faits, ſans vouloir faire des remarques. Mais eſt-il vrai qu'elle diſe qu'Abraham mourut avant ſon pere ? J'y trouve plutôt le contraire. Car faiſant l'Hiſtoire de la famille d'Abraham, elle dit poſitivement, (*b*) qu'Aran, frere de ce Patriarche mourut avant Tharé ſon pere dans le lieu de ſa naiſſance, à Ur en Chaldée ; & un peu plus bas, que Tharé prit (*c*) Abram, Loth fils d'Aran, & Sara, femme d'Abram, qu'il les tira de Ur en Chaldée pour aller dans la Terre de Chanaan, qu'ils vinrent juſqu'à Haran, & y habiterent : que Tha-

(*a*) Page 2104.
(*b*) Geneſ. 11. v. 28.
(*c*) Abraham s'appelloit alors Abram.

ré vêcut deux cens cinq ans, &
»mourut à Haran : que Dieu dit
»à Abram, (*a*) ſortez de votre Ter-
»re, (c'eſt-à-dire, d'Haran, qui
»eſt le lieu de votre habitation)
»de votre parenté, & de la mai-
»ſon de votre pere, & venez dans
»la Terre que je vous montrerai.»
C'eſt ici une narration ſuivie, où
l'ordre du diſcours eſt celui des
événemens. Et il n'importe pas que
l'Ecriture diſe, *de la maiſon de vo-
tre pere*, car ces mots ſont ſyno-
nymes avec ceux qui précédent,
de votre parenté, & d'ailleurs on
dit *la maiſon paternele*, même
après la mort du pere. S. Etienne,
qui entendoit mieux l'Ecriture que
l'Anonyme, dit expreſſément dans
les Actes des Apôtres, (*b*) qu'-
après que le pere d'Abraham fut
mort, Dieu transféra Abraham
dans la Terre de Chanaan. *Poſt-
quam mortuus eſt pater ejus, tranſ-*

(*a*) Cap. 12. N. 1.
(*b*) An. 7. v. 4.

tulit illum in terram iſtam, in quâ nunc vos habitatis.

Septiéme Argum. (*a*) « Eſt-il »aiſé de ſe perſuader, que Dieu »ait voulu punir Abraham, qu'il »appelloit ſon ami, d'une mort »prématurée ? Car les morts pré»maturées en ce tems-là étoient »ordinairement des punitions de »Dieu ? Et quelle mort prématu»rée, que de mourir avant ſes »peres ? »

Réponſe. 1°. Mourir avant ſon pere, ce n'eſt pas une mort prématurée, lorſque la vie du pere eſt extrêmement longue. 2°. Cet Argument ſuppoſe un fait, dont nous venons de montrer la fauſſeté.

Huitiéme Argum. (*b*) La Vulgate dit dans le troiſiéme Chapitre de S. Luc, qu'il y eut deux Caïnans, l'un avant le déluge, & l'autre après ; & dans la Genèſe elle n'en met qu'un, qui eſt avant le déluge ; elle ſe contredit donc, ce

(*a*) *Ubi ſup.*
(*b*) Page 2107.

qu'on ne peut pas reprocher à la Version des Septante.

Réponse. C'eſt ici le ſeul Argument difficile. Mais 1°. Sans examiner autrement la Verſion des Septante, on y trouve au ſujet de Mathuſalem, une contradiction bien plus manifeſte, que celle qu'on reproche à la Vulgate. Car les Septante font une Généalogie, ſelon laquelle Mathuſalem a dû vivre long-tems après le déluge, qui cependant, ſelon toutes les Verſions engloutit tous les hommes, à la réſerve de Noë, de ſes trois fils, de ſa femme & de celles de ſes trois fils.

2°. Si la Genèſe de la Vulgate a omis un Caïnan, ce n'eſt qu'une omiſſion, & une légere omiſſion, qu'on peut aiſément attribuer aux Copiſtes.

3°. Ceux qui préférent la Généalogie de la Vulgate, donnent des réponſes raiſonnables à cette difficulté. Les uns diſent que l'omiſſion de Caïnan ſecond dans la

Genèse, n'est pas une négation, & qu'il est toujours vrai de dire, qu'Arphaxad engendra Salé, c'est-à-dire, médiatement: & c'est ainsi que nous devons tous répondre pour justifier S. Mathieu, qui dans la Généalogie de J. C. omet volontairement trois générations. D'autres disent, que S. Luc n'a pas voulu affirmer, mais seulement rapporter l'opinion commune, fondée sur les Septante. D'autres enfin prétendent, que les Septante, qui sans contredit ont d'ailleurs été fort altérés, l'ont été en ce point particulier, & que S. Luc a été mal à propos corrigé par des Copistes, sur les Septante déja altérés. Et ils donnent d'autres exemples d'altérations faites dans les Evangiles, comme lorsque dans S. Mathieu, Chap. 27 ℣. 9. au sujet du Champ acheté des trente deniers, rendus par Judas; on trouve le Prophête Jerémie cité, comme ayant prédit ce fait, quoique cette prédiction ne se trouve pas

dans ce Prophête, mais dans Zacharie. Ce qui me confirme dans la pensée que la Version des Septante a été altérée par l'Addition de Caïnan second, c'est qu'il se trouve inséré entre Arphaxad & Salé, sans qu'on donne à Arphaxad d'autre fils que lui, & qu'on lui donne à lui-même précisément les mêmes fils, qu'Arphaxad a eu selon l'Hébreu. La facilité de faire un changement, dont on a d'ailleurs des preuves, le rend encore plus vraisemblable. Toutes ces Réponses suffisent pour résoudre la difficulté des deux Caïnans d'une maniére à contenter un esprit raisonnable.

ARTICLE XXVI.

DIVI CAROLI MAGNI, *Regis* Francorum, & Occidentalium *Imperatoris Laudatio Dicta in æde Deo Sacra Regiæ* Navarræ, *die Martis vigesima octava mensis Januarii; anno Domini* 1744, *à* Christiano le Roi, *Rhetorices Professore in Collegio* Cardinalitio. Parisiis, *ex Typographia* Thibouſt, *Regis Typographi, in Plateâ* Cameracenſi. M. DCC. XLIV. *in*-4°.

Panégyrique de *Charlemagne*, prononcé dans la Chapelle du Collége de *Navarre* le 28 de Janvier 1744, par M. *le Roi*, Profeſſeur de Rhétorique au Collége du Cardinal *le Moine*. A *Paris*, chez *Thibouſt*, Place de *Cambray*. 1744.

LEs qualités qui ont diſtingué ce Héros, qui lui ont mérité le Titre de Grand, qui le lui ont

Avril 1744.

approprié, qui l'ont confondu avec son nom, sont le courage & la sagesse : mais un courage & une sagesse élevés l'un & l'autre, au plus haut dégré; *fortitudo summa, & summa sapientia* : un courage éclairé par la sagesse; une sagesse soutenue par le courage : *sapientiâ semper illustratam fortitudinem; fortitudine semper innixam sapientiam*, &c. Une valeur guidée par la raison, accompagnée de la justice, animée par la Religion; une sagesse qui ne forme des projets que pour l'utilité publique; sûre dans les moyens qu'elle employe à les faire réussir; ferme dans l'exécution : c'est ce que l'Orateur fait voir dans les deux parties de ce discours, & c'est le caractére du grand Prince dont il trace l'Eloge.

L'Exorde est un parallele de *Charlemagne* & de *Salomon*, par les actions qui ont le plus illustré le régne de ces deux puissans Monarques : l'avantage est du côté de l'Empereur François, dont la gran-

deur a brillé par des traits plus variés, la sagesse & la Religion se sont soutenues plus constamment que celles du Roi des Juifs.

La premiere partie représente *Charlemagne* presque toujours les armes à la main durant le cours d'un des plus longs régnes connus par l'Histoire ; toujours triomphant, & faisant toujours triompher la Religion & la Justice. La situation des affaires, la nécessité des tems, non le désir de vaincre, l'ambition des conquêtes, en firent un Prince guerrier.

Des Vassaux inquiets, affectant une indépendance qui trouble la paix de l'Etat ; des Peuples féroces, toujours domptés, & toujours rébelles ; des Barbares à réprimer, des Usurpateurs à punir, l'honneur & les intérêts de l'Eglise & du S. Siége à défendre : telle est la matiére des Exploits glorieux de *Charlemagne*, peints avec les couleurs de l'éloquence dans cette premiére partie.

Avril 1744.

Les vues de ce Prince dans ses entreprises, la fin qu'il s'y proposa, les moyens qu'il y employa, sont les preuves de cette haute sagesse, qui présida à tous ses conseils, & qui le dirigea dans les grandes choses qu'il exécuta, pour le bonheur des Peuples, pour la défense, & pour l'honneur de la Religion. L'ignorance & la rudesse des mœurs causoient de continuels désordres, des Guerres intestines, des incursions, des invasions. A l'exemple de ces anciens Fondateurs des Nations, si vantés chez les Poëtes; *Charlemagne* entrepend d'adoucir, de polir des esprits incultes & farouches. Par le moyen des Arts les plus utiles, il fournit à des Peuples inquiets & vagabonds les commodités de la vie, & leur apprend à ne point envier à d'autres Peuples, ce qu'ils trouvent dans leur propre Pays. Il rassemble des Sçavans de toutes parts, il établit des Ecoles Publiques en divers endroits de son vaste Empi-

re. On y apprend l'obéïſſance aux Magiſtrats & aux Loix ; les Sciences y fleuriſſent, la jeuneſſe y eſt inſtruite, les eſprits s'aprivoiſent & ſe poliſſent. Juſque dans ſon propre Palais il forme une Académie de gens de Lettres qui cultivent avec ſoin les Beaux Arts, & les Sciences les plus ſublimes. L'Empereur lui-même ne dédaigne pas de s'aſſocier à eux, & de partager leurs travaux Littéraires. Combien de ſages Loix pour établir, & pour maintenir l'ordre & la décence dans l'Etat & dans la Religion? Par tout on éprouve les effets de ſon zéle. S'il ſoumet les *Saxons* à ſon Empire, c'eſt pour les aſſujettir à celui de J. C. juſques dans les contrées les plus reculées les Chrétiens reſſentent les effets de ſa puiſſante protection, &c. Voilà en abregé les principaux traits qui compoſent l'éloge de *Charlemagne*, par où l'on voit que l'Orateur a eu un beau & vaſte champ pour exercer ſes talents.

ARTICLE XXVII.

LEÇONS ELEMENTAIRES de Mécanique pour servir d'introduction à toutes les Sciences Physico-Mathématiques, par M. de la Caille, Professeur de Mathématiques au Collége Mazarin, de l'Académie Royale des Sciences. A Paris, chez les freres Guerin, M. DCC. XLIII.

NOus n'avions encore aucun traité complet d'Eléments de Méchanique. Les uns étoient trop superficiels & trop bornés, ne parlant que du principe général de l'équilibre appliqué à quelques machines simples & composées : les autres étoient trop sçavants, supposant un grand nombre de connoissances dans le Lecteur, & tombant tout à coup dans la théorie la plus sublime de cette Science. En voici un beaucoup plus profond & plus universel que

les premiers, mais qui ne ſuppoſe que les connoiſſances préliminaires du calcul, de la Géométrie Élémentaire, de la Trigonométrie, de quelques propriétés des Sections Coniques, &c. On y trouve toutes les propoſitions qui ont un uſage réel, ſoit dans la pratique des Arts, ſoit pour acquérir les autres Sciences : elles y ſont expliquées & démontrées en peu de mots : on les applique à différents exemples, tous fort intéreſſans; ces applications aident à comprendre plus aiſément les propoſitions : on y a recueilli les principes qu'ont employé les plus célébres Mathématiciens, & ſur leſquels ſont fondées les méthodes générales pour réſoudre les problêmes relatifs au ſujet qu'on traite : on peut juger de là, que ces Leçons ne ſe bornent pas à ce qu'il y a d'élémentaire dans la Méchanique, auſſi rigoureuſement que le Titre modeſte du Livre paroît l'annoncer. On doit s'attendre au

contraire à y trouver des propositions & des applications d'un dégré plus élevé : mais l'Auteur attentif à ne point rebuter les jeunes Etudians, a pris la précaution d'avertir que dès qu'il croiroit s'écarter de son but principal, qui se borne aux Elémens, il employeroit un caractére plus menu, afin que ceux qui ne sont pas assez avancés dans ces Sciences puissent passer par dessus.

On ne peut qu'applaudir aux motifs qui ont engagé M. de la Caille à faire imprimer ces Eléments. En effet, sans parler de plusieurs autres inconvéniens, on perd à dicter aux Ecoliers les Traités qu'on doit expliquer dans les Ecoles Publiques un tems considérable qui pourroit s'employer tout entier, & avec plus de fruit à des explications plus longues & plus détaillées. Ainsi M. de la Caille rend un service important à ceux qui ont le bonheur de l'avoir pour Maître, & il ne peut mieux faire

que de donner dans la ſuite les autres Elémens qu'il nous annonçe dans ſa Préface. Il ſeroit à ſouhaiter que cette méthode s'introduisît dans tous les Colléges, au moins pour ce genre de Sciences auſquelles on deſtine toujours une très-petite portion de tems. C'eſt ce qui nous fait croire que l'Ouvrage de M. de la Caille ne ſe bornera pas à l'enceinte du Collége Mazarin où il profeſſe, & que bien des Maîtres, ſi la jalouſie, ou quelques autres intérêts particuliers n'y mettent point d'obſtacle, s'empreſſeront de le faire paſſer entre les mains de leurs Eleves. On a évité tout ce qui pouvoit augmenter le prix du Volume, & le groſſir mal à propos, on y a peut-être même excédé : on aime les Livres imprimés avec goût : on ſe laiſſe volontiers entraîner par la beauté du caractére, & par les autres agrémens qui peuvent rendre une Edition belle : l'œil ſe rebute quelquefois, une page trop plei-

ne, trop ſerrée, trop chargée de calcul effraye l'imagination, & l'imagination conduit preſque tous les hommes.

Un Traité qui ne contient rien d'inutile, aucune Diſſertation vague, qui n'eſt qu'un tiſſu de Définitions, d'Axiomes, de Propoſitions, de Théorèmes, de Démonſtrations conçues dans des termes, dont la préciſion ne nuit pas beaucoup à la clarté, ne ſçauroit devenir la matiére d'un Extrait : ainſi nous ne pouvons qu'expoſer l'ordre dans lequel on traite les différentes matiéres qui y ſont contenues. Un grand nombre des propoſitions qu'on y trouve, ſont tirées des Ouvrages de Galilée, de Newton, de Varignon, de Wallis, d'Amontons, de Huighens, de Cotes & de quelques autres: Quels noms ! Et qu'un Traité d'Elémens de Mécanique d'après ces Sçavans Auteurs, digéré & mis en ordre par un Maître ſçavant lui-même, & expert dans l'Art d'en-

ſeigner, doit faire un Ouvrage excellent !

Celui-ci eſt diviſé en XL. Leçons : cette diviſion dépend beaucoup moins de la diverſité des matiéres, que de l'étendue que doit avoir une Leçon pour n'être, ni trop longue, ni trop courte : on y cite ſouvent des Elémens qu'a donné l'Auteur, & qu'il ſeroit à propos d'avoir pour profiter plus promptement, & ſans l'ennui de chercher long-tems ailleurs des Démonſtrations & des Propoſitions dont on perd aiſément le ſouvenir.

Les Mécaniques ſont à proprement parler la ſcience du mouvement. C'eſt ſous cette idée générale qu'on les conſidére ici, lorſqu'on diviſe le Traité de Méchanique en trois parties, où l'on parle ſucceſſivement du mouvement rectiligne ; de la rencontre mutuelle des corps mus en ligne droite, & de l'oppoſition des forces ; enfin du mouvement en ligne courbe. Avant d'entrer en matiére,

on donne les définitions prélimi-naires; l'ordre & la méthode le demandent : ensuite on explique dans la premiére partie les diffé-rentes sortes de mouvemens; le simple, le composé, l'absolu, le relatif, l'uniforme, l'accéléré : on en établit les Régles, les Loix, les Combinaisons : on prescrit des for-mules : on finit cette premiére partie par une détermination Grâ-phique des Eclipses de Lune : ce morceau est de ceux que les Com-mençans peuvent omettre, parce qu'il demande quelque connois-sance de la théorie & du calcul des Eclipses de Lune.

Dans la seconde partie, on par-le du choc direct & oblique des corps dans quelque sens qu'ils se meuvent, on en applique les ré-gles à la pratique du jeu du Bil-lard : à l'occasion de la rencontre mutuelle, & de l'opposition des forces, on expose l'origine & la nature de l'équilibre; on examine les effets qu'on peut attendre des

Machines, soit simples, soit composées; les causes principales qui font obstacle à l'effet des Machines, & la maniére d'y avoir égard dans le calcul. C'est du centre de gravité que dépend le repos ou le mouvement, l'action mutuelle & égale des corps ou l'équilibre: les propriétés de ce centre de gravité sont ici discutées avec soin pour en tirer des loix fixes & invariables.

Le mouvement en ligne courbe fait la matiére de la troisiéme partie: on le considére d'abord en général, & puis en particulier dans le Cercle, dans l'Ellipse, dans la Parabole pour l'appliquer au mouvement des Planétes & des Cométes. M. de la Caille rapporte ici les diverses opinions sur la cause physique du mouvement des Planétes: la premiére est de Kepler, qui met la source de tous les mouvemens dans le Soleil, & en fait un Aiman, dont la vertu répandue dans tout notre systême Planetaire, emporte en tournant lui-mê-

me sur son Axe les Planétes dans des Orbes Elliptiques. La seconde est de Descartes, qui plonge tous les corps Céléstes dans le tourbillon du Soleil à différentes distances de cet Astre, & les fait emporter d'Occident en Orient par ce tourbillon même, qui a son mouvement autour du Soleil. Enfin la troisiéme est de M. Newton : c'est celle de Kepler perfectionnée ; il suppose que les Astres s'attirent mutuellement & à proportion de leurs Masses ; ce mouvement se fait dans la direction du rayon de l'orbe que décrit la Planete : il suppose encore que tous les Astres ont un mouvement de projection dans la direction de la tangeante à l'orbe, ou de la perpendiculaire au rayon. La combinaison de ces deux mouvemens est le principe de la révolution périodique de tous les Astres. Le premier sentiment n'est pas assez developpé ; il pêche, dit-on dans plusieurs Articles essentiels, mais

en ſuppoſant le mouvement de projection, ne pourroit-on pas l'admettre, d'autant plus volontiers qu'il paroîtroit plus méchanique que celui de Newton. Le ſecond demande des connoiſſances que nous n'avons pas encore acquiſes : il eſt ſimple & naturel, mais il ne paroît pas conforme aux obſervations. Le tems nous dévoilera peut-être des myſtéres que nous ne concevons pas aujourd'hui, les grands progrès qu'on a faits dans la Phyſique & dans l'Aſtronomie pendant ces derniers ſiécles, nous font juſtement eſpérer qu'on ira plus loin dans une matiére inépuiſable, & prédire avec quelque certitude qu'on reviendra, du moins quant au fond & à l'idée générale, au ſyſtême Carthéſien. Le troiſiéme ſentiment admet, ſans en apporter de cauſe phyſique, un mouvement de projection & d'attraction mutuelle dans les Aſtres : c'eſt ce qui le dérobe aux objections, qui paroiſ-

ſent détruire les deux premiers, & le rend plus propre aux explications des phénoménes Céleſtes, où il eſt permis de faire abſtraction du principe réel & phyſique qui produit le mouvement de ces corps, de la multiplicité des ſyſtêmes ſur le Ciel, & du peu d'accord qui régne ſur ce point entre les Philoſophes. Il ſuit de-là qu'on peut, & peut être qu'on doit n'embraſſer aucun parti, & dire avec M. de la Caille : « Qu'on regarde cette gravitation comme l'effet d'une » attraction réelle, ou (ce qui eſt » plus conforme aux idées que nous » avons naturellement de la cauſe » des mouvemens) comme l'effet » d'une impulſion, dont la maniére d'agir nous eſt inconnue, cet » effet n'en eſt pas moins réel, in» conteſtablement exiſtant, & par» faitement analogue à la peſan» teur qui nous eſt familiére, & » dont cependant aucun Phyſicien » n'oſe ſe flatter de connoître la » véritable cauſe. » Bornons nous

donc aux effets, ſans décider entre deux hommes auſſi ſupérieurs aux autres, que Deſcartes & Newton, juſqu'à ce que quelque génie, ſupérieur encore, s'il eſt poſſible à ces derniers, nous dévoile enfin les ſecrets reſſorts qui donnent le mouvement à ce vaſte Univers, & nous rende ſenſible un méchaniſme plus admirable en ſoi, que nous ne pouvons l'imaginer.

La ſuite de cette troiſiéme partie, parle du mouvement de projection, qui, combiné avec la force de la peſanteur, fait décrire aux corps jettés horizontalement, ou obliquement à l'horiſon des paraboles. Telles ſont les courbes que parcourent les bombes, ſous quelque Angle de projection qu'on les lance. La force de la peſanteur étant encore la cauſe des oſcillations du pendule, ſoit dans un arc de Cercle, ſoit dans une Cycloïde, on parle du mouvement des pendules, on en donne la théorie & la pratique, & on

termine ces Elémens par un calcul pour déterminer l'eſpace parcouru par un corps à la premiére minute de ſa chûte, on expoſe comment le Pendule a fait voir que la Terre n'étoit pas parfaitement ſphérique, comment il faut concevoir que la peſanteur décroît en raiſon inverſe des quarrés de leurs diſtances au centre; enfin on conclud par analogie, que c'eſt la même force qui fait tomber les corps près la ſurface de la Terre, & qui retient la Lune dans ſon orbite.

Tel eſt le canevas du Livre de M. la Caille : les matiéres y ſont traitées avec ordre, elles ſont approfondies, les démonſtrations en ſont claires; mais cependant nous croyons qu'il eſt néceſſaire qu'un Maître habile les explique, les étende, les metre dans un plus grand jour, pour être à la portée du commun des Eléves : ce qui n'eſt pas abſolument un défaut dans cet Ouvrage, puiſqu'il n'eſt

fait que pour être expliqué dans les Ecoles Publiques, & qu'il n'a été imprimé dans l'intention de l'Auteur, que pour pressentir le goût du Public sur une suite d'Eléments, qui avec peu de correction, d'augmentation, de développement, pourra faire un cours de Traités Elémentaires neuf, facile, sçavant, & d'où il n'y aura qu'un pas à faire pour devenir profond dans toutes les différentes matiéres qui en seront l'objet.

On lit à la page 142 (N°. 458) les paroles suivantes : d'où on peut avancer ce paradoxe : « *Il n'y a* »*point de force finie qui puisse pous-* »*ser un corps verticalement en em-* »*bas au de-là du centre de la Ter-* »*re, au lieu qu'en le poussant oblique-* »*ment, comme on voudra avec une* »*force finie, on pourroit le faire* »*passer à telle distance finie qu'on* »*voudroit, au de-là du centre de la* »*Terre.* Ce paradoxe est fondé sur une autre proposition, où il est dit qu'un corps qu'on laisseroit

tomber librement vers le centre de la Terre, n'y resteroit pas (contre le préjugé commun) mais qu'après y être parvenu en accélérant toujours sa vîtesse, il remonteroit dans la même ligne, jusqu'à ce qu'il fût parvenu au point d'où il avoit commencé à tomber, pour en retomber, & pour y remonter de nouveau, &c. La démonstration qu'on en apporte, nous paroît précisément, & purement Géométrique. En effet, elle n'est fondée que sur ce principe, que la ligne que parcourt le corps en tombant est une Ellipse infiniment étroite, dont les Foyers se confondent avec les Sommets. Il y a bien loin de cette spéculation, à l'effet dont nous ne voyons pas de cause physique suffisante dans le principe.

Page 153, (N°. 489.) *De-là*, c'est-à-dire du retardement des oscillations du Pendule sous l'Equateur; *on conclud, que la Terre n'a pas une figure véritablement Sphérique*, &c. Cette conclusion ne

nous paroît pas néceſſaire, puiſque dans l'Hypothèſe même de la *Sphéricité* exacte de la Terre, ſon mouvement de rotation cauſeroit néceſſairement ce retardement dans les oſcillations du Pendule: & nous ne concevons pas comment on s'en eſt ſervi pour fixer de combien le diamêtre de l'Equateur ſurpaſſoit l'Axe de la Terre, vû que le mouvement journalier de l'Equateur terreſtre ſuffit pour cauſer cette diminution en total, ou du moins en grande partie. Auſſi Huighens & Newton ſe ſont-ils trompés. Le premier donnoit au Diamêtre de l'Equateur un excès de cinq lieues, ou plus; le ſecond de treize, & par les dernieres obſervations, ſi les calculs en ſont plus ſûrs que les autres, cet excès eſt encore plus grand.

Page 154. On trouvera des choſes fort curieuſes ſur *la Sphere d'activité de la peſanteur*, & ſur pluſieurs autres Articles: elles pour-

roient donner lieu à des réfléxions ſur l'attraction & l'impulſion : mais ces réfléxions ſeroient inutiles à notre deſſein, qui eſt ſeulement de donner une idée juſte & vraie de cet Ouvrage, qui nous a paru très-bon & très-utile.

ARTICLE XXVIII.

HISTOIRE DE LA VIE de Cicéron.

Suite de l'Article XVIII. *au mois de Mars* 1744.

L*Ivre VII.* Cicéron fut nommé Gouverneur de la Cilicie, & chargé du Commandement d'une Armée, lorſqu'il y penſoit le moins. Nous avons déja dit, que ces Emplois n'avoient jamais été de ſon goût, & qu'il avoit même refuſé des Gouvernemens plus conſidérables que celui-là. Il l'accepta néanmoins, parce qu'il n'étoit point fâché d'avoir une raiſon de s'abſenter de Rome, où les

Affaires prenoient de jour en jour un plus mauvais train, ſur-tout depuis la condamnation de Milon, qu'il ne put ſauver par ſon Eloquence, & que Pompée, qui redoutoit ſon courage & ſon crédit, eut la foibleſſe de ſacrifier. En quoi il fut mauvais politique; car il auroit pu ſe faire un appui de Milon contre Céſar, qui depuis la mort de Craſſus & de Julia, de ſon Collégue, étoit devenu ſon plus dangereux Rival.

Cependant Cicéron n'accepta le Gouvernement de Cilicie, qu'à condition de n'y pas reſter plus d'un an. Il n'étoit point jaloux, ni de voir les plus grands Rois lui faire la cour & mandier ſa faveur; ni de l'eſpérance d'accumuler des Tréſors, comme faiſoient en ce tems-là tous les Gouverneurs de Province; ni de vivre avec toute la ſplendeur des plus opulents Souverains; ni enfin d'être à la tête d'une Armée avec un pouvoir abſolu; & ſon dégoût pour une

ſituation, qui faiſoit l'objet des Vœux de tous les Conſulaires Romains, a paſſé aſſez conſtamment pour un effet de ſon peu de valeur, parce qu'on n'a pas aſſez réfléchi ſur ce qui l'attachoit à Rome, où il faiſoit la premiére figure. De ſorte qu'on n'a point compté parmi les plus belles années de ſa Vie, celle qu'il paſſa dans ſon Gouvernement.

Il paroît néanmoins que rien n'eſt plus injuſte, & on en conviendra ſans peine, ſi on veut bien lire avec attention, & ſans prévention le récit, que notre Auteur fait ſimplement, & ſans rien exagérer des opérations de cette Campagne. Un Roi rétabli & affermi dans ſes Etats; les Parthes, qui ſe croyoient invincibles, & qui mépriſoient les Romains depuis la défaite de Craſſus, arrêtés tout court & reſſerrés dans leurs limites avec une très-petite Armée; Caſſius, qui étoit bloqué dans Antioche, ſecouru à propos, & dé-

livré ; plusieurs Nations Barbares, qui du haut de leurs Rochers, qu'on croyoit inaccessibles, s'étoient rendus la terreur de tout le Pays forcés, pris à discrétion, vendus comme des Esclaves, & leur Capitale prise d'assaut : tout cela ne donne pas l'idée d'un Général timide, & si l'on ajoûte à ces Exploits les preuves les moins équivoques de ce noble désintéressement, qui avoit fait tant d'honneur aux premiers Romains, & qui n'étoit plus connu de ceux d'alors ; les Peuples soulagés des impôts, que le Gouverneur pouvoit, suivant l'usage, tourner à son profit ; les présents gratuits des Rois, des Provinces, & des Villes généreusement refusés ; & tout le butin pris sur les Ennemis partagé aux Soldats, sans que le Général en voulût avoir la valeur d'une obole ; on reviendra, malgré qu'on en ait, des préjugés vulgaires, & l'on conviendra que si tous les Généraux Romains s'é-

toient comportés comme Cicéron, Rome à la vérité n'auroit fait que des Conquêtes légitimes, mais qu'elle les auroit conſervées, parce qu'elle auroit régné ſur les cœurs, & auroit fait ſouhaiter la continuation de ſon régne.

Cicéron ſalué Empereur par ſon Armée, adoré dans ſa Province, reſpecté de tous les Princes de l'Aſie, ne voulut pas reſter dans ſon Gouvernement un ſeul jour au de-là du tems, qu'il s'étoit preſcrit; il retourna à Rome, & demanda le triomphe. On ne pouvoit pas lui refuſer cet honneur, mais à ſon arrivée il trouva qu'on ſe diſpoſoit ouvertement à la Guerre contre Céſar, & le moyen de triompher au milieu des allarmes & dans la confuſion, où étoit la République? Il n'y ſongea plus lui-même, & il tourna toutes ſes penſées au ſalut de la Patrie. Il faut voir dans l'Auteur même tout ce qu'il fit d'efforts pour prévenir les maux, qu'il prévoyoit; les raiſons,

qui le déterminérent à ſuivre le parti de Pompée, malgré les inſtances de Céſar pour l'engager à garder du moins la neutralité; & ce qui le fit réſoudre à retourner en Italie, & à ſe livrer à la diſcrétion du Vainqueur après la journée de Pharſale.

Livre VIII. Cicéron ſçavoit bien, qu'il n'avoit rien à craindre de Céſar, qui lui avoit fait écrire par Dolabella, qu'il ſeroit en ſûreté par tout, où il voudroit ſe retirer, mais il ne s'étoit pas attendu que ſon Frere & ſon Neveu entreprendroient de faire leur paix à ſes dépens. Céſar en fut lui-même indigné, il reprocha à Quintus Cicéron, qui avoit été ſon Lieutenant dans les Gaules, & qu'il avoit comblé de biens, que c'étoit lui, qui avoit entraîné toute ſa Famille dans le parti de Pompée, & il ne lui accorda ſa grace, & celle de ſon Fils, qu'à la priére de ſon Frere, qui eut la générosité de la lui demander.

Avril 1744.

Cicéron apprit à Brindes la mort tragique de Pompée : il n'en parut point ſurpris, & il manda à Atticus qu'il s'y étoit attendu : qu'il regrettoit ce Grand Homme, parce qu'il avoit toujours reconnu de la droiture, de l'honneur, & de la ſolidité dans ſon caractére. M. Middleton n'a pas manqué l'occaſion de tracer le portrait de ce Héros malheureux, le ſeul Romain, à qui on eût encore donné le nom de Grand, qu'il prenoit dans ſes Titres. Il ajoûte que Cicéròn avoit également travaillé à l'empêcher de s'attacher trop à Céſar, & de rompre avec lui. Dans le premier cas, Pompée auroit toujours été le Maître de la République. Dans le ſecond, s'il avoit eu un égal, il n'auroit point eu de Supérieur. Quant à Cicéron, il ne lui reſtoit plus à ſoûhaiter que la paix, ou le ſuccès des Armes de Céſar. Il n'y avoit point d'apparence que le premier de ces deux ſoûhaits s'accomplît, & il déploroit

la triste situation, où il étoit réduit, de ne plus trouver ses avantages, que dans un parti, qu'il avoit toujours détesté, & qu'il détesta jusqu'à la fin.

De tous les Partisans de Pompée, les uns le suivirent en Egypte, les autres allerent recommencer la Guerre en Afrique & en Espagne ; plusieurs s'étoient retirés en Achaye, quelques-uns avoient eu recours à la clémence de César, & nous avons vû que Cicéron étoit de ce nombre ; on en murmura parmi les honnêtes gens, & il s'excusa assez bien de n'avoir pas voulu s'engager de nouveau dans la Guerre ; mais il se reprocha de n'être pas demeuré en Achaïe avec la plûpart des meilleurs Citoyens ; d'autant plus qu'il se trouvoit assez embarrassé à Brindes, malgré les assûrances, que César lui avoit données par Lettres, parce qu'Antoine commandoit en Italie. Enfin César, après lui avoir encore écrit une Lettre fort tendre, débarqua

 peu

peu de jours après à Tarente. Cicéron l'alla trouver, & ne laissa point de ressentir quelque trouble à l'approche d'un Vainqueur, contre lequel il avoit porté les Armes. D'ailleurs, quelque raison, qu'il eût de se flater d'en être bien reçu, il manda à Atticus qu'il ne sçavoit, « s'il valoit la peine de » demander une Vie, sur laquelle » on ne pouvoit plus compter un » moment, lorsqu'on l'auroit une » fois reçuë d'un Maître.

Sa premiére entrevûë avec César dissipa son trouble. Le Vainqueur dès qu'il l'apperçut, courut l'embrasser, & traita ensuite aussi familiérement avec lui, qu'il auroit pû faire avec ses plus zélés Partisans. Cicéron profita du repos, que lui procuroit un accueil si favorable, pour reprendre ses Etudes, & pour mettre ordre à ses affaires domestiques. Car ce fut alors qu'il composa son Traité *des Partitions*, qu'il intitula *Brutus*, & qu'il répudia Terentia,

dont il ne pouvoit plus ſupporter l'humeur, & qui dérangeoit ſes affaires par ſa dépenſe & ſon peu d'œconomie. Il lui ſubſtitua Publilia, jeune Romaine, dont il avoit été le Tuteur. Il étoit réſolu de ne ſe plus mêler du Gouvernement ; cependant la plûpart des Chefs du parti victorieux lui faiſoient la cour, comme s'il eût été l'intime Ami de Céſar, & on voyoit réguliérement à ſon lever Balbus, Oppius, Marius, Panſa, Hirtius, & Dolabella. Céſar lui-même ſoûhaitoit paſſionnément de le voir entrer dans ſes intérêts ; mais il refuſa conſtamment de prendre part à une adminiſtration établie ſur les ruines de la République, & s'il ſe ménageoit avec le Dictateur, c'étoit uniquement pour être en état de rendre ſervice à quelques-uns de ſes Amis, à qui Céſar n'avoit point encore pardonné.

Celui-ci n'ignoroit point ſes diſpoſitions, & ne pouvoit pas douter que ſon uſurpation ne lui fît

horreur ; mais l'amitié, qu'il lui portoit, dit notre Auteur, & le respect, dont il étoit difficile de se défendre pour un si grand caractére, lui avoit fait prendre le parti, non seulement de le traiter avec considération, mais encore de contribuer de tout son pouvoir à lui rendre la vie douce & agréable. Tout ce qu'il y gagna, fut que Cicéron donna quelques louanges à sa clémence. Il osa même faire, & publier l'Eloge de Caton, dont il éleva jusqu'au Ciel la vertu & le caractére. César y répondit, mais avec de grands égards pour Cicéron, & des marques éclatantes d'estime pour son Ouvrage ; de sorte que cette dispute, par la noble fierté de l'un, & par la bonté du caractére de l'autre, demeura dans les bornes d'une Guerre purement Littéraire, qui fit beaucoup d'honneur aux deux Parties. Cicéron, parlant de la Réponse de César, l'appelle un essai de ce qu'on devoit attendre de sa plume ;

& César, dans une Lettre à Balbus, disoit qu'à force de lire l'Ouvrage de Cicéron, son style en étoit devenu plus abondant. Au reste, M. Middleton ne doute point que cet événement ne doive être régardé comme la principale cause de la vénération extraordinaire, qui s'est transmise à la postérité, pour la mémoire de Caton, dont il fait à cette occasion un caractére fort détaillé.

Cicéron entreprit ensuite, à la priére de Brutus, *son Orateur*, » dans lequel il voulut donner, » selon ses propres Notions l'idée » la plus parfaite de l'Eloquence, » ou de l'art de parler. Il déclare » qu'il y a renfermé tout ce qu'il » avoit de lumiéres dans son Art, » & qu'il y attache volontiers tou» te sa réputation. » L'accueil, qu'on y fit dans le Public, fut conforme à ce qu'il en pensoit lui-même. Son action de graces pour le pardon de M. Marcellus, que le Sénat avoit obtenu de César par

ſon interceſſion, & ſa Harangue pour Ligarius ſont du même tems. Son Dialogue, intitulé *Hortenſius*, & auquel S. Auguſtin fut redevable du premier penchant qu'il reſſentit pour l'Etude de la Philoſophie Chrétienne ; ſes quatre Livres pour expliquer & pour défendre les principes des Académiciens ; ſon Traité *De Finibus*, ou du Souverain bien, & du Souverain mal, compoſé ſuivant la méthode d'Ariſtote ; & ſes *Tuſculanes* ſuivirent d'aſſez près. Il cherchoit par cette aſſiduité au travail à charmer la douleur, que lui cauſoit la mort de Tullia. Elle avoit été vive, & le premier ſoulagement, qu'il y apporta, fut de s'occuper à bâtir un Temple à cette Fille ſi chérie ; deſſein, que notre Auteur croit qu'il n'exécuta point. Il ne quitta la retraite, où il avoit compoſé tant de beaux Ouvrages, que pour recourir à la clémence de Céſar, en faveur du Roi Dejotarus, ſon ancien Ami.

Livre IX. Cicéron fut présent à la mort de César, & il ne dissimula point sa joye de se voir délivré de la nécessité de reconnoître un Supérieur, & de l'indignité de le ménager. D'ailleurs il redevenoit par cet événement le Consulaire le plus respecté dans Rome. Les Conjurés, en annonçant la liberté au Peuple, avoient cité son nom pour justifier leur entreprise, & Marc-Antoine en prit droit dans la suite de l'accuser d'avoir fait naître la conjuration par ses conseils. Cependant il paroît certain qu'il n'en avoit pas eu connoissance, quoiqu'il semble par ses Lettres qu'il l'avoit prévûë, & qu'il la souhaitoit.

Brutus & ses Partisans avoient épargné Antoine, parce qu'ils le sçavoient mécontent de César, & qu'il avoit même conspiré avant eux contre sa vie. Ils se flatoient de le gagner à la République, & Cicéron, qui le connoissoit mieux, fit inutilement tous ses efforts pour

les désabuser. Antoine de son côté se conduisit avec une dextérité, qui acheva de les séduire. Ils ne commencerent à ouvrir les yeux, que quand, à l'occasion des Funerailles de César, il eut excité contr'eux un tumulte, où ils coururent risque de périr. Enfin les principaux d'entr'eux ne trouvant plus de sûreté à Rome, en sortirent, & Cicéron prit le même parti, en se plaignant que l'occasion de rétablir la République étoit manquée. « Les Ides de Mars, disoit-il, n'ont rien produit d'agréable, que le spectacle du jour: il n'a rien manqué à la vigueur de l'action; mais elle n'a été soutenuë, que par des conseils puériles. » Il conçut néanmoins quelque espérance par un coup de vigueur, que fit Dolabella, qui étoit Consul avec Antoine; mais elle s'évanouit bientôt. Ceux des Amis de César, qui avoient été les siens, s'étoient un peu refroidis à son égard; ils le ménageoient pour-

tant encore, persuadés que, si le parti Républicain l'emportoit, personne n'étoit plus capable que lui de les défendre & de les soûtenir; & que si les intrigues d'Antoine faisoient revivre la Tyrannie, il seroit leur plus puissante ressource contre l'Usurpateur.

Ce fut ce qui engagea Hirtius & Pansa à lui présenter à Cannes le jeune Octave, Neveu de César, qui l'avoit institué son Héritier. Ce jeune homme, dit notre Auteur, rempli de vénération pour un Consulaire si illustre, lui protesta qu'il ne vouloit se gouverner que par ses Conseils. Dès-lors néanmoins Cicéron en augura mal, & parce que ses Domestiques lui donnoient le nom de César, & parce que ses Conducteurs paroissoient n'annoncer que la mort des meurtriers de son Oncle. Que sera-ce, dit-il, lorsque cet Enfant va se trouver à Rome, où nos Libérateurs n'osent paroître? Les premiéres démarches d'Octave justi-

fiérent ces craintes. D'autre part Antoine profitoit de tous ſes avantages pour fortifier ſon parti, & pour s'aſſûrer des Troupes, il ſçut même gagner Dolabella, en payant ſes dettes, qui étoient immenſes, & la ſeule condition, qu'il lui impoſa, fut qu'il romproit avec ſon Beau-pere.

Cicéron ne s'attendoit à rien moins qu'à cette rupture. Il étoit dans ſa Maiſon de Cannes, où tous ſes Amis ſe rendoient pour prendre avec lui les meſures, que demandoit la conjonćture des tems, & il y trouva encore aſſez de loiſir pour compoſer ſon Traité *de la Nature des Dieux*, un Diſcours ſur *la Divination*, c'eſt-à-dire, ſur la connoiſſance des Evénemens futurs; un Traité ſur *les avantages de la Vieilleſſe*, & un autre *du Deſtin*. On croit même que ce fut alors, qu'il acheva ſa Traduction du Timée de Platon ſur la nature & l'origine de l'Univers. Mais ce qui l'occupoit le plus habituelle-

ment dans ſon Cabinet, étoit l'Hiſtoire de ſon tems, ou de ſa propre conduite, ſur le modéle de Théopompe, qu'il n'avoit pourtant pas deſſein de rendre publique, mais ſeulement de communiquer à un petit nombre d'Amis.

Cependant Octave avoit été fort mal reçû par Antoine, qui l'empêcha même d'être Tribun. Il n'en fallut pas davantage pour attirer ſur lui les regards de tous les zélés Républiquains, & Cicéron parut changer d'idée ſur ſon caractére ; ſes craintes n'étoient pourtant pas diſſipées, & pour ſe donner le tems de voir quel train prendroient les Affaires, il réſolut de voyager en Grece : d'autant plus qu'il étoit bien aiſe de pouvoir veiller de près ſur la conduite de ſon Fils, qui s'étoit un peu dérangé. Avant que de quitter l'Italie, il ſe rendit à une Maiſon de Campagne, qu'il avoit aux environs de Naples, & il y commença ſon Traité *des Offices*, pour l'inſ-

truction de ſon Fils. Il ſe mit enfin en route, & arrivé à Velie, il y commença ſon Traité *des Topiques*, qu'il finit à Rheggio. De-là il paſſa en Sicile, où il ne ſejourna point, & les vents contraires l'ayant retenu ſur les Côtes de Calabre, il y reçut des Lettres de ſes Amis, qui le preſſoient de ſe rendre à Rome, où tout paroiſſoit ſe diſpoſer ſelon ſes deſirs, Antoine même paroiſſant vouloir ſe ſoumettre au Sénat, & ſe réconcilier avec Brutus & Caſſius. On lui mandoit encore que ſon départ avoit fait quelque tâche à ſa réputation; il ſe le reprocha lui-même, & il remercia les vents d'avoir ſervi comme les bons Citoyens à le rappeller au ſervice de la Patrie.

Il fut reçu à Rome, comme s'il en eût dû être le Libérateur, & le lendemain de ſon arrivée, Antoine l'invita à ſe trouver au Sénat, Il s'en excuſa ſur la fatigue, que lui avoit cauſé ſon voyage. Alors Antoine leva le maſque, &

proposa de faire abbatre la Maison de Cicéron, s'il ne se rendoit sur le champ dans l'assemblée. Ce qui lui faisoit si ardemment désirer la présence de Cicéron, c'est qu'il y devoit proposer de rendre un culte Divin à César. Il comptoit bien de rendre son Ennemi méprisable dans son parti, s'il y consentoit, ou odieux aux Vétérans, s'il s'y opposoit. Cicéron avoit été averti de son projet, il resta chez lui, & le Décret passa sans opposition. Le lendemain le Sénat se rassembla, & Antoine n'y parut point. Cicéron s'y voyant en liberté, prononça sa premiére Philippique, où il invectiva avec force contre le Décret de la veille. Il se retira ensuite dans sa Maison du voisinage de Naples, où il composa sa seconde Philippique, qui n'a jamais été prononcée, mais que l'Auteur se réservoit de publier dans le besoin. « Il sçavoit que » dans la supposition d'une rupture ouverte..... la perte d'An-

»toine, ou celle de la Républi-
»que étoit infaillible, & sa Vie
»n'étoit plus un bien, qu'il vou-
»lût ménager.» En vain Octave, qui étoit parvenu à s'attacher un bon nombre de Légions, lui écrivit pour l'engager à revenir à Rome, afin de le soûtenir contre Antoine, il ne crut pas devoir s'y fier, & s'occupa à mettre la derniére main à son Traité *des Offices.*

Antoine ne gardoit plus de mesures, & sortit enfin de Rome, pour s'aller mettre à la tête de son Armée, & s'emparer de la Gaule Cisalpine, dont Décimus Brutus étoit Gouverneur. Alors Cicéron y retourna, se sentant comme invité par la voix de la République à prendre encore un fois le Timon de l'Etat. Il trouva la Ville sans Magistrats, & fut d'abord vivement sollicité à s'unir avec Octave. Il fit ses conditions, dont la premiére fut que Casca, qui avoit porté le premier coup à César, entrât dans l'exercice du Tribunat. Octave y consentit, & comme il

falloit ſecourir Brutus, & que la République n'avoit point d'autre Armée à oppoſer à Antoine, que la ſienne ; Cicéron promit de le favoriſer. Panſa & Hirtius prirent peu de tems après poſſeſſion du Conſulat, & le Sénat les chargea de la ſûreté de la République. C'eſt dans ces circonſtances, que Cicéron prononça ſa troiſiéme & ſa quatriéme Philippique, & il y a bien de l'apparence qu'il ne différa point davantage à publier la ſeconde. Antoine aſſiégeoit Brutus dans Modene, & les deux Conſuls eurent ordre de lever des Troupes pour l'obliger à ſe retirer.

Livre X. Cicéron étoit enfin venu à bout de faire déclarer Antoine Ennemi de la République, & le Sénat lui eut encore toute l'obligation du zéle, que les nouveaux Conſuls témoignerent pour l'exécution de ſes ordres. Tout ce dixiéme Livre le repréſente occupé ſans ceſſe à ſoûtenir le parti de la liberté, à ſuſciter de nouveaux Ennemis à Antoine, à s'aſſûrer de

tous ceux, qui pouvoient contribuer à la défenſe commune, à encourager Decimus par l'eſpérance d'un prompt ſecours; à prendre avec Marcus Brutus, & avec Caſſius toutes les précautions néceſſaires pour aſſûrer le ſuccès de ſon projet; & toutes les Harangues, qu'il fit au Sénat dans ces circonſtances, ont été miſes au rang des Philippiques. Enfin les deux Conſuls & Octave marchérent vers Modene, livrérent la Bataille à Antoine, & le défirent, mais il en coûta la vie aux deux premiers. La Deſcription, que notre Auteur fait de cette grande action, montre qu'il a puiſé dans de meilleures ſources, que la plûpart des Modernes, qui en ont parlé avant lui.

Livre XI. La défaite d'Antoine eût été le rétabliſſement de la liberté, ſi les deux Conſuls euſſent ſurvêcu à leur victoire; du moins il paroît que Cicéron en jugea ainſi: mais la mort de ces deux

Magiſtrats dérangea toutes ſes meſures. Tous ceux, qui pouvoient pourſuivre Antoine & terminer la Guerre, le laiſſerent échapper, & ne tardérent pas à s'accommoder avec lui, quelque ſemblant, qu'ils euſſent fait d'abord de s'entendre avec Cicéron pour perdre l'Ennemi commun. On verra avec plaiſir dans ce Livre les mouvemens, que ſe donna ce Grand Homme pour ſoûtenir la République chancelante, & comment par la mauvaiſe foi de Lepidus ſur-tout ſe forma le ſecond Triumvirat, dont Cicéron fut la premiére victime; Octave n'ayant pas craint de ſe deshonnorer, en le ſacrifiant à Antoine.

Si Brutus & Caſſius, qui étoient avec une bonne Armée en Aſie, euſſent eu plus d'égard aux avis de leur Ami commun, ils n'auroient pas eu la gloire d'être appellés les derniers des Romains; mais ils n'auroient pas ſurvêcu à la République, s'ils euſſent accablé Antoine, lorſqu'ils le pou-

voient, & que Cicéron le leur conſeilloit. Pour lui on ne ſçauroit lire cet endroit de ſon Hiſtoire, ſans être perſuadé que le coup fatal, qui trancha ſes jours, fut le terme de la liberté Romaine, qui n'eut jamais de plus zélé défenſeur, & que ne pouvant plus la défendre, il fit bien voir par la maniére, dont il ſe préſenta à la mort, qu'il aimoit mieux mourir libre, que de vivre Eſclave.

Livre XII. Rien ne montre mieux la grande idée, qu'on avoit de Cicéron dans tout l'Empire Romain, que le reſpect, peu différent du culte religieux, que les Voyageurs rendirent long-tems au lieu, où il fut tué. Quant au ſilence, que les Ecrivains de la Cour d'Auguſte ont gardé à ſon ſujet; nous avons déja obſervé qu'il ne faut l'attribuer qu'à la crainte de déplaire à cet Empereur, ſur lequel ſa mort avoit jetté une tache d'ingratitude & de perfidie. C'eut été la lui reprocher,

que de louer Cicéron, & comme ce n'eſt pas aſſez pour un certain genre d'Adulateurs, dont les Cours des Princes ſont ordinairement remplies, que de ne pas déplaire, ceux d'Auguſte croyoient apparemment lui faire plaiſir en mettant à la mode d'outrager la mémoire de Cicéron par le ridicule, qu'ils répandoient ſur pluſieurs de ſes actions, & ſur ſes Poëſies. Tite-Live même, qui a oſé faire ſon Eloge, forcé, dit notre Auteur, de ſe ſoumettre aux conjonctures, paroît vouloir diminuer le crime de ſa mort, & parle de ſes défauts ſuivant le ton d'exagération, & de malignité, qu'on avoit pris à ſon ſujet.

Les choſes changérent ſous le Régne de Tibere, & l'on commença de rendre à Cicéron une juſtice entiére ſur l'éminence de ſes talens & ſur les grandes qualités de ſon eſprit & de ſon cœur. Pline en parle comme du plus illuſtre Citoyen de Rome, comme du Pere

de l'Eloquence & du ſçavoir : trois ſiécles après ſa mort, les Empereurs le placerent parmi les Divinités inférieures, & à la renaiſſance des Lettres en Europe, Eraſme n'a pas craint de dire, que ſi Cicéron eût connu les principes de la Philoſophie Chrétienne, il auroit mérité d'être mis au rang de ces Ames Bienheureuſes, à qui l'Egliſe rend un Culte Religieux.

M. Middleton eſt plus modéré, & il eſt vrai de dire, qu'en ſe tenant dans les bornes d'un Hiſtorien exact & ſincére, il a plus travaillé pour la gloire de ſon Héros, que n'avoient fait ſes plus grands Panégyriſtes. Le portrait qu'il en fait dans ce douziéme Livre, eſt fini, rien n'y manque pour une connoiſſance parfaite de la perſonne, du caractére, & du gênie de ce Grand Homme, & il ne dit rien, qu'il ne prouve, & dont il ne cite ſes garants ; ſes défauts n'y ſont ni oubliés, ni palliés. Il le montre ſous tous les points de vûë ; il nous

apprend tout ce qu'on en a pensé pendant sa vie & après sa mort.

Il s'est surtout fort étendu sur le systême de Philosophie, qu'il avoit embrassé; sur les principes, qu'il y suivit; sur l'usage, qu'il en fit dans sa vie privée, & dans l'administration des Affaires. Pour le faire mieux connoître, il le met en parallele avec Caton, Atticus, Brutus, & d'autres illustres Romains de son tems, qui avoient embrassé d'autres Sectes de Philosophes, & l'on ne sçauroit douter, après avoir lû ces différens caractéres, que tout l'avantage ne soit de son côté. Pour nous, nous avons cru qu'il étoit de l'honneur & de l'avantage de la bonne Littérature de nous appliquer à rendre un compte exact d'un Ouvrage si capable de détruire des préjugés, qui n'ont été que trop communs, contre le plus grand Littérateur, qui fut jamais, & dont S. Jerôme a dit, que le goût, qu'on prenoit à la lecture de ses Ecrits, étoit la me-

ſure du progrès, qu'on faiſoit dans les bonnes Etudes.

ARTICLE XXIX.

LETTRE AUX RR. PP. Auteurs des Mémoires de Trévoux, au ſujet de la Lettre du R. P. Texte, Dominicain, inſérée dans le mois de Février dernier, Article IX.

JE n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, mes Révérends Peres; c'eſt une raiſon de plus pour vous faire de ſincéres remercimens ſur ce que vous avez donné au Public dans le mois de Janvier dernier, l'Analyſe de ma *Réponſe aux Eclairciſſemens du R. P. Texte*, avant que d'inſérer dans le mois de Février ſuivant, la *Lettre* que m'adreſſe ce Religieux. On ne peut vous accuſer de partialité, & c'eſt mettre la balance en main à tout homme en état de porter ſon jugement ſur l'expoſé des deux Parties.

Le P. Texte n'ignore pas qu'il eſt l'Agreſſeur, & que je ne ſuis ſon Antagoniſte que de pur hazard. Les PP. Bénédictins, chargés du *Gallia Chriſtiana*, me dirent ſur la fin de 1739. qu'ils en étoient à la Province Eccléſiaſtique de Paris; que leur Plan étoit de mettre à la ſuite des Doyens de la Métropole, ceux des Egliſes Collégiales qui figurent dans la Capitale, & qu'ils feroient uſage de ce que je pourrois leur donner de l'Egliſe de Saint Germain l'Auxerrois. Je les ſervis de mon mieux, je leur portai mon travail, & comme je ſçais qu'ils ſe font un plaiſir de citer ceux, qui leur fourniſſent des Mémoires, je les priai de ne faire nulle mention de leur Serviteur. Ils virent au nombre des Doyens de Saint Germain *Jean Hennuyer*, élu le 24 Octobre 1556. & ſur ce que je ne le faiſois pas Dominicain, vous allez, me dirent-ils, vous faire une querelle avec le P. Texte, il veut qu'il ait

été de ſon Ordre. Volontiers, leur dis-je, qu'il me donne de bonnes raiſons, je m'y rendrai, mais nul Religieux n'a été Doyen de S. Germain l'Auxerrois juſqu'ici.

Pour en convaincre l'un des Bénédictins à qui je parlois, je le priai de paſſer chez moi. Il vit dans le Regiſtre Capitulaire, qu'il eſt nommé *Monſieur-Maître Jean Hennuyer, Docteur en Théologie*, dans les mêmes termes, dont on s'étoit ſervi pour François *le Picart d'Atilly* ſon Prédéceſſeur, & Jean de *la Grange-Trianon* ſon Succeſſeur; nul énoncé d'état Religieux, encore moins de Diſpenſe.

Nous vîmes enſemble ce que de Launoy, le P. Echard, & Laurent Joſſe le Clerc diſent d'Hennuyer: que ni Democharés contemporain d'Hennuyer, ni Chenu en 1621, ni Robert en 1626. trois Auteurrs qui ont donné la Liſte des Evêques de France, & diſtingué les Religieux d'avec ceux, qui ne l'étoient pas, ni Guillaume du Peyrat dans

son Histoire de la Chapelle du Roi, ne l'avoient point fait Dominicain.

Nous lumes dans la Réponse latine de Jacques Charpentier, imprimée chez Gabriel Buon en 1564. contre la méthode de Pierre Ramus, *Fol.* 3. *verso*, que les véritables Picards, qui de son tems faisoient honneur à leur Patrie, sont les Fabri, les Sylvius, les Fernel les Hortensius, les Flesselles, & à la tête des Théologiens l'Evêque actuel de Lisieux Jean Hennuyer, qui ne se console pas, ajoûte Charpentier, de n'avoir donné à la Philosophie dans la personne *de Ramus*, * qui a été son Disciple, qu'un flambeau qui porte le feu par tout. *Lexoviensem Epis-*

* Charpentier donne à Ramus dans cette Réponse, le nom de *Thessalus Ossatus*, parce qu'Arnauld d'OSSAT, depuis Cardinal, venoit de faire imprimer dans la même année 1564. la défense de la Dialectique de Ramus contre Charpentier. Voyez la vie de ce Cardinal par Amelot de la Houssaye, Tom. 1. pag. 16 Edit. d'Amst. 1714.

copum Joannem Hannonium olim in Aristotelicis Magistrum tuum, nunc vero graviter dolentem quod in te facem ardentem Philosophiæ pepererit; preuve simple & naturelle, dans un tems où on ne devinoit pas la métamorphose, qu'Hennuyer attaché comme Séculier à l'Université de Paris n'avoit jamais changé d'habit.

Ce R. P. Bénédictin & ses Collégues, après un mûr examen, abandonnérent MM. de Sainte-Marthe, & laissérent Hennuyer dans le Clergé Séculier.

Jamais question de fait ne fut si aisée à résoudre. Il y avoit une voye courte pour le P. Texte en 1721. de fermer la bouche au P. Echard, qui venoit d'ôter Jean Hennuyer comme intrus du Catalogue des Dominicains. Il nous apprend dans ses *Eclaircissemens*, * que *les Constitutions* de son Ordre *exigent que le Postulant ait une Mai-*

* Mercure d'Octobre 1741.

son d'affiliation. Il pouvoit envoyer une Lettre Circulaire & Monitoriale aux Maisons de l'Ordre pour révéler le lieu secret où Hennuyer auroit fait ses Vœux. S'il l'a fait, je n'en sçais rien, mais il attendit que le P. Echard, ce vrai Sçavant, qui sera dans tous les tems le modéle des Ecrivains de cet Ordre pour les véritables Enfans de S. Dominique, fût décédé en 1724. pour infirmer dans le Moreri de 1725. au mot *Hennuyer*, ce qu'Echard avoit dit, & traiter d'*idée assez singuliere* * l'aveu que fait ce Docte Bibliothécaire, qu'après avoir cherché avec une scrupuleuse attention une preuve décisive de la Profession Religieuse d'Hennuyer, il n'en a trouvé aucune.

Annoncer pour Religieux un Particulier sans fixer, ni le tems, ni le lieu de sa Profession, sans produire aucun Acte de son vivant, ou quelqu'Ecrit équivalent qui lui donne cette qualité, c'est

* Page 4. de ses Eclaircissemens.

une singularité sans exemple ; le P. Texte exigeroit-il la complaisance de s'en rapporter uniquement à ce qu'il dit ?

Que ce Pere cherche à enrichir le Public de Dissertations curieuses ; qu'il ait voulu donner à la mémoire de Frere *Romain* une Epitaphe (*a*) honnorable, qui commence par ces mots : *Qui fractis superbæ Sequanæ fluctibus*, &c Nous loueron ses efforts, & nous lui passerons jusqu'au *superbæ Sequanæ* ; mais qu'un amour excessif pour sa Robe le porte à en revêtir de son autorité, tout homme qu'il jugera propre à l'illustrer ; c'est le cas où il doit trouver bon que nos yeux justifient ce qu'il avance.

Il avoit fait de quinze années consécutives la retraite d'Hennuyer dans le Moreri de 1725. (*b*) *Le P. Echard, y dit-il, n'auroit pas*

(*a*) Mercure de Février 1735. & le Supplément de Moreri, Tome I. Page 488.

(*b*) A l'Article *Hennuyer*.

apparemment manqué de reconnoître un homme si propre à faire honneur à son Ordre, s'il avoit remarqué qu'il s'écoula quinze ans entre le tems qu'il fut reçu Docteur, & celui où il fut appellé à la Cour. C'est dans cet espace de tems, que voulant fuir les avantages temporels que son mérite lui promettoit, il embrassa l'état Religieux, mais on l'y déterra. De façon que, selon le P. Texte lui-même, qui ne le fait éclipser qu'en 1539, il n'auroit fait ses vœux qu'en 1540, & n'auroit pu être mandé pour la Cour qu'en 1555.

Laurent-Josse le Clerc, dont les Critiques sages & judicieuses sont très-estimées, fit voir la fausseté de cette Note injurieuse au P. Echard dans sa *Bibliothéque du Richelet* au mot MAILLARD, Pag. 75. Le P. Texte digéra ce qu'il y avoit de mortifiant pour lui dans cet Article, mais il en profita, il revint sur ses pas, & comme la Chronologie étoit dans sa main,

il se rabatit sur six ou sept années dans ses Eclaircissemens. *Je ne dirai pas*, dit-il, *avec Moreri*, (id est avec moi-même) *qu'Hennuyer n'ait été appellé à la Cour qu'en* 1552, (il n'y a pas 1552 dans Moreri, il y a 1553. Le P. Texte retranche ici un an, parce que c'est en 1552, au mois de Juillet, qu'Hennuyer fut revêtu de la Dignité de premier Aumonier du Roi) *On sçait*, continue le P. Texte, *qu'il eut d'abord l'emploi de Confesseur de la Dauphine Catherine de Medicis ; mais je dis que ce fut depuis* 1539, *stile nouveau jusques vers* 1547 ; & dans sa Réponse, Page 213, *ce fut à peu près vers* 1546 : que signifient tant de variations & de tortillages ?

Ce n'a donc été que depuis 1539, jusques *vers* 1546 qu'Hennuyer *a pu* se faire Dominicain ? Mais de Launoy & le P. Echard le fixent pour le moins jusqu'en 1544 au Collége de Navarre. *Agminis Theologici*, dit de Launoy dans son

Histoire de Navarre, page 995.* *locum primum tenui*, & *Doctoris galerum suscepi. Exinde Ludimagister datus est Carolo Borbonio, & Carolo Lotharingo, duobus indolis egregiæ Juvenibus*; le P. Echard dit la même chose, & renvoye à de Launoy. Le P. Texte de son côté ne veut pas qu'il se soit mêlé des études Théologiques de Charles de Bourbon, parce qu'il étoit Evêque de Nevers en 1540. Voyons l'âge de ce Prince; il naquit le 22 Décembre 1523, il n'avoit donc que 17 ans en 1540; qu'il revoye MM. de Sainte-Marthe, & il lira qu'ils ne le font qu'Administrateur du Diocèse de Nevers, on entend ce langage.

A l'égard de Charles de Lorraine, il étoit né le 17 Février 1524 n'ayant par conséquent en 1540 que 16 ans; il n'en avoit pas moins été nommé à l'Archevêché de Reims en 1538. La seule induc-

* Toutes les fois que je le cite ici, je me sers de l'Edit. de 1677.

tion que j'en tire est, qu'il avoit besoin d'un Guide contre les progrés des Novateurs : de Launoy nous le nomme, & pouvoit-il en avoir un plus sûr qu'Hennuyer ? Je trouve encore ce Prince au Collége de Navarre en 1544. *Annis superioribus*, dit le même Auteur, page 275. *& circa hoc tempus Alumni Navarræ fuerunt Principes Lotharingi omnes.... Cum primis* CAROLUS, *qui Cardinalis fuit*, &c.

Qu'Hennuyer fût auprès de ce Prince, nous l'apprenons encore de Denys Hangart, neveu d'Hennuyer par sa sœur, qui dans son Epître Dédicatoire de l'Histoire Ecclésiastique de Nicephore Calliste Moine Grec, qu'il adressa à Louis de Lorraine, Archevêque de Reims, datée du 16 Août 1577 s'exprime ainsi : *Si mon Oncle, Messire Jean le Hennuyer, encore pour le présent Evêque de Lisieux a fait très-agréable service à feu mondit Seigneur Cardinal votre Oncle, je me dois évertuer du tout pour-*

faire pareil devoir en votre endroit.

Aussi Hennuyer dût-il à ce Cardinal les Dignitez ausquelles il fut élevé ; il n'y a qu'à lire dans Bayle à l'Article *Marot*, la Lettre du 26 Août 1559 de Villemadon Calviniste, à la Reine Catherine de Médicis, dont j'ai fait mention dans ma Réponse aux *Eclaircissemens.* * On y voit que ce Prince sous le nom allégorique de *jeune Serpent*, gagna la confiance de la Grande Sénéchale, qui se servit de son crédit pour obliger Catherine de Médicis, encore Dauphine, à prendre pour Confesseur *son Docteur Hennuyer Sorboniste.* Ce Cardinal lui fraya donc le chemin à la Cour, & comme il est visible que ce n'a pu être avant 1544, il ne l'est pas moins que ce ne put être plus tard que 1546.

Le P. Texte y est embarrassé, & voici ce qu'il me répond : *Vous m'objectez la Lettre d'un Calviniste,*

* Mercure d'Octobre 1742. *Avril* 1744.

qui dit qu'Hennuyer, Docteur Séculier, étoit Confesseur de Catherine de Médicis, Dauphine. Le fait est certain, mais il n'est pas moins vrai que cette Princesse fut Dauphine dès 1536, & qu'elle l'étoit encore en 1539, que j'ai dit que ce Confesseur eut le tems d'entrer en Religion, & ce fut à peu près vers 1546 que la Dauphine étant devenue Reine, Hennuyer fut appellé à la Cour. Le P. Texte néglige ici de se souvenir que François I. mourut en 1547, le 31. de Mars, & non vers 1546, & que c'est de ce jour que Catherine de Médicis cessa d'être Dauphine. Je le prie pour cette fois-ci de garder les vraisemblances. En 1536. Hennuyer n'étoit pas Docteur, & le prétendu *jeune Serpent* du Calviniste Villemadon n'avoit que 13 ans. Il en avoit 21 en 1544, tems de sa sortie du Collége de Navarre; il étoit jeune, éloquent, bon Logicien, nouvellement imbu des principes de son Docteur.

& en état pour lors par ses talens de détourner la Dauphine, & Diane de Poitiers du penchant qu'on auroit pu leur inspirer pour Calvin & ses Sectateurs. Il est donc clair que depuis 1539, jusques & compris 1546. (le seul cercle dans lequel le P. Texte renferme le Noviciat, les Vœux, la vie Solitaire, & l'*incognito* d'Hennuyer) ce Docteur étoit, & l'Homme de Lettres du Cardinal de Lorraine, & le Confesseur de la Dauphine.

Il fut depuis premier Aumônier du Roi, Doyen de S. Germain l'Auxerrois, & Evêque de Lisieux.

Sur la premiere Dignité, j'ai soutenu dans ma Réponse, que la Chapelle du Roi est un Corps Ecclésiastique purement Séculier; que la Charge de premier Aumônier du Roi, la premiére après celle de Grand Aumônier de France, avoit été créée en 1523. en titre d'Office, & que tous ceux qui en avoient été pourvûs jusqu'ici, y compris Hennuyer, avoient été

tirés du Clergé Séculier ; j'en ai donné la Liste jusqu'à l'avénement de Louis XIV, à la Couronne, & il me seroit aisé de la continuer jusqu'à M. le Duc de Filtz-James Evêque de Soissons, revêtu aujourd'hui de cette Dignité, si je ne craignois d'être trop long. Le P. Texte me répond, sans le prouver, P. 214, que la Charge de premier Aumônier *n'est pas incompatible avec l'état de Religieux.* Il avoit dit, page 201; que la Dignité de premier Aumônier du Roi avoit, *comme aggrégé Hennuyer au Clergé Séculier.* Je ne prétends pas disputer ; mon devoir est de respecter les Priviléges de la Chapelle du Roi, mais d'insinuer, comme le P. Texte, que cette Dignité créée par l'Autorité Royale sécularise par elle-même un Religieux mort civilement au monde, & le dégage de ses Vœux, de ses Observances Claustrales, & de sa Profession, sans que l'Autorité de l'Eglise intervienne, c'est un langage nou-

veau auquel nos oreilles ne sont pas faites. Il me cite *Serroni*, premier Aumônier de la Reine Anne d'Autriche, & il ne fait pas attention que ce Dominicain fut sacré à Rome Evêque d'Orange au mois de Mai 1647, qu'il fut transféré à l'Evêché de Mande en 1661, qu'il ne devint premier Aumônier de la Reine qu'en 1664, & que par la Consécration Episcopale il étoit dans le Clergé Séculier.

Sur la seconde Dignité, j'ai donné pour principe, que les Chapitres Séculiers des Métropoles, Cathédrales, & Collégiales ne pouvoient avoir des Réguliers pour Chefs ou Doyens, par la maxime si connue, *Regularia Regularibus, Secularia Secularibus*; ensorte que le Bénéfice tomberoit en Dévolu, si l'on découvroit que le sujet nommé fût Religieux; j'ai montré que l'Election d'Hennuyer au Doyenné de S. Germain l'Auxerrois, auquel il ne se présenta certainement pas en habit de Dominicain, s'étoit

faite selon les Régles & les Solemnités ordinaires pour un Prêtre & Docteur Séculier ; & pour toute réponse, le P. Texte me nomme un de leurs Religieux, qui jadis fut fait Abbé, & deux autres faits Evêques, lorsqu'il s'agit d'une Election de Doyen, qui ne peut se faire que par un Chapitre.

Enfin *sur la troisiéme Dignité*, j'ai posé pour un Usage constant & invariable du S. Siége, que quand un Religieux est nommé à un Evêché, on insére dans ses Bulles le nom de l'Ordre où il a fait profession ; que ce n'est pas une simple clause de stile, principalement pour les Religieux mendians, & que conséquemment les Bulles d'Hennuyer le désignant Docteur & Prêtre du Diocèse de Laon, il n'étoit point Jacobin ; & que chercher des garans d'une vérité confirmée par les Canonistes & les Regîtres du Vatican, ce seroit perdre le tems. Sur cela le P. Texte m'interpelle, & me dit P. 199.

les avez-vous vues, Monsieur, ces Bulles?

Je lui réponds, & lui déclare aujourd'hui que je les ai, non en *lambeaux*, pour me servir de son expression, mais en entier, visées & collationnées sur l'Original, & scellées du Sceau de M. l'Evêque & Comte de Lisieux; que Dom Brice de l'Abbaye de S. Germain, chargé du *Gallia Christiana*, en a eu depuis peu l'Original entre les mains: que ces Bulles sont du 29 de Janvier 1559, la premiére année du Pontificat de Pie IV. que la Procuration passée à N. de Nocy par M. Hennuyer à Orleans est du 25 Novembre 1560, l'année commençant alors à Pâques (le Copiste s'étoit trompé en mettant 1559, au lieu de 1560; c'est une erreur dans ma Réponse, page 2149 du Mercure d'Octobre 1742) & que la prise de possession personnelle est du 12 de Mars suivant, même année 1560, Pâques où commençoit 1561 étant le six

Avril 1744.

Avril; ce qui s'accorde avec l'Epitaphe, ce monument précieux, qui dit qu'Hennuyer:

Evêque dix-sept ans fut de cette Contrée,
En est parti au tems qu'il y fit son entrée,
Car le douziéme jour de Mars il décéda,
Et jamais nullement la mort n'apréhenda.

Le P. Texte n'aime pas cette Epitaphe, parce que l'Auteur ne le fait ni Jacobin, ni Libérateur des Huguenots en 1572, & surtout qu'il fait mourir Hennuyer le 12 de Mars, pendant que tous les autres sans exception mettent sa mort au 12 d'Août 1578.

Il se rendra peut-être plus volontiers à deux Actes en bonne forme que j'ai sous les yeux. Le premier concerne l'Assemblée Capitulaire, qui se tint à Lisieux après Matines, le Jeudi 13 de Mars, lendemain de la mort du Prélat, où le Chapitre nomma deux Vi-

caires Généraux de son Corps pour régir le Diocèse pendant la vacance du Siége. Le second est tiré du VI. Registre des Collations Bénéficiales de l'Evêché de Lisieux, *Fol. 34. recto*, où se trouvent les Bénéfices conférés pendant la vacance du Siége Episcopal, où la date de la mort est spécialement marquée le 12 de Mars, *die festo divi Gregorii.*

Il me resteroit à féliciter le P. Texte sur l'heureuse découverte qu'il a faite de *Claude Héméré*, si elle pouvoit lui être de quelque utilité. Etablissons d'abord quelques faits.

Selon les Memoires de Sorbonne, Héméré fut reçu de l'Hospitalité le 24 Mars 1608, de la Société de Sorbonne le 31 Octobre 1611, il prit le Bonnet de Docteur en 1614. En 1638 il fut fait Bibliothécaire de Sorbonne, il garda cette place six ans, après lesquels il fut prié de prendre la Notice des Manuscrits du feu Cardi-

nal de Richelieu ; il demeuroit encore en Sorbonne en 1646.

Selon le P. Echard, Antoine Mallet, Breton, fit Profession à Rennes chez les Dominicains ; il fut envoyé au Couvent de la Rue S. Jacques à Paris ; il fit sa Licence, qu'il finit en 1625 ; il fut ensuite nommé Professeur en Théologie dans le même Couvent, dont il devint Prieur, puis en 1646 Vicaire Général de la Congrégation de France.

Héméré & Mallet étoient donc à la porte l'un de l'autre ; celui-ci en Sorbonne en 1643, lorsqu'il donna son *Augusta Viromanduorum vindicata & illustrata* ; l'autre, premier Docteur Régent de la Maison de S. Jacques en 1645, comme le dit la permission de faire imprimer, que lui donna le P. Thomas Turco, son Général, le 12 Mars de la même année. Ces deux Docteurs, si voisins l'un de l'autre, se trouvoient ensemble aux Assemblées de la Faculté ; ils se

rencontroient aux mêmes Théses, aux mêmes Examens; on sçait que quand on travaille sur certaines matiéres, on se communique réciproquement les secours nécessaires, & je demande si, y avant des Dominicains à S. Quentin, il n'étoit pas tout naturel à Héméré, qui en faisoit l'Histoire, de s'adresser au P. Mallet, qui avoit déja donné en 1634 la premiére partie de son Ouvrage? Le petit trait qui suit rendra ceci plus sensible.

En 1738, le P. Texte donna sur Hennuyer un Mémoire tout écrit de sa main, dont j'ai la Copie, à un Docteur en Théologie, pour en faire usage dans son *Histoire des Ecrivains de la Faculté* à laquelle il travaille. Il y dit, *Mallet soutint sa Sorbonique en 1624, en présence du Cardinal de Richelieu, & donna la premiere partie de son Histoire en 1634. Mallet ne donna la seconde partie de son Histoire, qu'en 1645; mais il déclare dans*

la Préface, qu'il étoit prêt à la donner dès 1634, sans ses emplois qui l'en empêcherent. Si tout étoit prêt dès 1634, sur le témoignage du P. Texte lui-même, y a-t-il à douter que deux Ecrivains, qui étoient pour ainsi dire sous le même toit, se soient aidés de leurs recherches, n'y ayant qu'un an d'intervalle entre 1643 pour Héméré, & 1645 pour Mallet ?

Ces réfléxions faites, il n'y a pas lieu de triompher, & de s'écrier comme le P. Texte, *Héméré l'a mis Jacobin avant Mallet ; en voilà toujours un !* car je prétends qu'Héméré ne connoissoit point Hennuyer avant cette communication de Mallet, & je le prouve.

Héméré donna en 1632 une Poësie Latine, adressée au Clergé de S. Quentin, imprimée à Paris, *in-8°*. chez Antoine de la Perriere, & intitulée : CERASTES IN SEMITA ; *le Serpent aux aguets.* Le but du Poëte étoit d'arrêter les progrès du Calvinisme dans S.

Quentin, & il exhorte ses Compatriotes à combattre cette Hérésie.

> Hæc si, Clere, tuas Elegcia flebilis aures
> Perculit; hæc validas confer in arma manus.

Il leur dit d'évoquer & de mettre à leur tête les grands hommes, & les Docteurs que leur Ville a enfantés.

> Heroas, Proceresque tuos in bella, sepulcris
> Illa voca his Ducibus tractet ut arma Cohors.

Il nomme entr'autres Guiencourt Dominicain, qu'il croyoit effectivement de S. Quentin, & lui donne pour massue la *Somme* de S. Thomas.

> Charus & Henrico * assumat Guencurtius hastas
> E Thomæ, Articulis clarius expositis.

* Il avoit été Confesseur du Roi Henri II.

Il parle de quantité d'autres Sçavans du Pays ; pas un seul mot d'Hennuyer qu'il fait en 1643, & Jacobin, & Sanquintinien, & qui étoit un tout autre Docteur que Guiencourt, & si terrible contre les Calvinistes, qu'il fut un des trois Evêques que le Cardinal de Lorraine fit venir d'abord au Colloque de Poissy. Voyez de Launoy, page 995.

Concluons donc qu'Héméré ne sçut d'Hennuyer que ce qu'il vit dans le Manuscrit de Mallet postérieurement à ses premiers Ouvrages ; il y lut que Guyencourt avoit fait profession aux Dominicains de S. Quentin, & qu'*Hennier* (c'est ainsi qu'il l'appelle) *aussi Docteur en Théologie étoit de la même Contrée*. Que de saillies ! Que de jeux de mots sur le rapport qu'il trouve entre ces deux hommes ! Il part de la main, il n'en fait pas à deux fois, les voilà tous deux de S. Quentin, même sol, même patrie,

même profession Religieuse, même Doctorat, même qualité de Confesseur d'Henri II. Où trouvera-t-on, dit-il, un couple d'hommes mieux assortis & plus ressemblans ? *Istam fortè vix & voti professionisque parilitatem, & natalis soli communionem in quovis alio hominum binario reperias.* Pag. 347. Il ne pousse pas plus loin le parallele, il ignoroit aussi bien que Mallet, qu'Hennuyer eût été successivement premier Aumônier de quatre Rois, & Doyen de S. Germain l'Auxerrois.

Que dira donc le P. Texte, quand il sçaura, ce qu'il auroit dû m'apprendre, qu'Héméré ne nous a donné sur cet Article que de pures faussetés ? qu'il a lû superficiellement son Mallet, qu'il a été plus loin que son Original, qui ne fait point son *Hennier* Dominicain ; que ni Guiencourt, ni Hennuyer n'étoient de S. Quentin, pas même des environs : que Guiencourt étoit de la Ville d'Amiens,

comme nous le dit le P. Echard, Tom. II. Pag. 152. *Frater Joannes Guiencourt Gallus Samarobrinus;* * qu'il ne tenoit à S. Quentin, que parce qu'il y avoit fait sa profession Religieuse ; *apud Quintini Fanum Ordinem professus & amplexus* : qu'Hennuyer étoit Prêtre du Diocèse de Laon, selon le témoignage inataquable de ses Bulles, & que j'ai par devers moi des preuves que sa famille a subsisté à Laon sous le même nom jusqu'en 1725. Que devient l'Eloquence d'Héméré & le brillant de sa comparaison ?

Mais, répliquera le P. Texte, à la bonne heure, puisque le P. Echard l'assûre, que Guiencourt soit d'Amiens, qui n'est pas comme S. Quentin dans le Vermandois. Mais seroit-il impossible que, quoique S. Quentin soit du Diocése de Noyon, Hennuyer fût né

* *Samarobrina*, ou plutôt *Samarobriva*, ancien nom de la Ville d'Amiens. Voyez *la Martiniere.*

dans un Village, ou Hameau du Diocèse de Laon qui fût du ressort de la Jurisdiction Ecclésiastique de S. Quentin? En ce cas Héméré auroit pu restraindre à Hennuyer l'*ambo Sanquinuinienses*. Je mets, comme vous voyez le P. Texte à son aise.

A cela je réponds, que dans le Procès qui a duré près d'un siécle entre les Evêques de Noyon & le Chapitre de S. Quentin; ce Chapitre, qui demandoit à être conservé & maintenu dans ses anciens Droits, & qui se qualifioit d'Eglise Pro-Episcopale, n'a jamais prétendu que sa Jurisdiction Ecclésiastique sur son Territoire, s'étendît au de-là de la Ville de S. Quentin, ni donner de *Visa* pour autres que pour ceux de sa propre Eglise, bien loin de s'étendre sur le Diocèse de Laon. C'est ce que l'on peut voir dans le célébre Arrêt du Conseil d'Etat du 18 d'Août 1703. qui a terminé ces longues contestations, & dont le *Vû* entre

dans un détail infini des Demandes respectives. Il est en entier dans le VI. Vol. des Mémoires du Clergé, Pag. 749. & suivantes.

En vain le P. Texte reclame-t-il le Fait de la S. Barthelemy, raconté par Héméré un an avant Mallet, pour insinuer qu'il le tenoit d'ailleurs. Les Connoisseurs, qui ont confronté sur deux Colomnes le François de Mallet avec le Latin d'Héméré, que MM. de Sainte-Marthe ont copié sans le citer, assûrent sur de fortes présomptions (sans qu'on leur ait rien dit du voisinage où ils étoient l'un de l'autre) qu'Héméré a traduit mot à mot Mallet. Le P. Texte se trompe quand il dit, Page 221. que *Mallet cite Héméré*: ce n'est pas sur cet Article qu'il cite Héméré, mais vis-à-vis ce qu'il dit, Page 246. *des Chaires du Chœur & du Jubé*, que les Dominicains de S. Quentin tenoient de la libéralité de Fr. Guïencourt; il se donne bien de garde de le citer

ſur le Fait de 1572. dont il ſe réſervoit à bon droit toute la gloire.

Mais depuis que j'ai vû dans des Mémoires de ce tems-là, conſervés à Liſieux, qu'il n'y eſt pas dit un mot de la démarche généreuſe de l'Evêque (que les Ecrivains Calviniſtes auroient comblée d'Eloges, ſi elle avoit eu quelque fondement) & que de Launoy, ce Docteur ſi zélé pour la gloire du Collége de Navarre, & qui étoit du Valdeſis, Election de Valognes, Diocèſe de Coutances, n'en parle point dans l'Article fait exprès pour Hennuyer; je crois que le Fait de 1572. n'a de réalité que dans le P. Mallet qui en a controuvé tant d'autres. Il étoit plus aiſé à ce Religieux d'imaginer que l'Evêque Hennuyer avoit ſauvé la vie aux Huguenots de Liſieux dans le tems de la S. Barthelemy, à l'exemple de quelques Gouverneurs de Provinces, que de raconter d'autres faits plus incroyables.

Je pliois ma Lettre, quand on

Avril 1744.

m'a communiqué, M. R. PP. l'*Errata* du mois de Février, qui est à la fin de votre Volume de Mars dernier, j'y trouve deux *Errata*, corrigés par le P. Texte pour la Page 201. Le premier, ligne 19. „Vous me donnez le défi, dit-il, „de produire des Bulles d'un seul „Dominicain *dans lesquelles le terme* „*me de Frere ne se trouve pas*; il a senti qu'il me faisoit dire ce que je n'ai point dit, & il dit, lisez *dans lesquelles ces mots* ont été Dominicains, *ne se trouvent pas*. Il a raison, ç'a été ma pensée, & je persiste dans ce que je viens de dire sur la III. Dignité, Page 711.

Le second *Errata* est plus sérieux, il est pour la même Page 201. lig. 25. Il dit, „ je vous dé„fie à mon tour d'en montrer une „seule (*Bulle*) d'un Dominicain, „nommé Evêque & premier Au„mônier d'un Roi, où ce terme „de *Frere* ait été inséré, „ il efface *où ce terme ait été inséré*, & il dit, lisez, *premier Aumonier d'un*

Roi qui aura pu demander les Bulles du Prélat sous la qualité de Messire. J'ai prouvé que nul Religieux n'a été premier Aumônier du Roi depuis la création de cette Charge en 1523. Que veut-il que je dise davantage ? Un Roi demander des Bulles pour un Dominicain *sous la qualité de Messire* ! Le P. Texte y a-t-il pensé ? Supposons pour un moment qu'Hennuyer fût réellement Religieux, quand le Roi François II. le nomma à l'Evêché de Lisieux, & qu'il eût fait ses Vœux dans ce lieu secret que les Géographes sont encore à découvrir ; auroit-il souffert, couvert de l'habit de son Ordre, qu'on l'eût traité de *Messire* ? Auroit-il méconnu son Etat ? auroit-il rougi du nom de *Frere*, que des Cardinaux du même Ordre ont pris si souvent dans des Actes Publics ? Son Général auroit-il entendu ce langage ? & Rome s'y seroit-elle conformée ? Cette idée est si peu vraisemblable, que je veux croire

qu'elle a échappé au P. Texte. Une cause est bien désespérée, quand on ne peut l'étayer que de possibilitez chimériques.

Je suis avec bien du respect, mes Révérends Peres ****.

Ce 20. Avril 1744.

ARTICLE XXX.

PARITEZ RECIPROQUES de la livre numéraire, ou de compte; instituée par l'Empereur Charlemagne, proportionnément à l'augmentation du prix du marc d'argent arrivée depuis son Régne, jusqu'à celui de Louis XV. à présent régnant. Par le Sieur Dernis, Chef du Bureau des Archives de la Compagnie des Indes. On la trouve chez lui, à l'Hôtel de ladite Compagnie, & chez le Sieur Baumont, sur le Pont Nôtre-Dame, au Griffon d'Or.

CEtte Carte est le fruit d'un plus grand Ouvrage, qui traite des Monnoyes des Hébreux, des Grecs, & des Romains, &c. & que, par des raisons qu'on détaillera quelque jour, & qui seroient ici trop longues à déduire, l'Auteur n'a pû donner au Public.

Elle est divisée en vingt-quatre colonnes sur vingt-quatre lignes. En tête de chaque colonne on voit le nom de chaque Roi, & le prix du marc d'argent sous chaque Régne.

Les noms des Rois sont aussi marquez à la marge, avec les époques de la durée de leur Régne : ensorte que Charlemagne, sur la premiére colonne, répond à lui-même, dans la premiére colonne, * & ensuite à tous les autres Rois qui lui ont succédé. Louis VII. deuxiéme ligne, ré-

* Depuis Charlemagne jusques & compris Louis VI. la livre a toujours été de même valeur.

pond à Charlemagne, premiére colonne, à lui-même Louis VII. deuxiéme colonne, & à tous ses Successeurs, sur la même deuxiéme ligne: Il en est ainsi de tous les autres Rois jusqu'à Louis XV. qui répond à lui-même, lignes & colonnes 28 & 24. & à tous les autres Rois qui l'ont précédé, en remontant jusqu'à Charlemagne.

Il y a dans cette Carte une Diagonale, qui marque les 20 sols, dont la livre étoit composée sous chaque Régne, en commençant par Charlemagne jusqu'à Louis XV. C'est de ces 20 sols que l'Auteur a soulignés par un trait, qu'il faut partir pour trouver la valeur de la livre de tel Roi qu'on voudra choisir, à liberté, en Monnoye des Rois qui l'ont précédé, & de ceux qui lui ont succédé.

L'explication qui est au bas de cette Carte, fait voir ce qu'étoit dans son origine la livre de Charlemagne, & en quelle proportion elle étoit avec la livre des autres

Rois; & ensuite la maniére avec laquelle on en peut trouver d'un coup d'œil, les Parités réciproques, en Monnoye numéraire sous chaque Régne.

Quelques-uns de Messieurs des Académies de Paris, qui ont vû & examiné cette Carte, en ont fait un rapport favorable à Monseigneur le Chancelier, qui a bien voulu accorder à l'Auteur un Privilége pour la faire vendre pendant neuf années. Nous pouvons avancer ici, que par sa précision, & son arrangement singulier, qui dans 24 lignes, renferme un espace de près de mille ans, & dont pour l'explication, en discours, il auroit fallu des Volumes; cette Carte ayant mérité une place dans le Cabinet de ce grand Magistrat, dans ceux des Ministres & Sécrétaires d'Etat, & dans les trois fameuses Académies, elle peut aussi en trouver une dans les Cabinets des Sçavans, des Curieux, & dans toutes les Bibliothéques.

Avril 1744.

ARTICLE XXXI.

EXTRAIT D'UNE LETTRE

écrite au R. P. Souciet, Jésuite, sur l'explication & le dénouement du Fragment de Manethon, trouvés par M. l'Abbé Richer, Prevôt & Chanoine de l'Eglise Royale N. Dame de Provins.

MOnsieur, dès le premier jour de mon arrivée à Provins, je suis assez heureux pour être en état de vous marquer, que toutes vos difficultés & les miennes, sur le Fragment de Manethon sont éclaircies. Quelques heures de tems m'ont suffi pour me mettre au fait du dénouement de ce Fragment, qui m'a occupé inutilement plusieurs années avec le secours des meilleurs Livres qui ont été écrits sur cette matiére. J'en ai obligation aux lumiéres de M. Richer, Prevôt & Chanoine de l'E-

gliſe Royale N. Dame de Provins, dont je ne peux aſſez louer la politeſſe & les maniéres gracieuſes avec leſquelles il a bien voulu me faire part de ſes recherches. Sans ſe prévaloir d'une découverte ſi importante, ſans critiquer les Auteurs qui l'ont précédé, ni faire le myſtérieux, il m'a expliqué en peu de mots, mais clairement tout l'artifice des Dynaſties, leur formation & leur uſage, dont il eſt rempli ; il n'a pas été effrayé du grand nombre, ni du poids de vos difficultés, ni des miennes, qui compoſent deux gros cahiers, il m'a dit d'un air aiſé & agréable, que ſi je voulois avoir la patience de l'écouter pendant une heure, il me mettroit en état de les réſoudre, & de les démontrer moi-même.

Ce diſcours m'a ſurpris, autant que vous pouvez l'être à ce récit, cependant l'effet a ſuivi ſa promeſſe, & cette Lettre qui eſt le fruit des lumiéres qu'il m'a com-

muniquées, en fera la preuve puisque vous y trouverez une solution générale de toutes les difficultés, qui nous ont si fort embarrassé, vous & moi, sans pouvoir en trouver aucun éclaircissement, ni par notre travail, ni par la lecture des anciens Auteurs, ni des modernes.

M. l'Abbé Richer me montra d'abord la suite chronologique des Dynasties de Manethon, & de tous les Rois qu'elles contiennent depuis Ménes, premier Roi qui vivoit du tems d'Abraham, & qui enleva Sara sa femme, jusqu'à Nectanebe dernier, Roi d'Egypte, chassé par Ochus. Il me fit connoître les Dynasties qui sont collatérales, & celles qui sont de suite.

Il démontre cette suite par le Texte Grec de Manethon, qui, quoiqu'altéré, conserve encore assez de vestiges de la parfaite harmonie, qui en lie toutes les parties si étroitement, que divers Textes concourent toujours ensemble

pour vérifier les dattes importantes, ou pour en faire connoître & corriger les fautes des chifres qui auroient pû échapper aux Copistes; c'est par ce moyen qu'il a rétabli ce Texte Grec dans sa premiére pureté.

Trois Dynasties anonymes de Manethon dans lesquelles on n'a rien compris, lui donnent cette suite chronologique des Rois, elles fixent leurs époques avec l'arrangement des Dynasties, & la durée totale de cette ancienne Monarchie, qui ne va plus se perdre dans des espaces de tems chimériques de trente-six mille ans, selon une hypothèse Astronomique, ni de plus de cinq mille ans d'une somme, formée de la durée des Dynasties, où l'on comptoit de suite toutes les Dynasties collatérales, qui sont du même tems, & dans laquelle les Anonymes étoient comptées trois, quatre, & même jusqu'à cinq fois, faute de les connoître.

Avril 1744.

Ne soyez plus en peine du nom des Rois qui manquent aux Dynasties anonymes ; Manethon ne les a pas oubliés comme des Princes peu illustres, capables d'interrompre la suite des autres, il les nomme dans ses Listes, il indique assez clairement le moyen de les trouver, il montre que ce sont les plus grands Conquérans de l'Egypte, les auteurs de ses plus grandes révolutions, & dont l'Histoire est la plus intéressante. Par-là, ce cahos étrange des Dynasties prend une forme réguliére à la faveur du Texte Grec, seul guide, mais fidéle, qui conduit ce Sçavant, & lui fournit la démonstration de tout ce qu'il avance.

Ainsi les soixante-dix Rois Memphites de la septiéme, n'ont pas régné 70 jours, c'est une faute de Copistes très-ancienne, qui a dérobé aux Sçavans l'intelligence & l'usage des Dynasties, en corrompant celle-ci, qui en est précisément la clef. Plusieurs de ces Rois

souvent quatre ou cinq, ont régné en même tems dans différentes Contrées de la basse Egypte, quoique la somme des années de leur régne excéde dix-neuf siécles, ils ont tous régné, cependant dans un intervale d'environ six siécles; vous en verrez les dattes précises dans les Mémoires détaillés, que j'aurai l'honneur de vous remettre à Paris à mon retour, vous y verrez les soixante Rois Diospolites de la treiziéme Dynastie, & les soixante-seize Rois Xoïtes de la quatorziéme, que nous avons cherchés en vain, & qui me sont très-connus; le Texte Grec les indique, & me fournit la solution de toutes les difficultés.

Je vois pourquoi les noms de ces Rois ne sont point répétés dans les Dynasties anonymes. Nous avons crû que le Fragment de Manethon étoit impénétrable aux lumiéres des Sçavans; vous voilà convaincu & désabusé par votre propre expérience: le Fragment

de Manethon est aujourd'hui dévoilé & éclairci pour la Chronologie, pour l'ordre & l'arrangement des Dynasties & des Rois.

M. Richer rend raison de la diversité qui se trouve entre les noms des Rois d'Egypte, rapportés dans Joséphe & dans Manethon. Joséphe l'Historien des Juifs tenoit ces Rois de l'Histoire de Ptolemée, Prêtre de Mendé, il prenoit sur la foi de ses Ennemis les passages de Manethon qu'on lui opposoit, il en auroit connu la supposition, s'il avoit pû entendre ce Fragment de Manethon, il auroit même trouvé des armes puissantes pour combattre Appion son Adversaire, s'il n'avoit pas été altéré & corrompu dès-lors. Jamais homme n'eut plus d'intérêt, ni plus d'envie de le concevoir, & de l'employer, il s'agissoit de l'antiquité des Hébreux, de leur entrée en Egypte, de leur sortie, de leur Religion, & de leurs Cérémonies, qu'on attaquoit; il s'agis-

soit de leurs biens, de leur honneur, de leur vie ; Manethon leur fournissoit des preuves dans son Fragment pour repousser toutes les calomnies, au défaut de son Histoire qui avoit péri.

Je ne dois pas oublier de vous dire que nous cherchions en vain quarante-trois Rois Thebains, suivant le Texte corrompu de la dix-septiéme Dynastie. Je sçais à présent que c'est une erreur de Copiste pour quatre Rois seulement du Canon d'Eratosthene, que Manethon compare aux quatre premiers de sa dix septiéme. Ce sont les mêmes, c'est la famille de Sethos en remontant de lui jusqu'à son bisayeul, qui ont régné 151 ans à Thebes & à Memphis en même tems. Voilà encore une correction dans le Texte de la dix-septiéme Dynastie nécessaire pour en donner l'intelligence, dont on a été privé par cette erreur.

C'est une irruption que les Rois Ammonites de la Haute Egypte

ont faite dans la base Egypte, qu'ils ont possédée sous quatorze Rois jusqu'à la prise de Troye; tandis que Thebes avoit d'autres Rois différens après les quatre premiers qui finissent à Sethos.

Cette irruption fût la seconde. Il y en eût une premiére plusieurs siécles auparavant, bien marquée par les nombres égaux des Régnes de trois Rois, qui se trouvent dans Eratosthene & dans Manethon, quoiqu'avec quelque différence dans les noms des deux premiers qui ont précédé Nitocris. Ces nombres sont frappans par leur singularité.

Phios ou Apappus, a régné cent ans. Son fils Methusuphis, ou Echesios Caras, a régné seulement un an, & fût poignardé. Nitocris, fille de Phios a régné aussi douze ans de part & d'autre. Comme Phios a monté à cinq ans sur ces deux Trônes, il est évident que ce ne peut être que par succession, & qu'il tenoit Memphis

d'Othoel qui en fit la conquête, qui peut & doit être, ou le pere, ou l'oncle de Phios.

M. Richer examine si les trois Rois Ethiopiens de la vingt-cinquiéme Dynastie, sont des Rois Thebains qui auroient fait une troisiéme irruption dans la basse Egypte.

Il examine aussi pourquoi Menes & ses deux fils sont à la tête du Canon d'Eratosthéne, comme dans Manethon, & dans quel ordre on doit les ranger avec les autres Rois Thebains. Il démontre que cette Monarchie changea de Maître après Amuthantheus; qu'elle ne fût pas détruite pour cela, mais passa sous la domination d'Olymandias, Prince de Mendes, par un retour de fortune la basse Egypte fit alors une irruption dans la Thebaïde.

Il démontre que le Fragment d'Eratosthene a été tronqué: outre les Rois qui lui sont communs avec Manethon, il y a des époques

& des intervalles qui conviennent ensemble, & qui donnent des lumiéres pour le reste. Il a sans doute été extrait de l'Histoire de la Haute Egypte, dressée sur les Archives du Temple de Jupiter Ammon, par le Souverain Prêtre de Diospolis la Grande, dans le même tems, & par les mêmes ordres de Ptolemée Philadelphe. Comme Manethon a dressé l'Histoire de la basse Egypte sur les Archives d'Heliopolis, dont il étoit Souverain Prêtre, c'est pour cela que ce dernier ne parle point des Rois Thebains. Sans son Fragment nous ignorerions jusqu'à son nom, comme nous ignorons l'Ouvrage & le nom du Grand Prêtre de Diospolis, puisque les Originaux de ces deux Histoires périrent dans l'incendie de la Bibliothéque d'Alexandrie, durant le Siége que Jules César fut obligé de former de cette Place après la Bataille de Pharsale, pour se garentir des piéges de Pto-

lemée le jeune; qui venoient d'être si fatales à Pompée.

Ainsi M. Richer éclaircit également le Fragment d'Eratosthene, comme celui de Manethon, dont la Chronologie lui donne occasion d'éclaircir aussi les divers Fragmens antiques qui nous restent sur l'Histoire ancienne de la Chaldée, de l'Assyrie, des Perses, des Phéniciens & des Grecs, & même des Hébreux; il en applanit les difficultés qui ont embarrassé les Sçavans.

Une seule propriété de trois Dynasties de Manethon lui donne la Chronologie Egyptienne; il examine ensuite leurs autres propriétés, qui sont en grand nombre, & celles du reste des Dynasties, qui feront l'objet de la seconde partie de son Ouvrage, qui est tout historique, & tirée comme la premiére du seule Texte de Manethon, il a formé avec tant d'art ses Dynasties, qu'elles donnent à la faveur de l'expres-

sion courte & muette de quelques noms mêlés de chifres & non entendus, une Description exacte des révolutions & des grands événemens de cette Monarchie, leurs causes, leurs acteurs, leurs époques, leur durée avec les principales circonstances, telles qu'il les a exprimées fort au long dans les trois Tomes de son Histoire.

Cette premiére partie, qui contient la Chronologie est démontrée *à priori* par ses causes, qui est le Texte Grec. Elle est démontrée aussi *à posteriori* par ses effets en la comparant avec la Chronologie Sacrée & Profane, c'est-à-dire par un parallele exact & détaillé de chaque Roi d'Egypte, comparé avec ceux de tous les anciens Peuples, Hébreux, Assyriens, Chaldéens, Phéniciens, &c. avec lesquels Manethon s'accorde parfaitement; il est même si précis & si exact dans ses dattes, qu'il sert de mesure fixe pour régler les difficultés qui se trouvent dans toutes les

autres ; qui sont rangées ensemble sur différentes colonnes. J'y ai remarqué avec plaisir Menès du tems d'Abraham, dont il enleva l'épouse ; Apophis du tems de Joseph, le Prince de Pharenouth, ou le Pharaon noyé en la Mer Rouge du tems de Moyse, de même qu'Og qu'il défit dans le Désert : Thuoris finit sous David dans l'année de la prise de Troye ; Piuseanes est du tems de Salomon ; Sesac, ou Sesouches du tems de Roboam ; Tarcos sous Ezéchias ; Nechao sous Josias, Vafris sous Sedecias, & sous Nabuchodonosor, &c. avec des dattes exactes & précises, qui s'accordent même avec les Chronologistes, malgré la diversité de leurs opinions, qui sont examinées pour en considérer & réduire la différence, & les ramener à l'égalité.

La vue d'un tel parallele, dont j'aurai l'honneur de vous porter une Copie avec l'Extrait du dénouement des Dynasties, vous se-

ra très-agréable ; il part d'un homme que vous estimez très-fort, aussi bien que ses Ouvrages. Vous estimez l'Auteur pour ses découvertes sur le calcul intégral & différentiel ; vous faites cas de son Analyse, qui a été adoptée par l'Académie Royale des Sciences, & qui compose le Tome X I. des Ouvrages de cet illustre & sçavante Compagnie de l'Edition de Coignard ; il a encore trois Volumes sur l'Analyse particuliére : mais vous le connoîtrez & l'estimerez désormais davantage pour son travail sur les Dynasties d'Egypte, il a beaucoup médité & beaucoup écrit sur Manethon, c'est à sa méditation profonde que nous sommes redevables des éclaircissemens qu'il nous prépare, qui font l'objet de nos vœux.

J'aurai l'honneur de vous rendre compte de la seconde partie de son Ouvrage dans les jours suivans, il embrasse tout ce qui appartient à cette Histoire, ses Co-

lonies, ses Conquêtes, ses Révolutions, sa liaison avec les anciens Peuples, sur-tout avec les Hébreux, qui est la plus étroite & la plus considérable par sa durée, sa Religion, sa Circoncision, ses Dieux, l'origine & le progrès de leur culte, sur-tout celui d'Osiris. Il traite tout cela avec ordre & avec méthode dans une juste étendue; je vous ai beaucoup d'obligation, & je suis pénétré de la plus vive reconnoissance de m'avoir procuré un tel ami, & je suis.....

ARTICLE XXXI.

ELOGE HISTORIQUE du P. Etienne Souciet, de la Compagnie de Jesus.

Le P. Etienne Souciet naquit à Bourges le 12 d'Octobre 1671, d'une famille honorable. Il étoit fils d'un vertueux & célébre Avocat au Parlement de Paris,

 que

que le mérite de ses enfans à rendu encore plus célébre. Il leur communiqua par une heureuse éducation les qualités de son esprit & de son cœur. Ils eurent tous des dispositions rares pour les Sciences, & ils y excellerent. Le P. Etienne Souciet fut leur aîné, & il ne perdit pas ses droits d'aînesse dans la République des Lettres. Il fit ses Etudes à Bourges au Collége des Jésuites. Naturellement plein d'esprit, & avide de sçavoir, il fit des progrès qui étonnerent ses Maîtres, & leur annoncerent ce que le Disciple devoit être un jour. Il leur rendit ce qu'il avoit appris chez eux, il entra dans leur Société, le 8 de Septembre 1690. Après ses deux années de Probation, il fut destiné, suivant l'usage de sa Compagnie, à régenter les Humanités, & on l'envoya d'abord à Alençon : il n'y demeura qu'une année, à la fin de laquelle on le fit venir à Paris pour continuer le cours de sa Régence. Sa santé ne

lui permit pas de l'achever; mais il s'y distingua par un goût marqué pour les Lettres; & les Piéces qu'il composa, le firent dès-lors connoître dans le monde Littéraire. Il eut d'illustres Disciples, dont le mérite a depuis éclaté: il entretint avec eux un commerce de Lettres réglé, & ils lui donnérent des marques de l'estime & de la reconnoissance la plus parfaite. Il resta à Paris, commença ses Etudes Théologiques, & y jetta les fondemens d'une érudition, qui répondit à ce qu'on attendoit de lui, & qu'on n'osoit espérer de la délicatesse de sa santé; elle se fortifia d'années en années; & il est peu de Sçavans, qui ayent porté le travail & la science plus loin.

Le cours de ses Etudes fini, il enseigna la Rhétorique à Bourges, rappellé au Collége de Paris, il fut d'abord appliqué au grand Ouvrage qu'on avoit entrepris d'opposer aux *Critici Sacri* de *Pearson*; Ouvrage digne des Sçavans qui

s'en étoient chargés, mais qui n'a pas été achevé. Il nous a valu de la part du P. Soucier, un grand nombre de Dissertations Critiques sur divers endroits de l'Ecriture Sainte. La nécessité où il se trouva d'apprendre l'Hébreu, l'engagea dans l'étude des Langues Orientales, & il s'y rendit habile. Son premier Ouvrage, (*Dissertations sur plusieurs endroits de l'Ecriture Sainte, &c.*) est rempli de recherches curieuses, & il y fait paroître une grande intelligence du Texte Sacré. Il sçavoit aussi parfaitement le Grec; mais la Langue Latine étoit celle de toutes, qu'il parloit avec le plus d'élégance & de pureté. Son esprit vaste, solide, ferme, énergique, étendu, lui fit embrasser toutes les Sciences; Erudition sacrée & profane, Histoire ancienne & moderne, Langues sçavantes, Géométrie, Astronomie, Chronologie, Mythologie, Géographie, Médailles, Inscriptions, &c. toutes ces con-

noissances étoient de son ressort, & il les possédoit dans un dégré éminent.

Un homme si habile, devoit ce semble enrichir la République des Lettres plus encore qu'il n'a fait; mais le P. Souciet songeoit plus à être Sçavant qu'à le paroître, plus curieux de la réputation des autres, que de la sienne; le soin de se faire valoir, dont on se charge si volontiers, ne l'occupa jamais un moment de sa vie: sa modestie égaloit sa science, & il négligea toujours les avantages que son mérite auroit pû lui procurer. Une vie sédentaire & laborieuse l'avoit rendu sérieux. Il se communiquoit peu, & n'avoit guéres de commerce qu'avec ses Livres. La Bibliothéque, dont on lui avoit confié le soin, après qu'il eut enseigné quelques années la Théologie Positive, étoit son séjour favori. Sa réputation lui avoit fait des amis parmi les Sçavans du premier ordre; il en avoit en

Angleterre, en Suede, en Dannemarck, en Italie, en Espagne, en Portugal, à Geneve, dans les Pays-Bas, &c. Il avoit sur-tout un commerce très-particulier avec les Jésuites qui continuent à *Anvers* le grand Ouvrage *des Actes des Saints.* Il leur envoyoit des Mémoires, & contribuoit avec zéle à la perfection de ce Recueil plein d'érudition & de bonne critique. Le P. Souciet n'étoit pas moins estimé des Sçavans de France. Le plaisir d'écrire à ses amis, de leur rendre service, d'en recevoir des Lettres, étoit presque le seul qu'il se permît. A l'aspect d'un Sçavant, Citoyen, ou Etranger, sa vivacité se réveilloit, son esprit, son air, sa conversation enchantoit. Cet homme si retiré, devenoit l'homme du monde le plus liant, & il étoit la politesse même.

Aussi les Sçavans faisoient-ils une estime singuliére de sa personne & de ses Ouvrages. Celui qui lui a fait le plus d'honneur, est la

Critique de la Chronologie de *Nevvton*. Il y combat le systême du Sçavant Anglois par des détails curieux, & par des combinaisons rapprochées avec art. Les difficultés qu'il lui propose sur l'Epoque de *Chiron*, & sur celle de Rome, ont suspendu le jugement des Sçavans. On lui a répondu, mais le Traducteur même de *Nevvton*, étonné de la vaste érudition du Jésuite, paroît surpris que l'Apologiste de l'Anglois, ait osé se mesurer avec un homme si sçavant.

Il a donné plusieurs Ouvrages, qui ont été très-bien reçûs du Public. Il traduisit au commencement du siécle, *le Manifeste du Feu Duc Maximilien de Baviere*, *& les Lettres de M. de la Chapelle sur les intérêts des Suisses*; ces deux Ouvrages sont rares; ils étoient faits plutôt pour les Pays Etrangers que pour la France; ils sont poliment écrits en François; l'élégance de la Traduction Latine ne leur est pas inférieure.

Avril 1744.

Ce que nous avons de meilleur dans les différentes Editions du grand Dictionnaire de Trévoux, est dû aux ſoins & aux recherches du P. Souciet. On y a fait des Additions qu'il déſavoue, & c'eſt ce qui l'a empêché de ſe déclarer l'Auteur de cette vaſte compilation.

Le P. Souciet n'étoit pas moins vertueux que ſçavant ; ſa piété ſi marquée dans ſes Ouvrages, le fut encore plus dans ſa conduite. Son application infatigable à l'étude ne lui fit rien perdre de ſon eſprit de Religion ; ces deux caractéres ſi propres de ſon état, ne ſe démentirent jamais en lui. Il fut toujours ſtudieux par goût & par inclination, & régulier par devoir & par habitude. Le tems qu'il ne conſacroit pas à la priére, il le réſervoit tout entier pour l'étude, également reſpectable par les bons exemples qu'il donnoit, & par les profondes connoiſſances qu'il avoit

acquiſes en tout genre d'érudition & de Littérature.

Comme ſa conſtitution n'étoit pas fort robuſte, un tempérammment auſſi délicat que le ſien, ſe trouva tout d'un coup épuiſé par un travail ſi aſſidu. Il ne fut malade que trois ou quatre jours ; il reçut les Sacremens de l'Egliſe, & mourut le 14 de Janvier de cette année, dans la ſoixante & treiziéme de ſon âge, avec une pleine connoiſſance juſqu'au dernier ſoupir, & pénétré des plus beaux ſentimens de la Religion.

Catalogue des Ouvrages imprimés du P. Etienne Souciet.

Recueil de Diſſertations Critiques ſur des endroits difficiles de l'Ecriture Sainte, & ſur des matiéres qui ont rapport à l'Ecriture. A Paris, chez Pierre Witte. M. DCC. XV. I. *Vol.* in-4°.

Obſervations Mathématiques, Aſtronomiques, Géographiques,

Chronologiques & Physiques, tirées des anciens Livres Chinois, ou faites nouvellement aux Indes & à la Chine par les Peres de la Compagnie de Jesus; rédigées & publiées par le P. Etienne Souciet. A Paris, chez Rolin. M. DCC. XXIX. & M. DCC. XXXII. III. Vol. in-4°.

Recueil de Dissertations, contenant un abregé de Chronologie, cinq Dissertations contre la Chronologie de M. Nevvton, une Dissertation sur une Médaille singuliére d'Auguste. A Paris. M. DCC. XXVI. in-4°. I. Vol. Tom. II.

Dissertations, Tom. IIIe. contenant, 1°. L'Histoire Chronologique de Pythodoris, Reine du Pont, de Polemon I. son mari, & de Polemon II. son fils. Ou Dissertations sur les Médailles de Pythodoris, &c. 2°. L'Histoire Chronologique des Rois du Bosphore Cimmérien, ou Dissertation sur une Médaille du Cabinet de M. l'Abbé de Rothelin, &c. A Paris. M. DCC. XXXVI. I. Vol in-4°.

Dictionnaire Universel François & Latin, à Trévoux M. DCC. XXI. cinq Vol. *in-folio*, réimprimé à Paris en M. DCC. XLIII. en VI. Vol. *in-folio*. Il a laissé un Supplément à ce Dictionnaire prêt pour l'impression. Nouvelle Edition de l'Ouvrage du P. Dechamps, *De haresi Janseniana*, avec la Vie, ou l'Eloge de ce sçavant Jesuite, &c. A Paris M. DCC. XXVI. Vol. *in-folio*.

Remarques sur les quatre Volumes de la Critique de la Bibliothéque Ecclésiastique de *Dupin*. Par M. *Simon*, dont il a donné l'Edition, à Paris M. DCC. XXX. quatre Volumes *in*-8°.

Traduction Latine des Lettres Suisses de M. de la Chapelle, de l'Académie Françoise, & du Manifeste du feu Duc Maximilien de Baviere.

Grand nombre de Dissertations sur des Médailles, &c. répandues dans les Journaux de Trévoux, &c.

ARTICLE XXXII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

M. *Colson*, Membre de la Société Royale, & Professeur en Mathématiques dans l'Université de *Cambridge*, a traduit de Latin en Anglois les *Elémens de la Philosophie Naturelle de* Pierre Van Musschenbroeck, *Docteur en Médecine*, *Professeur en Mathématique & en Philosophie dans l'Université de* Leide. On ne peut douter que cette Traduction ne soit bien reçue en *Angleterre*; les Notes du Traducteur la rendent encore plus utile. L'Ouvrage est en deux Volumes *in-4°*.

Brindley a donné une nouvelle Edition de *Terence*, de *Virgile*, d'*Horace*, de *Perse*, & de *Juvenal* en petit Volume, dont on vante la beauté, pour le papier, le caractére, & sur-tout pour la correction. C'est-là l'essentiel : mais nous avons remarqué, en parcourant quelques-unes de ces belles Editions qui charment au premier coup d'œil, qu'elles ne sont pas toujours aussi correctes qu'on le suppose. Nous ne parlons point de celle-ci, dont nous n'avons encore rien vû.

Palæographia Britannica, &c. A Londres M. DCC. XLIII. *in*-4°. C'est une Description des Antiquités qu'on découvre en *Angleterre* ; & qui se donne par feuilles. M. *Stukley*, Docteur en Médecine, est l'Auteur de ce Livre, écrit en Anglois.

Voici encore un Ouvrage qui se donne par feuilles. C'est une Géographie complette, ou Des-

cription de tous les Pays, Villes, Isles, Ports, Riviéres, &c. *A compleat System of Géography*, &c. On en distribue tous les samedis une feuille aux Souscripteurs, & il y en aura environ deux cens, *in-folio*. Si la Géographie ne se perfectionne pas, ce ne sera pas au moins fautes de Livres.

DE CAMBRIDGE.

Marmor Sandwicense, *cum Commentario & Notis* Joannis Taylori *LL. D. Collegii S.* Joannis *Socii.* Cantabrigiæ. *Typis Acad.* M.DCC. XLIII. *in*-4°. C'est l'explication du Marbre de *Sandwich*, ainsi appellé du nom de celui qui l'a trouvé, & fait transporter d'Athènes en *Angleterre*.

HOLLANDE.

DE LEYDE.

La derniére Edition de la Physique de M. s'*Gravesande*, plus

ample que les précédentes, a été traduite de Latin en François, par M. de *Joncourt*, ami de l'Auteur. On a voulu qu'elle pût être entendue de ceux mêmes qui ne ſçavent que le François.

De la Haye.

M. le Marquis d'*Argens* donne en forme de Journal, de trois en trois mois des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de l'eſprit & du cœur.* Ce ſont différens morceaux de Métaphyſique, de Phyſique, de Critique, de Morale, des Romans, &c.

Suisse.

De Geneve.

On donne ici une nouvelle Edition du *Ciceron* de M. l'Abbé d'*Olivet*, dont nous n'avons encore que les deux premiers Volumes. Le premier contient les Œuvres

de Rhétorique ; & le second, la première partie des Ouvrages Philosophiques. Cette Edition est très-bien exécutée ; les Libraires ont eu beaucoup d'attention à la rendre correcte ; & si malgré leurs soins il leur a échappé quelque faute, ils s'engagent à réimprimer les feuillets où elles se trouveroient. Les Notes y sont au bas des Pages ; ce qui est plus commode que si elles étoient rejettées à la fin.

M. Tullii Ciceronis *Opera*, &c. Genevæ, *apud Har.* Cramer & Fr. Philibert. M. DCC. XLIII. *in*-4°.

I T A L I E.

D E V E N I S E.

Antiquitatum Sacrarum Thesorus, complectens Selectissima Doctissimorum virorum Opuscula, in quibus veterum Hebræorum *mores, leges, instituta, ritus sacri & civiles illustrantur. Opus ad illustrationem*

utriusque Testamenti, & ad Philologiam Sacram & Profanam utilissimum, maximeque necessarium studio & cura Blasii Ugolini. Venetiis, *apud* Gabrielem Hertz. *in-folio.* M. DCC. XLIII.

M. *Ugolini* se propose de rassembler dans ce Recueil, non pas tous les Traités faits sur les Mœurs, les Loix, les Cérémonies, les Usages des Hébreux, mais de donner un choix des meilleurs Ouvrages qui ont traité de ces matiéres. Les Livres des Docteurs Juifs, des Rabins, en feront une des principales parties. Il les donnera en Latin, soit qu'ils ayent déja été traduits, ou qu'ils ne l'eussent point encore été. A l'exemple d'*Origène*, d'*Eusebe*, de S. *Jerôme*, & de quelques autres des plus anciens Peres de l'Eglise, il a cru que personne ne pouvoit mieux nous instruire de ce qui regarde cette Nation, de ses usages, de ses pratiques, &c. que les Juifs eux-mêmes. Mais il ne fait point entrer dans son

Recueil les Auteurs qui n'ont traité les Antiquités Judaïques, que dogmatiquement, ou allégoriquement ; son dessein ayant été de se renfermer dans la Philologie.

Ces Recueils ont sans doute leur utilité. Ils rassemblent, & conservent un grand nombre de Traités, de Dissertations, d'Ouvrages enfin, quelques-fois rares & curieux, qu'il seroit difficile de réunir sans ce secours. Mais aussi ceux pour qui ils sont faits principalement, sur-tout les Bibliothéques considérables, en ont d'ordinaire une bonne partie, ou même la meilleure partie. Ne seroit-il pas plus à propos de n'imprimer que ceux qui n'ont point encore été donnés au Public, ou qui sont devenus rares, & ensuite les autres, à mesure qu'ils le deviennent, & qu'ils en valent la peine.

Le Recueil de M. *Ugolini* sera d'environ vingt-cinq grands Volumes *in-folio*, de la forme du Trésor de *Grævius* & de *Gronovius*.

Avril 1744.

Edition de *Venise*, avec des Planches qu'on dit qui seront très-bien gravées. On promet de le donner dans l'espace de cinq ans, & l'on n'en tirera que trois cens Exemplaires. Ceux qui auront souscrit, payeront pour chaque Volume quarante-quatre livres, monnoye de *Venise*; les autres, cinquante-cinq livres.

Lexicon Latinæ Linguæ antibarbarum, in quo ex optimis hujus Linguæ Auctoribus vera via ad puritatem scribendi, loquendique panditur. Autore Joanne Friderico Noltenio, Anna Sophianeo Scheningensi *Correctore. Præmittitur ejusdem Oratio de hodierno Latinæ Linguæ cultu negligentiori.* Venetiis *apud* Joannem-Baptistam Recurti. M. DCC. XLIII. *in*-8°.

Ce n'est pas seulement l'élégance du Latin, qui est presque généralement ignorée ou négligée; c'est le Latin même, qui est presque abandonné, & relégué dans les

Colléges ; malgré les efforts de quelques zélés. Le Livre que nous annonçons pourra contribuer à ramener l'élégance ; au profit du petit nombre de ceux qui cultivent encore cette Langue ; mais le goût du Latin même ; qui le fera revivre ?

FRANCE.

DE PARIS.

Histoire du Traité de Westphalie, *ou Négotiations qui se firent à* Munster *& à* Osnabrug ; *pour établir la Paix entre toutes les Puissances de l'*Europe. *Composée principalement sur les Mémoires de la Cour ; & des Plénipotentiaires de* France. *Par le P.* Bougeant ; *de la Compagnie de* Jesus. *A* Paris, *chez* Pierre-Jean Mariette, *rue S.* Jacques, *aux Colomnes d'*Hercule ; &c. deux Volumes *in*-4°.

En 1727, le P. *Bougeant* avoit donné l'*Histoire des Guerres & des*

Négotiations qui précédérent le Traité de Westphalie *sous le régne de* Louis XIII. *& le Ministére du Cardinal* de Richelieu, *& du Cardinal* Mazarin, *composée sur les Mémoires du Comte d'*Avaux, *Ambassadeur du Roi très-Chrétien dans les Cours du* Nord, *en* Allemagne, *& en* Hollande, *& Plénipotentiaire au Traité de* Munster. C'étoit un Préambule nécessaire pour faire connoître l'état de l'Europe au tems du *Traité* de *Westphalie*, les vues & les intérêts des Puissances qui entrerent dans cette Négotiation. Ce premier Ouvrage, publié avec succès, faisoit attendre avec impatience l'Histoire qu'on donne aujour'hui. *Tout le monde sçait*, disoit l'Auteur il y a dix-sept ans, *que la Paix de Westphalie, ou de Munster, est une des plus célébres époques de l'Histoire. Elle termina dans le siécle passé une Guerre sanglante & opiniatre, où toute l'Europe se trouvoit enveloppée, & que la haine, l'ambition, & mille inté-*

rêts divers sembloient devoir rendre éternelle .... Aussi ce Traité, ajoûte-il ensuite, *fut-il le fruit d'un travail infini, & d'une prudence consommée. Le seul nom des Ministres & des Négotiateurs qui y travaillerent suffit pour donner la plus haute idée de leur Négotiation. Ce furent le Cardinal Mazarin, Dom Louis de Haro, Oxenstiern, d'Avaux, Servien, &c.* C'est donc l'Histoire de ces importantes Négotiations qu'on lira dans les deux nouveaux Volumes que nous annonçons.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Avril 1744.

ART. XXIV. L'honneur de l'Eglise & des Souverains Pontifes défendues, contre le P. *Courrayer*.. 583

ART. XXV. Réponse à des difficultés rapporteés dans ces Mémoires, en faveur de la Version

des Septante, sur la Chronologie, &c. 618
ART. XXVI. *Divi* Caroli Magni, &c. *Laudatio dicta in æde Sacra Regia* Navarræ, &c. *à* Christiano le Roi, &c. 646
ART. XXVII. Leçons Elémentaires de Mécanique, &c. Par M. *de la Caille.* 651
ART. XXVIII. Histoire de la Vie de Cicéron. 667
ART. XXIX. Lettre aux Auteurs des Mémoires de *Trévoux*, au sujet de la Lettre du R. P. *Texte*, sur l'Evêque *Hennuyer*. 695
ART. XXX. Parités Réciproques, de la livre numéraire, &c. 727
ART. XXXI. Eloge Historique du P. E. Souciet, de la C. de J. 746
ART. XXXII. Nouvelles Littéraires. 757

Errata pour le mois de Mars 1744.

PAge 404, ligne 18. l'imitation, *lisez*, l'invitation.

419 lig. 1. en Calcédoine, *lisez*, à Calcédoine.

434 lig. pénultiéme, quante, *lisez*, quantité.

457 lig. 3. dessécher, *lisez*, dessaler.

469 lig. 6. l'honneut, *lisez*, l'honneur.

475 lig. 17. ces tems de troubles étoient peu propres, *lisez*, ce tems de troubles étoit peu propre.

491, lig. 17. Telle étoit alors, *lisez*, tel étoit alors.

532 lig. 6. Q'elle, *lisez*, Qu'elle.

539 lig. 14. *cujus piam*, lisez *cujuspiam*.

540 lig. 1. *die*, lisez, *dic*.

548, lig. 19. facil., *lisez*, facile.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre, près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1744.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérenissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mai 1744.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1727.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	12.	v.
1722.	12.	v.	1744.	5.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mai 1744.

ARTICLE XXXIII.

LA SAINTE BIBLE, ou le Vieux & le Nouveau Testament avec un Commentaire Littéral, composé de Notes choisies, & tirées de divers Auteurs Anglois. Tom. premier, contenant la Genèse. A la Haye, chez Pierre Paupie 1742. *in-4°.*

CE furent des Anglois qui donnerent il y a 80 ans les deux grands Ouvrages, si connus sous les noms de *Critici Sacri*, & de *Synopsis Criticorum*. Les deux Pearsons, Auteurs de la premiére Compilation, & le célébre Mathieu Polus à qui nous devons la seconde, conçurent le plan d'une maniére propre à intéresser toutes les Nations. Ils ne bornerent pas à l'Angleterre le choix des Interprêtes de l'Ecriture, dont ils vouloient faire usage. Leur éruditon plus vaste que l'enceinte de leur Isle, s'étendit à toutes les contrées de la Chrétienté ; ils firent un mélange de tout ce qu'ils jugerent convenable à la perfection de leur dessein. La *Synopse*, sur-tout beaucoup plus estimable que les *Critici Sacri*, présente un très-grand nombre de Commentateurs, tirez de la Communion Romaine. On

y voit les Cornelius à Lapide, les Bonfrerius, les Serarius, les Tirins, les Emmanuels Sà, &c. tous étrangers à la Patrie & à la Réligion du docte Compilateur.

Aujourd'hui on fait à l'Angleterre une sorte d'honneur qu'elle n'avoit pas songé à se procurer. On donne un Commentaire sur les Livres Saints, composé uniquement d'Auteurs Anglois. Pour rendre le présent plus agréable à la Nation, il convenoit qu'il vint d'ailleurs que des Isles Britanniques; aussi est-ce en Hollande que l'Ouvrage a été mis au jour. On annonce ici la Genèse, imprimée à la Haye. C'est un Volume *in*-4°. contenant d'abord un Discours Préliminaire, ou une introduction à la lecture des Livres de l'Ancien Testament: ensuite le Texte de la Génèse, suivant la Traduction de M. David Martin, François Réfugié; enfin le Commentaire composé de Notes & d'Explications, tirées des Docteurs

Anglois, soit Interprêtes de l'Ecriture, soit autres, qui dans l'occasion ont fait des éclaircissemens sur la Chronologie, l'Histoire, la Physique, ou sur les usages exprimés dans les Saints Livres. Ce Commentaire est le fond, & comme le distinctif de tout l'Ouvrage. « Il y a long-tems, dit l'Au»teur, qu'on souhaite dans les »Eglises Réformées, où la Lan»gue Françoise est en usage, d'a»voir un Commentaire plus com»plet & plus étendu que ceux qui »ont paru jusqu'ici dans cette Lan»gue. En attendant que quelques»uns de nos habiles Théologiens »puissent exécuter un Ouvrage si »nécessaire; on s'est efforcé de ré»pondre en quelque maniére aux »vœux du Public, en travaillant »à la compilation, dont on don»ne aujourd'hui la premiére par»tie.» L'Auteur ensuite dans l'exécution de son dessein a supposé apparemment que ces Eglises prétendues Réformées où la Langue

Françoise est en usage, c'est-à-dire, les François Protestans établis à Geneve, ensuite en Hollande, en Prusse, en Angleterre, auroient plus de goût pour un Commentaire tiré en entier des Théologiens Anglois, que pour un mélange d'Interprêtes de toutes Nations. Sans cela il ne se seroit pas déterminé à choisir tous ses Auteurs en Angleterre exclusivement à tout autre Pays. Ce qu'il ajoûte dans son Avertissement, « que depuis une cinquantaine d'années les Théologiens de l'Eglise Anglicane, soit Episcopaux, soit Presbitériens, se sont beaucoup appliquez à répandre du jour sur les Saints Livres, » paroît insinuer d'abord qu'il n'a fait entrer dans son Commentaire que les Doctes Anglois qui ont travaillé sur l'Ecriture depuis 50 ans; mais ce n'est point sa pensée. Il a prétendu dire simplement que comme depuis ce tems-là plusieurs ont écrit dans leur Langue naturelle,

& que leurs productions ne ſeroient pas utiles à ceux qui ne ſçavent pas l'Anglois, il a voulu y ſuppléer par une Traduction qui comprit ce qu'il y a de mieux dans les Ecrits de ces Théologiens. Du reſte il y joint des Auteurs qui excédent de beaucoup le terme de 50 ans. Tels ſont Willet, Evêque d'Eli, mort en 1621. Uſſerius, Archevêque d'Armach, mort en 1655. Selden, mort en 1654. Hammond mort en 1660, & quelques autres encore plus anciens. Il eut été à ſoûhaiter que le Compilateur ſe fut donné la peine de nous faire connoître en peu de mots chacun des Auteurs qui forment ſon Commentaire. Il nous préſente 30 à 40 noms, dont les plus illuſtres ſont eſtimés en France, par exemple Pocok, Polus, Prideaux, Newton, Sherlok, Kidder, avec ceux que nous nommions tout à l'heure. Mais il y en a un grand nombre dont la réputation juſqu'ici n'étoit pas ſi éten-

due. Ainsi une petite Note sur Patrik, Henri, Parker, Wels, Pyle, Wal, Stackouse & plusieurs autres auroit pu être bien placée à la tête de son Ouvrage. Nous ne sçavons s'il eut bien osé nous peindre en entier le Docteur Daniel Witbi, dont il tire aussi des Notes. C'étoit un Socinien pur, qui ne croyoit, ni la Trinité, ni la Divinité de J. C. ni le péché originel. Dans les beaux tems de l'Eglise, un tel homme n'auroit pas même été regardé comme Chrétien; bien moins auroit-il trouvé place dans un Commentaire des Livres Saints; *Ouvrage consacré*, dit notre Auteur, *à la gloire de Dieu, & à l'édification des Fidéles.* Peut-être qu'on a cru obvier à tous les inconvéniens, en disant que quand on rapporte les interprétations de ces différens Auteurs, on ne prétend *ni les adopter, ni s'en rendre responsable.* C'est la déclaration que fait l'Auteur, ou le Compilateur. (Nous lui donnerons in-

différemment ces deux noms.) Attachons nous à la premiére partie de son Ouvrage. C'est le Discours Préliminaire ; morceau fort étendu, & qui fournira seul la matiére de cet Extrait : la Traduction de la Genese, & le Commentaire nous donneront un autre Article.

«Ce discours est composé de »deux piéces différentes réunies »dans un corps. La premiére est »une Traduction de la Préface »que le Docteur Stackhouse a »mise à la tête de son Histoire »de la Bible de l'Edition de »1740. On y a joint quelques traits »de l'Histoire des Juifs de M. Pri»deaux, & des Antiquités Judaï»ques de M. Lewis. L'autre Piê»ce, qui fait partie de ce Dis»cours Préliminaire, est la Préfa»ce dont M. l'Enfant a enrichi la »nouvelle Edition de la Bible de »M. David Martin. »

La premiére vue de notre Auteur en formant un tout de ces divers morceaux, a été de combat-

tre les ennemis de la Religion. »L'incrédulité, dit-il, portée au »plus haut dégré dans notre siécle, »y a pris tant de formes, & s'y est »couverte de tant de prétextes »pour obscurcir l'éclat des Sain»tes Ecritures, qu'il est désormais »nécessaire d'armer les Chrétiens »contre ses Sophismes, & de les »munir contre ses illusions...... »C'est ce qui nous oblige à faire »précéder ce Commentaire sur l'E»criture Sainte, de quelques ré»fléxions destinées à en défendre »la vérité & l'autorité, la perfec»tion & l'excellence, l'antiquité »& le stile en même tems que »nous indiquerons, le sujet des »différens Livres qui composent »cet incomparable Recueil.»

On entre en matiére, & remontant jusqu'aux premiers principes, on donne une idée de la Révélation Divine; article plus attaqué que tous les autres par les Déistes. »La Révélation Divine est la ma»nifestation que Dieu a faite aux

» hommes de ce qui le regarde lui-
» même, de ses perfections & de
» sa volonté, qui étant au-dessus
» de leurs lumiéres naturelles ne
» pouvoit pas être découvert par
» leur seule raison. » A la vue de
ce monde visible, nous nous éle-
vons par la lumiére naturelle à la
persuasion de l'existence d'un être
parfait, mais il a fallu une révéla-
tion Divine pour nous découvrir,
par exemple le Mystére de la Ré-
demption du genre Humain par
la mort de J. C. Il est évident qu'il
peut y avoir une Révélation Di-
vine. Le Souverain Maitre, Au-
teur de toutes choses, peut mani-
fester aux hommes ses Mystéres
& ses volontés. Mais on ne trou-
ve pas ici la simple possibilité. Il
y a toutes les raisons de croire que
Dieu s'est manifesté. Telle a été
la persuasion de tous les âges du
monde. On a cru pouvoir entre-
tenir un commerce intime avec
la Divinité; on a espéré cet avan-
tage, on l'a désiré avec ardeur:

tout en est la preuve, jusqu'à la consultation des Oracles & des Sybilles. Il faut y ajoûter la foiblesse de nos lumiéres, l'instabilité de nos principes, la confusion de nos sentimens, ce sont autant d'indices qu'un Dieu Souverainement bon & miséricordieux, s'est toujours approché des hommes par la Révélation. Cette raison prend un nouveau dégré de force dans la situation malheureuse où le péché de notre premier pere nous a réduits. Mais notre premier pere lui même, quelque parfaite que fut sa raison au sortir des mains du Créateur, reçut sans doute les secours d'une révélation toute Divine. Sans cela il auroit ignoré mille choses qui devoient l'intéresser infiniment. « lorsque pour la pre»miére fois, ouvrant les yeux à la »lumiére, & portant ses regards »sur les Cieux, il y vit ce bel as»tre qui répand le jour dans la »Nature, & qui prête à tous les »objets les riches couleurs dont ils

»ſont ornés : quelles durent être »ſes penſées ? Sçût-il ſi le Soleil »n'étoit point doué d'intelligence ? »Lorſqu'enſuite il le vit ſe cou- »cher, n'appréhenda-t-il point »que ce fut pour toujours ? & »quand enfin aux approches de la »nuit il ſe ſentit ſaiſi d'un aſſou- »piſſement auquel il fut forcé de »ſe ſoumettre, comment put-il »ſçavoir que le ſommeil qui s'em- »paroit de ſes ſens, n'alloit pas »éteindre ſon exiſtence, & fermer »ſes yeux à la vie en les fermant à »la lumiére ? Sur tous ces points, »& ſur une infinité d'autres Adam »avoit beſoin d'inſtructions, & ſa »raiſon inſuffiſante à les lui don- »ner, n'auroit pas manqué de le »rendre malheureux, s'il ne lui »étoit venu d'ailleurs quelque ſup- »plément à ſes connoiſſances na- »turelles. » Tout ce morceau qui eſt d'une grande beauté, prouve tout au plus qu'il a fallu que le Souverain Etre affermit l'intelli- gence naturelle de l'homme pour

connoître bien des choſes auſquelles il a rapport. Mais cela ne s'appelle point une Révélation Divine, puiſqu'en matiére de Révélation (ſuivant même la définition de notre Auteur) les objets ſont toujours conſidérés comme ſupérieurs à toutes les lumiéres de l'eſprit humain. Tout ce qu'on ajoûte dans la ſuite de ce Diſcours, revient un peu plus à l'idée de Révélation, & devroit être borné à établir ces deux principes inconteſtables. Le premier, qu'il étoit très-digne de Dieu, & très-avantageux pour les hommes, qu'il y eût une Révélation Divine & Surnaturelle. Le ſecond, que la bonté de Dieu, & la foibleſſe de notre raiſon nous inclinent à croire qu'il y a eu de tout tems une Révélation Divine & ſurnaturelle. Cela forme une probabilité, qu'on voit confirmée & démontrée par les faits de la Religion, tant des Juifs que des Chrétiens. Mais quand l'Auteur paſſe de la proba-

bilité & de la convenance à la néceſſité abſolue, quand il prétend que Dieu n'a pû dans aucun cas laiſſer l'homme ſans Révélation Divine & ſurnaturelle, il embraſſe un point de trop grande étendue. Il eſt obligé de ſe jetter dans des diſcuſſions abſtraites ſur les défauts de la raiſon, il l'avilit trop, il la dégrade juſqu'à lui préférer l'éducation. « Nous ſoûtenons, dit-il, » que ſi les hommes préférent la » vertu au vice, ils en ſont beau» coup plus redevables à l'éduca» tion qu'ils ont reçue, & aux ſoins » qu'on a pris de former leur jü» gement dans leur enfance, qu'à » des ſpéculations Philoſophiques, » ſur la préférence que la vertu » mérite, & que la nature des » choſes veut qu'on lui donne. » L'Auteur ajoûte ces derniers mots, parce qu'en effet il admet une diſtinction réelle entre le bien & le mal, entre le juſte & l'injuſte: mais il pouvoit bien croire auſſi que ſans de grandes ſpéculations

philoſophiques, la raiſon d'elle-même ſeroit en état de connoître les premiers principes du devoir, & que l'heureuſe éducation n'eſt après tout qu'un maître auxiliaire, mis en œuvres par la raiſon même, & par conſéquent toujours fort au deſſous d'elle. Cette maxime de l'Auteur, que la Révélation Divine & ſurnaturelle a toujours été abſolument néceſſaire, forme encore une controverſe de ſurérogation avec les Déiſtes; ces impies ne demandent pas mieux que de quitter la méthode des faits, qui eſt celle de la Religion, pour ſe jetter dans la méthode Métaphyſique, qui n'eſt bonne qu'à faire naître des diſputes interminables. Après avoir prouvé contre eux la poſſibilité & la très-grande convenance d'une Révélation Divine, il faut paſſer tout d'un coup à l'exiſtence même de cette Révélation.

Notre Auteur y arrive enfin par la longue route qu'il s'étoit tra-

cée, & c'eſt-là que commence le triomphe de la bonne cauſe qu'il défend. Dieu peut ſe révéler aux hommes, & il s'eſt révélé effectivement à eux. Cette révélation s'eſt opérée, ou par des viſions, ou par des ſonges, ou par des inſpirations; mais quelle qu'en ait été la maniére, c'étoit toujours une affaire de ſentiment, une impreſſion ſimplement relative à celui qui la recevoit; ainſi pour acquérir la qualité de Prophête & d'homme inſpiré, ſans expoſer les autres hommes au Fanatiſme, il a fallu que quiconque prétendoit avoir reçu une Révélation Divine, prouvât la vérité de ſa miſſion par certains caractéres diſtinctifs & ſpécifiques, qui ne puſſent convenir qu'à un Envoyé du Ciel & qui raſſuraſſent tout homme ſenſé contre les dangers de l'impoſture. Et quels ſont-ils ces caractéres? C'eſt premiérement, continue l'Auteur que nous abregeons, le mérite perſonnel de celui qui ſe don-

ne pour Prophête; il faut qu'il ait assez de sagesse & de bons sens pour ne se pas tromper lui-même, assez de vertu & de doctrine pour ne vouloir pas tromper les autres. C'est en second lieu l'excellence de la Doctrine qu'il annonce; elle doit être conforme aux idées que nous avons de Dieu, instructive & utile pour les hommes, sainte, consolante, intéressante. Troisiémement enfin, c'est le témoignage de Dieu même exprimé par les Prophêties & par les Miracles. Car de tout tems on s'est accordé à reconnoître que Dieu avoit parlé, dès que les hommes qui se disoient envoyez de sa part, avoient prédit les événemens futurs, & d'une contingence marquée, ou bien quand ils avoient opéré *des choses supérieures aux forces humaines.* Or on est toujours en droit d'exiger que ceux qui viennent annoncer quelque chose au nom de Dieu confirment leur mission par des prodiges de l'une ou de l'autre es-

péce. Prophéties ou Miracles avec la ſainteté de la Doctrine, & la probité de l'Envoyé du Très-Haut; » voilà les marques auſquelles nous » pouvons diſcerner en tout tems » une Révélation véritablement » Divine, d'avec celle qui eſt fauſ- » ſement donnée pour telle . . . . . » Avec de pareilles Lettres de » créance, on ne peut être ni fana- » tique, ni impoſteur.

Tous ces principes ſont excellens, & l'Auteur du Diſcours les explique avec une abondance & une nobleſſe que nous ne pouvons faire ſentir dans un Extrait. Comme les Miracles ſont l'article le plus eſſentiel & le plus efficace pour conſtater la miſſion d'un homme qui ſe prétend inſpiré, nous croyons qu'il eût été à propos de donner à ce point particulier un peu plus d'étendue, & de fixer auſſi des régles ſûres pour diſcerner les vrais Miracles. On inſinue que *le miracle eſt une choſe ſupérieure aux forces humaines*. Cet-

te notion exprime ce qui doit faire en quelque ſorte le corps du Miracle ; c'eſt l'action conſidérée ſimplement comme ſupérieure aux forces humaines, comme prodigieuſe ; par exemple, la réſurrection d'un mort, la guériſon d'un aveugle né, &c. L'invocation de Dieu, & la prédication d'une Doctrine excellente, deux caractéres qu'on ſuppoſe accompagner le miracle ; c'en eſt comme la preuve & le diſtinctif. Tellement que dans ces circonſtances l'action prodigieuſe ne peut abſolument être que de Dieu, parce qu'autrement Dieu induiroit en erreur ; ce qui contredit les idées de ſa Souveraine Vérité. Et voilà les régles générales qui ſuffiſent pour diſtinguer les vrais Miracles de ceux qui ne le ſont pas. Tout ceci eſt renfermé dans les principes de l'Auteur du Diſcours. Il n'y manque qu'un petit développement que ce Théologien étoit fort capable de donner, s'il y eut fait attention ;

continuons d'exposer ses principes.

Les trois caractéres de Mission Divine (Sainteté personnelle, excellence de Doctrine, Prophêties, ou Miracles) éclatent dans Moyse & dans les autres Ecrivains des Livres de l'Ancien Testament. On étale ici avec beaucoup de dignité les lumiéres, la prudence, le désintéressement & la sincérité de Moyse. On le considére successivement comme Docteur, comme Législateur, comme Historien. Dans tous ces points de vue, sa Révélation est toute admirable, toute divine. Son Histoire sur-tout comprend les faits les plus illustres & les plus dignes de l'attention de tous les Peuples. On y voit »la création du monde, l'origine »de toutes les choses, la forma»tion de l'homme, son état d'in»nocence, sa chûte & ses chati»mens, la promesse du Rédemp»teur, les semences de l'alliance »de grace, la propagation du gen»re humain, la corruption géné»rale

„rale des hommes, le déluge uni-
„versel, la confusion des Langues,
„la dispersion des Familles, la fon-
„dation des Empires, l'élection
„d'un Peuple de qui devoit sortir
„le Christ, les prodiges opérés
„pour délivrer ce Peuple, pour le
„conduire au Désert, pour l'y con-
„server pendant quarante ans, &
„pour le mettre finalement en pos-
„session du Pays qui lui avoit été
„promis .... On ne trouve là ni
„récits Romanesques, ni calculs
„excessifs, ni Chronologie incroya-
„ble, ni successions de Dieux,
„de Demidieux, de Monarques
„portées de génération en géné-
„ration, jusqu'à des tems infinis.

En représentant Moyse sous les traits du Docteur le plus instruit, du Législateur le plus sage, de l'Historien le plus fidéle & le plus grand, on fait tout ensemble l'éloge de sa Doctrine, & l'on a ainsi tout à la fois les deux premiers caractéres qui assûrent la vérité de sa Mission. Restent les

Prophéties & les Miracles. « On
» n'insiste point sur les Prophéties
» de Moyse, *parce que cela deman-*
» *deroit trop de détail*; mais qu'est-
» ce que *le Gouvernement* de ce
» grand homme, sinon un tissu per-
» pétuel de prodiges. » On les in-
dique ici en peu de mots, & plus
briévement peut-être que ne l'exi-
geoit l'importance de la matiére.
C'étoit là qu'il falloit appliquer
les régles qui servent de preuve
& de pierre de touche, si l'on
peut parler ainsi, aux vrais Mira-
cles, Actions vraiment prodigieu-
ses, le passage de la Mer Rouge,
la Nuée lumineuse, la Manne qui
tombe pendant quarante ans, l'eau
tirée du Rocher, & cent autres
merveilles supérieures aux forces
de la Nature, le tout opéré à la
face de tout un grand Peuple, té-
moin & juge compétant de la réa-
lité de ces faits. Joignez l'invoca-
tion actuelle du Seigneur, dont
Moyse déclare qu'il n'est que le
Ministre, ne perdez point de vue

l'excellence & la sainteté de tout ce qu'il annonce aux Hébreux, vous aurez d'un coup d'œil toutes les preuves qui purent persuader les Israëlites que Moyse opéroit de vrais prodiges, ou plutôt que Dieu même les opéroit par son ministére. Ensuite pour nous convaincre quatre mille ans après Moyse, que ce Législateur opéra effectivement ces Miracles, on souhaiteroit encore que le Discours de notre Auteur présentât quelque chose de plus précis, de plus clair & de plus rassemblé. Par exemple il ne déploye point assez le grand argument tiré de la Tradition des Juifs; défaut qui vient peut-être de l'opposition qu'ont les Théologiens de l'Eglise prétendue Réformée pour tout témoignage non écrit. Dans le cas présent, la Tradition des Juifs prouve tellement l'autenticité des Miracles de Moyse, qu'il n'est pas possible d'éluder la force de cette démonstration. C'est un grand Peuple qui conser-

ve, non ſeulement le ſouvenir de ces faits, mais qui l'exprime dans ſes uſages, dans ſes Fêtes, dans ſon Gouvernement; ſi l'on ſolemniſe la Pâques, c'eſt pour rappeller le paſſage de la Mer Rouge, la Fête des Semaines, l'année Sabbatique, & pluſieurs autres Obſervances, ſont en mémoire de la délivrance miraculeuſe du Peuple Hébreu de la captivité d'Egypte: & il n'eſt aucune hypothèſe où il ſoit poſſible d'imaginer que les Juifs ayent pû adopter la croyance des miracles de Moyſe ou les uſages qui les repréſentent, ſi ces miracles ne ſont pas arrivés au tems du Légiſlateur, & ſi ces uſages n'ont pas la même époque que les miracles. On fait le même raiſonnement ſur les Livres de la Loi; objet perpétuel de la vénération des Juifs, & par cet argument de Tradition, on démontre invinciblement, & la verité des miracles, & l'autenticité des Livres. La preuve preſque unique que l'Auteur

du Discours tire des Livres en faveur des miracles, n'est point encore assez maniée, il auroit dû faire voir comment on ne peut supposer dans aucun cas, ni que les Livres du Pentateuque ayent été fabriqués dans un tems postérieur à Moyse, ni qu'ils ayent été altérés essentiellement. Car pour la controverse contre le Déiste il suffit que l'altération, quand même il y en auroit quelqu'une, ne soit pas essentielle, & dans cette même controverse, ç'en seroit encore assez de défendre la partie du Pentateuque qui fait mention de la Loi & des Miracles de Moyse. Ce petit exemple de démonstration que nous venons d'indiquer se fait avec bien plus d'avantage à l'égard des Miracles de J. C. & en faveur des Livres du N. T. Revenons à notre sçavant Compilateur.

Après avoir conclu des caractéres de la Mission de Moyse, que ce Chef des Hébreux étoit

l'Envoyé de Dieu ; & que par conséquent la Doctrine publiée par son ministére étoit une Révélation Divine, on exécute la même chose à l'égard des Prophêtes, & tout de suite on se propose les objections du Déiste contre les vérités précédentes. L'incrédule attaque l'autenticité des Livres de l'Ancien Testament ; il leur reproche des contradictions, des obscurités, de mauvais raisonnemens, des défauts de méthode, des bassesses dans le stile, des répétitions ennuyeuses, des variétés de leçons, &c.

L'Auteur répond à tout ceci avec beaucoup de soin & de Doctrine, & il prend de-là occasion de donner une fort bonne introduction à la lecture des Livres Saints. C'étoit là sa vue principale dans cet endroit de son Discours. Car pour la Controverse avec le Déiste touchant l'existence d'une Révélation divine, elle doit être censée finie quand l'incrédule n'in

siste plus que sur les prétenduës imperfections des Livres Saints ; dispute qui n'entame point l'évidence parfaite des argumens démonstratifs en faveur de la Révélation Divine faite aux Juifs. L'autenticité des Livres de l'Ancien Testament se vérifie, dit notre Auteur, & par l'évidence morale des faits qu'ils contiennent, & par le témoignage que leur rendent les Livres de la nouvelle Alliance. Ce dernier Article engage dans une nouvelle Controverse touchant les Livres attribuez aux Apôtres & aux Disciples ; on montre que ces Livres sont véritablement de ceux dont ils portent le nom, que les Auteurs de ces Livres n'ont pû, ni se tromper ; ni tromper les autres hommes. Cela se démontre par des raisons forts claires, & dont tous les Apologistes de la Religion Chrétienne ont fait usage. Il n'y a qu'un point que nous trouvons encore réduit dans des bornes trop étroites : « Il n'y a pas

» plus lieu de douter, dit notre
» Auteur, que les Livres du nou-
» veau Teſtament ſont des Auteurs
» dont ils portent les noms, que
» de douter que les Ouvrages qui
» portent le nom de Cicéron,
» ſoient de Cicéron. Quelle com-
» paraiſon !

Et qu'eſt ce que les Ouvrages d'un Orateur, connu ſeulement des gens de Lettres, vis-à-vis de nos Saints Livres du nouveau Teſtament, que les Chrétiens de tous les tems & de toutes les conditions ont portés dans leur ſein, que toutes les Egliſes ont lûs comme étant de S. Pierre, de S. Paul, de S. Mathieu, de S. Jean, & des autres Ecrivains que nous réverons comme nos Maîtres ? Argument de Tradition que notre Théologien Proteſtant ſemble redouter, qu'il ne touche en quelque ſorte qu'à regret, & quel éclat cependant ne donneroit-il point à ſes preuves !

Comme les Auteurs des Livres

de l'Ancien Testament, furent des hommes inspirés de Dieu, leurs Ouvrages sont des Livres Divins, des Livres écrits par l'ordre & par l'inspiration du Ciel. Ici on explique les divers genres d'inspiration, & c'est un des bons endroits de ce Discours. Inspiration de direction pour les faits Historiques que les Auteurs ont pû connoître par eux-mêmes, ou par le témoignage de gens dignes de foi. Inspiration d'illustration & de discernement pour les préceptes de Morale, ou pour la déduction des conséquences tirées des objets révélés. Inspiration de feu & d'éclat pour les Poësies qu'écrivoient les Auteurs Sacrés. Inspiration immédiate pour les vérités de la Foi, & pour les Prophêties.

On entre de là dans l'examen du Canon des Juifs, & c'est pour montrer au Déiste que rien d'étranger, rien de prophane, ni même d'humain, ne s'est glissé dans ce Divin Recueil des Saintes Ecritu-

res. L'Auteur fait dans cet endroit plus d'usage que par tout ailleurs de la Tradition. Il s'en rapporte au témoignage des Juifs & des Saints Peres sur la compilation qui passe pour avoir été faite par Esdras, Auteur inspiré ; mais comme il reconnoît qu'à cette compilation on ajoûta dans la suite les Livres d'Ester, des Chroniques, (Paralipomenes) d'Esdras, de Néhémie & de Malachie, il faut bien que la Synagogue & l'Eglise Chrétienne soient nos garans pour la Divinité de ces Livres. L'Eglise seule suffiroit pour nous en assûrer, puisqu'elle a eu ses tems d'inspiration lorsque l'esprit de Dieu se communiqua avec tant d'abondance aux Apôtres & aux Disciples de J. C. Mais si c'est assez de son têmoignage pour la Divinité de certains Livres de l'Ancien Testament qui ne furent pas, de l'aveu de l'Auteur, dans le Canon d'Esdras, pourquoi ne pourra-t-il pas nous certifier la Divinité de

quelques autres Livres que le Théologien Protestant rejette suivant la Doctrine trop imprudemment reçue dans les Eglises Prétendues Réformées ? Et quant il cite plusieurs Peres avec le Concile de Laodicée en faveur des Livres d'Esdras, des Chroniques, d'Esther & de Malachie, pourquoi ne parleroit-il point de S. Augustin, du Pape Gelase, du Concile de Carthage, de la Synopse S. Athanase, & de tant d'autres anciennes autorités en faveur des Livres de Tobie, des Machabées, de l'Ecclesiaste, de la Sagesse, &c. Et quand il n'écoute point S. Jerôme, Eusebe, Origène, & quelques autres Peres qui ont douté, les uns de la Canonicité de l'Epître de S. Jacques, d'autres de la Canonicité de la seconde de S. Pierre, de la seconde & de la troisiéme de S. Jean, de celle de S. Judde, & quelques-uns enfin qui n'ont pas reconnu l'Apocalypse, pourquoi fait-il tant de fond sur

les mêmes Peres, ou sur d'autres en petit nombre qui n'ont pas paru favorables aux Livres dont nous parlions tout à l'heure, Tobie, l'Ecclésiaste, les Machabées, la Sagesse, &c. Il y auroit là bien des réflexions à faire sur la méthode de notre sçavant Auteur trompé par son Eglise en ce point là comme en bien d'autres.

Les solutions qu'il continue de donner aux petites difficultés du Déiste, sont solides & sans réplique. Il y a beaucoup de variantes dans les Livres de l'Ancien Testament. Mais cela n'est pas étonnant, vû la multitude des Copies qu'on en a faites. Cela prouve en quelle estime ils ont été, combien il a été impossible que l'essentiel de ces Livres ait été altéré. « Les Auteurs du Vieux Testament, ajoûte le Déiste, sont » révoltans pour le stile & pour la méthode. » Mauvaise maniére de juger du stile des Auteurs par les Versions. Le Déiste ne va pas plus

loin ; il ne s'avise pas d'apprendre l'Hébreu pour donner du poids à son objection. Mais après tout, le stile de nos Saintes Ecritures est convenable au dessein des Ecrivains sacrés. Il a toute l'éloquence nécessaire pour instruire, pour persuader, & pour toucher, les figures en sont très-naïves, & quand il le faut, très-sublimes. Enfin, conclut notre Auteur, » nous pourrions prouver que le » stile de nos Saints Livres a toute » la variété qu'on y peut souhai- » ter, tantôt majestueux & assorti » à la grandeur du Haut & *du Saint* » *qui habite dans l'Eternité*, tantôt » simple & répondant au caractére » de ceux qui *habitent auprès de lui* » *avec humilité d'esprit*, toujours » si bien approprié à la nature du » sujet, qu'il y régne une noble » simplicité dans les narrations » Historiques, un feu & une subli- » mité extraordinaire dans les Pro- » phêtes, un air admirable d'auto- » rité & de dignité dans tout ce qui

» concerne la Doctrine. » Pour le défaut de méthode qu'on reproche aux Auteurs de l'Ancien Testament ; des hommes inspirés n'ont pas dû suivre nos Loix de Dialectique ou de Rhétorique ; d'ailleurs ils ne manquent, ni d'ordre, ni de clarté, ni de suite ; & si quelquesfois on est arrêté par des obscurités, des sens rompus, des dictions peu intelligibles ; cela vient, ou du génie de la Langue Hébraïque, ou de l'inspiration subite qui transporte l'Ecrivain, ou de la nature des Mystéres qu'il annonce.

Les autres points qu'étale le Déiste, ne sont que des fantômes qu'il voudroit ériger en difficultés réelles. Contradictions dans l'Ecriture, elles ne sont qu'apparentes, elles ne viennent que du peu de connoissance que nous avons de la Langue Hébraïque, des usages de la Nation Juive, de leurs époques de Chronologie, &c. Digressions dans l'Ecriture. Il y en a effectivement, & c'est comme l'ame

des Prophéties ; à l'occasion d'un mot, les Prophêtes se transportent aux tems futurs, aux circonstances de la venue du Messie, ou bien à la description de faits plus illustres que ceux qu'ils avoient d'abord commencé à décrire. L'étonnant est qu'on reprenne dans nos Saints Livres les écarts & les Episodes, tandis qu'on les admire dans les Poëtes Prophanes. Répétitions dans l'Ecriture. Il a dû y en avoir dans cette multitude d'Auteurs qui ont écrit sur les mêmes matiéres en divers tems ; sans compter la nécessité d'inculquer souvent les grands principes de la Religion, ou de répéter les menaces du Seigneur à un Peuple léger & difficile à contenir dans le devoir. Toute cette justification des Auteurs de l'Ancien Testament est excellente, & mérite d'être lue avec attention. L'Auteur y ajoûte le tribut de vénération, d'hommages, & de louanges que les plus sublimes génies ont rendu à la Saint

te Ecriture. Il fait le contraſte des airs dédaigneux que prennent aujourd'hui les Incrédules quand ils parlent de la Bible. « Ont-ils donc, „dit-il, plus de ſçavoir, plus de „fineſſe, plus de goût que les plus „grands hommes, ſoit de l'anti„quité, ſoit de notre tems ? „ (Il en avoit nommé quelques-uns David, Ptolomée Philadelphe, S. Paul, Longin, Tertullien, Pic de la Mirandole, Robert, Roi de Sicile, Selden, un des plus Sçavans Docteurs de l'Egliſe Anglicane.) „Sied-il bien, continue-t-il, à „nos Déiſtes de s'élever avec tant „de mépris contre un Livre, qui, „au jugement des hommes les plus „conſommés dans toutes les Scien„ces, & des perſonnes les plus „élevées par leurs lumiéres, com„me par leurs dignités, efface tous „les autres Livres, & mérite l'ad„miration de quiconque n'a pas „abjuré le ſens commun?

Il reſte deux morceaux conſidérables dans le Diſcours Prélimi-

naire que nous avons abregé jusqu'ici. L'un comprend le détail de tous les Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament, sans en excepter ceux que l'Auteur appelle apocriphes, & qui sont regardés comme très-Canoniques dans l'Eglise Romaine. Sur quoi il auroit pû se dispenser de taxer de témérité le Concile de Trente pour les avoir *mis dans le Canon*; ce qui s'est fait, dit-il, *contre l'autorité de toute l'antiquité Judaïque & Chrétienne*. Cette censure tomberoit donc aussi sur S. Augustin; sur le Concile de Carthage, sur le Pape Gelase, & sur tant d'autres P.P. qui ont reconnu le Canon des Ecritures tel que nous l'avons dans le Concile de Trente, à moins qu'on ne voulût nous persuader que tous ces Saints Peres ne méritent pas d'entrer dans ce qui s'appelle l'*Antiquité Chrétienne*, ce qui seroit hors de toute vraisemblance. A l'égard des raisons qu'allégue l'Auteur pour exclure ces Livres du Canon,

elles ne sont pas plus solides que l'accusation de *témérité*, intentée contre le Concile de Trente. Il les taxe en particulier de contenir *plusieurs choses suspectes*, *fabuleuses*, *contraires à ce qui est contenu dans les Livres Canoniques* : Il a apparemment en vue certains traits des Livres III. & IV. d'Esdras, ou du III. des Machabées ; Ouvrages que l'Eglise Romaine rejette comme apocriphes, & qu'elle ne met point dans ses Bibles au rang des Livres Canoniques.

L'autre endroit important dans le Discours de notre Auteur, est l'Article des Versions de l'Ecriture. Il en rapporte l'Histoire & les différentes espéces. Il indique le mérite de chacune, & les défauts qui s'y rencontrent. Sur la Vulgate, il suit les préjugés reçûs comme des principes dans sa Communion. »On ne sçauroit disconvenir, dit-»il, qu'en quelques endroits la »Vulgate ne s'éloigne visiblement »de l'original, & qu'en d'autres

n'elle n'y soit directement contraire; qu'elle n'abonde en mots barbares; & que le sens n'y soit entiérement corrompu en divers Textes. Pour vérifier ces accusations, il faudroit montrer trois choses. La premiére, que le Texte Hébraïque, tel que nous l'avons, n'est point corrompu dans les endroits où il ne s'accorde pas avec la Vulgate. La seconde, que nos Lexiques & nos Grammaires Hébraïques donnent aux termes de cette Langue toute l'étenduë qu'ils avoient autrefois dans l'usage de la Nation Juive. Ce point est très-remarquable. On pourroit justifier par bien des exemples, & de l'aveu même des Rabbins, qu'on réduit trop aujourd'hui le sens de certains mots Hébreux.

L'Auteur de notre Vulgate, qui étoit très-habile, n'a pas suivi ces réductions de la Grammaire moderne; est-il donc bien étonnant qu'il ait pris un sens qui paroisse étranger à l'Hébreu, quoiqu'il ne

le ſoit pas en lui-même ? Enfin il faudroit examiner de bien près ſi tous les ſens de la Vulgate qu'on dit contraires à l'Hébreu, le ſont en effet. Cet examen bien fait, réduiroit le reproche des Proteſtans à peu de choſe. Notre Auteur en finiſſant ſa Critique ſur la Vulgate, rapporte le Décret du Concile de Trente, qui la déclare *authentique*, & il dit que les Théologiens Catholiques ont été obligés d'emprunter de *ſubtiles diſtinctions* pour expliquer la définition du Concile. Il cite d'aſſez bonne foi les explications de ces Docteurs. Elles ſe réduiſent à dire que le Concile a préféré la Vulgate aux autres Verſions Latines, ſans toucher aux Textes originaux, & qu'il n'a point défendu aux particuliers d'avoir recours au Texte Hébreu pour rendre la Vulgate plus parfaite en quelques endroits. Ces raiſons ſont fort vrayes & fort ſimples. Il n'étoit pas néceſſaire de les qualifier de *ſubtiles diſtinctions*.

L'intention du Concile paroît assez par son Décret, par les circonstances où il fut fait, & par le témoignage de tous ceux qui eurent part aux délibérations de cette grande & Sainte Assemblée.

Nous terminons cet Extrait en reconnoissant qu'il y a dans ce Discours Préliminaire beaucoup de Doctrine, de travail, de recherches utiles. Que le stile en est noble & élégant, que les matiéres y sont traitées communément avec méthode. Il seroit à souhaiter que la Controverse avec le Déiste eut quelque chose de plus abondant & de plus victorieux. Deux qualités qui se trouvent dans une infinité d'autres Ouvrages faits sur la même matiére.

ARTICLE XXXIV.

ESSAIS SUR L'HISTOIRE des belles Lettres, des Sciences, & des Arts. Par M. Juvenel de Carlencas, Tome I. Tome II. A Lyon, Rue Mercure, chez Duplain pere & fils. M. DCC. XLIV. Avec Approbation & Privilege du Roi.

C'Est ici proprement l'Histoire de l'esprit humain; on le voit naître, se montrer à demi, s'échapper des nuages qui l'environnent, briller dès sa premiére aurore, & porter enfin sa lumiére par tout où le Soleil porte la sienne. Il a comme le Soleil ses taches, il a quelque fois ses éclipses, il n'éclaire pas également tous les Peuples, & ses rayons se font plus sentir dans certains Pays que dans d'autres.

Tel est à peu près le plan & l'œconomie de l'Histoire Littérai-

re; l'Auteur y suit pas à pas toutes les marches de l'esprit dans l'invention des Arts & des Sciences ; il marque leur naissance, leur progrès, leur perfection; leur décadence, leur rétablissement, leur passage, & leur retour d'un pays dans un autre. Il se promène dans l'Empire des Lettres, il parcourt l'Egypte, il voyage dans la Grece, il se transporte à Rome, en Italie, en France, dans tous les Pays du monde, il fait connoissance avec les Sçavans & les Artistes les plus célébres, il parle de Grammaire, de Philosophie, de Théologie, de Poësie, de Peinture, d'Eloquence, d'Histoire, des Arts Libéraux & des Arts Méchaniques, il séme l'Erudition partout, & fait l'ébauche d'un Sçavant à peu de frais.

Il est étonnant, dit notre Auteur, que l'on soit si curieux de l'Histoire des Medes, des Perses, des Assyriens, & que celle des Sciences ait été jusques ici si né-

gligée. On lit avec avidité les récits des Siéges & des Batailles, les Exploits des grands Capitaines, les Avantures fabuleuses de nos Héros de Roman ; les Découvertes des Sçavans, l'origine des Sciences, la naissance des Arts, les Révolutions de la République des Lettres, manquent-elles donc d'agrément & d'utilité ? Non sans doute, mais nous manquons de goût pour les chefs-d'œuvres de l'art & de l'esprit ; un beau Poëme, une belle Tragédie nous enchante, mais que ce soit Homere, ou Virgile, Euripide, ou Sophocle qui en soient les Auteurs, peu nous importe ! Nous jouissons de ces agrémens, & nous ne nous embarrassons pas d'où ils viennent ? Doublement ingrats envers les Sçavans, nous leur dérobons la reconnoissance qu'ils devoient attendre de nous, & la gloire qui leur devoit revenir de leurs Ouvrages. Les bons Historiens de l'Antiquité n'en usoient pas ainsi, ils
 mêloient

mêloient les noms des Sçavans avec ceux de leurs Héros, & l'Histoire de la République des Lettres, ne les intéressoit pas moins que celle de la République Romaine.

M. Juvenel, héritier de leur goût & de leur zéle, entreprend de donner une courte introduction à cette Histoire, en attendant, dit-il modestement, qu'une main plus habile ramasse ces matériaux épars, & leur donne une juste étendue. Personne n'étoit plus propre à nous donner cet Ouvrage que lui, il parle de toutes les Sciences, & il en parle bien, on ne peut, sans être sçavant, si bien peindre les Auteurs; le caractére qu'il en fait est juste, & paroît impartial; il a manqué quelques portraits, mais ordinairement il les frappe bien. Il ne juge de leur mérite que d'après le Public, & s'il porte quelque fois son jugement d'après un Ecrivain célébre, il ne le porte que

lorsque le Public y a mis le sceau par son approbation.

Ce Livre n'a point d'autre division que celle de son Titre ; il est partagé en trois Traités, le premier comprend *les Belles Lettres.* Le second *les Sciences.* Le troisiéme *les Arts.*

Les *Belles Lettres* renferment la Grammaire, la Poësie, l'Eloquence, l'Histoire, & tout ce qui est de leur district. *Les Sciences* dont il parle, sont la Philosophie, la Médecine, l'Anatomie, la Botanique, la Chymie, les Mathématiques, la Jurisprudence, le Droit Civil, le Droit Ecclésiastique, & même la Théologie. *Les Arts* sont en si grand nombre, que la Liste seule en seroit ennuyeuse. Les Méchaniques mêmes ne sont pas oubliés ; Tous ces détails sont exposés avec tant d'ordre & de variété, que l'esprit & l'imagination y trouvent également leur compte. Pour donner une idée juste de cet Ouvrage, qui n'est lui-même qu'un

Extrait; nous allons extraire quelques Articles de chaque Traité, & ces différens morceaux feront connoître le goût & le discernement de l'Auteur.

Il parle d'abord de la connoissance des Langues, il fait le caractére de la Langue Hébraique, & de tous les changemens qu'elle a soufferts, c'est en cette Langue que le Livre du Peuple de Dieu est écrit, elle est conforme au génie de ce Peuple, simple dans ses mots, riche & claire dans ses expressions, noble & sublime dans ses idées, & dans ses images; il remarque que cette Langue ne changea point depuis Moyse jusqu'à la captivité de Babylone, alors l'Hébreu cessa d'être la Langue commune des Juifs, ils lui substituerent la Syriaque, ou Chaldaïque. Il n'y eut plus que les Sçavans qui entendirent l'Hébreu. On lut l'Ecriture en Grec dans tout l'Orient, & en Latin dans tout l'Occident.

La Providence suscita quelques Docteurs qui s'appliquerent à l'étude de la Langue Sainte. Le laborieux & le sçavant Origène entreprit des travaux immenses pour conférer les différentes Versions avec le Texte Hébreu. S. Jerôme fit sur l'Hébreu cette Traduction célébre, connue sous le nom de *Vulgate*. La Langue Hébraïque ne fit pas fortune dans les siécles suivans, il n'y a guére que depuis 200 ans qu'on s'est remis à cette étude.

Elle fleurit en Allemagne parmi les Protestans les plus habiles, Forster, fut Professeur en Hébreu à Wittemberg, Pellican à Zurich, Neandre à Isfeld ; le plus fameux de tous fut Sébastien Munster, appellé l'Esdras Allemand, à cause de sa belle Version de la Bible. François I. établit à Paris en 1529 des Professeurs en cette Langue, Vatable, Bertin, Genebrard, s'y distinguérent, & formerent d'excellens éléves. En Espagne, le cé-

lébré Arrias Montanus travailla par l'ordre de Philippe II. à l'Edition de la Bible de Complute.

Les Critiques sortis de l'Ecole de Tyberiade ne sont pas oubliés, ils sont les Inventeurs des points voyelles, on ne s'en sert presque plus aujourd'hui, le P. Guarin, Bénédictin a pris leur défense depuis peu; mais les Hébraïsans ne goûtent pas sa méthode, elle les retarde trop dans l'étude des Livres Sacrés.

Ce que notre Auteur dit des Grammaires Hébraïques est trop abregé, il ne parle point de celle de *Rabin Juda*, la plus excellente de toutes; on en trouve une espéce d'Extrait dans *le I. Liv. de l'Histoire Critique du Nouveau Testament*. M. Simon assûre qu'*Elias Levita* est le plus sçavant Criti que des Juifs, qu'il a tous surpassés dans l'art de la Grammaire.

L'Article qui regarde la Langue Grecque est plus travaillé, il explique de quelle maniére on vit

naître ses différens Dialectes, leurs beautés particuliéres, pourquoi l'Attique l'emporte infiniment sur les autres, & qu'elles furent les révolutions de la Langue Grecque. Elle ne fut pas toujours renfermée dans la Grece, elle passa d'Athènes à Rome, & y brilla jusques sous les Empereurs. Le mauvais goût est contagieux, il avoit gagné les Romains, les Grecs s'en ressentirent. Ils laisserent le solide & coururent après le frivole; l'Auteur passe en Occident, & nous y fait voir le renouvellement de la Langue Grecque vers la fin du XIV. siécle. Le fameux Emmanuel Chrysolore fixa son séjour en Italie, & professa la Langue Grecque à Venise, à Florence, à Rome, & ensuite à Pavie, il forma d'illustres Disciples; en 1453 que Mahomet II. prit Constantinople, tous les Grecs qui aimoient les beaux Arts, se réfugierent en Italie, & le célébre Laurent de Médicis les y reçut avec distinction.

Mai 1744.

Lascaris après avoir dressé la belle Bibliothéque de Florence, vint en France, jetta à Fontaine-Bleau les fondemens de la Bibliothéque du Roi, & à Paris ceux de la Bibliothéque du Collége Royal. Budé, son illustre disciple, mit le Grec à la mode, & le goût de l'érudition Grecque se répandit avec succès dans le Royaume, les personnes les plus qualifiées en firent leurs délices, & les Auteurs du dernier siécle en saisirent toutes les beautés. Il est un peu négligé dans le nôtre ; la mode a changé, ce n'est plus de Grec, c'est de pointes que nos Discours sont hérissés.

Sur l'article de la Langue Françoise, M. Juvenel en rapporte toute la gloire à l'Académie Françoise, il fait l'éloge de son Dictionnaire & de sa Grammaire, il critique celle du P. Chifflet, qui sent trop son Franc-Comtois. Il devoit dire un mot de celle du P. Buffier, une des meilleures qui ayent paru,

& des plus estimées dans les Pays Etrangers. Le Dictionnaire Etymologique de M. Menage ne déplaît pas à notre Auteur, il y trouve de l'*agrément*. Les Amenités de l'Etymologie ne valent-elles pas bien les Amenités du Droit, qu'un Auteur a tant exaltées, *Amænitates Juris*?

M. Juvenel n'est pas heureux en comparaisons, la Fontaine & Benserade ne se ressemblerent jamais, la nature avoit formé le goût de l'un, & l'art façonné celui de l'autre. Bossuet & Patru figurent encore plus mal, L'un est trop négligé, & l'autre trop limé. Messieurs de Bussy, & de la Rochefoucault sont mieux caractérisés. Le premier étoit Académicien, mais le second ne l'étoit pas, comme l'Auteur le suppose. Il ne dit que deux mots de la Langue Italienne & Espagnole, & presque rien de l'Allemande & de l'Angloise.

Il peint fort bien la nature de la Poësie. Le caractére des Poëtes

Grecs & Latins, François & Italiens est en général assez bien tracé. Ce qu'il dit d'Homere & de Virgile ne trouvera point de contradicteurs. Il n'en sera pas de même de Lucrece. *Il n'a pas l'art de plaire*, dit M. Juvenel, *& son Livre est peu lû.* On ne le lit que trop, & si son stile étoit moins beau, il en plairoit beaucoup moins. Ovide est un peu trop maltraité, ses Métamorphoses ne furent jamais un Poëme Epique, & cette dénomination ne leur convient nullement.

Nous avons eu depuis un siécle ou deux, un grand nombre de Poëtes Latins excellens. Notre Auteur les a oubliés sur la route, il ne devoit pas passer sous silence les Bembes, les Sadolets, les Vida, les Politiens, les Sannazars, les Saintes-Marthes, les Rapins, les Huets, les Fraguiers, les Commires, les Vallius, les Malaperts, les Sidronius, & tant d'autres qui se sont signalés dans la Poësie, ils

méritoient qu'on les saluât en passant.

Les Poëtes François sont mieux représentés ; on en jugera par les traits suivans. *Corneille parut après eux, & il étala sur la scene des beautés, jusques là inconnues ; il s'accommoda d'abord dans Clitandre au goût de son siécle ; dans Medée, il prit tout à coup l'essort, & s'éleva plus haut dans le Cid....* Il continua à se distinguer par des Chefs-d'œuvres, il fit les *Horaces*, & il monta dans *Cinna* & dans *Polieucte* *jusqu'au Tragique le plus sublime. Pompée vint ensuite, & puis Rodogune. Quelle grandeur, quelle élévation, dans ces deux Piéces! Quelle noblesse dans les caractères, quelle véhémence dans les passions!*

Le portrait du tendre Racine n'est pas moins beau que celui du grand Corneille. Il faut le voir dans l'Ouvrage même, & l'on conviendra que notre Auteur est bon Peintre, & qu'il a donné à ces deux grands Poëtes le ton de cou-

leur, & le dégré d'expression qui leur convient.

Les Sciences sont à peu près traitées dans le même goût; on remonte jusqu'à la naissance du monde, & l'on trouve des Philosophes avant & après le déluge, les Socrates, les Platons, les Aristotes, toutes les Sectes sont passées en revue. On se proméne, tantôt dans l'Académie, tantôt dans le Licée; cette Philosophie si aimable dans son origine, dégénéra bientôt chez les Grecs de la noblesse de sa naissance; elle devoit combattre les passions, elle en prit toutes les formes, elle devint médisante chez Lycon, effrontée sous Diogène, voluptueuse sous Metrodore; impie sous Diagoras. Les Romains la tournerent selon leurs inclinations, le sévére Caton fut Stoicien par goût; le paisible Cicéron, Académicien; l'amour du plaisir fit César Epicurien; le cruel Tibére, fit les Zénonistes; la Philosophie tomba

ſous Julien l'Apoſtat, & la Magie prit ſa place.

La Logique, la Morale, & la Phyſique ſont traités en courant. La Mathématique, la Médecine, la Botanique, l'Anatomie, la Chimie, ſont des eſſais infiniment petits. On finit l'article des Sciences par la Théologie, c'eſt une étude reſpectable, notre Auteur n'en parle que très-ſobrement.

Le ſecond Tome contient la même variété de Matiéres; ſi certaine confuſion a ſes charmes, auſſi bien que l'ordre, comme s'en flatte l'Auteur, & comme le diſoit autrefois Vaugelas en faiſant ſes Remarques, il eſpére que la ſuite *de ces eſſais* ne déplaira pas au Public, il met à la tête de ce deuxiéme Volume, l'Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe; M. l'Abbé Maſſieu a traité le même ſujet, mais il ne l'a pas achevé. Nos deux Auteurs parcourent la même route, & ils ſe rencontrent quelques-fois. M. Juvenel avoit mis à l'écart

plusieurs petits Poëmes François, dans la premiére partie de ces essais, il les reprend, les définit, & en marque l'origine. Les Auteurs qui se sont rendus célébres dans chacun de ces genres, sont peints avec goût & sans partialité, & il jette de l'agrément dans le détail des plus petites choses.

L'Acrostiche, l'Anagramme, & les Bouts-Rimés, ne méritoient pas que l'Auteur en fit une mention si honorable. On remarquera seulement cette Anecdote singuliére, c'est que le sieur Thomas Billon, Gentil'homme Provençal est le seul des Anagrammatistes, à qui ce misérable talent ait réussi, il lui valut une pension de douze cens livres, dont Louis XIII. le gratifia.

La Poësie Provençale est fort bien traitée ; on voit que l'Auteur est en pays de connoissance, je ne puis deviner pourquoi, étant si bien au fait sur cette matiére, il n'a point parlé de Thibaut, Roi

de Navarre, Comte de Champagne & de Brie. Un Roi à la tête des Poëtes François, méritoit qu'on fit hommage à sa Couronne poëtique.

Dans le Chapitre sixiéme, notre Auteur effleure quelques traits de la Science Chronologique; la datte en est récente, dit M. Juvenel, & il ne la place que vers le milieu du XVI. siécle, l'époque est plus ancienne, & je ne sçais si cette Science lui sçaura gré de la rajeunir si fort.

Scaliger & Petau sont ici mis avec justice à la tête des plus célébres Chronologistes; l'un défricha cet art, & l'autre le perfectionna, ils se livrerent de rudes combats, & leurs successeurs en profiterent; le Chevalier Marsham, Usserius, Riccioli, Briet, & Labbe sont doctement annoncés; ils sont tous divisés sur la concordance de l'Histoire Sainte avec la Profane. *De-là cette multitude de sistêmes qui ne sçauroient tenir*, dit

notre Auteur, devant celui que le P. Tournemine expose avec tant de netteté dans la nouvelle Edition de Menochius.

L'Histoire des Voyages, qu'on ne fait ici qu'ébaucher, est toute neuve, & très-intéressante, il nous manque un Ouvrage complet sur cette matiére, il seroit d'un grand agrément & d'une grande utilité.

Nous n'avons aucun Mémoire sur les Expéditions Maritimes des Orientaux; ils firent cependant des Voyages de long cours, & ils étoient de grands Navigateurs; il est probable qu'ils firent des Observations exactes sur les différentes routes qu'il falloit tenir, sur les Marées, les dangers, les reconnoissances, sur la maniére d'entrer dans chaque Port, sur le fond qui s'y trouvoit, & sur cent autres détails, qu'un Pilote ne doit pas ignorer, elles ne sont point parvenues jusqu'à nous, & il faut que ces Journaux ayent été enveloppés dans la ruine des Bibliothéques

d'Aléxandrie & de Pergame.

Les Grecs ont bien écrit sur cette matiére, mais il s'est bien perdu de leurs Ouvrages. Celui que Xenophon nous a laissé sous le titre *de Retraite des dix mille*, est moins une Histoire, qu'un Voyage de plus de sept cent lieues, où tous les Gîtes, & toutes les Hôtelleries sont comptées avec l'éxactitude la plus scrupuleuse. Le Voyage Historique de la Grèce par Pausanias est fort estimé, & il mérite de l'Etre. Nous en avons une Traduction de M. l'Abbé Gedoyn, où le mérite de cet Auteur Grec est étalé dans toute son étendue, il est un peu trop crédule, mais il est éloquent, & ses récits sont quelquefois aussi beaux que ceux de Thucidide & d'Herodote, on dit ici que l'identité des trois Pausanias est insoutenable; mais il faudroit des preuves pour détromper Vossius de son incrédulité.

Nous avons quelques Voya-

geurs Latins, estimés pour leur érudition, mais il ne nous ont pas laissé beaucoup de connoissances sur leurs Voyages, ou bien leurs Ouvrages sont perdus.

C'est proprement dans le douziéme siécle que le nombre des Voyageurs s'est multiplié. Les plus célébres de ce tems-là sont Benjamin de Tudele, Jean Duplan Carpin, N. Asselin, Guillaume de Rubruquis, Marc-Paul, Vénitien, Hayton, Arménien, Jean de Mandeville, & Ambroise Contarini; ces Relations étoient rares, *Bergeron* les a toutes recueillies & publiées à la Haye en 1735.

Les Portugais & les Hollandois ont fait de belles Découvertes, & ouvert de nouvelles routes dans des Régions jusqu'alors peu connues. Ils ont essayé dans différentes Traites, de se frayer un chemin pour aller à la Chine à travers les glaces de l'Océan Septentrional, cette route n'est pas encore trouvée, mais on leur doit la Décou-

verte de la *Nova Zembla*, & de la contrée, qui eſt au 80 dégré de latitude. Le Journal de ces Navigations fut imprimé à Amſterdam en 1598. 1600. & 1601.

Les Courſes Apoſtoliques de ceux qui annoncerent les premiers l'Evangile aux Indiens, aux Japonois, & aux Peroüans, nous ont procuré des Relations curieuſes ſur les Mœurs, les Uſages, & les curioſités naturelles de divers Royaumes; le vaſte Empire de la Chine eſt aujourd'hui par les ſoins du P. du Halde, mis a la portée d'être connu de tout le monde, & grace aux recherches & aux Hiſtoires du P. de Charlevoix, le Japon, & le nouveau Monde nous forniſſent un fond très-riche pour tout ce qui peut ſervir à la Navigation, à la Géographie & à l'Hiſtoire Naturelle.

Voici le caractére que notre Auteur fait de quelques Hiſtoriens des Voyages. L'Abbé de Choiſi a des vivacités réjouiſſantes. Le P.

Tachard, n'a pas ces graces légeres, mais il offre des beautés plus réelles, il voit en Sçavant, & il écrit en homme d'esprit. Corneille le Brüyn est généralement estimé. Le Recueil de Thevenot est fait avec un goût & un discernement exquis.

Il trouve de bonnes choses dans Tavernier. Vincent le Blanc, & la Boullaie, le Goux, lui paroissent des Auteurs bien maigres & bien décharnés. Paul Lucas un peu romanesque, & trop amateur du merveilleux. En général, le Voyageur François est plus poli, l'Italien plus amusant, l'Espagnol plus sérieux; l'Anglois plus sçavant; le Hollandois plus réservé, & plus jaloux de ses Découvertes.

L'article des Bibliothéques mérite d'être lû. Il ne paroît pas que les Hébreux & les Orientaux en ayent eu, les Grecs en eurent de nombreuses & de magnifiques; celle d'Alexandrie contenoit quatre cent mille Volumes, elle fut

consumée par le feu pendant la Guerre d'Alexandrie.

Les Bibliothéques Romaines hériterent des Livres des Grecs, & les Livres des Grecs furent pour les Romains le fruit de leurs Conquêtes. Tyrannion après la défaite de Mitridate fut fait prisonnier de Guerre par Lucullus, & il dréssa à Rome, selon Suidas, une Bibliothéque de plus de 30000. Volumes; on pourroit bien avoir mis un chiffre de trop, Charles Etienne n'en comptoit que 3000. Lucullus, ce riche Romain, encherit sur Tyrannion, & se fit une Bibliothéque des plus belles du monde, celles d'Atticus & de Cicéron furent enrichies des Livres les plus rares, & des monumens de l'Asie les plus curieux.

Les Empereurs eurent aussi leurs Bibliothéques. Auguste en fit bâtir une à l'honneur d'Apollon, elle fut brûlée sous l'Empereur Titus; par une destinée commune aux plus célébres Bibliothéques,

celle de Vespasien périt aussi dans un embrasement sous l'Empire de Commode. La Bibliothéque Ulpienne, c'étoit celle de Trajan fut aussi très-célébre, les Livres étoient aux Thermes de Dioclétien, rangés par ordre, dans des armoires numérotées.

Les Bibliothéques furent dabord assez rares en France, l'Imprimerie les rendit, & plus communes & plus riches. Celle du Roi méritoit une distinction particuliére. L'Auteur en marque l'origine, les progrès, & ses premiers Bibliotéquaires. Henry IV. la fit transporter de Fontainebleau à Paris, pour la rendre plus accessible aux Sçavans; elle a souvent changé de demeure; elle est aujourd'hui fixée dans un des plus beaux & des plus magnifiques édifices de Paris.

L'Auteur a joint à ce Supplément trois Dissertations sur l'origine des Académies, sur les Manufactures, & sur les Arts Méchaniques. Les Barbiers, les Cuisiniers,

les Patissiers, les Boulangers, les Parfumeurs, sont ici traités avec distinction, on les met en très-bonne compagnie, & ils sont tout étonnés de marcher à la suite d'un si grand nombre de Sçavans.

ARTICLE XXXV.

SUITE DU NEUVIEME TOME de Dom Remi Ceillier, Benedictin, de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hidulphe, Prieur Titulaire de Flavigni.

SAINT CHRYSOSTOME.

Voyez l'Art. XV. au mois de Mars.

LE quatriéme Tome commence par les Homélies sur la Genèse, dont Photius n'avoit pas un aussi grand nombre que nous dans ses Manuscrits. Comme le stile n'en est pas si beau, ni si exact que celui des autres Homélies, soit sur l'Ancien, soit sur le Nouveau Testament, Savilius en a conclu qu'elles avoient été prêchées à C. P.

mais il s'est trompé : car S. Chryſoſtôme dit au commencement de la douziéme Homélie, qu'il s'eſt crû obligé d'interrompre le cours de ſes explications ſur la Genèſe, pour avertir certains Chrétiens, qui n'en avoient que le nom, faiſant la Pâques avec les Juifs, de ne pas ſe ſéparer plus long-tems de l'Aſſemblée des Fidéles. Or on ne voit nulle part qu'il y ait eu alors des Chrétiens judaïſants à C.P. & on ſçait qu'il y en avoit à Antioche, puiſque S. Chryſoſtôme en 386 fit contre eux en cette Ville un Diſcours que nous avons encore. Quoique ces Homélies ſoient écrites avec moins d'art & moins d'exactitude que pluſieurs autres du même S. Docteur ; on ne laiſſe pas d'y remarquer cette riche éloquence, cette heureuſe facilité, cette abondance de paroles, de penſées & de ſimilitudes qui ne l'abandonnoit jamais, & qui ſortoit de ſa bouche comme un fleuve. Le ſtile en eſt clair & pur, &

s'il est un peu moins chatié, c'est que S. Chrysostôme pressé par le tems, en composa jusqu'à trente deux, assez longues dans un seul Carême, sans compter celles qu'il fit sur divers sujets pendant la semaine Sainte.

On voit par la cinquiéme Homélie, que le Lecteur lisoit les endroits de l'Ecriture que S. Chrysostôme se proposoit d'expliquer. On y apprend aussi que l'Eglise où le Saint prêchoit, étoit d'une structure merveilleuse, & que les Auditeurs y étoient à l'abri du froid, du vent & de la pluye. Dans la dixiéme Homélie, le Saint faisant attention que Dieu bénit en même tems Adam & Eve, qui n'étoit pas encore formée, dit que c'est là coutume des Prophêtes de parler des choses futures, comme si elles étoient présentes. Dans la quatorziéme Homélie, il remarque que l'Ecriture joint ensemble les noms de Seigneur & de Dieu, pour nous apprendre qu'ils signi-

 fient

ſient la même choſe, & qu'il n'y a nulle différence entre l'un & l'autre; d'où il prend occaſion de réfuter certains Hérétiques qui prétendoient que le nom de Seigneur ſignifie quelque choſe de plus grand que le nom de Dieu. Dans la quinziéme il aſſûre qu'Adam & Eve n'eurent commerce enſemble qu'après leur chûte, qu'auparavant ils vivoient comme les Anges, ſans éprouver, ni la concupiſcence, ni les néceſſités de la nature; qu'ayant été créés incorruptibles & immortels, ils n'avoient aucun beſoin d'être vétus, étant dans la grace; qu'ils avoient même le don de Prophétie; que c'eſt par leur déſobéiſſance qu'ils ont été privés de tous ces avantages. Dans la ſeiziéme, il ne croit pas que l'Arbre de Vie & de la Science du bien & du mal ait eu quelque vertu particuliére, ni que les yeux de nos premiers parents ayent été ouverts précíſément pour avoir mangé de ſon fruit : mais ils divinrent

nuds, ils furent dépouillés de la Grace Céleste, cette robe merveilleuse qui les empêchoit de voir leur nudité. D'immortels qu'ils étoient, ils devinrent sujets à la mort. L'Arbre de Vie fut donc nommé l'Arbre de la Science du bien & du mal, parce qu'il étoit le signe de l'obéissance que Dieu exigeoit d'Adam & d'Eve. Cette Homélie finit par un parallele des biens que le second Arbre, celui de la Croix, nous a procurés avec les maux que le premier nous a causés.

Le meurtre d'Abel est le sujet de la dix-septiéme Homélie, S. Chrysostôme y dit que le signe par où le Seigneur jugea à propos d'empêcher que Caïn ne fut tué à son tour, fût un tremblement & une résolution de nerfs. Dans la vingt-uniéme, persuadé que les Prophêtes ont parlé par l'inspiration du S. Esprit, & qu'il n'y a pas une syllabe dans la Sainte Ecriture, qui ne soit un fond inépui-

ſable de bonnes choſes, il examine avec beaucoup de ſoin ce que la Geneſe nous apprend de la Généalogie des hommes. Les noms que les Patriarches donnoient à leurs enfans, leur ſervoient d'inſtructions, & étoient des motifs pour les animer à la pratique de la vertu, on veut maintenant que l'enfant porte le nom de l'ayeul & du biſayeul. Il rejette le ſentiment de ceux, qui par les enfans de Dieu, dont il eſt parlé dans la Geneſe, entendoient les Anges, & il ſoutient que les Anges n'ont jamais été qualifiés du nom d'enfans, ni de fils de Dieu; qu'il n'eſt pas vrai non plus qu'ils ayent été privés de leur dignité pour s'être dégradés par le commerce des femmes; enfin que ceux qui ſont appellés dans l'Ecriture enfants de Dieu, tiroient leur origine de Seth & d'Enos ſon fils, & qu'ils mériterent un ſi beau nom par le ſoin qu'ils eurent d'imiter la vertu de leurs Ancêtres: les deſcendans

de Caïn qui étoient nés avant Seth, furent appellés les enfans des hommes. Les Homélie vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six sont un Eloge de Noé. Sur ces paroles, les cataractes du Ciel furent ouvertes, il dit que ce n'est pas qu'il y en ait dans le Ciel : seulement Dieu commanda aux eaux de tomber abondamment sur la Terre. Dans les vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf Homélies, S. Chrysostôme à l'occasion de l'yvresse de Noé, dit, qu'on ne peut accuser Dieu d'avoir permis que les hommes connussent une plante qui produit tant de maux dans le monde. Elle n'est pas mauvaise en elle-même, le vin est utile de sa nature ; l'intempérance seule le rend nuisible, il est même devenu l'instrument de notre salut, & la matiére du Sacrement. *Ceux*, ajoûte-il, *qui sont initiés à nos Saints Mystéres, sçavent assez ce que je dis.* Il parle du changement du vin au Sang de J. C. mais

c'eſt à mots couverts, ſelon l'uſage de ſon tems. Trente-deuxiéme Homélie. Il y a ici quelque choſe de dur dans ce que dit S. Chryſoſtôme à l'occaſion du conſeil qu'Abraham donne à Sara de ſe dire ſa ſœur, pour mettre en aſſûrance la vie de ſon mari, que les Egyptiens n'auroient pas manqué de tuer, afin de ſe débarraſſer de lui; s'ils avoient regardé Sara comme ſa femme. Dom Ceillier interprête en un ſens favorable les paroles du Saint, comme on doit toujours faire, ſur-tout quand il eſt queſtion des Peres de l'Egliſe. Tout ce qu'il faut concIurre de cet endroit, c'eſt qu'Abraham prit beaucoup de ſoins & de précautions pour que ſa propoſition ne fut pas rejettée de Sara, & que ſans vouloir l'engager dans un adultére, il diſpoſa les choſes de maniére à lui faire entendre que les Egyptiens ne manqueroient pas de lui faire violence. Les raiſons que le Saint apporte pour juſtifier la conduite

d'Abraham, sont; 1°. L'extrême appréhension que ce Saint Patriarche avoit de s'opposer aux desseins de Dieu, & de rendre inutiles les promesses qu'il en avoit reçues, s'il s'exposoit à une mort inévitable. 2°. L'inutilité de cette mort pour conserver l'honneur de Sara. 3°. La parfaite confiance qu'il avoit en la vertu de cette Sainte femme qui n'étoit pas capable de consentir au crime. 4°. La ferme espérance que Dieu ne les abandonneroit pas en ces circonstances. Dans l'Homélie quarante-quatre, il excuse l'inceste de Loth & de ses filles, regardant cet événement comme conduit par la Providence : il est persuadé que le grand détail où l'Ecriture entre sur ce sujet, n'est que pour nous faire connoître la droiture de cœur des filles de Loth, & que ce qui se passa entre leur pere & elles, ne fut nullement l'effet de leur incontinence : il en donne encore pour preuve les noms de leurs enfans; noms

qui devoient faire connoître à la postérité cet événement, comme s'il eut été gravé sur une colomne. Dans la cinquante-septiéme, persuadé que tout ce qui arrivoit à Jacob, se faisoit par la permission de Dieu, il croit que ce fut pour récompenser les peines & la fidélité du Patriarche, & punir l'ingratitude de Laban, que Dieu permit la ruse dont Jacob usa pour multiplier ses propres troupeaux, & il veut que nous apprenions de cet exemple, que si l'on nous fait quelque tort, & que nous le souffrions avec patience, Dieu ne manque guéres de nous dédommager par de nouvelles graces. Il est encore persuadé que Rachel déroba les Idoles de son pere à l'insçû de son mari, & cela paroît assez par le discours qu'il tint à Laban quand il vint les redemander. L'attention continuelle de Jacob sur ses troupeaux, & sur ceux de son beau-pere, donne lieu à S. Chrysostôme de s'adresser aux Pas-

teurs des Ames, & de les presser de l'imiter. S'il eût perdu par sa faute quelqu'une de ses brebis, la perte n'eût pas été considérable : mais si une Ame se perd par la faute de son Pasteur, c'est une perte irréparable.

Le cinquiéme Tome commence par les cinquante-huit Homélies, ou Discours que S. Chrysostôme a composés sur les Pseaumes : c'est tout ce qui nous reste de ses Commentaires sur le Pseautier. Photius qui en parle, ne détermine pas s'ils ont été faits à Antioche ou à C. P. mais il conjecture par l'élévation & les autres beautés de cet Ouvrage, qu'il a plutôt été fait à Antioche pendant le loisir dont le Saint y jouissoit, que parmi le tumulte des affaires qui l'occuperent à C. P. Il ne se contente pas d'expliquer simplement le Texte, il y marque souvent les Leçons de l'Hébreu, & des différents Interprêtes : ce qu'il n'a pû faire qu'après avoir comparé les Textes ori-

ginaux avec les Traductions des Septante, d'Aquila, & des autres. Il faut ajoûter que dans ces Commentaires, il parle souvent des Moines qui s'étoient retirés sur les Montagnes, ce qu'il a coutume de faire dans les Homélies qui ont été sûrement composées à Antioche, & ce qui ne lui arrive jamais dans celles que tout le monde reconnoît avoir été composées à C. P. Il suit ici sa méthode ordinaire : il explique d'abord la Lettre de l'Ecriture, aprés quoi il entre dans la Morale. Quoiqu'en quelques endroits il semble s'adresser à des Lecteurs ; si l'on examine attentivement les choses, on verra qu'il parle à des Auditeurs. On sera entiérement convaincu que toutes les Homélies que nous avons sur les Pseaumes, ont été prononcées dans l'Eglise, si on lit celles qui sont sur les Pseaumes IV, VII, XLIII, CXLIX, CIX, CXI, CXVI, CXIX, CXL, CXLVIII. Photius reléve la netteté, la beau-

té & la pureté de stile de ces Homélies. Il en trouve les pensées élevées ; les expressions bien choisies ; la méthode réguliére, les comparaisons nouvelles, & dit que l'on y trouve tout ce qui peut faire paroître un discours : mais le Saint Evêque n'approfondit pas toujours toutes les difficultés que la Lettre présente, s'attachant plus à celles qui étoient à portée de ses Auditeurs, & qui pouvoient leur être de quelque utilité. Aussi eût-il été imprudent dans des Assemblées composées de personnes de toute condition, de discuter des passages que les hommes les plus profonds ont eu bien de la peine à entendre : plusieurs mêmes de ces passages ont encore aujourd'hui bien de l'obscurité pour les Sçavans mêmes, après tant d'Explications & de Commentaires. S. Chrysostôme se sert ordinairement du Pseautier, selon les Septante, & qui dans l'Eglise d'Antioche étoit divisé par versets, &

ne s'accordoit pas toujours avec les autres Exemplaires de la même Version. C'est ce qui l'oblige en quelques endroits, après avoir cité le Texte, suivant l'Exemplaire dont on se servoit dans son Eglise, d'avertir que dans d'autres Exemplaires des Septante, on lisoit autrement. Il cite aussi trés-souvent les Versions d'Aquila, de Symmaque & de Theodotion, & quelquefois le Texte Hébreu, mais écrit en lettres Grecques, comme on le lisoit dans les Hexaples d'Origène; sans décider laquelle de ces Versions est la meilleure, laissant cette discussion à ceux de ses Auditeurs qui en seroient capables.

On doute si l'Homélie sur le troisiéme Pseaume est de S. Chrysostôme, à cause de la différence du stile, & qu'on y trouve des expressions dures, dont il ne s'est pas servi ailleurs: elle a néanmoins été citée par S. Jean Damascène. On ne la voit point dans un ancien Recueil où l'on a rassemblé

toutes les véritables Homélies de ce Pere sur les Pseaumes. Le Jésuite Fronton-le-Duc l'a placée à la tête de celles qu'il a cru être indubitablement de lui ; & on en a fait autant dans la nouvelle Edition, quoiqu'on y prouve qu'elle est supposée. S. Chrysostôme n'est pas du sentiment de ceux qui prétendent que les quinze Pseaumes Graduels ont été composés sur le retour de Babylone à Jerusalem, dont en effet il y est fait mention : il juge qu'ils ont été faits pour ceux qui vivent & qui soupirent comme étrangers sur la Terre ; & qui s'efforcent tous les jours à s'élever comme par de nouveaux dégrés jusqu'au Ciel.

On a supposé à S. Chrysostôme un très-grand nombre d'Homélies sur les Pseaumes : la plûpart sont si peu de chose, que c'eut été rendre service au Public de les supprimer. Il y a même eu des Copistes, qui pour donner plus de réputation à leurs Manuscrits, on

mis le nom du Saint à la tête des Discours qu'ils transcrivoient ; supprimant celui des véritables Auteurs, quoique ceux-ci fussent des hommes très-célébres, comme S. Athanase & S. Basile.

Dans un Manuscrit d'Angleterre de 1283, il y a trente-une Homélies à la suite de celles qui sont véritablement de S. Chrysostôme : elles sont tellement rangées, qu'elles tiennent la place de celles de ce Pere qui sont perdues : il ne faut que les ouvrir pour être convaincu de la supposition. Ce qu'il y a de meilleur dans ces Homélies, c'est qu'on y rencontre de tems en tems des variétés de Leçons tirées des Versions d'Aquila, de Symmaque, & de Théodotion. On trouve aussi dans divers Manuscrits, des Homélies sur plusieurs autres Pseaumes sous le nom de S. Chrysostôme : mais c'est avec justice qu'on n'a pas daigné les mettre dans la nouvelle Edition des Ouvrages de ce Pere. Toutes

ces ſuppoſitions d'Homélies, & cette affectation de mettre le nom de ce grand Saint à la tête des Manuſcrits, pour les rendre plus précieux, ſont une excellente preuve de l'eſtime & de la vénération qu'on avoit pour lui & pour ſes Ouvrages. Dans le ſixiéme Tome, on trouve les Commentaires ſur Iſaïe, qu'on ne doute pas être de S. Chryſoſtôme: c'eſt ſon ſtile & ſes maximes. Photius cite néanmoins ſous le nom de ce Pere un long paſſage ſur le ſecond verſet du premier Chapitre d'Iſaïe, qui n'eſt pas dans les Commentaires dont nous parlons: mais Photius peut l'avoir tiré de quelque autre Ouvrage du S. Docteur. Il n'a commenté que les ſept premiers Chapitres, & le commencement du huitiéme. Nous n'avons rien de S. Chryſoſtôme ſur Jérémie, qu'une Homélie, où il explique le vingt-troiſiéme verſet du Chapitre dixiéme. *La voye de l'homme n'eſt pas en la main de l'homme;*

ce n'est pas à lui à marcher, & à rendre sa voye droite. On abusoit de ce passage pour détruire le libre arbitre, aussi bien que de ces paroles de S. Paul dans l'Epître aux Romains, 9. 16. *Cela ne depend donc point ni de celui qui veut, ni de celui qui court*, & du premier verset du Pseaume CXXVI. *Si le Seigneur ne bâtit la Maison, ceux-là ont travaillé en vain qui la bâtissent.* Le Saint prouve qu'en otant à l'homme le libre arbitre, on le met hors d'état de mériter, ni de démériter . . . . Le passage de ce Prophête ne détruit pas la liberté; on n'en peut rien conclurre, sinon qu'il y a des choses en notre pouvoir, & d'autres au pouvoir de Dieu. *Choisir le bien, le vouloir, & tâcher de le faire, cela est en notre libre arbitre; mais de conduire nos bonnes œuvres jusqu'à la fin, & de faire le bien sans cesser de le faire, c'est l'effet de la Grace qui nous vient d'enhaut.* Certains Théologiens qui sont intéressés à dé-

crier sur les matiéres de la Liberté & de la Grace l'autorité du S. Docteur, ne manqueront pas de prendre ce passage selon toute la rigueur des termes, pour l'accuser de Sémi-Pélagianisme : nous aimons beaucoup mieux penser qu'il n'a jamais prétendu qu'*on pût choisir le bien, le vouloir, & tâcher de le faire* sans le secours de la Grace : mais il distingue cette Grace de celle qui fait persévérer jusqu'à la fin. Ce qu'ajoute S. Chrysostôme montre bien que Jérémie, loin de détruire la liberté dans le Texte allégué, l'établit très-solidement, puisque ce Prophéte s'adresse à Dieu immédiatement après par ces paroles. *Châtiez moi, Seigneur, mais que ce soit dans votre Justice.* Auroit-il pû faire sérieusement cette Priére, s'il avoit manqué des secours nécessaires pour pouvoir réellement éviter le péché, & s'il eût craint de manquer des secours nécessaires pour changer de vie ?

Le Commentaire sur Daniel,

imprimé par M. Cotelier en 1661 sur un Manuscrit de l'Escurial, est véritablement du Saint, mais ce n'est qu'un essai auquel il se proposoit de mettre quelque jour la derniére main. Dans le dernier Chapitre, il y a quelque chose de l'Histoire de Bel.

Dans un Manuscrit du Vatican, & dans plusieurs autres, on a attribué les six Homélies qui suivent à S. Chrysostôme : mais on convient unanimement aujourd'hui qu'elles sont de Sévérien, Evêque de Gabales, & Contemporain de S. Chrysostôme : Cosme, Egyptien le dit assez nettement dans sa Topographie Chrétienne, donnée au Public par le P. de Montfaucon en 1706.

On convient assez aujourd'hui que l'Ouvrage imparfait sur S. Matthieu n'est pas de S. Chrysostôme. Le stile qui en est dur & embarrassé le prouve assez : il est même très-vraisemblable que cet Ouvrage a été écrit originairement en

Latin, le stile & les Textes de l'Ecriture qui y sont traduits la plûpart, selon les Bibles Latines, donnent lieu à ce soupçon. On l'attribuoit au S. Evêque dès avant le Pontificat de Nicolas I. qui dans sa réponse aux Bulgares, cite un endroit de la troisiéme Homélie; où il est marqué que le consentement des parties fait le mariage. L'Auteur étoit Arien Anoméen. On le remarque principalement dans les Homélies XIX. XXII. XXVIII. XXXIV. XXXV. XLV. XLVI. XLVIII & XLIX. où il rejette la Doctrine Catholique touchant l'égalité des trois Personnes Divines, l'Unité de leur substance, & il nie que le Fils procéde de la substance même du Pere. Quoiqu'il reconnoisse que l'Apôtre a permis les secondes nôces, il ne laisse pas de les traiter de fornication; il y a aussi un endroit où il semble nier la présence réelle dans l'Eucharistie: mais ailleurs il en parle d'une maniére plus con-

forme à la Doctrine de l'Eglise. Quelques Critiques ont prétendu que toutes les erreurs qu'on trouve en cet Ouvrage y ont été ajoûtées, & Erasme témoigne avoir vu des Manuscrits où on les avoit effacées, & ensuite remises à la marge. C'est sur un de ces Manuscrits corrigés, qu'un Cordélier, nommé Mahusius le fit imprimer à Anvers en 1545, mais cette Edition fut fort mal reçue des Sçavans : on a continué depuis à imprimer ce Commentaire avec toutes ses erreurs. L'Auteur avoit de l'érudition, mais peu de critique : car il s'autorise souvent de Livres apocryphes, en particulier de celui qui portoit le nom de Seth, des Opuscules attribués à S. Clément, &c. Il ajoûte à l'Oraison Dominicale ces paroles ; *parce que le Royaume, la Puissance, & la Gloire vous appartiennent pour jamais.* S. Chrysostôme lisoit de même avec quelques autres. Dans le septiéme Tome, on trouve d'abord

les Homélies de S. Chryſoſtôme ſur S. Mathieu, qu'on a toujours regardées avec juſtice comme un tréſor ineſtimable. Il y en a XC, & ſi l'on en compte XCI, c'eſt que la XIX. eſt diviſée en deux dans les Traductions Latines. Ce fût à Antioche que le Saint les prononça, comme il paroît par cet endroit de la XVII. *Lorſqu'il s'agit de l'honneur de votre Ville, vous voulez l'emporter ſur toute la Terre, parce qu'elle eſt la premiére qui a donné aux Fidéles le nom de Chrétiens, & lorſqu'il s'agit de la vertu & de la modeſtie chrétienne, les plus petits Villages l'emportent ſur vous.* Le Saint Evêque dans ces Homélies n'eſt pas ſeulement un grand Orateur, il eſt encore un excellent Interprête: il y explique avec beaucoup de netteté & de ſagacité toutes les difficultés qui ſe rencontrent. Ces Homélies ſont citées par Théodoret, par le Concile de Calcédoine, par Facundus, par l'Auteur même dans l'Homé-

lie XXVII. sur la premiére Epître aux Corinthiens. Anien, que l'on croit être le Diacre Pélagien qui assista au Concile de Diopolis en 415, traduisit en Latin les XXVI. premiéres de ces Homélies, avec les sept qui sont à la louange de S. Paul. La Traduction des sept derniéres est assez bonne, mais la Version des autres est beaucoup trop diffuse. Il y a même quelque apparence qu'il traduisit toutes ces Homélies; car S. Thomas les a lûes, & il n'a pû les lire que dans une Traduction Latine. Ce grand Docteur nous apprend qu'il aimoit mieux lire ces Homélies, que d'être le maître de Paris. Pour quels Sermons donneroit-on aujourd'hui, je ne dis pas Paris, car il est bien différent de ce qu'il étoit du tems de S. Thomas: mais une petite Terre dont le maître auroit bien de la peine à y subsister?

Dans la IV. Homélie, S. Chrysostôme croit que S. Matthieu a

i rt son Evangile, le premier de tous, & que c'est ce qui l'a obligé à rapporter exactement la Généalogie de J. C. Il remarque que quoique les Miracles ayent cessé après que l'Evangile a eu pris de fortes racines dans tout le monde, il s'en étoit néamoins fait plusieurs de son tems sous l'Empire de Julien, le plus impie de tous les Princes. Lorsque les Juifs entreprirent de rebâtir leur Temple à Jerusalem, on a vû le feu sortir des fondemens, & mettre en fuite tous ceux qui y travailloient. Dans la XXXIX, il dit que le jour du Sabbat, que S. Luc appelle *le Second-Premier*, est un Sabbath où il se rencontroit une double solemnité, celle du Sabbath du Seigneur, & celle de quelque autre Fête qui arrivoit le même jour, car les Juifs donnoient aussi le nom de Sabbath à toutes ces Fêtes.

Le huitiéme Tome contient les Homélies sur S. Jean. S. Chrysostôme y suit une méthode diffé-

rente de celle qu'il s'étoit preſcrite dans les Homélies ſur S. Matthieu. En celles-ci, après avoir expliqué un ou pluſieurs verſets de cet Evangeliſte, ces explications étoient ſuivies de quelques réfléxions Morales qui avoient rapport au Texte de l'Ecriture, & aux beſoins ſpirituels de ſes Auditeurs : chaque Homélie finiſſoit par une exhortation aſſez longue à la pratique des Vertus Chrétiennes. Il en uſe tout autrement dans les Homélies ſur S. Jean. Il y explique en peu de mots le ſens de la Lettre, & il ne fait que des Réfléxions Morales & des Exhortations très-courtes. Son attention principale eſt de donner le vrai ſens des paſſages dont les ennemis de la Divinité & de la Conſubſtantialité du Verbe avoient coutume d'abuſer ; & de mettre en évidence leurs divers ſubterfuges. Dom Ceillier rapportera, quand il expoſera la Doctrine du Saint, ce que ces Homélies ont de plus remarquable ſur

le Dogme & ſur la Diſcipline. Elles ſont au nombre de LXXXVIII. dans le Grec, & de LXXXVII. dans l'Edition de Morelle, qui regarde la premiére comme une Préface, quoiqu'elle ne ſemble pas moins que les autres être une vraie Homélie, puiſque S. Chryſoſtôme y exhorte le Peuple à fuir les vices, & à pratiquer la vertu. On ne trouve rien dans ces Homélies qui faſſe connoître où elles ont été faites : mais comme le Saint y renvoye à la VII. Homélie ſur l'Epître aux Corinthiens, qui fût certainement prêchée à Antioche, il faut qu'elles ſoient plus anciennes, & par conſéquent qu'elles ayent été faites dans la même Ville. Les Hérétiques qu'il y combat ſont les Anoméens, les plus impies & les plus orgueilleux de tous les Ariens. On les appelloit Anoméens diſſemblables, parce qu'ils nioient, comme les demi Ariens, que le Verbe fût ſemblable au Pere. Quoiqu'ils embraſſaſſent toutes

les erreurs des Ariens, on ne laissoit pas de les regarder comme une Secte particulière. Ils se vantoient de tout sçavoir, & de connoître Dieu aussi parfaitement qu'ils en étoient connus eux-mêmes. S. Chrysostôme dans ces Homelies ne dit rien de la femme surprise en adultere. Peut-être ne jugea-t-il pas à propos d'en parler devant un Peuple extrêmement adonné à l'impureté. Il semble aussi qu'elle n'étoit pas rapportée dans les Bibles dont il se servoit, car il ne la cite jamais ; & ceux qui ont cru qu'il y faisoit allusion dans la LXI. Homélie se sont trompés. Il ne s'agit dans le Grec que du Libelle de divorce que Moyse permet de donner à toute femme surprise en adultere. Il ne s'y agit nullement de la femme adultére, comme se l'est imaginé le Traducteur Latin de l'Edition de Morel.

Le neuviéme Tome commence par les Homélies sur les Actes dont Erasme entreprit à la priére de

Tonstall la Traduction, qu'il discontinua après les trois premiéres, parce qu'il ne croyoit pas trouver dans ces Homélies, ni le stile, ni le génie de S. Chrysostôme; il s'emporte dans la Lettre qu'il écrit à son ami sur ce sujet, jusqu'à dire qu'il n'avoit jamais vû d'écrits si pleins d'ignorance, & qu'il écrivoit mieux dans sa jeunesse. Les raisons de ce Critique, c'est que le stile de ces Homélies est plus court que celui du Saint, qu'on y voit plusieurs endroits négligés, obscurs, sans liaison, qu'un même verset est souvent expliqué deux ou trois fois, & hors de sa place. Erasme ne laissa pas dans la suite de reprendre & d'achever l'Ouvrage qu'il avoit commencé, & il se soumit entiérement au jugement de son ami Tonstall, & des autres Sçavans. L'Abbé de Billi ne pensa pas comme Erasme. Ces Homélies lui parurent dignes de S. Chrysostôme : Flaminius Nobilius s'est contenté de dire qu'elles n'étoient

pas venues jusqu'à nous dans toute leur pureté par la négligence des Copistes, qui y avoient même inséré plusieurs piéces étrangéres. Savilius avoue qu'il y a des endroits négligés & obscurs, mais qu'il s'en rencontre de tems à autres de si admirables, qu'il n'y a que S. Chrysostôme qui ait pû en être l'Auteur. Ce sont des veines d'or. Photius loue tout l'Ouvrage, & l'attribue au S. Docteur. C'est sous son nom qu'elles sont citées par Cassiodore, qui marque qu'on l'avoit traduit tout entier en Latin, & qu'il étoit distribué, comme il est aujourd'hui, en LV Homélies.

On voit dans la premiére de ces Homélies, qu'à C. P. ce n'étoit pas l'usage de donner le Baptême le jour de la Pentecôte, mais seulement le jour de Pâques, à cause du jeûne précédent, par où les Catéchuménes s'y préparoient. Qu'on ne doit point attendre que l'on soit près de mourir, pour re-

cevoir le Baptême, parce que ce n'est pas alors le tems des Mystéres, mais des Testaments. Dans la seconde, le Saint s'étend beaucoup sur les devoirs & les dangers de l'Episcopat. Il dit qu'il ne croit pas que parmi les Evêques il y en ait beaucoup de sauvés. Les raisons qu'il en donne, c'est que l'Episcopat demande une Ame très-élevée; que les Evêques sont exposés à une infinité de tentations, & qu'ils auroient besoin d'une infinité d'yeux qui les éclairassent de toutes parts. *Que ne faut-il point en effet à un Evêque pour être propre à enseigner, pour être patient à souffrir le mal, pour être ferme & fidéle dans la Doctrine? Ajoûtez à cela que Dieu lui impute quelquefois les péchés des autres; sans parler du malheur qui arrive lorsque quelqu'un meurt sans avoir reçu les Sacremens, ce qui seul est capable de causer la perte du salut d'un Evêque, car celle d'une ame n'a point de prix.* Il se plaint de ce qu'on ambitionne l'E-

piscopat comme une Magistrature profane, c'est-à-dire, afin de s'attirer de l'honneur & de la gloire devant les hommes. Il déclame encore contre ceux qui employent toute sorte de moyens pour parvenir à l'Episcopat. *Considérez ce qui arriva à Simon. Qu'importe que vous ne donniez point d'argent pour être elû, si au lieu d'argent, vous employez les flateries, les persuasions & les intrigues?*

On lit dans l'Homélie VIII. *Si quelqu'un, après avoir été averti souvent de ne point jurer, ne veut point s'en abstenir, qu'il s'abstienne d'entrer dans l'Eglise, fût-il un Prince, ou l'Empereur même. On me déposera si l'on veut de ma Dignité: mais tant que j'y demeurerai, je ne serai retenu par aucun danger de faire ma Charge ....., Rien n'est plus misérable qu'un Prélat qui ne procure aucune utilité à ceux qui lui sont soumis.* C'est dans l'Homélie XXIV. que se trouve ce passage

si souvent cité par les Prédicateurs pour prouver combien sera petit le nombre des Elûs. *Je ne crois pas qu'entre tant de milliers de Chrétiens, il y en ait cent de sauvés, & je doute encore du salut de plusieurs de ce nombre-là. Car combien voit-on de malice & de débauche parmi les jeunes gens? Combien de lacheté, d'indevotion & de paresse parmi les Vieillards? Personne ne prend le soin nécessaire de l'éducation de ses enfans. S'il se trouve un Vieillard qui ait de la piété, il n'est imité de personne. J'en vois dans l'Eglise qui rient & badinent durant la Priere, & d'autres dans le tems même qu'on donne la Bénédiction au Peuple. Y a-t-il une impudence pareille! Quel salut après cela peut on esperer? Dans un Bal, chacun y danse en son rang, tout y est réglé, & il n'y a point de confusion. Ici vous êtes en la compagnie des Anges, & chantant les louanges de Dieu avec ces Esprits Célestes, vous causez & vous*

riez. Y auroit-il lieu de s'étonner si la foudre tomboit du Ciel pour punir cette impiété?

A la suite des Homélies sur S. Jean, on a mis les XXXII. Homélies qui composent le Commentaire de S. Chrysostôme sur l'Epître aux Romains. S. Isidore de Péluse ne croit pas que si S. Paul eût voulu s'expliquer lui-même avec la plus pure éloquence des Grecs, il l'eût fait d'une autre maniére, tant cet Ouvrage est admirable pour les pensées, les ornemens & la propriété des termes. Cet Eloge est adopté de tous les Sçavans qui admirent à l'envi dans ces magnifiques Homélies la sublimité du génie de l'Orateur, la force & l'élégance de son Discours, son éloquence naturelle, la clarté & l'élévation de son stile. S. Chrysostôme dit assez nettement dans la VIII. Homélie, que lui, & ceux qui l'écoutoient, avoient le même Pasteur, c'est-à-dire, l'Evêque Flavien : d'où l'on conclut

que ces Homélies ont été faites & prononcées à Antioche.

Nous voudrions pouvoir suivre Dom Ceillier dans toutes les Analyses qu'il a faites des Epîtres de S. Paul : mais il faudroit y employer plusieurs Journaux, & nous nous hâtons d'arriver à la Doctrine de S. Chrysostôme, que Dom Ceillier a rassemblée à la fin de l'Analyse de tous les Ouvrages de ce Pere. Ce sera ce qui fera plus de plaisir à un grand nombre de Lecteurs.

Nous n'omettrons pas ici un Eloge de S. Paul, par où le S. Evêque finit ses Explications sur l'Epître aux Romains. Ce morceau exprime parfaitement le zéle & la vénération qu'il avoit pour l'Apôtre, & nous donne une juste idée de la merveilleuse éloquence de l'Orateur, après avoir témoigné un grand désir d'aller à Rome pour se prosterner aux pieds de cette Colomne de l'Eglise. *Qui me fera la grace*, dit-il, *de voir les cendres*

de ce corps qui a accompli dans sa chair, ce qui manquoit aux souffrances de J. C. qui a porté sur lui les marques & les stigmates de sa Croix, qui a répandu l'Evangile dans tout le monde. Que ne puis-je voir les restes précieux de cette bouche sacrée, par qui J.C. a parlé, d'où il est sorti une lumiére plus brillante que le Soleil, qui a fait retentir une voix plus redoutable aux Démons que le Tonnere ? C'est par cette voix qu'il les a vaincus, qu'il a purgé le monde de ses erreurs, guéri les maladies des corps & des âmes, & fait régner la vérité sur la Terre. Mais outre les cendres de cette sainte bouche; je souhaiterois encore de voir les cendres de son cœur; que l'on peut dire avoir été le cœur de tout le monde, la source d'une infinité de biens, le principe de notre vie : car c'est de-là que le S. Esprit s'est communiqué à tous les membres du Fils de Dieu, non par les arteres, mais par les désirs & les saintes résolutions des Fidéles.

Ce cœur vaste & étendu a renfermé en soi des Villes, des Peuples, & des Nations entieres. C'etoit de ce cœur, que suivant la promesse de J. C., il sortoit des fleuves pour arroser, non la Terre, mais les Ames. Que ne puis-je encore voir les cendres de ces mains, qui ont été si souvent enchainées, qui par leur imposition, donnoient le S. Esprit aux Fidéles, que les Serpens ont respectées, en se lançant d'eux-mêmes dans les flammes, plutôt que de les offenser? Quelle joye n'aurois-je pas de voir aussi les cendres de ces yeux qui ont merité de voir J. C.; les cendres de ces pieds, qui ont parcouru toute la Terre, sans se donner de relâche, & qui etoient dans les entraves, lorsque cet Apôtre par sa priére ebranla les murailles de la Prison? Enfin je voudrois voir ce Sépulchre où sont renfermees ces armes de justice & de lumiere; ces membres vivans lors même qu'ils paroissent morts; ces membres en qui J. C. vivoit, & que le S. Esprit

avoit rendus comme son Temple. Le corps de cet Apôtre, & celui du Bienheureux Pierre, défendent plus puissamment Rome, que les Tours & les Bastions ne défendent les plus fortes Villes.

Le dixiéme Tome commence par les XLIV. Homélies de S. Chrysostôme, sur la premiére Epître aux Corinthiens : elles sont précédées d'une petite Préface, ou Prologue. On admire dans toutes ces Homélies un excellent Orateur qui ne laisse rien échapper de ce qui fait à son sujet, & qui sçait merveilleusement se proportionner à ses Auditeurs. Dom Ceillier en disant que le S. Evêque ne laisse rien échapper de ce qui fait à son sujet, ne prétend pas faire entendre que ce grand Orateur mettoit dans ses Discours tout ce qui avoit quelque rapport au sujet qu'il traitoit, ce seroit un défaut. Dom Ceillier prétend seulement que S. Chrysostôme n'omettoit rien de ce qui convenoit à la matiére,

dans les circonstances où il parloit. On a douté si cette petite Préface qu'on trouve à la tête des XLIV. Homélies est de S. Chrysostôme. On y lit que quelques Juifs ayant voulu exorciser à Corinthe des hommes possédés des malins Esprits, le Démon maltraita tellement ces Exorcistes qu'ils prirent la fuite : ce ne fût pas à Corinthe, mais à Ephèse que la chose se passa : *Act. C.* 19. Il est dit dans le même Prologue, que plusieurs de ceux qui avoient exercé à Corinthe *les Arts curieux*, brûlerent leurs Livres devant tout le monde. Cependant le même Chapitre des Actes nous apprend que ce fut encore à Ephèse qu'on fut édifié de la foi de ces Néophites. Une troisiéme faute encore plus grande, c'est qu'on y rapporte, que les Juifs s'étant saisis de Paul à Ephèse, ils le battirent devant le Tribunal de Gallion, sans que ce Proconsul s'en mit en peine, au lieu que ce fut Sosthènes, non S. Paul qui fut

battu par les Juifs en préſence de Gallion. Comment S. Chryſoſtôme, qui poſſédoit ſi bien l'Ecriture, auroit-il pû commettre tant de fautes dans une ſi petite piéce ? Quelque forte que ſoit cette raiſon, cependant comme la fin du Prologue eſt tellement liée avec la premiére des XLIV. Homélies, qu'il y a tout ſujet de croire que c'eſt le même Auteur, & que le ſtile n'eſt pas différent du ſtile de S. Chryſoſtôme; Dom. Ceillier juge que le Prologue eſt de lui. Il y a dans les Ecrits de ce Pere de ſemblables fautes de mémoire, & il lui eſt arrivé plus d'une fois de mettre un nom pour un autre. Dans ſon Commentaire ſur le premier Chapitre de l'Epître aux Galates, il met les Miléſiens pour les Ephéſiens, & dans la ſeconde Homélie ſur la premiére Epître aux Corinthiens, il attribue à S. Pierre ce que S. Paul dit aux Habitans de Lyſtre, qui vouloient lui offrir des Victimes.

Dans la XXXVI. Homélie, S. Chrysostôme fait un parallele de l'Eglise Primitive avec celle de son tems, qu'il dit être déchue de sa premiére beauté & de son ancienne splendeur, non seulement par rapport aux Miracles, mais par rapport à la piété & à la vertu. Alors l'Eglise étoit ornée d'un nombre de Saintes Veuves & de Vierges consacrées à Dieu; au lieu qu'à présent elle n'en a que très-peu, & encore ce peu en a plutôt l'apparence que la sainteté. Autrefois les Maisons des Chrétiens étoient comme autant d'Eglises, au lieu qu'à présent ils usent des Eglises encore plus mal que de leurs maisons: car au moins gardent-ils dans leurs maisons quelque ordre & quelque Discipline; mais on ne voit souvent dans les Eglises que du tumulte, de la confusion, & quelquefois même des éclats de rire; & cela ne se fait qu'ici (*à Antioche*) car ailleurs il n'est pas permis de s'en-

tretenir dans l'Eglise avec ses parens, ni même avec un ami qui viendroit de loin : l'Eglise n'est pas un lieu public, pour y traiter des affaires du monde ; c'est la retraite des Anges, le Palais de Dieu, & le Ciel même. Si vous en doutez, regardez cette Table, & considérez à quel usage elle est destinée. Représentez-vous quel est celui qui doit y descendre. Révérez par avance un si auguste appareil. Après avoir rapporté dans la XL. Homélie, comment les Marcionites entendoient ces paroles de S. Paul : *Que feront ceux qui sont baptisés pour les morts, s'il est vrai que les morts ne résuscitent point ?* Et les Cérémonies ridicules qu'ils faisoient lorsqu'un Cathécuméne étoit mort sans Baptême. S. Chrysostôme dit que l'Apôtre n'entend autre chose par ces paroles, sinon, que nous ne recevons le Baptême que dans la croyance que ce corps baptisé résuscitera après la mort, & pour

rendre ſenſible cette explication, il nous fait remarquer que le Baptême ne nous eſt adminiſtré qu'après que, ſuivant le commandement de l'Egliſe, nous avons témoigné de vive voix croire la réſurrection des morts. Dans l'Homélie ſuivante, il combat certains Hérétiques, qui ſoutenoient que ce ne ſont pas les mêmes corps qui réſuſcitent. (Si ce n'eſt pas le même corps qui réſuſcite, où eſt donc la réſurrection? J. C. n'aura donc pas réſuſcité le même corps qui fut attaché à la Croix? Pourquoi donc montre-t-il à ſes Diſciples les cicatrices des Playes qu'il avoit reçues, & les marques des clous, pour leur prouver que c'eſt le même corps? N'avoit-il pas dit aux Juifs en parlant de ſon Corps: Détruiſez ce Temple, & dans trois jours je le rebâtirai?)

Les XXX. Homélies ſur la ſeconde Epître aux Corinthiens furent auſſi faites à Antioche. Cela eſt évident par la XXVI. de ces

Homélies, où le S. Evêque parle de C. P. comme d'une Ville où il n'étoit pas. *Ceux qui sont revêtus de la pourpre Royale, ne dedaignent pas de se prosterner devant les Tombeaux des Saints & de les baiser ... C'est ce qu'on voit, non seulement à Rome, mais aussi à C. P. où le fils du grand Constantin a cru lui faire beaucoup d'honneur, en lui donnant la sépulture dans le Vestibule de l'Eglise du Pêcheur, de S. Pierre.* Ces Homélies ont aussi cette politesse particuliére, que Photius remarque dans toutes celles qui ont été composées à Antioche. Celles dont il s'agit ici ont moins de feu que celles qui sont sur la premiére Epître aux Corinthiens, c'est que l'Orateur se conforme à S. Paul, qui pleinement satisfait de la soumission des Corinthiens à ses ordres, leur écrit avec plus de douceur qu'il n'avoit fait auparavant.

Dans l'Homélie XXVII. S. Chrysostôme prétend que le culte des Idoles s'est introduit, parce

qu'on a admiré certains hommes plus qu'ils ne méritoient de l'être. Ce fut par un semblable motif que le Sénat de Rome, qui avoit pouvoir de créer des Dieux, donna ce titre à Aléxandre le Grand. Pilate demanda aussi au Sénat de mettre J. C. au rang des Dieux, pour ses Miracles, dont il avoit envoyé la Relation, mais le Sénat le refusa. Le Saint ajoûte que ce fut un effet de la Providence, afin que la Divinité de J. C. ne fût pas annoncée par les suffrages des hommes.

Le Commentaire sur l'Epître aux Galates, n'est pas divisé comme les autres en Homélies. Le Texte de l'Apôtre y est expliqué très-exactement, & le S. Docteur y réfute, quand il en trouve l'occasion, les Anoméens, les Marcionites, les Manichéens, & certains Chrétiens d'Antioche, qui non contents d'observer avec les Juifs le Jeûne & le Sabbath, pratiquoient encore beaucoup de su-

pestitions payennes, comme les Sortiléges, les Augures, les Divinations, &c. ce Commentaire est cité par S. Ephrem d'Antioche.

L'onziéme Tome commence par les Homélies sur l'Epître aux Ephésiens, que quelques Critiques ont cru avoir été faites à C. P. parce que le stile en paroît un peu négligé, que les explications sont courtes & faites un peu à la hâte; & qu'ainsi, elles n'ont pas toute la beauté que Photius attribue aux Ouvrages qui ont été composés par le Saint à Antioche: mais on ne sçauroit douter qu'elles n'ayent été prêchées à Antioche. Il parle dans l'onziéme Homélie, des divisions qui régnoient dans la Ville où il préchoit ces Discours, ce qui ne peut s'entendre que du schisme des Eustathiens qui duroit encore de son tems. *Voulez vous que je vous apprenne ce qu'on dit de notre Ville? Comme on se moque de notre légéreté? On dit que quiconque le veut y trouve des Sectateurs.* Antio-

che étoit effectivement divisée en trois partis, des Eustathiens, des Méléciens, des Ariens ; on ne voyoit pas de pareilles divisions à C. P. Dans la premiére Homélie, le S. Docteur, sur ces paroles, *Dieu nous a prédestinés* : déclare que l'Apôtre n'exclut pas nos bonnes œuvres, mais aussi qu'elles ne sont pas la seule cause de notre prédestination, autrement ce seroit en vain que le Fils de Dieu se seroit incarné. Dans la troisiéme Homélie, il répete ce qu'il avoit déja dit ailleurs, que le Corps de J. C. que nous recevons dans l'Eucharistie, ne différe en rien de celui qui a été attaché à la Croix ; que nous bûvons le Sang de celui qui est assis dans le Ciel, & qui est adoré des Anges ; que malheur donc à nous, si J. C. nous ayant fait membres de son Corps, & nous ayant donné à manger son Corps même, rien de tout cela n'est capable de nous retirer du péché. Il dit à ceux qui

n'étant pas en état de communier ne laissoient pas de demeurer dans l'Eglise durant la célébration des Saints Mystéres; *vous pouvez y entrer après qu'ils sont célébrés; mais quand Dieu est présent, retirez vous.* Dans la huitiéme Homélie, il fait un magnifique Eloge des liens de S. Paul, il les éléve au dessus de l'or, des pierres précieuses & des Diadémes, & va jusqu'à dire, *que si on lui donnoit le choix du Ciel ou de ces chaînes, qu'il les prefereroit, & aimeroit mieux demeurer en prison avec Paul enchaîne, que d'être dans le Ciel avec les Anges.* Il ajoûte, *que s'il n'eût pas été engagé dans le ministere de l'Eglise, & qu'il eût eu assez de force pour entreprendre un si long voyage, il eût été volontiers jusqu'au lieu, où l'on gardoit encore, à ce qu'on disoit, les fers dont cet Apôtre avoit été lié, pour avoir seulement la joye de voir la prison où cet Apôtre avoit été enfermé, & ces chaînes qui font trembler les Demons, & qui sont*

respectées des Anges. S. Paul lui paroît beaucoup plus heureux d'avoir été enchaîné pour J. C. que d'avoir été transporté au troisiéme Ciel. Il exprime avec des paroles toutes de feu, le désir qu'il avoit lui-même de souffrir pour J. C. regardant cet avantage comme le plus grand qui puisse arriver à un homme. Il dit aussi quelque chose des chaînes de S. Pierre & de celles de S. Jean-Baptiste. Dans la neuviéme Homélie, il revient encore aux chaînes de S. Paul, & il témoigne son désir de voir S. Paul dans les fers & sortant de prison, & il assûre qu'il préféreroit ce spectacle à celui que donnent les Empereurs ou les Consuls, lorsqu'ils sont accompagnés & ornés avec toute leur magnificence.

On ne sçauroit douter que S. Chrysostôme ne fût Evêque quand il composa les Homélies sur l'Epître aux Philippiens : car dans la neuviéme de ces Homélies, après avoir dit que quelques-uns se plai-

gnoient de ce que les Prêtres n'u-ſoient pas comme il convenoit des revenus qu'on leur accordoit annuellement pour leur ſubſiſtance, il parle de cette affaire, comme étant Juge entre les Prêtres & le Peuple, & il dit en termes exprès, qu'il étoit le pere des uns & des autres. Ces paroles ne conviennent qu'à un Evêque. Ces Homélies ſont au nombre de ſeize, en y comprenant le Prologue. En la troiſiéme de ces Homélies, S. Chryſoſtôme défend de pleurer d'autres morts que ceux qui meurent dans le péché. Il remarque que l'on faiſoit mémoire des morts dans la célébration des Myſtéres, & que cet uſage avoit été établi par les Apôtres dans la perſuaſion que cela pourroit leur être utile, mais que l'on n'y prioit que pour ceux qui étoient morts dans la foi, c'eſt-à-dire, que pour ceux qui avoient reçu le Baptême; & qu'à l'égard des Catéchumenes, il étoit permis de donner quelque choſe

pour eux aux pauvres, & qu'on étoit persuadé que cette bonne œuvre procuroit quelque soulagement aux Catéchumènes morts avant d'être baptisés. Dans la huitiéme Homélie, sur ces paroles de l'Apôtre, *c'est Dieu qui opere en nous le vouloir & le faire*, il dit, *quand vous voudrez le bien, c'est lui qui opérera, & qui fera que vous le vouliez.... C'est lui-même qui incline notre volonté & nous fait agir*; & quand nous avons commencé à vouloir, il augmente encore *ensuite la pente de la bonne volonté.* Le S. Docteur déclare nettement en cet endroit, que ce n'est pas de nous-mêmes & par nos seules forces que nous commençons de vouloir le bien.

Nous avons douze Homélies sur l'Epître aux Colossiens; on ne sçauroit douter que S. Chrysostôme ne les ait prêchées à C. P. Il y parle en Evêque, sur-tout dans la huitiéme, où il menace de chasser de l'Eglise les femmes, qui par

 une

une vanité, aussi honteuse que criminelle, employeroient à des vases destinés aux usages les plus bas, l'argent qui doit nourrir J. C. en la personne des pauvres, & d'excommunier celles qui à l'avenir se serviroient d'enchantements & de sortiléges pour la guérison de leurs enfans. Parmi ces Homélies, il y en a qui sont d'un stile extrêmement concis, & quelquefois embarrassé ; & il y a beaucoup d'endroits qu'il n'est pas aisé d'entendre, faute d'être assez instruit des mœurs & des usages de ces tems-là. Dans la dixiéme de ces Homélies, il dit aux femmes, qui pour excuser leur luxe, faisoient valoir la nécessité de plaire à leurs maris : *Parez-vous donc dans vos maisons ; mais quittez toutes vos parures quand vous allez dans la Place publique ou à l'Eglise. Car si vous voulez plaire à vos maris, ne cherchez pas à plaire aux autres.*

Il y a deux endroits dans les

Homélies ſur les deux Epîtres aux Theſſaloniciens, où S. Chryſoſtôme dit aſſez clairement, qu'il étoit alors Evêque : ainſi elles auront auſſi été compoſées à C. P. On lit dans la premiére, que les priéres des Saints nous ſont d'un grand ſecours lorſque nous vivons bien. Dans la ſeconde, que la vraye amitié, quand elle a J. C. pour principe, rend tout commun, comme on le voit dans les premiers Fidéles, qui n'avoient qu'une ame & qu'un cœur. J'ai connu, dit-il, un homme qui prioit les Saints d'offrir à Dieu leurs priéres, premiérement pour ſes amis, & enſuite pour lui-même. Dans la huitiéme, on voit qu'on ne doutoit pas du tems du S. Docteur, que les arbres qui étoient ſur le Lac de Sodome, lorſque cette Ville fût conſumée par le feu du Ciel, n'y fuſſent encore, & n'y portaſſent des fruits d'une grande beauté, mais qu'ils s'en alloient en pouſſiére auſſi-tôt qu'on y tou-

choit. Dans la quatriéme ; il est dit *que l'Antechrist n'aura de pouvoir que sur ceux qui n'auroient pas même cru quand il ne seroit pas venu.* On connoît par la cinquiéme, que S. Chrysostôme dans le tems qu'il donna l'explication des Epîtres aux Thessaloniciens, ne prêchoit qu'une fois ou deux par mois, & quelque fois point du tout.

Il n'est pas aisé de décider en quel lieu les Homélies sur les deux Epîtres à Timothée furent composées. Il est plus probable que ce fût à Antioche, parce que dans ces Homélies, S. Chrysostôme parle souvent, & avec Eloge des Moines, dont il y avoit un grand nombre de Monastéres célébres aux environs de cette Ville : au lieu qu'il ne parle que rarement, & presque toujours en mauvaise part des Moines, dans celles qu'on sçait certainement avoir été composées à C. P. Dans la huitiéme de ces Homélies, il invective contre les femmes qui venoient à l'E-

gliſe, parées comme ſi elles alloient à des nôces; il leur repréſente que tant de magnificence dans leurs habits & dans leurs parures ne convient point à des perſonnes qui ne viennent à l'Egliſe que pour y prier, y demander pardon de leurs péchés, & tâcher de ſe rendre Dieu propice. Il ajoûte que ſi l'Apôtre défend le luxe aux perſonnes mariées; à plus forte raiſon l'auroit-il défendu aux Vierges conſacrées à Dieu, qui alors commençoient à ſe relâcher, & à affecter trop de propreté & trop de magnificence dans leurs ornements extérieurs. Il fait voir les ſuites fâcheuſes de cet abus, qui étoit cauſe qu'on diſtinguoit à peine les Vierges conſacrées à Dieu des femmes publiques.

Dans la dixiéme Homélie, expliquant ces paroles : *Il faut qu'un Evêque ſoit mari d'une ſeule femme*, Il dit que l'Apôtre ne parle pas ainſi par maniére de commandement, & comme s'il ne falloit

point choisir d'Evêque qui ne fût marié ; mais seulement pour prescrire une régle touchant la pluralité successive des femmes. Dans la treiziéme, il déclare que ces paroles : *Ne négligez pas la grace qui vous a été donnée par l'imposition des mains des Prêtres*, ne doivent pas s'entendre des Prêtres, mais des Evêques : car l'Ordination de l'Evêque n'appartient pas aux Prêtres. Dans la quinziéme, il prétend que quand S. Paul dit, qu'on ne doit recevoir d'accusation contre un Prêtre, que sur la déposition de deux ou trois témoins, il entend sous le nom de Prêtre, un Vieillard, parce que les jeunes gens pêchent plus facilement que les vieux.

Dans la cinquiéme Homélie sur la seconde Epître à Timothée, il dit en termes exprès, que S. Paul eût la tête tranchée, & que S. Pierre fut crucifié la tête en bas.

Il est vraisemblable que les Homélies sur l'Epître de S. Paul à

Tite, furent composées à Antioche : car il y parle contre certains Chrétiens qui jeûnoient avec les Juifs : on ne voit pas qu'il ait jamais rien dit de cet abus dans les Homélies prêchées à C. P. Il se plaint aussi de ce que ces mêmes Chrétiens alloient dans des lieux où l'on pratiquoit des cultes superstitieux, comme à Crone en Cilicie, où il y avoit un Temple dédié à Saturne & à la Caverne de Matrone & d'Apollon à Daphné, Fauxbourg d'Antioche. Il y a toute apparence que S. Chrysostôme n'étoit pas éloigné des lieux où se passoient ces abus, quand il prononça ces discours. Il les commence à l'ordinaire par l'Eloge de Tite, qu'il conjecture être né à Corinthe. Il croit que l'Epitre à Tite est antérieure aux Epitres adressées à Timothée, lesquelles en effet ne furent écrites que sur la fin de la vie de l'Apôtre.

Dans l'argument qui précéde les trois Homélies sur l'Epître à

Philemon, S. Chryſoſtôme ſe plaint de ce que quelques-uns la regardoient comme inutile, & de peu de conſéquence, n'étant écrite que pour un Particulier, c'eſt-à-dire, pour Oneſime, Eſclave de Philemon : & il fait voir combien il nous ſeroit avantageux d'avoir, non ſeulement toutes les Epîtres & tous les Ecrits de cet Apôtre, mais auſſi de ſçavoir juſqu'à la moindre de ſes actions. On ne ſçait point où ces Homélies ont été compoſées.

On a placé dans le douziéme Tome, les Homélies ſur l'Epître aux Hébreux. S. Chryſoſtôme étoit Evêque quand il les compoſa, puiſque dans la quatriéme il menace d'excommunication ceux qui à l'avenir loueront des femmes pour pleurer aux funerailles, & de faire punir ces femmes même ſi ſévérement, qu'elles auront aſſez à pleurer pour elles, au lieu d'aller pleurer pour les autres. Caſſiodore fit traduire ces Homélies par

Mutien ſur un Exemplaire imparfait : car nous avons des Manuſcrits où elles ſont beaucoup plus amples que dans cette Traduction Latine. Eraſme a prétendu qu'elles étoient ſuppoſées, parce qu'elles n'ont été publiées qu'après la mort du Saint, & qu'elles étoient écrites en Notes. C'étoit ces Notes dont uſoient les Ecrivains qui copioient les Diſcours pendant qu'on les prononçoit. Ces raiſons ſont peu de choſe. On trouve dans ces Homélies le ſtile, l'élégance, la Morale de S. Chryſoſtôme : ainſi on ne ſçauroit douter qu'elles ne ſoient de lui. Facundus cite de la quatorziéme Homélie, un endroit qui eſt de la treiziéme, parce qu'il comptoit pour la premiére Homélie, l'argument qui les précéde.

On voit dans la dix-ſeptiéme Homélie, que pluſieurs ne communioient qu'une fois l'année, d'autres deux fois ſeulement, & qu'il y avoit des Solitaires, qui

pendant toute une année, & quelque fois pendant deux années ne communioient qu'une fois. On y voit auſſi que l'uſage de l'Egliſe étoit, que le Diacre criât à haute voix avant la Communion : *Les choſes ſaintes ſont pour les Saints*. Dans la vingt-deuxiéme, le S. Docteur paroît avoir cru que les premiers hommes, comme Abel, étoient perſuadés que Dieu récompenſe les gens de bien, mais qu'ils ne ſçavoient pas ſi nos corps réſuſciteroient, n'ayant vu encore aucun exemple de réſurrection.

Les Homélies ſur l'Epître aux Hébreux, ſont ſuivies d'onze Homélies, qui n'avoient point encore été imprimées. L'Editeur les a tirées d'un Manuſcrit du Vatican, apporté à Rome depuis peu du Mont Athos, ou, ſelon quelques-uns, de l'Iſle de Pathmos. On croit que ces Homélies ont été tranſcrites par quelque Diſciple du Saint. L'exactitude avec laquelle on marque à la tête de chaque

Homélie en quelle endroit elle a été prêchée, & à quelle occasion, & plusieurs Notes qui éclaircissent l'Histoire du tems, donnent lieu à ce soupçon. Elles furent toutes prononcées à C. P. en 398 & 399.

On trouve dans le même Tome la Liturgie attribuée à S. Chrysostôme. Nous en avons deux Editions, la premiére de Morel & de la Traduction d'Erasme : la seconde de Savilius : c'est la derniére qui a été préférée dans la nouvelle Edition. On ne sçauroit douter que cette Liturgie, & toutes celles qu'on a publiées sous le nom de S. Chrysostôme n'ayent été composées long-tems après sa mort. Aucun Auteur contemporain, ni aucun de ceux qui ont écrit la vie du Saint, ou qui ont parlé plus au long de tout ce qui le regarde, n'ont dit qu'il eût dressé une Liturgie. Pallade, Socrate, Théodoret, gardent sur ce point un profond silence. Ils ne donnent pas même à ce Pere le nom de *Chry-*

ſoſtôme. Ils l'appellent toujours *Jean* ou *Jean de C. P.* Leonce de Byſance, qui écrivoit ſur la fin du ſixiéme ſiécle, & au commencement du ſeptiéme, ne l'appelle auſſi que *Jean*; & quoiqu'il parle expreſſément des Lyturgies de l'Egliſe de C. P. il ne parle pas de celle de S. Chryſoſtôme. Il ne connoît que celle de S. Baſile, & une autre des Apôtres. George, Patriarche d'Aléxandrie, qui dans le commencement du ſeptiéme ſiécle, fit une nouvelle Vie de S. Chryſoſtôme, où il ramaſſa tout ce qui pouvoit contribuer à la gloire du Saint, ne lui attribue aucune Liturgie.

Il y a encore un treiziéme Tome, où l'Editeur rend compte des Manuſcrits dont il s'eſt ſervi, & des différentes Editions qui ont précédé la ſienne. On y trouve encore la Vie de S. Chryſoſtôme par Pallade, & celle auſſi que l'Editeur a compoſée, avec pluſieurs Tables qui ſeront d'une grande utilité. Nous réſervons pour un

troisiéme & dernier Extrait la Doctrine du Saint Docteur, que Dom Ceillier a rassemblée à la fin de son Analyse; si ce morceau est travaillé comme il doit l'être, & comme nous avons sujet de présumer qu'il est, ce ne sera pas assûrément ce qu'il y aura de moins intéressant dans tout le Volume.

ARTICLE XXXVII.

OBSERVATION DU PASSAGE de Mercure sur le Soleil, faite à Lyon à l'Observatoire du Collége, le 5. Novembre 1743, au matin : au R. P. C. J. Par le P. Beraud, J.

LEs Anciens connoissoient peu la théorie de Mercure; cette Planette se trouvant presque toujours cachée dans les rayons du Soleil, il leur étoit extrêmement difficile de l'appercevoir, de la suivre, & d'en déterminer le mouvement. Depuis que par le moyen

des Lunettes on obſerve Mercure ſur le Soleil, il a été plus aiſé aux Aſtronomes de fixer les régles de ſes révolutions : mais pour les porter à leur perfection, il faudroit que ces obſervations fuſſent plus fréquentes : depuis plus de cent ans voici ſeulement la neuviéme, & parmi celles qui ont déja été faites, il y en a pluſieurs de défectueuſes, & dont l'Aſtronomie a tiré peu d'avantage : celle de 1736 fut complette, & nous avons dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, pour cette année, les détails des Obſervations de ce paſſage, faites par pluſieurs Aſtronomes en différens endroits de la France. Nous ſouhaitons qu'ils ayent eu le même ſuccès à l'égard de celle-ci; pour nous, nous l'avons faite à Lyon très-avantageuſement, le tems ayant été auſſi favorable que nous pouvions le déſirer.

Le Soleil à ſon lever parut d'abord embarraſſé dans quelques

nuages, dont il se dégagea peu à peu, desorte que dès les huit heures, le Ciel fut parfaitement serein, le Soleil se montra sans embarras; on appercevoit seulement sur ses bords un mouvement d'ondulations, qui se dissipa en peu de tems.

J'attendis d'abord Mercure avec une Lunette de 18 pieds, qui est placée sur le balcon Méridional de notre Observatoire. Quoique je sçusse à peu près l'endroit par où devoit entrer Mercure, comme je ne voyois qu'une partie du disque du Soleil, je craignis que le moment de l'entrée ne m'échappât: je pris alors une Lunette de 8 pieds qui me donnoit le Soleil d'une grandeur assez considérable, & ses bords bien terminés. Malgré mon attention, j'avoue que lorsque je commençai à appercevoir Mercure, il formoit déja sur le bord du Soleil une échancrure trop grande pour pouvoir déterminer son entrée à ce moment. J'y ai sup-

plée en prenant avec soin son immersion totale, c'est-à-dire, le moment où le bord Oriental de la planéte touchoit le bord Oriental du Soleil, j'ai observé avec la même attention l'instant de la sortie entiére : ces deux phases que l'on distingue aisément, suffisent pour déterminer avec précision le tems que le centre de Mercure a demeuré sur le disque du Soleil. Cette méthode me paroît même beaucoup plus sûre, car Mercure étant très-petit, il est bien difficile d'observer exactement le moment de l'entrée, c'est-à-dire, ce moment où le bord Occidental de la planéte commence à échancrer le bord Oriental du Soleil.

Mercure étant sur le Soleil, il me parut fort noir, parfaitement rond & bien terminé, & il m'a toujours paru tel avec ma Lunette de 18 pieds, pendant tout le cours de l'observation. Je n'ai point apperçu autour de son Globe cette nébulosité qu'on avoit soupçonnée

en 1697, ni cet anneau lumineux que M. de Plantade dit avoir obſervé à Montpellier en 1736 : ainſi mon obſervation ne ſçauroit donner une Atmoſphére à cette planéte.

Je m'appliquai ſans perdre de tems, à ſuivre la trace de Mercure ſur le Soleil, & pour fixer pluſieurs points de ſa route, je me ſervis des méthodes que les plus habiles Aſtronomes ont mis en uſage dans ſemblables occaſions. J'employai d'abord notre quart de cercle de trois pieds de Rayon, en obſervant le tems du paſſage de Mercure, & des bords du Soleil par les fils Horiſontal & Vertical. Je pris enſuite une machine parallactique ſur laquelle j'avois placé une Lunette de 6 pieds, qui a à ſon foyer quatre fils qui ſe croiſent, faiſant des angles de 45 dégrés, & j'obſervai de même le tems du paſſage de la planéte & des bords du Soleil, par le fil Horaire & les fils obliques. Enfin je

m'attachai à meſurer la diſtance entre Mercure & le bord inférieur du Soleil avec un Micrométre adapté à une Lunette de 8 pieds. Cet inſtrument porte 5 fils verticaux, immobiles & paralleles entr'eux, & un tranſverſal immobile, poſé horiſontalement, qui partage les verticaux à angles droits. Les intervales entre les fils verticaux ſont égaux entr'eux, & ils ſont diviſés ſur le bord du Micrométre en ſix parties qui répondent à ſix tours de la vis qui ſert à approcher ou à reculer le fil mobile : chaque tour de la vis eſt diviſé outre cela en 60 parties ſur la circonférence d'un cercle autour duquel tourne un Index. J'ai determiné par les méthodes ordinaires l'arc du Ciel qui répond à ces diviſions : j'en ai fait une Table, & ayant obſervé pluſieurs fois avec mon Micromètre des diſtances connues dans le Ciel, j'ai toujours trouvé ma Table exacte, deſorte que je puis me fier à cet

instrument, & mesurer par son moyen les petits espaces célestes.

C'est avec ces différens instrumens que j'observai à plusieurs reprises Mercure dans le Soleil & que je pris plusieurs points de sa route. Parmi ces Observations, j'en ai choisi trois qui me paroissent plus sûres ; celle qui fut faite au passage du Soleil par le Méridien, & les deux ensuite que j'ai trouvées les plus éloignées du Méridien, l'une du côté de l'Orient, l'autre du côté de l'Occident, afin que dans la comparaison je pusse avoir des différences plus grandes.

Chaque observation m'a d'abord donné en secondes d'heure, la différence entre le passage du centre du Soleil & de Mercure par le fil vertical : ces secondes d'heure réduites en minutes de dégré d'un grand cercle, sont la différence d'ascension droite entre Mercure & le centre du Soleil pour le moment où l'observation a été faite. La même observation

m'a donné la diſtance de Mercure au centre du Soleil. Par-là j'ai eu la différence de déclinaiſon entre Mercure & le Soleil, qui étant ajoûtée à celle du Soleil pour le moment de l'obſervation, parce que Mercure étoit vers le Midi, j'ai eu la déclinaiſon de Mercure pour le même tems. L'aſcenſion droite & la déclinaiſon de Mercure étant connues pour une heure marquée, j'ai cherché par les calculs ordinaires ſa longitude & ſa latitude pour la même heure.

	Tems vrai.
Immerſion totale....	8h. 49'. 51". du mat.
Mercure touche le bord Occidental du Soleil.	1h. 19'. 14". du ſoir.
Emerſion entiére. ...	1h. 21'. 20". du ſoir.
Demeure de Mercure ſur le Soleil......	4h. 31'. 29".

A 9^h. 40'. 8". du matin.
Tems vrai.

Longitude
du Soleil.. 222^d. 34'. 38".
Longitude
de Mercu-
re .... 222^d. 39'. 54".
Différence. 0^d. 5'. 16'.
Latitude
de Mercu-
re .... 0^d. 9'. 40".

Au passage du Soleil par le Méridien.

Longitude
du Soleil. 222^d. 40'. 29".
Longitude
de Mercu-
re .... 222^d. 33'. 41".
Différence. 0^d. 6'. 48".
Latitude
de Mercu-
re .... 0^d. 8'. 5".

A 0^h. 53'. 39". du soir.

Longitude

du Soleil.. 222d. 42'. 44''.
Longitude
de Mercure....... 222d. 31'. 56''.
Différence 0d. 10'. 48''.
Latitude
de Mercure....... 0d. 7'. 25''.

Pour faire valoir ces Obſervations, & en déduire le tems de la conjonction de Mercure avec le Soleil, ſa latitude à ce moment, le lieu de ſon nœud, l'inclinaiſon de ſon orbite, & la grandeur de ſon diamêtre ; je me ſuis ſervi d'une méthode facile, & qui me paroît d'autant plus ſûre qu'elle eſt plus indépendante des autres grandeurs, que l'on ſuppoſe connues. Ici je ne conſulte les Tables Aſtronomiques que pour avoir les aſcenſions droites & les déclinaiſons du Soleil ; le fond des Obſervations nous fournit tout le reſte.

Je trace d'abord le diſque du

Soleil d'un diamétre de 32'. 30".
tel que je l'ai trouvé par plusieurs Observations réitérées le jour de la conjonction. A F est une portion de l'Ecliptique: c'est sur cette ligne que doivent se déterminer les longitudes, & les perpendiculaires tirées sur cette même ligne représenteront les différentes latitudes aux tems des différentes Observations. J'ai donc V S P un cercle de latitude passant par le centre du Soleil. La conjonction de deux planétes n'étant autre chose que la rencontre de ces deux planétes dans un même cercle de latitude, l'on peut supposer que ce cercle V S P est celui où Mercure s'est rencontré avec le Soleil: en ce cas il est évident que Mercure au moment de sa conjonction s'est trouvé dans un point de ce cercle, & que ce point est celui où le cercle V S P se coupe avec la corde D R qui représente la route de Mercure sur le Soleil. Cherchons donc le tems où la

planéte est arrivée au point C, qui sera le tems de la conjonction: pour cela je me sers des deux Observations les plus éloignées l'une de l'autre.

Puisque Mercure à $9^h. 40'. 8''$. étoit plus avancé en longitude que le centre du Soleil de $5'. 16''$, je prends SQ de cette grandeur, & au point Q j'abbaisse la perpendiculaire QL de $9'. 40''$. qui est la latitude de Mercure pour ce tems-là; je fais de même SX de $10'. 48''$. & la perpendiculaire XY de $7'. 25''$. les deux points L, Y appartiennent à la portion de l'orbite de Mercure sur le Soleil, & la ligne tirée par ces deux points représente sa route entiére. Cette même ligne prolongée jusqu'à ce qu'elle rencontre l'Ecliptique, déterminera au point H le lieu apparent du nœud de Mercure, & l'angle SHC, sera celui de l'inclinaison apparente de son orbite. Pour avoir ce lieu & la valeur de cet angle, soient les deux lignes

Y Z & C Q perpendiculaires sur E L. l'on voit que Y Z est la somme des différences en longitude trouvées entre le centre du Soleil & Mercure aux tems des Observations, que Z L est la différence de latitude entre les points L & Y, que QL est la différence de latitude entre Mercure au point L, & Mercure au point C de la conjonction. Ainsi dans les triangles semblables ZYL, QCL ayant ZY de 16′. 4″, ZL de 2′. 15″, QC égal à ES de 5′. 16″, je trouve QL de 44″: otant cette valeur de EL, reste EQ égal à SC de 8′. 56″, qui représente la latitude de Mercure au tems de la conjonction. Dans le triangle rectangle ZYL, connoissant ZY & ZL, je connoîtrai l'angle Z Y L égal à l'angle SHC de l'inclinaison apparente de l'orbite que je trouve par le calcul de 7d. 58′. 18″. Dans le triangle rectangle SCH, le côté SC étant connu aussi bien que les angles, je connois SH distance ap-

parente du centre du Soleil au lieu du nœud au moment de la conjonction de 1d. 3′. 48″. & CH; diſtance apparente du lieu de Mercure en conjonction, au lieu de ſon nœud conſidéré ſur ſon orbite de 1d. 4′. 25″.

Du centre du Soleil S, je tire ſur la corde DR la perpendiculaire SI qui eſt la plus grande proximité du centre de Mercure au centre du Soleil. Pour en avoir la valeur, je calcule le triangle rectangle SIC dont je connois les angles & l'hypothenuſe, & le calcul me donne SI de 8′. 50″. La perpendiculaire SI partage la corde DR en deux parties égales. Or Mercure ayant demeuré 4h. 31′. 29″. à parcourir la ligne entiére DR, il eſt évident qu'il étoit arrivé au point I, milieu de ſa route en 2h. 15′. 44″. $\frac{1}{2}$. Ajoutant cet intervale de tems à 8h. 49′. 51″, qui eſt le moment de ſon entrée totale, nous aurons 11h. 5′. 35″ $\frac{1}{2}$

pour le tems où Mercure est arrivé au point I.

Quoique le point I soit celui de la plus petite distance de Mercure au Soleil, ce n'est pourtant pas là où s'est fait la conjonction, parce que ce n'est pas par ce point que passoit le cercle de longitude où se sont rencontrés les centres des deux planétes, & si l'on fait attention à l'inclinaison de l'orbite de Mercure, l'on comprendra aisément que ces deux points, c'est-à-dire celui de la plus grande proximité au centre du Soleil, & celui de la conjonction vraie ne sçauroient concourir ensemble. Mercure étant en I avoit déja passé le lieu de la conjonction qui s'étoit faite en C, parce que son orbite en coupant le cercle VSP, alloit en s'approchant du centre du Soleil, nous avons le tems où Mercure étoit en I. Pour avoir celui où il étoit en C, nous n'avons qu'à chercher la valeur de

I C; différence entre la conjonction en longitude & la plus grande proximité des centres. En calculant le triangle rectangle SCI, je trouve IC de 1′. 15″. Mais combien de tems Mercure a-t-il demeuré à parcourir une portion de son orbite de 1′. 15″.? Pour le sçavoir, je cherche la valeur de la corde entiére DR. Dans le triangle rectangle SIR, je connois le rayon SR de 16′. 15″., le côté SI: je connoîtrai donc le côté IR que je trouve de 13′. 37″. dont le double 27′. 14″. me donne la valeur de la corde entiére DR. Je fais à présent cette analogie comme DR, 27′. 14″. est à IC 1′. 15″ ainsi 4^{h}. 31′. 29″.; tems que Mercure a demeuré pour aller de D en R, est à un quatriéme terme, c'est-à-dire, 12′. 27″.; tems que Mercure a employé pour aller de C en I. Otons ces 12′. 27″. de l'heure où Mercure est arrivé en I, nous trouverons que la conjonction en longitude au point C

s'est faite à l'égard du Méridien de Lyon à 10^{h}. 53′. 8″. Le lieu vrai du Soleil, selon les Tables de M. Cassini, étoit pour lors au 12^{e}, D. 37′. 42″. du Scorpion : c'étoit donc là aussi le lieu vrai de Mercure vû de la Terre, puisqu'au moment de la conjonction, le lieu des deux planétes se trouve au même point de l'Ecliptique, & l'opposite, c'est-à-dire, le 12^{e}. D. 37′. 42″. du Taureau, etoit le lieu vrai de Mercure ou du Soleil. Enfin les mêmes Observations me donnent 6′. 1″. pour le mouvement horaire apparent de Mercure, ou son mouvement horaire sur son orbite observé de la Terre.

En nous servant des mêmes Observations, nous découvrirons le lieu vrai du nœud ascendant de Mercure, l'inclinaison véritable de son orbite, & la grandeur de son diamêtre : mais nous tomberions dans une grande erreur, si pour avoir ces déterminaisons, nous nous servions des distances

que nous avons trouvées ; ce ne ſont là que les diſtances apparentes & vues de la Terre, & il nous faut ici les diſtances vraies & vues du Soleil, qui ſont bien différentes des premiéres. La cauſe de cette différence eſt la parallaxe qui abbaiſſe les Aſtres ſuivant le vertical : cet abbaiſſement eſt d'autant plus grand ; que l'Aſtre eſt plus proche du lieu d'où on l'obſerve : Mercure étant plus proche du Soleil que de la Terre, il eſt évident que l'effet de la parallaxe de Mercure doit être plus grand à l'égard du Soleil, qu'à l'égard de la Terre. Nous connoîtrons la différence entre l'un & l'autre, ſi nous ſçavons le rapport de la diſtance de Mercure au Soleil, à ſa diſtance à la Terre au tems de ſa conjonction : ſuivant les Tables de M. Caſſini, ce rapport étoit comme 31444 à 67586. Avec ce rapport connu, il eſt aiſé de réduire les diſtances apparentes aux vraies & vues du Soleil,

en faiſant comme 31444, eſt à 67586, ainſi SC, latitude apparente de 8′. 56″. & à SM 19′. 12″. qui meſurent la latitude véritable de Mercure. Par la même analogie, j'aurai MG, qui repréſente la route apparente de Mercure vue du Soleil à l'égard de la Terre de 2ᵈ. 16′. 5″. & ſon mouvement horaire apparent obſervé de la Terre que nous avons déterminé de 6′. 1″. ſera changé en 12′. 56″ qui meſurent ſon mouvement horaire obſervé du Soleil.

Nous avons trouvé que la portion apparente CH de l'orbite de Mercure, qui s'étend depuis le lieu de ſon nœud juſqu'au point où s'eſt fait la conjonction, étoit de 1^h. 4′. 25″: Mercure demeura 10^h. 42′. 3″. à parcourir cette partie de ſon orbite, puiſqu'il avoit mis 4^h. 31′. 29″. pour ſuivre la corde DR, qui n'eſt que de 27′. 14″: ajoûtant donc cette ſomme de tems à 10^h. 53′. 8″; moment de la conjonction au ma-

tin, nous aurons 9h. 36'. 5''. du soir, qui est le tems où Mercure est arrivé à son nœud.

Le lieu du Soleil étoit alors au 13^{e}. D. 4'. 26''. du Scorpion, & son opposite par conséquent au 13^{d}. 4'. 26''. du Taureau, auquel ajoûtant la distance véritable du Soleil au nœud de Mercure, que le calcul nous a donné de 2^{d}. 16'. 5''. Nous avons le lieu vrai du nœud de Mercure le 5 Novembre 1743. à 9^{h}. 36'. 5''. du soir au 15^{e}. D. 20'. 31''. du Taureau. Pour voir si mon calcul est exact, je compare ce lieu trouvé avec celui qu'on avoit déterminé pour le tems des Observations précédentes du passage de Mercure sur le Soleil : je me sers pour cela de celui qui arriva en 1736, parce qu'il fut accompagné de toutes les circonstances qui rendent cette Observation complette. M. Cassini dans les Mémoires de l'Académie des Sciences pour l'année 1736, & dans ses Elémens d'Astronomie

nous a donné le détail de ses Obsérvations sur ce passage, & il en déduit pour le 11 Novembre 1736 le lieu du nœud de Mercure au 15^{e}. D. 14'. 5''. du Taureau. Si nous ajoûtons à ce lieu déterminé pour le 11 Novembre 1736, la somme des mouvemens de ce nœud, écoulés depuis le 11 Novembre 1736, jusqu'au 5 Novembre 1743, à raison de 51'. pour chaque année, comme l'a établi dans ses Tables ce Sçavant Auteur, nous trouverons que le lieu du nœud de Mercure a dû être le 5 Novembre 1743 au 15^{e}. D. 20'. 2''. du Taureau, qui ne différe que de quelques secondes du lieu déterminé par notre Observation.

Pour avoir l'angle de l'inclinaison véritable de l'orbite, je retranche du lieu du nœud de Mercure, celui qu'il avoit, vû du Soleil au tems de la conjonction, & que nous avons fixé au 12^{e}. D. 37'. 42''. du Taureau, & par là nous avons SN.; distance du nœud au

lieu vrai de Mercure à l'instant de la conjonction, mesurée sur l'Ecliptique de 2d. 42'. 49''. : & pour lors faisant, comme le Sinus SN, 2d, 42'. 49''. est à la tengente SM, 19'. 12'' ; ainsi le Sinus Total est à la tangente de l'angle SNM de 6d. 43'. 41''. qui mesurent l'angle de l'inclinaison véritable de l'orbite par rapport à l'Ecliptique, & qui par là se trouve plus petit que l'angle de l'inclinaison apparente. La raison de cela, est que cet angle dépend du rapport de la latitude à la longitude : or quoique les latitudes & les longitudes de Mercure vues du Soleil soient plus grandes que les mêmes latitudes & longitudes vues de la Terre, il se peut faire cependant que le rapport de la latitude apparente à la longitude apparente soit plus grand que le rapport de la latitude vraie à la longitude vraie, ce qui est arrivé dans cette Observation, & pour lors l'angle de l'inclinaison apparente doit être

plus grand que celui de l'inclinaiſon véritable.

Voilà à peu près les Elémens que l'on peut déduire de nos Obſervations. Si nous comparions à préſent la premiére Obſervation avec celle qui fut faite au paſſage du Soleil par le Méridien, ou celle-ci avec la troiſiéme, nous trouverions les mêmes valeurs avec quelques petites différences inévitables dans de ſemblables Obſervations; mais ces comparaiſons me méneroient trop loin.

Il ne nous reſte plus que de chercher la grandeur véritable de Mercure. Nous avons le tems que cette planéte a employé à ſortir du Soleil, ou, ce qui eſt le même, que ſon diamétre a mis à parcourir les bords du Soleil : ainſi faiſant comme 4h 31'. 29". qui eſt le tems que le centre de Mercure a été ſur le Soleil, ſont à 2'. 6". que ſon diamétre a employé à ſortir du Soleil, ainſi 27'. 14". qui eſt l'arc entier de ſon orbite ſur le Soleil

ſont à 11″. 28‴. Ce ſeroit là la juſte meſure du diamétre apparent de Mercure, s'il avoit paſſé par le centre du Soleil, mais parce qu'il n'en a parcouru qu'une corde, il faut réduire cette valeur en faiſant, comme le diamétre apparent du Soleil qui étoit de 32′. 30″. eſt à 11″. 28‴, ainſi 27′. 14″, ſont à 9″. 36‴. qui eſt le diamétre apparent de Mercure. Feu M. Caſſini en 1697 l'avoit trouvé de 8″. M. Manfredi en 1723 le détermina de 9″. & M. Maraldi en 1736 de 9″. 53‴.

Connoiſſant le diamétre apparent de Mercure de 9″. 36‴, l'on connoîtra quelle eſt la grandeur de ce diamétre par rapport à celui de la Terre, ſi l'on conçoit Mercure tranſporté à la diſtance du Soleil, deſorte qu'entre Mercure & la Terre, il y ait la même diſtance qu'entre le Soleil & la Terre : l'on voit bien que dans cette ſuppoſition ſon diamétre apparent diminuera ſelon la

raison qui est entre la distance de la Terre à Mercure dans sa conjonction, & la distance de la Terre au Soleil : ce rapport étoit comme 675 à 1000, & il nous donne dans cette hypothèse le diamétre apparent de Mercure de 6″. 28‴. Ainsi donc Mercure vû de la Terre à une distance égale à celle de la Terre au Soleil, ne paroîtroit avoir que 6″. 28‴. Mais quelle grandeur auroit le diamétre de la Terre vue à cette même distance ? On le sçait par la parallaxe du Soleil. Cette parallaxe est au plus de 10″. ou, ce qui est le même, l'angle formé par deux lignes, l'une tirée du centre du Soleil au centre de la Terre, & l'autre tirée du même centre du Soleil à l'extrémité du rayon de la Terre est de 10″ ; par conséquent le demi diamétre de la Terre vû du Soleil est de 10″. & une grandeur égale au diamétre de la Terre placée où est le Soleil, & observée de la Terre paroîtroit avoir 20″.

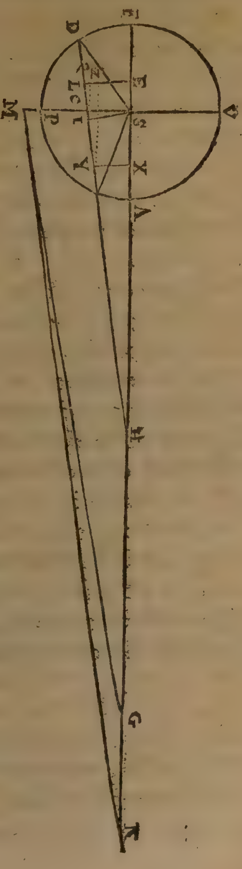

mais le diamétre apparent de Mercure à cette même diſtance ne ſeroit que de 6″. 28‴. donc le diamétre de Mercure eſt au diamétre de la Terre, comme 6″. 28‴. à 20″. où comme 388 à 1200 : d'où l'on voit que le diamétre de Mercure eſt le tiers & un peu plus de celui de la Terre.

Les ſurfaces des Globes ſont quadruples des grands cercles de ces Globes : ces cercles ſont entre eux comme les quarrés de leurs diamétres ; la ſurface de Mercure eſt donc $\frac{1}{9}$e de celle de la Terre. Les Globes ſont entr'eux comme les Cubes de leurs diamétres, le Globe de Mercure, ou ſa ſolidité eſt donc $\frac{1}{27}$e de la ſolidité de la Terre : ce qui eſt aſſez conforme à ce qu'on a déterminé juſqu'ici ſur la grandeur de cette planéte.

ARTICLE XXXVIII.

SUPPLEMENT du Parnasse François jusqu'en 1743, *& de quelques autres Piéces qui ont rapport à ce Monument. In-folio d'environ* 200 *PP.*

M. Titon du Tillet continue de s'immortaliser lui-même d'une maniére brillante, en continuant d'immortaliser par des Ecrits & par des Monumens durables, les talens brillans de l'esprit humain, tels que la Poësie, la Musique, les talens frivoles mêmes, tels que la Déclamation, la Danse, & le Chant.

Le premier illustre dont il parle dans ce Supplément à l'Article qui doit être le deux cent soixante-sixiéme de son Parnasse, est le fameux *Senallié*, Musicien, dont les Sonates sont peut-être les meilleures Sonates Françoises que nous

ayons ; celles de le Clair, & de quelques autres, marchant à côté des Sonates Italiennes sans difficulté.

A l'occasion de Senallié, M. Titon, fait pour saisir tous les assortimens heureux, convenables même de son magnifique Projet, propose une Orchestre du Parnasse, ce qui lui fournit un Article curieux sur nos fameux Joueurs d'Orgue, de Clavecin, de Violon, de Flute, de Hautbois, de Basson, de Thuorbe, de Viole, de Timbales même, & de Trompette, & de toutes sortes d'autres instrumens.

Pourquoi se mettre de mauvaise humeur contre de si riantes idées? Pourquoi vouloir séparer la Musique des Muses? Les Poëtes veulent trop régner seuls sur le Parnasse? Les Auteurs du Parnasse, les Anciens, les Grecs y mettoient l'Astronomie, & toutes les Sciences & les Arts dans la personne des Muses, & jusqu'à la Mé-

decine & à la Pharmacie dans la personne d'Apollon qui en étoit le Dieu.

La Médecine & l'Astronomie ont quelque chose de trop sérieux pour aller à côté de la Poësie. Mais la Musique, la Danse & la Déclamation n'ont rien de trop frivole pour lui servir de Pendant. Tout Poëte chante & a besoin d'Acteur & de Déclamateur. Quinaut rougiroit de paroître sur le Parnasse au dessus de Lulli, ou ne pourroit même s'y soutenir sans lui.

M. Titon du Tillet dit d'une maniére aimable & en vrai amateur. « Les Musiciens formeront „des concerts agréables & bril„lans sur le Parnasse, qui en fe„ront résonner les Collines, les „Vallons & les Echos. On pourra „augmenter ces Concerts, sur„tout aux réceptions de nos plus „grands Poëtes, & de nos plus „fameux Musiciens, &c. „ Ces „Musiciens, *continue-t-il avec le*

» *même amour*, auront un jour des
» camarades bien illustres, qui sont
» aujourd'hui honneur à la Musi-
» que, & grand plaisir à ceux qui
» entendent exécuter des Ouvra-
» ges admirables de leur composi-
» tion. Je souhaite que leur tems
» ne vienne pas sitôt pour les met-
» tre sur le Parnasse, & qu'ils jouis-
» sent encore plusieurs années pen-
» dant leur vivant de leur répu-
» tation.

Le second Article de ce Supplément, le deux cent soixante-septiéme de la Description du Parnasse, est sur Bernier, fameux Auteur de Motets & de Cantates en Musique, fort habile compositeur, & un des premiers qui a le mieux introduit dans notre Musique l'air badin & mignard, plutôt que le son harmonieusement scabreux de la Musique Italienne; scabreux disons-nous pour les oreilles Françoises. C'est pour Bernier que Rousseau fit ses Cantates.

Suit l'Article 268 de Bauderon,

de Senecé, Poëte jusqu'à l'âge de 93 ans, c'est-à-dire, Poëte de Chansons, d'Epigrammes, &c. dont les Mercures de France ont long-tems retenti avec assez de satisfaction & d'applaudissement du Public.

Le Jeune Abbé Poncy de Neuville forme un 269e. Article. Il avoit du talent, du goût, & une louable envie de se signaler. C'est dommage qu'il ait été enlevé si jeune a de si heureux talens. Il avoit l'honneur d'être aimé & estimé de M. Moreau de Mautour, qui forme ici l'Article suivant, étant mort après lui dans un âge plus mûr de 83, pendant lesquels il avoit soûtenu le personnage de sçavant Académicien, & de Poëte élégant & aimable. M. de Caux, Poëte aussi assez estimé, fait le 271e. Article.

Le fameux Musicien Monteclair, célébre auteur de l'Opéra de Jephté, & qui étoit réellement un illustre en ce genre, fait le

272e. Haguenier qui ſuit, eſt un agréable débauché, dont le mérite conſiſtoit à tenir la Table, & à faire de jolies chanſons ajuſtées au Théatre. M. Titon du Tillet demande permiſſion d'introduire ſur le Parnaſſe les gens de cette eſpéce pour y entretenir la gayeté, en buvant ſans doute le nectar; car on y eſt immortel. Le Muſicien Mouret paroît un peu plus digne de l'honneur d'y avoir ſes entrées.

M. de S. Didier, connu par ſon Poëme de Clovis, eſt au 275 Article. Le ſuivant eſt pour Dandrieu, un des fameux joueurs d'Orgue & de Clavecin, Auteur d'aſſez belles Piéces en ce genre.

Le P. Vaniére occupe plus dignement le 277 Article, quoique Poëte Latin, mais né François, & par là d'autant plus eſtimable d'avoir ſi bien attrapé la vérité, & la richeſſe de la Langue & de la Poëſie Latine du ſiécle d'Auguſte. A l'occaſion de Vaniere, M. du

Tillet parle de trois autres Poëtes du même Pays & Nation, Société même que le P. Vanieres, entr'autres du fameux P. Mourgues, qui a donné un excellent Traité de la Poësie Françoise, auquel on n'a depuis trouvé a ajoûter que des éloges du Livre & de l'Auteur, qui étoit d'ailleurs un sçavant Géométre, & un sçavant Erudit.

Le 278e. Article est sur Jacques Losme de Monchenai, Poëte François, peu connu, mais toujours bon avec quelques autres pour donner une pleine connoissance du Parnasse, & pour faire cortége aux grands Poëtes tels que Corneille, Racine, &c. selon les vues saines, & tout à fait judicieuses de l'Auteur de ce Monument, qui remarque fort bien, que sans cela les grands Poëtes y seroient trop seuls. Effectivement leur Tableau n'en est que plus brillant, par ce mélange d'ombres ou de jours modérés.

Suit le P. Charles Porée, dont le nom eſt fort célébre ſur le Parnaſſe de Paris, & par conſéquent de la France & de l'Univers, par des Poëſies Latines & Françoiſes, & par un mérite de mœurs & de talens fort ſupérieur à celui de la Poëſie.

C'eſt dommage que l'Article ſuivant ſoit trop borné au mérite de la Poëſie, qui étoit à la vérité fort diſtingué dans le célébre Rouſſeau, en qui pourtant nous ſommes bien-aiſes de reconnoître le bonheur d'une fin ſage & chrétienne, qui eſt le principal mérite.

L'Abbé Nadal remplit le 281^e^. Article. Le 282^e^. eſt pour le Muſicien Henri Deſmarêts. M. Rollin, plus connu par ſes abregés d'Hiſtoire de toutes les ſortes, bien écrits & faits avec ſoin, que par ſes Poëſies Latines, occupe le 283^e^.

Le 234^e^. eſt un Article illuſtre par le génie élevé, autant que par la dignité & la naiſſance du Car-

dinal de Polignac, qui ne pouvoit manquer d'ajoûter à tous les talens de l'esprit, celui de Poëte sublime & sacré.

Le P. Brumoi méritoit bien de la part de M. du Tillet son ami, la place qu'il lui assigne dans la Description du Parnasse. Le P. Brumoi s'est également distingué par des Vers & des Poëmes entiers Latins & François, & par son Théatre des Grecs, & beaucoup d'autres Ouvrages bien écrits en François.

M. le Marquis de S. Aulaire, au 286ᵉ. Article, plus distingué par son mérite d'esprit, que par sa naissance, avoit au souverain dégré le talent des Vers aisés, fins & naïfs. L'Abbé Grecourt au 287ᵉ, a un peu terni le même talent en le poussant quelquefois jusqu'à la satyre, & trop souvent jusqu'au peu de décence des mœurs, pour ne pas dire l'indécence.

M. Titon du Tillet ajoûte, comme hors de rang, un Article

sur les *Acteurs & Actrices célébres de la Comédie & de l'Opéra, que la mort a enlevés, ou qui ont quitté le Théatre.* C'est le titre de l'Auteur, qui quoiqu'homme du monde, a bien senti que l'Article étoit peu digne d'être épuisé, trop détaillé même par quelqu'un, comme il dit, *qui doit avoir acquis trop de gravité pour entreprendre de traiter un pareil sujet, qui ne seroit pas même ici trop en place, si on le mettoit dans toute son étendue.*

La conclusion de l'Auteur est plus digne de lui & de son bel Ouvrage, & plus de notre ressort. Le Titre en est : *Conclusion sur le dessein qu'on a eu en élevant le Parnasse François en Bronze, & sur la conduite & l'ordre qu'on a tenu dans son exécution.*

C'est une espéce d'apologie sensée, noble & pleine de douceur, dont il est honteux que la critique peu mesurée de quelques Particuliers mécontens de tout, force un aussi bon Citoyen que M.

Titon du Tillet d'avoir beſoin, ſinon pour la ſatisfaction du Public, du moins pour la ſienne propre, un honnête homme ſe devant à lui-même d'être irréprochable à ſes propres yeux, ſi ce n'eſt devant Dieu, devant qui perſonne ne doit ſe croire irréprochable.

M. Titon avertit ici qu'il fait augmenter la Montagne de ſon Parnaſſe exécuté en Bronze, par la Baſe, d'une troiſiéme Terraſſe de 10 à 12 pouces de hauteur, qui régnera tout autour de ce Monument, où il ſera aiſé de placer juſqu'à 8 ou 9 figures en pied, & de doubler celles de 9 hommes célébres, qui ſont placés juſqu'à préſent, & qui y tiennent lieu des 9 Muſes du Parnaſſe de la Grece.

» Il ne me reſte plus; *ajoûte* » *l'Auteur, d'un ton qui devroit être* » *efficace*, que de prier quelques » cenſeurs trop difficiles & trop » rigides de vouloir bien avoir » quelqu'indulgence pour moi, qui » m'efforce à faire honneur à ma

»Nation par des dépenſes même »au deſſus de mes moyens, ſans »en avoir & ſans en déſirer d'au»tre récompenſe que la gratitude »& l'eſtime des perſonnes équita»bles, & en état de juger des Ou»vrages qu'ils ont lûs avec atten»tion.

M. du Tillet ne doit pas cependant être fort étonné que ſon Projet généralement applaudi de ce qui s'appelle le Public, du Public même Littéraire, trouve dans celui-ci quelques Particuliers mécontens de toutes ces diſtinctions de grand, de médiocre, & de petit, de premiére, ſeconde & derniére claſſe, qui rendent le Public trop éclairé & eſtimateur trop Littéral du mérite précis de chaque aſpirant du Parnaſſe. Tel qui n'a pas la vanité d'aſpirer au premier, ni au ſecond rang, a bien celle de ne vouloir point de rangs. C'eſt toujours malgré ſoi qu'on ſe rend juſtice, & l'on n'aime jamais ceux qui nous la font en public, ſur-

tout par le silence & par l'oubli.

„J'ai demandé, *dit M. du Til-„let, ignorant sans doute que c'est „cela même qui blesse,* „ qu'on eut „attention aux quatre ordres dif-„férens, où j'ai distribué les Poë-„tes, sçavoir la figure en pied „pour le premier Ordre; le Mé-„daillon pour le second, les noms „gravés de ces Poëtes & de ces „Musiciens, sur un premier rou-„leau de Bronze, & un second „rouleau qui contient d'autres „noms pour le quatriéme. De plus „un troisiéme rouleau où sont gra-„vés les noms des Amateurs de la „Poësie & de la Musique, qui sans „faire profession de ces deux Arts „ont composé quelques jolis Vers „& d'un goût délicat, ou quel-„ques gracieux morceaux de Mu-„sique, qui méritent bien quel-„que entrée au Parnasse, & mê-„me d'y mêler quelquefois leurs „voix, les Poëtes en y récitant „des Vers de leur façon, & les „Musiciens des Airs dont ils sont

„auteurs. D'ailleurs peut-on dou-
„ter que les Maîtres, les Princes
„du Parnaſſe ne ſoient pas con-
„tens d'avoir de tels auditeurs de
„leurs Ouvrages, & une Compa-
„gnie auſſi aimable & auſſi eſti-
„mable.

Quand M. Titon du Tillet auroit exécuté en figure en pied tout ce cortége de Poëtes & de Muſiciens ſubalternes, en trouvant le moyen de les dégrader par la grandeur de la figure même, & par l'attitude, ſelon leur ordre de ſubalterne du premier, du ſecond, du troiſiéme, &c. Nous ne voyons pas quel inconvénient les plus ſaines idées de la Littérature & de l'Allégorie du Parnaſſe pourroient y découvrir.

Dès que chaque choſe eſt à ſa place dans un Ouvrage, de quelque nature qu'il ſoit, il eſt toujours bien. Du reſte le monument en feroit plus magnifique, plus plein, plus diverſifié, & feroit un vrai tableau. Si c'eſt un Cortége,

une Cour que le très-estimable & judicieux Auteur veut donner à nos premiéres Muses Françoises, des figures les flateroient tout autrement, & plairoient tout autrement aux yeux des Spectateurs & à leur esprit, que des Médaillons & des Cartouches postiches.

On n'aime pas à lire & à chercher dans un Tableau. Il doit être parlant par lui-même. Nous prévenons la réponse. Tout cela coûteroit sérieusement exécuté en Bronze. Il faudroit alors un Monument bien plus grand.

Pourquoi l'exécuter en Bronze? Pourquoi pas en cire, en plâtre, en terre cuite, en bois? Le Bronze, répondra-t-on, représente mieux l'immortalité que M. Titon veut donner aux talens, & le monument est fait pour durer.

Horace n'avoit donné à ses Vers d'autre immortalité que celle de l'ancre & du papier. Il en avoit rempli un Livre, & il se flatoit de s'être érigé un monument plus

durable que l'airain. *Exegi monumentum ære perennius.*

Le Bronze, si on le laisse, durera plus que la cire, la terre, le plâtre ou le bois dont nous parlons. Mais s'il étoit de terre ou de bois, il ne réveilleroit la cupidité de personne. La cupidité est pire cent fois que le tems pour la destruction des monumens qui peuvent la tenter.

Le monument dont nous parlons en bois, cire, ou terre pourroit être peint en Bronze; & peut-être seroit-il encore mieux historié de toutes sortes de couleurs, de visages, d'habits, & d'assortimens. La Montagne pourroit être peinte riante, couverte de verdure, avec des Fontaines, Ruisseaux, Arbres, Oiseaux, &c. Ce seroit un vrai Tableau, qu'on peindroit & qui deviendroit encore plus durable par la Toile, & même par le Papier & par l'Estampe.

Nous ne suivons pas plus loin l'aimable, & très-aimable Auteu

dans ses discussions avec les Critiques, que nous invitons à encourager noblement l'Auteur par leurs applaudissemens à suivre un si louable & si magnifique Projet.

ARTICLE XXXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

D'OXFORD.

SCriptorum Ecclesiasticorum Historia Literaria à Christo nato ad Sæculum XIV, &c. Autore Guillelmo Cave SS. Th. Professore, Canon. Windesoriensi, &c. Oxonii, è Theatro Sheldoniano, apud Josephum Pote, Bibliopolam Etonensem. M. DCC. XL. & M. DCC. XLIII. Deux Volumes in-folio.

Cette Edition est plus correcte

& plus complette que celles qui ont paru jusqu'ici, soit à *Londres* en 1688, soit à Genève en 1693-1699, & 1705, dont l'Auteur n'étoit nullement content; plus même que celle de 1715. Le dernier *Supplément* de *Moreri* en met une de 1720. C'est peut-être 1725 qu'il a voulu dire. Celle que nous annonçons a été faite sur les Corrections & Additions de l'Auteur même, communiquées à l'Editeur par M. *Reeves*, premier Juge du Royaume, & par le Docteur *Jones*, Chanoine de *Windsor*, Exécuteurs Testamentaires du Dr. *Cave*: ainsi c'est la seule véritablement reconnue & avouée par l'Auteur, comme y ayant mis la derniére main. On y trouve. I°. Une petite Préface de l'Editeur, qui marque ce qu'il y a ajoûté, II°. Une longue *Apologie* contre *le Clerc*.

Guillelmi Cave *Canonici* Windesoriensis *Epistola Apologetica adversus iniquas* Johannis Clerici *cri-*

minationes in Epistolis Criticis & Ecclesiasticis nuper editis, quà argumenta ejus pro Eusebii *Arianismo ad examen revocantur*, &c.

Cette Epître est adressée à l'Archevêque de *Cantorbery*, *Thomas Tenison*, auquel cette *Histoire Littéraire* est dédiée, & dont il y a dans cette Edition quelques Remarques, & quelques Additions; à l'Evêque de *Vigorn*, & à l'Evêque de *Sarisbury*. III°. L'Editeur a mis au bas des pages des Notes où il marque les Editions des Auteurs qui avoient échappé au D. *Cave*, ou qui ont paru depuis sa mort, & il renvoye aux Ecrivains qui ont traité la même matiére.

I T A L I E.

De Milan.

Eminentissimo Principi Josepho Puteobonello *S. R. E. Presbytero Cardinali Tituli S* Mariæ in Via, *Archiepiscopo* Mediolanensi, &c.

Discours Latin, prononcé par un des Elèves du Séminaire de *Milan* au sujet de la nomination de M. *Joseph Pozzobonelli* au Siége Archiepiscopal de cette Ville. Jamais choix pour une éminente Dignité ne fut, ni plus généralement, ni plus justement applaudi, que celui de M. *Pozzobonelli.* Sorti d'une des plus anciennes, & des plus illustres Maisons de *Milan*, il posséde dans un dégré supérieur, toutes les qualités qu'on pouvoit souhaiter dans un Succeſſeur des *Ambroiſes*, & des *Charles Borromées.* La pureté des mœurs, la piété, la modeſtie, l'éloignement de toute ambition, la ſcience, le zéle, l'expérience acquiſe dans le Gouvernement du vaſte Diocèſe, dont il eſt aujourd'hui le Paſteur, l'affabilité, la charité chrétienne, tout le rendoit digne des honneurs auſquels nous le voyons élevé; lui ſeul ne ſongeoit qu'à remplir ſaintement les fonctions dont il étoit chargé, ſans aſpirer, ſans ſonger

même qu'il dût jamais parvenir à un plus haut rang. Après la mort du Cardinal *Stampa*, il est élu par le Chapitre de la Cathédrale, dont il étoit Doyen, *Vicaire Capitulaire*, & chargé de l'administration du Diocèse. Le Pape (Benoît XIV.) instruit de ses vertus & de son mérite, de la maniére dont il remplissoit durant la vacance les devoirs de l'Episcopat, l'appelle à *Rome*, le fait Evêque, lui impose lui-même les mains, le nomme au Siége Archiépiscopal de *Milan*, & quelques semaines après, le revet de la Pourpre Romaine. On ne peut imaginer quel fut l'étonnement de *Rome*, qui n'avoit point vû ce Prélat avant ce voyage, & où l'on sçait que les plus grands mérites n'arrivent d'ordinaire que lentement & par dégrés aux premiers honneurs. Mais elle revint de sa surprise, dès qu'elle eut connu le nouvel Archevêque, & elle applaudit aux distinctions dont le Souverain Pontife l'avoit honoré.

Dès que la nouvelle en fut portée à *Milan*, la joye publique éclata par les témoignages les plus extraordinaires, comme les plus sincéres. Il ne tarda pas à retourner à son Eglise, & il y fut reçu avec des honneurs, que lui attirerent plus encore ses vertus, que ses éminentes dignités.

Tout ce Discours est tourné en actions de graces rendues au Ciel pour avoir donné à l'Eglise Ambrosienne un si digne Pasteur. Le jeune Orateur fait sentir ce que *Milan* doit à la Divine Providence qui l'a formé dans le sein de cette même Eglise, & l'a orné de toutes les qualités qu'on admire en lui ; ce qu'il lui doit encore, eu égard aux circonstances dans lesquelles elle le lui a accordé, aux honneurs & aux distinctions singuliéres dont elle a voulu qu'il fût décoré. Cette Piéce est composée avec esprit, bien écrite, & de bon goût.

FRANCE.

De Paris.

Histoire Naturelle des Abeilles avec des figures en Taille-Douce, deux Volumes *in*-12. A Paris, chez les freres Guerin, Rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à S. Thomas d'Aquin 1744.

Lettres de Cicéron à Marcus Brutus, & de Marcus Brutus à Cicéron, avec une Préface Critique, des Notes, & diverses Piéces choisies, pour servir de Supplément à l'Histoire & au caractére de Cicéron. Volume *in*-12. A Paris chez Didot, Quai des Augustins, à la Bible d'Or. On vend ce Livre avec la vie de Cicéron, traduite de l'Anglois de M. Middleton, par M. l'Abbé Prevôt.

La Vie du Vénérable P. Ignace Azevedo, de la Compagnie de Jesus, Mai 1744.

l'Histoire de son Martyre & de celui de trente-neuf autres de la même Compagnie. Le tout tiré des Procès-verbaux, dressés pour leur Canonisation. Par le P. de Beauvais, de la Compagnie de Jesus, dédié au Roi de Pologne. A Paris, chez Hippolyte-Louis Guerin, Rue S. Jacques 1744.

On a parlé au mois de Mai 1743 du sujet de cet Ouvrage. Il a été d'abord composé en Italien par le P. Febei, Jésuite; le P. Cabral, de la même Compagnie l'imprima à Rome en 1743. C'est sur ce fonds qu'on s'est conduit dans l'Edition Françoise qui paroît. Les Procès-verbaux, qui ont été dressés pour la Canonisation des Vénérables Serviteurs de Dieu avoient déja dirigé l'Auteur Italien. C'est dans cette source qu'on a puisé encore les principales connoissances qui devoient enrichir l'Ouvrage qu'on présente au Public. Mais on a cru ne pas devoir omettre ce que pouvoient y ajoûter d'éclat

certains traits répandus dans l'Histoire de la Compagnie de Jesus, sur tout ceux qui sont rapportés par le P. Sachin, dans la partie qu'il en a composée. Ils jettent un nouveau jour sur le grand événement dont il s'agit.

Le récit du Martyre des quarante Missionnaires qui étoient destinés aux Missions du Bresil, est lié essentiellement avec l'Histoire du Calvinisme, il n'a pas été cependant inséré dans celle que feu M. Maimbourg a écrite. Aussi étoit-il étranger aux révolutions dont parle ce célébre Ecrivain. Elles ne se bornoient qu'aux troubles que la nouvelle Secte avoit causés en France. On a cru par ce motif, qu'on pouvoit donner ce léger Complément à son Histoire. Au nouveau portrait qu'on expose, on reconnoîtra quel fut dans tous les tems l'esprit de l'Hérésie, & à quels excès elle s'est portée au seiziéme siécle, non-seulement dans ce Royaume, mais

encore dans les contrées les plus reculées. L'erreur ne connut jamais d'autre Théatre pour sa violence, que l'étendue même de la domination où l'Eglise pouvoit être respectée, c'est ce que l'on vit dans les conjonctures du Martyre dont l'Histoire est l'objet de cet Ouvrage. Les Sectaires porterent leur fureur jusqu'au nouveau Monde. La Réforme de Calvin anima ses Disciples à sacrifier au milieu des Mers une Elite de Missionnaires, dont elle redoutoit les travaux & les conquêtes pour la Foi Catholique. Le P. Ignace Azevedo, d'une des plus illustres Maisons du Portugal, étoit le Chef de cette sainte Troupe. C'est sa Vie qu'on représente dans un plus grand détail. On est peu instruit à l'égard des trente-neuf autres, qui eurent le bonheur de partager avec lui les Palmes du Martyre. Il n'y a que les derniéres circonstances de leur Sacrifice qui ayent été plus fidélement re-

cueillies & transmises jusqu'à nous. C'en est assez pour offrir à notre admiration tout ce que la grace a pu inspirer de magnanime à d'intrépides Défenseurs qu'elle forma dans tous les âges pour l'honneur de la Foi. On retrouvera dans l'Histoire de ces Martyrs un courage égal à celui des premiers siécles de l'Eglise, de grandes vertus dans le guide auquel la Providence avoit confié la conduite de ce généreux Troupeau, & dans le Troupeau lui-même des faveurs singuliéres, qui annoncerent à la plûpart la gloire que tous devoient recevoir.

Le but principal que se propose l'Auteur François, c'est de fournir à l'édification des Fidéles d'illustres exemples d'un inviolable attachement à l'Eglise, & à la confiance Chrétienne de nouveaux Protecteurs qu'elle puisse encore reclamer dans ses demandes, & dans ses desirs.

Mai 1744.

*Mémoires concernant l'Histoire Ecclésiastique & Civile d'*Auxerre. *Par M. l'Abbé* Lebœuf, *Chanoine & Sous Chantre de l'Eglise Cathédrale de la même Ville : de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres. A* Paris, *chez* Durand, *Rue S.* Jacques. *in*-4°. deux Volumes.

Le premier Tome, qui est de 886 pages, contient l'Histoire Ecclésiastique, c'est-à-dire, celle des Evêques, depuis S. *Pelerin*, premier Evêque d'*Auxerre*, en 258, & Apôtre de ce canton, jusqu'à *Nicolas Colbert*, centiéme Evêque, mort en 1676. Les deux derniers ne sont que nommés (pour donner la suite entiére) avec la datte de la mort du premier, celle du Sacre & de l'entrée du second, qui occupe actuellement le Siége,

Cette Histoire est suivie de Listes des Prevôts, Doyens, Archidiacres, Chantres, &c. & d'autres particularités de l'Eglise d'*Auxerre*, ou qui y ont rapport.

Mai 1744.

Le second Tome contient l'Histoire Civile, jusqu'à l'année 1610. Elle est suivie d'un Catalogue des Dignités séculieres de la Ville d'*Auxerre*, des Ecrivains Auxerrois, & des Hommes Illustres du Pays. Les Piéces Justificatives sont à la fin de ce second Tome, qui est de plus de 900. pages. On connoît l'application & la sagacité de M. l'Abbé *Lebœuf*, dans les recherches Historiques, Géographiques, & Topographiques qu'il a publiées sur diverses parties de l'Histoire de *France*. Ce dernier Ouvrage est le plus considérable de ceux qu'il a donnés jusqu'ici, & répond à l'idée que l'on a de son travail, & de ses connoissances en ce genre.

La *Vie de la Vénérable Servante de Dieu*, Marie Lumague, *Institutrice des Filles de la Providence*, fournit un de ces modéles des vertus Chrétiennes que Dieu donne de tems en tems à son Eglise pour

y ranimer la piété & la ferveur. Formée dès l'enfance par un ſage & pieux Directeur, elle fut dès ſes premiéres années *un exemple de piété, de prudence, de recueillement, de modeſtie, de gravité, de mortification, d'humilité, de ſoumiſſion aux ordres de Dieu, mais ſur-tout de charité envers le prochain.*

Après quelques années ſaintement paſſées dans le mariage, rendue à elle-même, elle ſe livra toute entiére aux exercices de cette vertu, qui fait le caractére propre & diſtinctif du Chriſtianiſme. Sous la conduite de S. *Vincent de Paul*, dont elle imita parfaitement, dont elle ſeconda conſtamment le zéle, elle devint elle-même une fervente Miſſionnnaire, une Apôtre infatigable auprès des perſonnes de ſon ſexe. Ce fut dans ces mêmes vues, & par les mêmes motifs, que toujours dirigée par les avis de ce Saint, elle s'employa à divers établiſſemens pour le ſoulagement & l'inſtruction des Pau-

vres, & qu'elle institua sa Communauté des *Filles de la Providence.* Cette Vie si édifiante par elle-même, l'est encore par la maniére dont elle est écrite, par les réfléxions que l'Auteur y a répandues. Voici le Titre du Livre. *Vie de la Vénérable Servante de Dieu, Marie Lumague, Veuve de M.* Pollalion, *Gentilhomme Ordinaire du Roi, Institutrice des Filles de la* Providence, *sous la conduite de S.* Vincent de Paul, *morte en odeur de sainteté en* 1657, *avec les Piéces Justificatives. Par M.* Collin, *Vicaire perpétuel de S.* Martin des Champs *dans l'Eglise de* Paris. A Paris, *de l'Imprimerie de* Cl. J. B. Hérissant *fils*, *Rue neuve* Notre-Dame. M. DCC. XLIV. I. Vol. *in-douze.*

Le Sieur Rigaud de Marseille vient de mettre au jour trente Planches représentant diverses vues de même grandeur, qu'il a dessinées sur les lieux & gravées; sça-

voir douze du Chateau de Verſailles de divers côtés, avec les endroits remarquables du Jardin & du Parc. Douze autres vues qui font un Recueil de tous les Boſquets du Jardin, avec une Deſcription exacte au bas de chaque Planche, des effets, hauteur, proportions des Jets, & Jeux des eaux.

Il y a joint ſix vues du Chateau & Jardin de Marly avec les mêmes explications. Pour la commodité du Public, il les ſéparera par douzaines, & demi-douzaines; c'eſt-à-dire, qu'on prendra les douze du Chateau, ou les douze Boſquets; ou enfin les ſix de Marly.

TABLE DES ARTICLES du mois de Mai 1744.

Art. XXXIV. La Sainte Bible, ou le Vieux & le Nouveau Teſtament, avec un Commentaire Littéral, &c. 775

Art. XXXV. Essais sur l'Histoire des Belles Lettres des Sciences & des Arts. Par M. *Juvenel*, &c. 816
Art. XXXVI. Suite du neuviéme Tome de Dom Ceillier, &c. 840
Art. XXXVII. Observation du passage de Mercure sur le Soleil, faite à Lyon, à l'Observatoire du Collége le 5 Novembre 1743. Par le R. P. C. E. Beraud, de la Compagnie de Jesus. 902
Art. XXXVIII. Supplément du Parnasse François. 929
Art. XXXIX. Nouvelles Littéraires. 945

Errata pour le mois d'Avril 1744.

PAge 587, ligne 1. Frapaolo, *lisez*, frà Paolo.
590. lig. 6 *Frapaolo*, lisez, *frà Paolo*. Et ailleurs, &c.
626. lig. 21. Royaume Nembrod, *lisez*, de Nembrod.

716. lig. 6. avant, *lisez*, ayant.

728. Dans la Note, *lisez*, jusques & compris Louis VI. la Livre a toujours été.

731. On a omis dans la Table des Articles, l'Article XXXI. *Extrait d'une Lettre écrite au R. P.* Souciet, *Jésuite*, &c. au lieu duquel on a mis, pour Article XXXI, *Eloge* Historique, &c. qui est le XXXII. Et les *Nouvelles Literaires*, le XXXIII. Le premier Article du mois de Mai, est le XXXIV. & ainsi des suivans.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre, près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1744.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dediés à Son Altesse Séreniſſime Monſeigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juin 1744.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1727.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	12.	v.
1722.	12.	v.	1744.	6.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1744.

ARTICLE XL.

HISTOIRE DU TRAITÉ de Weſtphalie, ou des Négotiations; qui ſe firent à Munſter & à Oſnabrug pour établir la Paix entre toutes les Puiſſances de l'Europe : compoſée principalement ſur les Memoires de la Cour, & des Plénipotentiaires de France. Par le P. Bougeant, de la Compagnie de Jeſus. Deux Vo-

lumes in-4°. *& quatr Volumes* in-12. *A Paris, chez Jean Mariette, Rue S. Jacques, aux Colonnes d'Hercule.* 1744.

Eloge Historique du P. Bougeant.

L'Histoire des Guerrres & des Négociations, qui précédérent le Traité de Westphalie, imprimée à Paris en 1727. fut reçuë avec applaudissement dans toute l'Europe; les Connoisseurs, les Politiques, les Ministres d'Etat, les Généraux d'Armée, les Princes furent ceux, qui en firent de plus grands Eloges, & le Feu Prince Eugene en particulier ne pouvoit comprendre qu'un Religieux, qui n'avoit jamais été employé dans aucune Affaire Publique, ni vû la Guerre, eût pu parler si bien de la Guerre & de la Politique. Un si grand succès devoit, ce semble, encourager l'Auteur à ne pas laisser un si bel Ou-

vrage imparfait, & ses Amis n'ont rien oublié pour l'obliger à en donner incessamment la suite.

Mais ce qui devoit le plus encourager le P. Bougeant, fut sans doute ce qui contribua le plus à l'arrêter, dans la crainte de ne pouvoir pas répondre à ce qu'on attendoit de lui avec tant d'empressement dans ce qui lui restoit à faire ; & il faut avouer que cette crainte n'étoit pas sans fondement. Il avoit traité ce que son sujet fournissoit de plus interressant pour le plus grand nombre de ses Lecteurs, il en avoit recueilli, pour ainsi dire, les plus belles fleurs ; le reste lui paroissoit hérissé d'épines. Dans son premier Volume, les Négociations n'étoient qu'entamées, ou plutôt il n'y avoit encore que des Projets de Négociations, & ces Projets n'interrompant point le récit des opérations d'une Guerre si féconde en grands événemens, jettoient dans son Histoire une variété d'autant

plus agréable, que bien loin d'y mettre rien d'étranger, elle servoit à donner aux Lecteurs une connoissance plus parfaite de la constitution de l'Europe, elle leur mettoit devant les yeux les intérêts divers des Puissances Belligérantes; elle peignoit au naturel les grands Acteurs, qui paroissoient sur la Scene; elle découvroit de plus en plus aux yeux de ceux, qui lisent avec attention, le grand mobile, qui remuoit toute l'Europe; elle faisoit mieux comprendre le prix d'une Victoire, & les suites facheuses d'une défaite.

L'Histoire du Traité, qui devoit mettre fin à une Guerre si générale; éteindre un embrasement, qui avoit déja fait tant de progrès; débrouiller des intérêts si compliqués; réduire à de justes bornes des prétentions portées si loin & si contradictoires, n'avoit pas, à beaucoup près ces avantages. Elle demandoit un

grand travail & une habileté peu ordinaire ; & le commun des Hommes, ou n'étoit point capable de connoître le prix d'un pareil Ouvrage, ou pouvoit être ſuppoſé ne vouloir pas même ſe donner la peine de l'examiner. La Guerre ne diſcontinuoit pas encore ; mais elle n'étoit plus ſi vive, & ce qu'elle offroit de plus capable de picquer la curioſité, devoit être pour ainſi dire noyé dans le récit d'une infinité d'intrigues, que peu de perſonnes ſont en état de ſuivre & de goûter.

D'ailleurs, pour traiter comme il convient un ſujet de cette nature, il faut être bien ſûr de ſes Mémoires, en avoir de toutes les Parties interreſſées, être capable d'y démêler le vrai à travers les nuages épais, dont tous les Négociateurs n'avoient travaillé qu'à les envelopper ; or la ſource, où le P. Bougeant avoit compté de puiſer, pour débrouiller ce cahos, lui manqua au moment même,

qu'il se disposoit à en profiter, & il lui fallut bien des années, pour chercher de quoi y suppléer. Pendant ce tems-là, c'eût été dommage que la plume demeurât oisive; on l'engagea donc dans d'autres Ouvrages, qui l'ont mené beaucoup plus loin, qu'il ne l'avoit cru: outre qu'il avoit un peu de cette paresse, que produit, avec une santé délicate, ce goût exquis & fin, qui ne se contente pas aisément sur des Sujets d'une certaine importance.

Il travailla sur-tout pendant un bon nombre d'années à nos Mémoires, & il étoit aisé de reconnoître ce qui étoit de lui. On pouvoit d'autant moins s'y méprendre, qu'il avoit un assemblage de qualitez, qui lui faisoient un caractére propre, & le distinguoient d'une façon marquée; une Critique ingénieuse, délicate, & toujours modérée, un discernement sûr, beaucoup d'ordre & de pénétration dans l'esprit, un jugement

ſain & ſolide, un ſtile pur, élégant ſans affectation, noble ſans enflûre, naturel ſans s'abaiſſer, ſimple, ſans négliger les agrémens, que pouvoient comporter les matiéres, qu'il traitoit, mais auſſi ſans trop les rechercher. On ne trouvera point mauvais que nous ſaiſiſſions ici l'occaſion d'achever de faire connoître au Public un Homme, qui s'eſt ſi fort diſtingué dans la République des Lettres, & qui a ſur-tout enrichi nos Mémoires d'une bonne partie de ce qu'ils ont eu de plus précieux de ſon tems.

Le P. Guillaume-Hyacinte Bougeant, nacquit à Quinper en Baſſe Bretagne, le quatriéme de Novembre 1690. d'une Famille honorable, où l'eſprit étoit héréditaire, & de Parens, qui lui donnerent une très-belle Education. Il entra au Noviciat des Jéſuites à Paris, le ſixiéme d'Octobre 1706. n'ayant pas encore ſeize ans achevés, & dans une ſi grande jeu-

nesse, on remarquoit en lui une sagesse & une décence, qui passoient son âge, & annonçoit beaucoup plus son caractére, qu'une maturité précoce, qui n'est pas toujours de bon augure. En 1710, après avoir fini ses Etudes de Philosophie, il fut envoyé à Caen pour y enseigner les Humanités, puis à Nevers, où il professa la Réthorique. Il fournit cette pénible carriére avec distinction, & il en sortit avec la réputation d'exceller dans toutes les parties de la belle Littérature, & de s'être formé le goût par la lecture des meilleurs Auteurs Grecs, Latins & François. Il en donna de nouvelles preuves, tandis qu'il faisoit ses Etudes de Théologie, par plusieurs piéces de Vers, qu'il eut occasion de faire imprimer dans ces trois Langües, & par un Recueil d'Observations Physiques, bien choisies & bien maniées, qu'il publia dans le même tems. Mettrons nous parmi les talens, qu'il cultiva,

celui de la Musique, qu'il exécutoit fort bien, & qu'il sçavoit même composer? Mais pourquoi non? Il s'en servoit moins pour se délasser, que pour se mettre en humeur, quand il vouloit travailler, avouant même qu'il en avoit besoin pour s'élever & s'échaufer un peu l'imagination, qu'il n'avoit pas naturellement fort vive, ou qu'il refroidissoit peut-être, en ne voulant rien mettre sur le papier, qui ne fût fini.

Le succès de ses premiers essais, fut ce qui détermina ses Supérieurs à le présenter à M. le Premier Président de Mesmes, qui leur avoit demandé quelqu'un pour écrire l'Histoire de la Paix de Westphalie, à laquelle M. le Comte d'Avaux, son Oncle, avoit eu tant de part, & il ne tarda point à justifier leur choix. Obligé d'interrompre cet Ouvrage après la publication du premier Volume, pour les raisons, que nous avons dites, il s'exerça sur

divers ſujets, & commença par deux Diſſertations ſur la forme de la Conſécration contre le P. le Brun de l'Oratoire, où il fit paroître beaucoup de politeſſe & d'érudition. Il entreprit enſuite un Catéchiſme François, auquel il a longtems travaillé, mais auquel il n'a pu mettre la derniére main, & qui ſe reſſent de ce qu'il n'a pu préſider lui-même à l'impreſſion.

Il reprit enfin la Paix de Munſter. Le premier Volume étoit ſous la Preſſe, lorſqu'il tomba dans une maladie lente, qui l'a conduit au tombeau, & qui ne l'empêcha point de continuer ſon travail. Il acheva dans ſon Infirmerie le dernier Volume, & nous croyons pouvoir avancer qu'il ne ſe reſſent nullement de l'état de ſouffrance, où il étoit, & que l'on retrouvera dans tout l'Ouvrage l'Auteur de la premiére Partie. Bien loin de chercher à égayer ſon ſujet il n'a pas même voulu abuſer des occaſions, qu'il avoit de

parler des Expéditions Militaires, qui se firent tandis qu'on négocioit à Munster & à Osnabrug, & qui servirent si fort à échaufer les Négociations ; il n'en a dit que ce qui étoit necessaire pour faire entendre le rapport, qu'elles avoient avec le Traité même son unique objet, & suivant qu'elles en avançoient, ou en retardoient la conclusion.

Il n'y avoit que quelques jours, qu'il y avoit mis la derniére main, lorsque s'étant trouvé un peu mieux la veille de Noël 1742, il se disposa pour dire la Messe le lendemain. Mais pendant la nuit il eut une attaque de colique si violente, & avec des simptômes si facheux, qu'il crut devoir demander le S. Viatique. Il reçut N. S. avec une dévotion & des sentimens, qui nous édifierent beaucoup, & il passa le peu de jours, qui lui resterent à vivre dans une disposition si tranquille, malgré les plus vives douleurs, qu'il souffroit ; & dans

une résignation si parfaite á la volonté de Dieu, nous assûrant que son cœur étoit prêt, & que le sacrifice, qu'il faisoit à Dieu de sa vie, ne lui coûtoit rien, que quelque idée, que nous eussions déja de sa vertu, nous comprîmes que de si belles dispositions devoient être l'effet d'une Grace particuliére du Seigneur. On ne sçauroit, sans avoir un grand fond de Religion, quitter sans le moindre regret, & oublier même en quelque façon, comme il paroissoit faire, tout ce que son mérite & ses qualités aimables lui avoient fait trouver d'agrémens dans le commerce d'un bon nombre d'amis illustres, & de personnes respectables, qui se faisoient un plaisir de le voir & de vivre avec lui. Si quelques-uns venoient, ou envoyoient lui témoigner la douleur & la crainte, que leur causoit l'état, où il étoit, on le trouvoit ne cherchant qu'à éloigner de son esprit toute pensée du Monde, pour

s'occuper uniquement de Dieu & de l'Eternité.

On n'en vient point là tout d'un coup, & des sentimens si conformes à l'esprit de sa Profession supposent qu'il en avoit toujours été sincérement pénétré. Pour adoucir ses souffrances, & les rendre pl s méritoires, il s'occupoit sans cesse de celles de son Sauveur, & il s'en appliquoit les mérites avec une Foi vive, une Charité pure, & une tendre Confiance. Il reçut l'Extreme-Onction le 6 de Janvier au soir, & mourut le 7 à une heure après minuit, nous laissant partagés entre le regret de le perdre dans la force de son âge, & la consolation, que nous causoit une si belle fin.

ARTICLE XLI.

LETTRES DE CICERON à Brutus, & de Brutus à Cicéron, avec une Preface Critique, des Notes, & diverses Piéces choisies, pour servir de Supplément à l'Histoire & au Caractére de Cicéron, à Paris, chez Didot, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'Or, 1744.

NOus avions crû que toute la République des Lettres applaudiroit à M. Middleton, pour avoir détruit dans son Histoire de la Vie de Cicéron les préjugés peu favorables à ce Grand Homme, qui s'étoient établis, faute d'avoir assez réfléchi sur ses Ouvrages, & en particulier sur ses Lettres. Nous avons sçu néanmoins qu'il avoit trouvé des Censeurs dans sa Patrie; qu'un jeune Orateur de l'Université de Cambridge s'étoit mis à leur tête; qu'il

avoit composé une Dissertation Latine, addressée à M. Middleton même, dans laquelle, pour ébranler les fondemens, sur quoi il appuye l'idée, qu'il nous a donnée de son Héros, il entreprend de prouver que les Lettres de Cicéron à Brutus, & de Brutus à Cicéron, si souvent citées dans la Vie de Cicéron, sont l'Ouvrage d'un Sophiste inconnu, fort postérieur au siécle d'Auguste: que cet écrit avoit fait quelque fortune parmi ceux, qui ne se donnent pas la peine, ou ne sont point capables d'approfondir les choses, & que l'Histoire de Cicéron avoit un peu perdu pour quelque tems de la réputation, qu'elle avoit euë d'abord.

Comme nous nous trouvons interressés nous-mêmes, par l'estime, que nous avons tâché d'inspirer dans nos Mémoires pour un Ouvrage, qui nous a paru important à l'honneur des Lettres; nous avons vû avec plaisir son Auteur répon-

dre à M. Tunstall de maniére à imposer silence à la Critique, & dégager en même tems la parole, qu'il avoit donnée au Public, d'ajoûter à son Histoire de Cicéron une Traduction des Lettres, dont il s'agit, avec des Notes, & son Traducteur n'a point tardé à enrichir notre Langue de sa réponse, d'y joindre les mêmes Lettres en Latin & en François, avec les Notes, une Vie d'Atticus, & quelques autres Piéces, qui toutes ensemble font un Supplément complet à l'Ouvrage de M. Middleton.

L'Orateur de Cambridge réfute sans réplique, tous les petits Ecrivains de Londres, qui croyant l'Historien de Cicéron terrassé, avoient voulu, comme l'Asne de la Fable, avoir quelque part à sa défaite, reconnurent qu'ils s'étoient trop pressés de lui insulter; lui de son côté ne les jugea point dignes de sa colére, il auroit cru se deshonnorer, s'il eût seulement paru faire attention à cette foule

de petits Zoïles, qui clabaudent sur le Parnasse, & qui se trompent beaucoup, s'ils croient se donner un grand relief en attaquant les Ecrivains les plus estimés.

A la Dissertation près, M. l'Abbé Prevôt n'a emprunté ici de M. Middleton que ses Notes, la restitution des dattes, fondée sur la Chronologie des faits, & le nouvel ordre, qui suit de ce changement. « Les cinq Lettres, dit-» il, dont on doit la découverte » aux Allemands .... & qui sont » à part dans toutes les Editions » Anciennes & Modernes, ren-» trent ici dans leur ordre natu-» rel, & par la même raison les » deux Lettres de Brutus & Cassius » à Marc-Antoine y tiennent la pre-» miére place ..... La Vie d'Atti-» cus, & le petit Recueil, qui la » suit, sont encore un des fonde-» mens de l'Histoire de Cicéron, » & l'agrément s'y trouve joint à » l'utilité. » Il a même pris soin d'expliquer dans des Notes de sa

façon sur ces derniéres Lettres, le dessein, qui les lui a fait rassembler; « je suis trompé ajoûte-t-il, » si la premiére, qui est à Lucceius, & la seconde à Quintus, » qui est la derniére, ne justifient » parfaitement l'idée, que j'en ai » fait prendre dans l'Histoire de » Cicéron. Les trois autres ne paroîtront pas moins belles à ceux, » qui bien loin de prendre la sensibilité du cœur comme une foiblesse, la regarderont comme un » des plus heureux présens de la » Nature, du moins, lorsqu'elle » n'altére ni le courage, ni la prudence, & qui croiront même, » avec beaucoup de raison, qu'elle » sert de lustre au caractére d'un » Grand Homme.

On conçoit bien que de toutes les Piéces de ce Volume, la seule, sur laquelle nous devions nous arrêter, est la réponse de M. Middleton à la Critique de M. Tunstall. La contestation entr'eux roule uniquement sur l'autenticité des Let-

tres de Cicéron à Brutus, & de Brutus à Cicéron, & de quelques autres, qui ont avec elles une liaison si étroite, qu'on n'a point cru les devoir séparer. « Je déclare, „dit le premier, non seulement, „que j'ai toujours attribué ces Let-„tres aux deux grands Personna-„ges, dont elles portent le nom; „mais que les croyant écrites dans „la derniére crise de la liberté Ro-„maine, & par deux de ses plus „illustres victimes, je les ai tou-„jours mises au dessus de tous les „Monumens de leur espéce, qui „nous sont restés de l'Ancienne „Rome. Toutes mes lumiéres „m'ont soûtenu constamment dans „cette persuasion, & j'ajoûte qu'-„après tant d'efforts du Sçavant „Critique, je ne vois rien, qui „me paroisse capable de l'altérer.

Il s'en faut bien que le second ait de ces Lettres une idée aussi avantageuse, quoique par une contradiction, qui n'est pas la seule, où son Adversaire l'ait trouvé

avec lui-même, il faſſe de quelques-unes les plus magnifiques Eloges, ce qui ne l'empêche point de les attribuer toutes à un Sophiſte inconnu, qui n'a pu écrire que dans un tems, où l'on avoit perdu jusqu'au goût de la belle latinité. D'ailleurs il paroît n'avoir pas eu pour M. Middleton tous les égards, qu'il devoit à ſon âge & à ſon mérite. Celui-ci en Homme, qui connoît tous ſes avantages, ne lui rend pour ſes vivacités, que des politeſſes. « Comme „la ſeule autorité, dit-il, d'un „nom tel que le ſien, forme un „préjugé, qui n'eſt pas ſans force, „& que l'effet en ſeroit fâcheux „pour tous les Amateurs de la „belle Littérature, qui pourroient „s'allarmer pour un ſi précieux „reſte de l'Antiquité, je me ſuis „fait un devoir de les délivrer de „cette crainte, & de leur aſſûrer „la poſſeſſion d'un tréſor, dont ils „jouiſſent depuis ſi long-tems.

Pour procéder avec ordre, M.

 Middleton

Middleton nous donne d'abord l'Hiſtoire de ces fameuſes Lettres. Dès le premier ſiécle on en avoit fait un Recueil, qui compoſoit huit Livres. Nonius Marcellus, Quintilien & Plutarque les avoient vûs, & en ont cité des paſſages. Quoique le commerce entre Cicéron & Brutus eût commencé dès le tems, que le premier étoit Proconſul en Cilicie, le Recueil, dont nous parlons, ne contenoit que les Lettres, qu'ils s'étoient écrites depuis la mort de Céſar. Perſonne n'ignore que les incurſions des Barbares en Italie, & dans tous les Pays, où les Belles Lettres avoient fleuri, n'ayent fait diſparoître les Ecrits des Auteurs du beau ſiécle, & que Pétrarque ne ſoit le premier, qui ait travaillé à les tirer de l'obſcurité, où ils étoient enſévelis. Il rechercha ſur-tout les Œuvres de Cicéron; il en trouva pluſieurs, & en particulier les Lettres, que M. Tunſ-

tall accuse de supposition : car il cite deux passages de celles de Brutus, l'une à Cicéron, & l'autre à Atticus.

Il n'en parut cependant d'abord que dix-huit, qui ont passé sans contradiction parmi tous les Sçavans pour véritables, jusqu'à Erasme, qui le premier les a révoquées en doute. On en a depuis imprimé en Allemagne six ou sept autres, un peu mutilées, que divers Critiques reçurent d'abord avec défiance; mais qui dans la suite ont triomphé de tous les doutes. » Je sçai, dit André Patricius, » qui publia après Sigonius une » Collection plus complete des » Fragmens de Cicéron, je sçai » que plusieurs Critiques ont douté qu'elles (les Lettres dont on » étoit redevable aux Allemands) » fussent de Cicéron; mais je m'en » rapporte plus volontiers aux Lettres mêmes, qui parlent assez en » leur propre faveur, & à l'auto-

» rité de Manuce, qui les croit de
» Cicéron, qu'au ſentiment de cent
» autres Critiques. »

M. Tunſtall eſt d'ailleurs fort embarraſſé à marquer le tems, où furent fabriquées ces Lettres; tantôt il ſoupçonne qu'elles ſont Modernes, & tantôt il croit l'impoſture ancienne, « & comment, ré-
» pond M. Middleton, n'a-t-il pas
» ſenti que cette différence renver-
» ſe ſon hypothèſe? » Effectivement, il paroît, ſelon lui, que l'Hiſtoire ne laiſſe aucun tems, où l'on puiſſe placer l'Impoſteur, que vers celui de la réformation. Depuis Plutarque juſques-là, il y a eu une décadence ſi marquée dans le goût de la latinité, qu'il eſt contre toute vraiſemblance qu'il ſe ſoit trouvé un homme capable de contrefaire ſi bien le ſtile de Cicéron. Or les Lettres exiſtoient dès le tems de Pétrarque, c'eſt-à-dire, deux ſiécles avant Luther, & dans un tems, où l'on

ne parloit encore qu'un Latin bien barbare.

Mais quel auroit été le motif de la ſuppoſition ? C'étoit, dit M. Tunſtall, de faire un Supplément aux Lettres à Atticus, pour continuer l'Hiſtoire, où elle eſt interrompue ; & de juſtifier Cicéron du reproche d'avoir imprudemment donné trop de pouvoir à Octave : Mais en premier lieu, replique M. Middleton, pour ſoûtenir l'impoſture, il auroit fallu continuer juſqu'à la fin du commerce de Cicéron & de Brutus, & ne pas ſe contenter d'un bizarre aſſemblage de parties interrompues, qui ne regardent pas plus de quatre mois, de douze, qu'il falloit ſuppléer. En ſecond lieu, il eſt bien étrange qu'on apporte pour raiſon de cette impoſture le deſſein de juſtifier Cicéron d'une accuſation, qui n'a d'autre fondement que les Lettres mêmes, qu'on prétend être ſuppoſées. Voyons

ſi les autres preuves de M. Tunſtall ſont de meilleur alloi.

Il trouve que ces Lettres ſont toutes écrites du même ſtile, que ce ſtile eſt indigne de Cicéron, que tout y eſt plein d'abſurdités dans le ſens, d'impropriétés dans le langage, de faits Hiſtoriques, non ſeulement inconnus, mais qui portent des marques viſibles d'altération, & même de fauſſeté: il fortifie ces accuſations vagues de deux paſſages de Plutarque, où cet Auteur fait l'Extrait de deux Lettres de Brutus, l'une à Cicéron, l'autre à Atticus, tirées du Recueil, qui ſubſiſtoit de ſon tems. Il convient néanmoins que ces deux paſſages s'accordent bien avec le ſujet général des deux Lettres, qu'il prétend ſuppoſées; mais il y apperçoit des contradictions, qui prouvent tout au plus que Plutarque n'étoit pas un Hiſtorien fort exact; & c'eſt ce que M. Middleton rend ici plus ſenſible encore, qu'il ne l'avoit fait dans

sa Préface de l'Histoire de Cicéron. Tout cet endroit mérite d'être lu.

A l'autorité de Plutarque, M. Tunstall joint la sienne. Il déclare, « que suivant toutes ses lumiéres, les deux Lettres originales, que Plutarque avoit vûes, furent écrites avant que Brutus eût quitté l'Italie, & qu'avant ce tems-là il y avoit de fortes raisons de soupçonner les vûes d'Octave, & de censurer l'imprudence de Cicéron. » D'où il conclut, que les Lettres contestées ne peuvent pas être légitimes. La conséquence est vraie, mais il n'est pas difficile à M. Middleton de prouver la fausseté du principe par les Lettres à Atticus, & il lui paroît étonnant, qu'un Homme, qui a fait quelque Etude de ces Lettres, n'y ait pas vû ce qui détruit entiérement son systême, à sçavoir, que Cicéron, avant le départ d'Italie de Brutus, n'avoit rien fait pour Octave.

Il y a plus, les Lettres, que Cicéron écrivit depuis à Brutus, ſont toutes remplies des marques de la défiance, qu'il avoit des deſſeins d'Octave ; il y regrette, que Brutus ne ſoit plus en Italie pour ſe mettre à la tête de l'Armée de la République contre Antoine, & empêcher Octave d'en prendre le commandement. Ce ne fut que pluſieurs mois après, que la mort des deux Conſuls ayant dérangé toutes ſes meſures, & l'ayant en quelque façon forcé de conſentir à ce qu'Octave prétendoit ; Brutus, qui ignoroit la néceſſité, où il s'étoit trouvé, lui reprocha d'avoir mis entre les mains de ce jeune Homme des forces, dont on commençoit à prévoir qu'il ſe ſerviroit pour perdre la République. On peut voir, non ſeulement dans les Lettres conteſtées, dans celles, que Plutarque a vûës, dans un des paſſages mêmes, que M. Tunſtall a produits, mais encore dans la Vie de Brutus par Plutarque,

que les premiéres allarmes de celui-ci au ſujet d'Octave, & le commencement de ſes plaintes contre Cicéron ſont poſtérieures à ſon arrivée en Macédoine, on n'en peut donc rien conclurre pour la ſuppoſition des Lettres, qui avoient été écrites peu de tems aprés la mort de Céſar.

Le Cenſeur de M. Middleton n'eſt pas plus heureux dans le détail, oú il entre des Lettres mêmes, que dans les principes, qu'il a poſés pour établir leur ſuppoſition. Il croit y trouver par-tout des contradictions & des erreurs de fait, qui aſſûrément n'ont paru telles, qu'à ſes yeux. Qui a jamais conclu, par exemple, que la Fille d'Atticus étoit née pendant la Campagne de Cicéron en Cilicie, de ce que le Proconſul mandoit à ſon ami; « Je me réjouis de » ce que votre petite-Fille vous » fait déja trouver du plaiſir à Ro» me, & quoique je ne l'aie jamais » vûë, je l'aime néanmoins, & je

„ſuis ſûr qu'elle eſt aimable? „ Dans une autre Lettre, écrite encore de Cilicie, où Cicéron n'a paſſé qu'un an, il lui dit; « votre „petite-Fille eſt bien obligeante „de vous avoir prié avec tant d'inſ„tance de me faire ſes compli„mens. „ Il faut cependant qu'Attica fût alors au berceau, pour trouver, comme fait M. Tunſtall, de la contradiction entre ces dernieres Lettres & une de Brutus, à Atticus, & faire paſſer en conſéquence celle-ci pour ſuppoſée. Toute cette partie de la Critique eſt à peu près de la même force, & M. Middleton n'a preſque beſoin pour y répondre, que de montrer à ſon Cenſeur qu'il a peu lu, ou bien mal entendu les Lettres de Cicéron.

Au reſte, le Public a beaucoup gagné à ces conteſtations, par les éclairciſſemens, qu'elles nous ont procurés de la part de M. Middleton ſur pluſieurs points de l'Hiſtoire des derniers tems de la Ré-

publique Romaine. M. Tunſtall, pour fortifier ſa Critique, avoit entrepris de prouver que c'étoit Décimus Brutus, & non point Marcus Brutus, qui avoit fait épargner Antoine le jour, que Céſar fut tué; & d'aſſez bons Auteurs l'avoient dit avant lui; mais ſon Adverſaire nous paroît établir d'une maniére, qui ne ſouffre point de réplique, que ces Auteurs s'étoient trompés, les uns, pour n'avoir pas bien entendu Velleius Paterculus, qui dit le contraire; les autres, pour s'en être trop fiés aux Premiers: car les Sçavans n'examinent pas toujours les choſes par eux-mêmes, & l'autorité d'un Ecrivain, qui a de la réputation, eſt ſouvent cauſe que l'erreur ſe tranſmet par une Tradition, qu'on n'oſe preſque plus rappeller au jugement de la Critique. Ce qu'il y a ici de ſingulier, c'eſt que l'Orateur de l'Univerſité de Cambridge a donné dans cet ecueil en voulant l'éviter, com e

le remarque très-bien M. Middleton, Car après lui avoir démontré combien il y a peu de fond à faire ſur les témoignages de la ſeconde main, & de quelle importance il eſt de recourir aux ſources, il ajoûte, « cette mépriſe même, & le » malheur du Critique, qui a choiſi juſtement pour ſon appui une » erreur ſi palpable, me donne » droit de railler un peu cette entrepriſe fiérement annoncée de » corriger la fauſſe Tradition de » l'Antiquité.

Tout ce qui ſuit, nous confirme dans l'idée, que nous avions déja de la grande connoiſſance qu'a notre Auteur de l'Hiſtoire Romaine, & a dû faire comprendre à ſon Cenſeur qu'on ne doit pas ſe preſſer de triompher d'un Ennemi, dont on ne connoît pas aſſez les forces. Il n'eſt perſonne, à qui il ne ſoit permis de faire des objections, & de propoſer des difficultés : ſi on n'y répond pas, ou ſi on y répond d'une maniére, qui ne contente

point, la Victoire ajugée par le Public, n'en est que plus glorieuse, & plus assûrée. Si on y satisfait, l'Agresseur ne court aucun risque, & on lui sçait bon gré d'avoir donné lieu à des éclaircissemens utiles. Mais donner pour des difficultés insurmontables des contradictions, qui disparoissent au premier rayon d'une bonne Critique; former des Objections, qui se détruisent d'elles-mêmes, c'est s'exposer à de fâcheux retours. En voici un exemple pris au hazard.

M. Tunstall, pour prouver que les Lettres, qu'il rejette, se contredisent, dit que dans la XIV, il est marqué que Brutus avoit cinq Légions avec un excellent corps de Cavalerie, & qu'il se plaint dans la IV. qu'il manque d'argent & de Recrues. « Et c'est » en vain, ajoûte-t-il, que pour » éluder la difficulté, on me ré» pondra, que Brutus, dans ses » Lettres Publiques au Sénat n'an

»nonce rien que de favorable, & »qu'en écrivant particuliérement »à Cicéron, il découvre ses be-»soins. » Mais non, M. Middleton ne pensoit point à une si pitoyable solution. « Je réponds, »dit-il, au contraire, que je ne »vois point ici d'autre difficulté, »que celle, qui fatigue l'imagina-»tion du Critique, lorsqu'il se fi-»gure que cinq Légions, avec un »excellent Corps de Cavalerie, »formoient une Armée suffisan-»te pour soûtenir la liberté de Ro-»me. Décimus Brutus, qui étoit »à la tête de dix Légions, & qui »en reçut quatre de Plancus, les »meilleures de l'Empire, avec le »plus beau Corps de Cavalerie »Romaine, pensoit bien différem-»ment, puisqu'avec une Armée si »puissante, il se croyoit trop foi-»ble pour risquer une Bataille »contre Antoine & Lepidus, &c. »Telle est constamment, dit-il ail-»leurs, la méthode du Critique, »s'il apperçoit quelque chose dans

»les Lettres, qu'il ne puisse con-
»cilier avec l'Histoire, il le con-
»damne aussi-tôt comme supposé;
»& si tout s'accorde à ses propres
»yeux, il ne manque point alors
»de nous allarmer avec tous les
»artifices de minucies de l'Ecole,
»il devient lui-même ce Sophiste,
»qu'il a prétendu nous faire dé-
»couvrir dans l'Auteur des Lettres.

Ce que M. Tunstall apporte le plus souvent en preuve de la supposition des Lettres, c'est la multitude des pronostics, qui s'y trouvent, & qui s'accordent en effet avec les événemens : il en conclut, que les prédictions n'ont pû être fabriquées qu'après les faits, persuadé qu'il est, que Cicéron n'a pu connoître mieux que lui les Affaires, & que ce qui échape à son esprit, Cicéron n'auroit pas été capable de le pénétrer & de le prévoir. M. Middleton lui répond par ce passage de Cornélius Népos. « Sa prudence (de »Ciceron) étoit une espéce de *Di-*

»*vination* : non ſeulement il a pré-
»dit mille choſes, qui ſont arrivées
»pendant ſa Vie, mais ſes lumié-
»res, comme celles des Prophê-
»tes, ſe ſont étendues juſqu'aux
»événemens, qui ont ſuivi ſa
»mort. »

Un de ces préſages étoit la crainte qu'Octave, après la mort des deux Conſuls, tués à la Bataille de Modéne, ne ſe rendît trop puiſſant. Cette crainte étoit néanmoins ſi naturelle, qu'elle ne pouvoit manquer de naître, dit notre Auteur, dans un eſprit ſenſé : »mais j'admire ici, ajoûte-t-il, »la prévention du Critique. Après »avoir prétendu qu'Octave, dans »le tems même, qu'il n'étoit pas »aſſez puiſſant pour faire beau»coup de bien ou de mal, c'eſt»à-dire, avant que Brutus eût »quitté l'Italie, avoit déja donné »de fortes raiſons de redouter ſes »deſſeins, il ſoûtient à préſent qu'»Octave, maître de toutes les »forces de la République, n'avoit

„pas donné lieu de craindre, qu'il „ne fût capable d'en abuser.

Les deux derniéres objections de M. Tunstall regardent le caractére général des Lettres, qu'il attribuë à un Sophiste. 1°. Il n'y reconnoît nullement la beauté & l'abondance du stile de Cicéron. 2°. Les Lettres & les Réponses lui paroissent écrites de la même main, & dans le même goût. A la premiére, & aux preuves de détail, dont elle est appuyée, notre Auteur répond, que si l'on vouloit éplucher tous les mots de Cicéron, il y en a beaucoup, où l'on trouveroit de quoi chicaner, que Cicéron déclare lui-même, qu'il s'arrête peu au choix des mots dans ses Lettres, & qu'il y employe ceux, qui sont dans l'usage vulgaire : que de pareilles Observations ne peuvent être un sujet de dispute, qu'entre ceux, qui feroient profession de posséder toute l'étenduë de la Langue Latine; connoissance, dont on ne

peut ſe flater avec un peu de modeſtie : qu'il n'y a ici d'autre régle pour juger ſi un ſtile eſt Cicéronien, que le goût; que chacun a le ſien; que de grands Littérateurs ont penſé ſur ces Lettres tout autrement que M. Tunſtall, & que Manuce en particulier les trouvoit admirables par la majeſté, qu'il croyoit y découvrir.

Sa Réponſe à la ſeconde Objection eſt, qu'elle eſt uniquement fondée ſur l'autorité & le jugement du Critique, lequel oublie bientôt lui même cette prétenduë reſſemblance du ſtile, qui l'avoit ſi fort frappé, & s'efforce enſuite de prouver qu'il y a dans ces Lettres la plus réelle & la plus grande différence, qu'on puiſſe imaginer entre deux Ecrivains; car il trouve dans celles de Brutus toutes les beautés poſſibles, & ne découvre dans celles de Cicéron, que des groſſiéretés & des fautes. Il ſera apparemment le ſeul de ſon avis, ſi ce n'eſt à

l'égard de la Lettre à Octave, que M. Middleton lui abandonne, & où Victorius seul, jusqu'à M. Tunstall, a trouvé de la vraisemblance avec les autres. M. Middleton n'a donné place à cette Lettre dans ce Volume, que parce qu'on la lui avoit donnée dans les premiéres Editions.

ARTICLE XLII.

ÉLÉMENTS DE LA PHILOSOPHIE de Nevvton, contenant la Métaphysique, la Théorie de la Lumiére, & celle du Monde : Par M. de Voltaire, de la Société Royale de Londres. Nouvelle Edition, à Londres 1744. *I. Vol.* in-12. *Pages* 457. *avec une Table des Matiéres.*

CEs Eléments parurent pour la premiére fois à Amsterdam. L'Auteur en désavoua l'Edition peu correcte, & en donna tout de suite une autre imprimée

à Londres la même année, avec des Eclairciſſemens à la tête, que les Journaliſtes d'Angleterre & ceux de Trévoux, à qui il les adreſſa, ont inſérés dans leurs Journaux. On peut voir dans ceux-ci, Articles XCI, & XCIX. Août & Septembre 1738, le jugement qui y fut porté ſur cet Ouvrage Philoſophique d'un Auteur fort illuſtre dans la belle Littérature, & qui a reçu encore depuis les juſtes applaudiſſemens que méritent ſes nouvelles productions Dramatiques.

Cette eſtime qu'on avoit pour M. de Voltaire en qualité de Poëte, le fit regarder alors devenu Newtonien, comme une eſpéce de phénoméne, dont tout le monde voulut être témoin, on ne parla de ſes Elémens qu'avec admiration, & comme d'une Métamorphoſe. Il ſortoit des combats poëtiques, où il s'étoit acquis tant de gloire, pour courir la carriére épineuſe & critique de

la Philoſophie Moderne. Juſte ſujet de ſurpriſe pour tous ceux qui n'étoient pas Philoſophes ; ceux qui l'étoient en effet lui en ſçurent gré. Il honoroit la Philoſophie ; il ſe faiſoit honneur à lui-même, il marchoit à la ſuite de Newton, du grand Newton. Car il ne falloit rien moins qu'une Philoſophie, auſſi brillante par la célébrité de ſon Auteur pour balancer tous les attraits d'une Poëſie heureuſe. Elle avoit quelque choſe de plus relativement au génie de M. de Voltaire. Toute Géométrique dans ſes principes & ſes réſultats ſyſtématiques, elle devoit naturellement amorcer un eſprit comme le ſien capable de recherches profondes, de raiſonnemens abſtraits, & même des calculs compliqués de l'Analyſe. C'étoit avec de telles armes que Newton prétendoit établir ſon ſyſtême ſur les ruines du Cartéſianiſme ; que Clarke, ſon Diſciple, ſoûtenoit les efforts d'un Leibnits, & qu'après

eux, les s'Gravesandes, les Keils, les Muschenbroeks, les Pambertons, &c. attaquoient tous les Partisans de Descartes. M. de Voltaire en se mettant de la partie, devoit produire une révolution sans doute, en faveur du Newtonianisme. Mais les esprits ne se manient pas si aisément. M. Baniéres, plus Philosophe encore que Cartésien, c'est-à-dire, plus ami de la vérité que de Descartes, qu'il ne traite pas toujours si amicalement, crut devoir effacer ou prévenir les impressions que pouvoit faire ce nouvel acte d'hostilité. Il prit la plume, se déclara hautement, contre le Vacuisme, l'Attraction, en un mot contre toutes les Hypothèses & qualités occultes Newtoniennes; en conséquence il fit paroître en 1739 un Ouvrage ayant pour Titre, *Examen & Réfutation des Elements de la Philosophie de Nevvton de M. de Voltaire, &c.* dans lequel il enléve bien du Terrein à son illustre

Adversaire. L'Extrait qui en fut donné dans ces Mémoires, se trouve en Octobre, Art. CXV. 1739. Au reste nous ne rapportons ceci que comme un fait tout relatif à l'Histoire de ces Eléments, & pour fournir à ceux, qui pourroient ignorer les sources, où les deux sentiments se trouvent discutés pour & contre, un moyen de plus de trouver la vérité.

Venons à l'Edition présente. Outre la partie Physique, c'est-à-dire, la théorie de la Lumiére & celle du Monde, qu'elle a de commun avec les précédentes, à quelques Chapitres près ajoûtés, & quelque changemens & additions dans le reste, elle a de surplus la partie Métaphysique de Newton, traitée en neuf Chapitres, & précédée d'un nouvel Avant-propos, adressé à l'illustre Madame la Marquise du Châtelet. C'est à cette partie que nous nous bornerons ici.

Chapitre I. *De Dieu.* « Newton

„étoit intimément persuadé de l'é-
„xistence d'un Dieu... Etre Infi-
„ni, Tout-Puissant, Eternel, Créa-
„teur... Maître, & Conservateur
„de notre vie, & l'objet de nos
„pensées. „ C'est le témoignage que rend l'Auteur à ce Philosophe. Il pense de même de Descartes. Mais il trouve celui-ci beaucoup moins conséquent dans sa créance & ses principes Physiques que celui-là. Le système Cartésien, selon lui, est la source de celui de Spinosa. La raison qu'il en apporte est toute simple. L'idée d'un Monde infini, semble exclure par une conséquence trop juste, l'idée d'un Etre seul infini. Au lieu que « toute la Philosophie de
„Newton, dit M. de Voltaire,
„conduit nécessairement à la con-
„noissance d'un Etre suprême...
„Car si le Monde est fini, s'il y a
„du vuide, la matiére n'existe donc
„pas nécessairement ; elle a donc
„reçu l'existence d'une cause li-
„bre. „ Il est facile de sentir la

conséquence de la premiére supposition, par la raison générale qu'un Etre fini dans un de ses attributs, l'est aussi dans tous les autres. Mais on ne trouvera point qu'elle suive de même de l'hypothèse du vuide Newtonien, espace réel, nécessaire, éternel, infini; caractéres qui conviennent bien plus à Dieu même, qu'à un être qu'on voudroit nous donner, comme le signe & la preuve de la Divinité.

Quoiqu'il en soit, M. de Voltaire assûre que Newton admettoit de vrayes preuves de l'existence de Dieu. Celle des causes finales étoit la plus forte à ses yeux. En effet, les desseins variés à l'infini dans les plus vastes, comme dans les plus petites parties de l'Univers, n'annoncent que l'Ouvrage d'un Ouvrier infiniment habile: c'est la pensée de l'Auteur, d'après Platon & tous les Philosophes sensés. « Or, ajoûte-t-il, ces desseins, » les rapports infinis, Newton les » voyoit mieux qu'un autre. »

Content de cette preuve, l'Auteur traite de jeux d'eſprit, celles qui ſe tirent de l'idée de Dieu, & de ſa poſſibilité. Il ne goûte pas auſſi, non plus que Newton, *la grande preuve* qui ſe tire de la ſucceſſion des Etres. Elle a ſa force cependant; & les Athées qui prétendent l'éluder, ſont obligés d'admettre des conſéquences ſi outrées, des opinions ſi paradoxes, qu'elles touchent de bien près à l'abſurde, ſi elles ne l'atteignent pas tout à fait.

Chap. II. *De l'eſpace & de la durée comme propriétés de Dieu.* „Newton regarde l'eſpace & la „durée, dit M. de Voltaire, com„me deux Etres dont l'exiſtence „découle néceſſairement de Dieu „même; car l'Etre infini eſt en „tout lieu, donc tout lieu exiſte.„ C'eſt ſa concluſion. Deſcartes auroit pu dire auſſi, Dieu eſt en tout corps, & conclure, donc tout corps exiſte. Leibnits ſentit bien la fauſſeté de cette double opinion

& de ce raiſonnement. Il attaque avec force cette expreſſion de Newton, que Dieu « *dans l'eſpace infi-* »*ni, comme dans ſon Senſorium,* » voit, diſcerne, & comprend tout, de la maniére la plus intime & la plus parfaite. La diſpute de ces deux Philoſophes eſt fameuſe. Le Docteur Clarke qui ſe chargea des intérêts de Newton, commença, dit M. de Voltaire, par juſtifier la comparaiſon priſe du *ſenſorium* dont ſon Maître s'étoit ſervi, établiſſant que nul Etre ne peut agir, connoître, voir où il n'eſt pas; & que Dieu agiſſant & voyant par tout, agit & voit dans tous les points de l'eſpace, qui en ce ſens ſeul peut être conſidéré comme ſon *ſenſorium*.

Dieu voit tout, ſans doute, & connoît tout. Mais, pourroit-on dire, ſi le vuide Newtonien eſt le *ſenſorium* de l'Etre infini, pourquoi telle partie de l'eſpace contenant le monde eſt-elle productive dans l'Etre infini, de l'idée

ou du ſentiment d'un monde exiſtant? Et pourquoi telle autre partie ne l'eſt-elle pas ? Car ſi on répond que cela vient de ce qu'une partie contient de la matiére, & de ce que l'autre eſt parfaitement vuide, cette propriété n'appartient donc pas eſſentiellement à toutes les parties de l'eſpace ; Dieu a donc l'idée du monde exiſtant indépendamment du vuide, puiſqu'apparemment il voit tout auſſi-bien le monde, de telle & telle partie de l'eſpace pur, que de telle & telle partie de l'eſpace plein. Si on répond au contraire que toutes les parties de l'eſpace ſont eſſentiellement productives de cette idée, de ce ſentiment, Dieu auroit donc vû éternellement la matiére exiſtente, & qui pis eſt, exiſtente dans tous les points de l'eſpace infini ?

M. de Voltaire rapporte une preuve de Clarke, ſoutenant que ſi l'eſpace n'eſt pas réel, il s'enſuit une abſurdité. Car, dit-il,

„si Dieu avoit mis la Terre, la „Lune & le Soleil où sont les Etoi-„les fixes, & cela dans le même „ordre où nous les voyons, la „Terre, la Lune & le Soleil se-„roient encore dans le même lieu, „ce qui est contradictoire.„ Ce raisonnement *ad hominem* contre Leibnits, qui veut que l'espace ne soit rien que l'ordre & l'arrangement respectif des corps, est spécieux, mais il n'est que cela. Nous remarquerons que pour qu'il ait toute sa force, il faut que la position respective des trois Spheres assignées, puisse être la même précisément, avec toutes les sphéres des fixes. Or cela ne peut être qu'en supposant l'existence même du vuide, dans lequel le monde se mouveroit vers un même côté, toutes ses parties gardant toujours le même *ensemble*. Donc le raisonnement suppose ce qui est en question. Au reste, nous ne voudrions pas assûrer que cette notion de l'espace donnée par Lei-

bnits fut la vraie. Il nous paroît bien plus naturel de dire ſimplement que l'eſpace n'eſt autre choſe que l'étendue matérielle des corps.

M. de Voltaire s'appuie encore de cet ancien argument, auquel, ſelon lui, on n'a jamais répondu. Qu'un homme aux bornes de l'Univers étende ſon bras; ce bras doit être dans l'eſpace pur, car il n'eſt pas dans le rien. Et ſi l'on répond, ajoûte-t-il, qu'il eſt encore dans la matiére, le monde en ce cas eſt donc infini, le monde eſt donc Dieu. Il y a bien de l'équivoque dans tout ceci. Ce bras doit être, dit-on, dans l'eſpace pur: veut-on dire que ce corps eſt inveſti d'une étendue réelle! C'eſt une pétition de principe. Veut-on dire que ce corps occupe un eſpace pur? Il y a contradiction. Car, ou ce bras occuperoit l'eſpace pur total, ce qui eſt impoſſible, puiſqu'il eſt fini; ou il occuperoit un eſpace pur

partiel, ce qui implique contradiction. Ce prétendu espace pur partiel, n'est pas pur, n'est pas vuide, il est plein de ce bras matériel. Où est donc ce bras ? Il est dans lui-même, il existe dans sa propre substance, faisant un continu avec le monde, s'il lui est uni. On doit dire aussi que l'esprit est dans lui-même ; que Dieu est dans lui-même. Car si Dieu étoit dans le monde, par la raison qu'il seroit étendu infiniment, il n'y auroit dans le monde qu'une partie de Dieu ; or il y est tout entier, &c.

L'illustre Auteur veut aussi que la durée, de même que l'espace, soit un attribut de Dieu. En ce cas, les attributs de Dieu ne seroient plus égaux, ne seroient plus du même dégré infini. Car l'espace Newtonien est infini en tout sens. Ce qui ne se peut pas dire de la durée, laquelle s'augmenteroit pendant toute l'Eternité d'une infinité de portions finies de durée

Chap. III. *De la liberté dans Dieu, & du grand principe de la raison suffisante.* On ne peut pas dire que Newton n'ait bien pensé sur la liberté de Dieu. « Il soûtenoit, dit M. de Voltaire, que » Dieu infiniment libre, comme » infiniment puissant fait beaucoup » de choses, qui n'ont d'autres rai- » sons de leur existence, que sa » seule volonté; par Ex. que les » planétes tournent en un sens plu- » tôt qu'en un autre, &c. » Leibnits n'étoit pas de cet avis; il vouloit que Dieu ne put rien faire sans une raison suffisante, qui étoit la raison du meilleur. L'Auteur expose avec toute la netteté possible les raisons des deux parties. Nous ne nous engagerons pas dans ce détail. Seulement nous rapporterons un raisonnement de M. de Voltaire, par lequel il nous paroît détruire démonstrativement cette prétention de Leibnits, que s'il y avoit deux corps parfaitement semblables, cela marqueroit dans

Dieu, un manque de fécondité & de raiſon : le voici. Pourquoi les hommes ne peuvent-ils pas faire deux Ouvrages abſolument ſemblables ? C'eſt qu'ils n'en peuvent appercevoir les différences, les inégalités inſenſibles ; il faudroit que leur vue pût diſcerner juſqu'à l'infinie petiteſſe ; or leur vue, leur adreſſe, en un mot leur puiſſance eſt bornée. Il ne faut donc rien moins qu'une ſageſſe & une puiſſance infinie pour le faire ; cette ſimilitude parfaite manifeſte donc ces deux attributs de la Divinité. Dieu trouve donc dans cette ſimilitude une raiſon ſuffiſante de la produire.

Chap. IV. *De la liberté dans l'homme.* Selon l'Auteur, Newton & Clarke ont penſé que Dieu avoit donné à l'homme *la faculté de vouloir très-librement, de vouloir même quelquefois, ſans autre raiſon que ſa volonté.* L'Auteur admet ce ſentiment, qui eſt le plus univerſellement reçu. Tout de ſuite il

traite d'*excellent ouvrage contre la liberté*, ce Livre de la liberté de penser de Collins, Magistrat de Londres, à qui le Docteur Clarke reprocha, non sans *aigreur*, de confondre toutes les idées, parce qu'il appelloit l'homme *un Agent nécessaire*. « Il me semble pour moi, „dit M. de Voltaire, que si l'on „peut trouver un seul cas, où „l'homme soit véritablement libre „d'une liberté d'indifférence, cela „seul suffit pour décider la ques- „tion. „ L'Auteur n'a pas de peine à le trouver en mille cas, où la volonté n'a aucun intérêt d'agir, ou de n'agir pas. Comme de se tourner à droite ou à gauche, c'est l'exemple qu'il apporte.

Mais il s'agit sur-tout de sçavoir, si l'homme a cette liberté d'indifférence, lorsque la Loi d'un côté, & de l'autre la cupidité demandent qu'il se décide pour l'un ou l'autre parti. Il paroît que M. de Voltaire ne l'admet pas, puis-

qu'il lui substitue simplement, ce qu'il appelle liberté de *Spontaneité.* « Si j'obéis à la Loi, dit-il, „je lui obéis avec une liberté „Spontanée, & je fais, *volontaire-„ment* ce que le dernier *dicta-„men* de mon entendement m'*o-„blige* de faire. „ Une liberté Spontanée qui n'exclut pas la nécessité de faire ceci plutôt que cela, ne sera jamais une vraie liberté; les Fols dont les organes sont dérangés, ont cette prétendue liberté. Si on les laisse faire, ils ne feront certainement que ce qu'ils voudront bien faire; & ils ne le feront que comme ils l'entendront. Peu importe qu'ils suivent de bon gré leur jugement, leur idée, dès qu'ils obéissent nécessairement, ils ne sont plus libres, parce qu'ils n'ont plus la puissance actuelle de se déterminer tout autrement. M. de Voltaire voudroit-il nous ôter cette puissance, ou nous persuader qu'il ne l'a pas; quand

il dit : « Jobéis *nécessairement*, » mais de bon gré à l'ordre de ma raison?

Chap. V. *De la Religion naturelle.* On prétend ici justifier Newton, du reproche que lui faisoit Leibnits, *de donner de Dieu des idées fort basses, & d'anéantir la Religion naturelle.* Le reproche étoit fondé, 1°. Sur l'idée du *sensorium.* Il concluoit que Dieu étoit corporel, si l'espace étoit un attribut naturel, & l'*organe* de la Divinité. Surquoi on peut dire, qu'un Dieu long, large, & profond ressemble du moins beaucoup à un Dieu corporel, s'il ne l'est pas tout à fait. 2°. Sur ce que Newton fait de ce monde une mauvaise machine, dont les mouvemens & les ressorts diminueront avec le tems, qui auroit besoin d'être remontée, *manum emendatricem desideraret*, qui auroit besoin d'être décrassée, dit Leibnits. Mais l'expérience ne nous prouve que trop, dit M. de Voltaire,

que Dieu a fait des machines pour être détruites ; nous sommes les Ouvrages de sa sagesse, & nous périssons, pourquoi n'en seroit-il pas de même du Monde ? Cette raison ne prouve rien pour l'altération du Méchanisme général de cet Univers, aussi beau aujourd'hui apparemment, qu'il l'étoit il y a trois & quatre mille ans. *Dieu l'a formé*, sans doute, *pour un certain tems, & sa perfection*, si l'on veut, *consiste à ne durer que jusque-là.* Mais elle consiste sur-tout à durer jusques-là tel qu'il est, aussi grand, aussi magnifique, aussi réglé qu'il l'a été pendant tant de siécles, & avec une vicissitude de mouvements, de phénoménes, de saisons, toujours la même, toujours inaltérable, jusqu'au terme que Dieu a déterminé. A cela près, on conviendra assez, que Newton reconnut une Religion Naturelle, qu'il en fut même aussi partisan que Leibnits, *son rival en science & en vertu.* Il croyoit, selon l'Au-

teur que Dieu ayant dônné à tous les hommes les mêmes ſens & les mêmes beſoins, il en réſultoit chez eux, les mêmes idées, les mêmes ſentiments, les mêmes notions, qui ſont par-tout le fondement de la Société & de la Loi Naturelle. M. de Voltaire reléve & réfute, à cette occaſion, l'opinion de Loke, qui vouloit, qu'il n'y eut aucune Notion du bien & du mal commune à tous les hommes. Il traite d'erreur ſon ſentiment, mais il le fait avec toute ſorte de ménagement pour ſa perſonne. « Je crois, dit-il, que le „ſage Loke eſt tombé là dans une „erreur. »

Chap. VI. *De l'Ame, & de la maniére dont elle eſt unie au corps, & dont elle a ſes idées.* M. de Voltaire nous donne Newton comme perſuadé avec la plûpart des Philoſophes, *que l'Ame eſt une ſubſtance ſimple, immatérielle, impériſſable.* Mais pluſieurs perſonnes qui ont vécu avec Loke, lui ont aſſû-

ré, dit-il, que Newton avoit avoué à Loke, qu'il ne voyoit pas trop l'impossibilité, *que Dieu pût ajoûter le don de la pensée à un Etre étendu quelconque.* L'aveu seroit singulier de la part de Newton, car puisque dans ses principes, l'Etre infini, ayant les trois dimensions de l'espace pur, n'en est pas moins pour cela un Etre pensant, il ne devoit plus trouver, ce semble, beaucoup de difficulté à admettre tout de suite la possibilité en question. Aussi M. de Voltaire ne balance-t-il pas la dessus. C'est être bien hardi, selon lui, « de dire à »Dieu, vous avez pu donner le »mouvement, la gravitation, &c. »à un Etre (matériel) & vous ne »pouvez lui donner la pensée. » Quoi ! Ne sentons-nous donc pas l'impossibilité, qu'un corps puisse penser ? En effet, que seroit-ce qu'un tel corps ? Peut-on dire par Ex. qu'une boule de cire puisse devenir uu être pensant ? Je la partage en deux, en trois, en qua-

tre, &c. Ce n'est donc plus un être pensant, mais plusieurs à l'infini. Ce qui est contradictoire.

Après ceci, M. de Voltaire rapporte & examine les diverses opinions des Philosophes, sur la formation des idées : celles des Anciens, celles de Loke, de Malebranche, de Leibnits, & finit ingénieusement le Chapitre, en disant : « Si l'on veut sçavoir ce que » Newton pensoit sur l'Ame, & » sur la maniére dont elle opére, » je répondrai qu'il ne suivoit au» cun de ces sentiments : Que sça» voit donc sur cette matiére celui » qui avoit soumis l'infini au cal» cul.... Il sçavoit douter. »

Chap. VII. *Des premiers principes de la matiére.* L'Auteur admet le systême commun, que la *matiére premiére* est de soi indifférente, à tel ou tel mouvement, à telle ou telle forme. Descartes pensoit de même, & Newton aussi. Mais celui-ci croyoit que les élémens de tous les corps étoient les

mêmes. Une fausse expérience du fameux Boyle l'avoit jetté dans cette erreur. Ce Chymiste avoit tenu long-tems de l'eau dans une Cornue à un feu égal ; à la fin, il ne trouva dans la Cornuë que de la terre, l'eau s'en étant évaporée. Sur cela Newton admit la transmutation de l'eau en terre, & fonda tout son systême de l'homogénéité des élémens. Revenons à la *matiére premiére*. M. de Voltaire en rejette l'existence. Une quantité de matiére, sans forme, sans mouvement, sans dureté, sans molesse, est une chose qui ne se conçoit pas. Il ne croit pas non plus qu'avec de la matiére & du mouvement, on puisse faire un Monde, des Métaux, des Plantes, des Animaux, &c. Tous Etres si différens, si variés, si constans, si beaux, & où l'on voit tous les traits d'un art Divin. Il ne résulteroit jamais de ces deux principes qu'un vrai cahos. M. de Voltaire admet donc des élémens di-

vers, toujours indécompoſables, & qu'on doit regarder comme les parties primitives de ce que nous appellons, Or, Argent, Souffres, Sels, &c. & en conſéquence, il rejette la prétendue poſſibilité des tranſmutations Chymiques.

Chap. VIII. *De la Nature des Elémens de la Matiére, ou des Monades.* Rien de plus modeſte, ſelon l'illuſtre Auteur, que l'opinion de Newton, *qui s'eſt borné à croire* que *les Elemens de la Matiére ſont de la matiére*, & de la matiére *impénétrable.* Ne pourroit-on pas tourner contre Newton ce raiſonnement de l'Auteur un peu modifié. *C'eſt une choſe qui paroît bien hardie, que de dire à Dieu: vous avez pu pénétrer la ſubſtance de la matiere avec la ſubſtance de l'eſpace. mais vous ne pouvez la pénétrer avec une ſubſtance matérielle, homogène?* Leibnits fut plus hardi dans ſes recherches & ſes aſſertions ſur un point auſſi obſcur que celui-ci. Fut-il plus heureux

dans ſon ſyſtême des *Monades* de quatre eſpéces? Monades de matiére, Monades des Bêtes, Monades des Eſprits, Monades de Dieu? Les Philoſophes Anglois, dit l'Auteur, n'y répondirent qu'en riant. Mais il ne m'eſt permis, ajoûte-t-il de réfuter Leibnits qu'en raiſonnant; c'eſt par-là qu'il termine cet Article, & par l'établiſſement de l'eſpace Newtonien.

Chap. IX. *De la force active qui met tout en mouvement dans l'Univers.* M. de Voltaire ſuppoſe comme un principe certain, que la matiére étant de ſoi indifférente au mouvement, elle l'a immédiatement reçu de Dieu. Si les planétes ſe meuvent dans leur orbite, ſi elles tournent ſur leur axe, ſi les corps tendent à leur centre, c'eſt, ſelon lui, une Loi que l'Auteur de la Nature a primitivement établie. Il reconnoît auſſi que Dieu a donné aux animaux *une force active, avec laquelle ils font naître du mouvement* : ce qui décideroit

d'abord cette grande question qu'il se propose ; sçavoir, *s'il y a toujours la même quantité de forces dans le monde* ? Car il est hors de doute qu'il n'y a pas toujours une égale quantité d'hommes & d'animaux sur la terre, & selon l'Auteur, chaque homme a *une quantité de force active*, laquelle n'éxistoit pas *avant sa naissance*, dont il peut se servir, & qu'il *peut employer plus ou moins* à son gré. Ce qui n'est précisément que le fameux *systême des causes libres*, mais que l'Auteur n'articule pas. Leibnits & Newton admettoient une inégalité de mouvement dans le Monde. Celui-ci, selon M. de Voltaire, en trouvoit la cause dans *la Ténacité des Fluides* & des parties de la matiére. Il prétendoit pour cela, *qu'il se perd beaucoup plus de mouvement, qu'il n'en renaît dans la Nature*. Celui-là n'alloit pas si loin. D'accord avec Newton sur les inégalités du mouvement, il vouloit qu'il y eût dans

la Nature *une force toujours la même*, toujours exiſtante, toujours capable ſans doute de réparer les pertes du mouvement. On ſent bien que ſans cela le Monde iroit en dépériſſant, que les mouvemens des Aſtres ſe rallentiroient, que l'Aſtronomie n'auroit plus de méthode fixe pour calculer les tems, que tout languiroit, tout s'y engourdiroit; le mouvement à chaque inſtant faiſant place au repos.

Cette Partie, & le Chapitre, ſont terminés par une courte Diſſertation ſur la maniére de calculer les Forces. L'illuſtre Auteur eſſaye de concilier les deux ſentimens qui partagent aujourd'hui les Sçavans de l'Europe. Pour cela, il examine la queſtion ſous deux points de vue différents qu'elle peut offrir à l'eſprit, & qui ſont la cauſe de la diverſité des deux opinions. Deſcartes, Newton, &c. veulent qu'on multiplie la maſſe par la viteſſe F=MV. Leibnits,

Bernoulli, &c. veulent qu'on multiplie la masse par le quarré de la vitesse $F = MV^2$. « Il est impossible, dit M. de Voltaire, que ces grands Philosophes se soient trompés. Il y a donc indubitablement un sens, dans lequel ils ont tous raison. Or le point où ils ont raison, est celui qui doit les réunir. » Nous prendrons la liberté de renvoyer le Lecteur, à la conclusion de l'impartial Auteur sur un point aussi délicat. Si on vouloit cependant s'en former une idée moins générale, on n'a qu'à se rappeller ce mot du Poëte;

Et Vitula tu dignus & hic.

ARTICLE XLIII.

DELL' ORIGINE DELLE Fontane, e dell' Adolcimento dell' Acqua Marina. Lettere Scritte al Sig. Conte N. N. da Nicolò Ghezzi, Religioso della Compagnia di *Gesù*. In *Venezia*, M. DCC. XLII. Presso *Simone Occhi*. in-12. *Pages* 404.

L'Origine des Fontaines, & le le *dessalement* de l'eau de la Mer, deux Problêmes, dont le premier paroît être décidé depuis que d'habiles Physiciens, par leurs Observations, par leurs Expériences, par leurs Calculs, ont persuadé la plûpart des Philosophes, que les pluyes & les neiges qui tombent sur la Terre, suffisent pour former & pour entretenir les sources des Riviéres qui coulent sur sa surface. Pour ce qui est du *dessalement* de l'eau de la Mer, il il seroit bien à souhaiter qu'on

trouvât un moyen d'y réuſſir, qui fut ſûr, & d'un uſage commode. Nous allons voir ce que le P. *Ghezzi* propoſe ſur ces deux queſtions. Il le fait avec la modeſtie d'un homme qui cherche plutôt à s'inſtruire, qu'à réfuter, ou à établir un ſentiment ſur les ruines des autres. Il invite les Lecteurs à examiner, à peſer ſes raiſons, à répéter les Expériences qu'il annonce. C'eſt pour cela qu'il a publié ces Lettres.

J'ai traité, dit-il, ces Queſtions en forme de Dialogues, non ſeulement à l'exemple de pluſieurs grands Hommes Anciens & Modernes, qui en ont uſé de même ſur de pareilles ſujets, mais auſſi parce qu'elles ont effectivement été la matiére de divers entretiens que j'ai eus ſur cela avec des perſonnes habiles ; & plus particuliérement pour ne m'attribuer pas ce qui appartient à d'autres. Au ſujet de l'*Origine des Fontaines*, on fut ſurpris, ou, comme il le

dit, *ſcandaliſé de le trouver encore incertain ſur un point ſi bien décidé, & l'on voulut ſçavoir ſur quoi pouvoient être fondés ſes doutes. Inſenſiblement les Conférences s'engagerent, & la queſtion y fut examinée avec ſoin.* On n'en demeura pas là; il fallut qu'il conſentît à communiquer au Public ce qui s'étoit dit de part & d'autre. Par occaſion, & *par l'affinité des matiéres, on paſſa à l'adouciſſement, ou l'édulcoration de l'eau de la Mer.* C'eſt ce qui a produit l'Ouvrage dont nous rendons compte. Les quatre premiéres Lettres ſont ſur l'Origine des Fontaines; la cinquiéme & la ſixiéme, ſur le *deſſalement* de l'eau de la Mer. Celles-ci ſont ſuivies de quatre Lettres du Comte N. N. à qui l'Ouvrage eſt adreſſé, leſquelles contiennent de nouvelles difficultés ſur l'origines des Fontaines. Le P. *Ghezzi* joint ſes réponſes à chaque Article. Au reſte, dit cet Auteur, dans une diſpute où l'on a fait

 entrer

entrer le calcul le plus exact qu'il a été possible, le Lecteur ne doit point craindre que nous le jettions dans des abstractions Géométriques, & des équations Algébriques, qui ne seroient pas à la portée de tout le monde. Nous ne dirons rien qui ne puisse être entendu de ceux mêmes qui ne sont point initiés aux mystéres de la Géométrie. Il se déclare vivement contre les hypothèses & les systêmes. S'abandonner ainsi, dit-il, au gré d'une imagination vive & féconde, ce n'est pas naviger avec *Colomb* à la Terre ferme & solide de l'*Amérique*, c'est voguer dans les airs avec *Lucien*, pour aboutir au Royaume de la Lune. Nous connoissons des Physiciens qui ne seront pas tout à fait sur cela de l'avis de l'Auteur.

Dans la premiére Lettre, le P. *Ghezzi* examine les fondemens de ce qu'il appelle la nouvelle opinion, c'est-à-dire, de celle qui attribue aux pluyes l'origine des

Fontaines. Un Abbé, & un Marquis, fort prévenus en faveur de ce sentiment, lui proposent les raisons qui semblent l'appuyer; le Pere répond à leurs argumens, & conclut toujours qu'il n'est pas certain que les seules pluyes, ou les neiges forment les Riviéres, & fournissent à leur entretien.

L'Abbé qui venoit de faire une petite excursion aux environs du Lac de *Côme*; plein de ce qu'il y avoit remarqué, propose ainsi sa premiére preuve. A la moitié de ce Lac, de *Varenna* à *Mandello*, s'étend, l'espace de plus d'un mille, un grand ban, ou lit de roche vive, qui s'éléve presque à pic, à la hauteur des autres Montagnes qui bordent le Lac. Derriere ce Rocher est un profond Vallon, fermé du côté opposé, au Nord & à l'Orient, par des Montagnes plus élevées. Au milieu de sa hauteur, le Rocher a une grande ouverture par où, dans les mois les plus chauds, se déchar-

gent les eaux du Vallon. Ces eaux ſe précipitant ſur les Roches, ſe briſent, & forment une écume qui de loin paroît un Fleuve de Lait; & c'eſt ce qui en a fait donner le nom à ce Torrent, qu'on appelle le *Fleuve de Lait*. Voilà donc, continue l'Abbé, un Fleuve qui bien certainement n'eſt formé que des neiges, & de l'eau des pluyes qui demeurant glacées pendant l'hyver, ne commencent à couler que quand la chaleur les fait fondre. Ce qui prouve encore cette origine, c'eſt la fraîcheur extrême de ces eaux. Le *Fleuve de Lait*, reprit le Marquis, n'eſt pas le ſeul de cette eſpéce: nous en voyons pluſieurs ſemblabes dans la *Valteline*, qui ſe jettent dans l'*Adda*, ſans parler de beaucoup d'autres.

Cette preuve ne paroît pas concluante pour toutes les Fontaines & toutes les Riviéres en général, quand il ſeroit certain que le *Fleuve de Lait* n'eſt formé que

des eaux du Ciel rassemblées dans le Vallon. Mais, qui nous assûrera, dit le P. *Ghezzi*, qu'il n'y en vient pas aussi du sein même de la terre? Eh! Pourquoi, reprend l'Abbé, aller à si grands frais, chercher au fond de la Mer, à force de philtres, d'Alembics, de machines, ce que le Ciel fournit abondamment? C'est justement ce dont le P. *Ghezzi* ne convient pas; il soûtient au contraire, que toutes les pluyes & les neiges ne suffisent pas pour entretenir le cours des Riviéres & des Fleuves. Il est vrai que M. *Halley* a prétendu prouver par ses calculs que les vapeurs qui s'élévent de la Méditerranée pendant douze heures d'un jour d'été, sont le triple des eaux que tous les Fleuves qui s'y déchargent, y portent pendant la même espace de tems. Or à ce compte, ne paroît-il pas évident que les vapeurs de toutes les Mers suffisent à l'entretien de tous les Fleuves du continent? Le P. *Ghez-*

zi admire d'abord la ſagacité de M. *Halley*, qui, ſans ſortir de *Londres*, ni de ſon Cabinet, a calculé ſi juſte le produit des vapeurs de la Méditerrannée, qui s'élévent en douze heures, & la quantité de l'eau des Fleuves qui les lui rendent en tems égal. Cependant, ajoûte-t-il, il pourroit bien manquer quelque choſe à l'exactitude de cette ſupputation. 1°. M. *Halley*, au lieu d'eau de la Mer, ſe ſert d'eau douce, dans laquelle il fait diſſoudre autant de ſel qu'il juge que l'eau de la Méditerranée en contient. 2°. Il fait évaporer cette eau ſur le feu, en lui donnant le dégré de chaleur qu'il ſuppoſe que le Soleil communique à la Méditerranée dans les beaux jours d'été. 3°. Comment connoître la quantité des eaux que les Fleuves portent à la Méditerranée? Comment déterminer l'étendue de ſa ſurface? Comment meſurer le dégré de la chaleur cauſée par le feu, & ce-

lui que produit le Soleil ? Qui nous apprendra si l'eau salée artificiellement ne s'exalte pas plus facilement que l'eau de la Mer, qui, outre son sel, est encore chargée d'un Bitume qui paroît devoir retarder cet effet ? Enfin qui nous dira si le feu, qu'on suppose dans le même dégré de chaleur que le Soleil a précisément la même activité ?

L'Auteur propose encore d'autres difficultés contre le sentiment de *Vallisneri*, fondé sur les calculs de M. *Halley*. Accordons lui, dit-il, que les vapeurs de la Méditerranée en douze heures d'un beau jour d'été, soient le triple de l'eau que les Fleuves y portent dans le même espace de tems; mais pendant les douze heures de la nuit, & du matin, avant que le Soleil soit dans sa force, les vapeurs sont-elles si abondantes ? Cependant les Fleuves roulent encore la même quantité d'eau. M. *Halley* convient même, que la rosée qui tombe la

nuit & le matin ſur la Méditerranée, équivaut aux vapeurs qui en ſortent dans ce tems. On peut donc réduire ce triple à un & demi. D'ailleurs dans les trois mois d'été, le tems n'eſt pas toujours ſerein ; ſouvent il y beaucoup de nuages ; ſouvent il pleut ſur la Méditerranée. Dans ces cas, les vapeurs ne s'élévent pas en ſi grande quantité, & elles retombent en partie ſur la Mer, ſans que les Fleuves en profitent.

Ce n'eſt pas encore tout. Aux trois mois d'été, il en faut ajoûter neuf, pour achever l'année. Durant tout ce tems, les vapeurs ſont bien moins abondantes, pour les mêmes raiſons que nous venons de marquer ; cependant M. *Halley* convient que pendant ces mois les Fleuves, dans leur moyenne hauteur, n'ont pas moins d'eau que durant l'été. D'où tirent-ils donc alors leur ſubſiſtance ? Enfin le docte Anglois n'a calculé que la portée des Fleuves qui coulent

sur la Terre : il ne parle point de ceux qui sont sous terre, lesquels néanmoins ne donnent peut-être pas moins d'eau à la Mer que les autres, s'ils n'en donnent pas même davantage. Seront-ce encore les vapeurs qui entretiendront ceux-ci ? Notre Auteur croit que si les Fleuves n'avoient point d'autres ressources, ils tariroient bientôt.

Pour répondre à ces difficultés, le Marquis a recours aux vapeurs des Mers comprises entre les Tropiques. Il prétend que ces vapeurs portées par les vents, sur-tout par le vent qui soufle continuellement entre les Tropiques, d'Orient en Occident, & repandues de toutes parts, fournissent à l'entretien des Fleuves qui se jettent dans la Méditerranée.

L'inspection de la Carte, dit le P. *Ghezzi*, suffit pour détruire cette idée. Quel chemin faudroit-il que fissent ces vapeurs ? la plus grande partie de la Mer des *Indes*

étant au Sud, les vapeurs qu'elle envoye, doivent naturellement se porter de ce côté-là en plus grande quantité. Suivant le systême, il faut qu'elle en fournisse aux Fleuves du Royaume de *Siam*, à ceux du *Pegu*, à tous ces grands Fleuves des Indes; au *Gange*, à l'*Inde*, à l'*Euphrate*, au *Tigre*, &c. Dans l'*Afrique*, au *Nil*, au *Niger*. Je vous avoue, continue-t-il, que je ne comprends pas qu'elles puissent suffire à tout cela, encore moins, qu'il en reste pour les Fleuves de la Méditerranée. Enfin, comment faire passer les vapeurs de la Mer des *Indes* jusqu'en *Moscovie*, pour donner de l'eau au *Don*, au *Boristene*; en *Allemagne*, pour le *Danube*; sur nos *Alpes*, pour le *Pau*, l'*Adige*, le *Tesin*, le *Rhône*, & tant d'autres; & cela, sans qu'elles se perdent en pluye, dans une si longue route?

L'Abbé convient que ces difficultés paroissent embarrassantes: mais enfin il en appelle à l'expé-

rience, au témoignage des yeux. N'est-il pas évident, dit-il, que plus les pluyes sont abondantes dans un Pays, plus les Riviéres croissent, & se débordent ? N'est-il pas également vrai que quand les pluyes manquent pendant un tems considérable, les Canaux, les Fontaines, les Riviéres manquent d'eau à proportion ; & quelquesfois, jusqu'à tarir entiérement. C'est ce que nous éprouvâmes dans notre *Lombardie* l'hyver de 1734. Vous sçavez à quelle extrêmité nous fûmes réduits. Cependant il ne laissa pas de pleuvoir de tems en tems, sans compter les rosées & les gelées blanches qui ne manquerent pas. Qu'eut-ce donc été, si la sécheresse avoit duré toute l'année ?

Cette raison & cet exemple, loin d'ébranler le P. *Ghezzi*, le confirment dans son sentiment. Personne n'ignore, dit-il, ce qui arriva dans le Royaume d'*Israël* au tems du Prophête *Elie*, lorf-

que le Ciel constamment fermé, refusa d'arroser la Terre durant trois années & demie. Dans votre systême, il ne devoit pas rester un seul brin d'herbe verte sur la terre, pas une goûte d'eau dans les Riviéres ; tous les Animaux & les Hommes devoient sécher, & périr de soif. Cependant rien de tout cela n'arriva. Le P. *Ghezzi* ne manque pas de faire sentir la force de cette comparaison, par la durée de la sécheresse en *Israël*, par la situation & la nature du Pays, en comparaison du peu de tems que la *Lombardie* fut affligée, pendant un hyver seulement, & par les autres circonstances. Enfin il conclut qu'il faut donc qu'il y ait d'autres sources qui servent à humecter la Terre, & à entretenir le cours des Riviéres.

M. *Vallisneri* a cru remédier à cet inconvénient, au moyen des grands Réservoirs, ou Cavernes des Montagnes, qui, selon lui, se remplissent de l'eau des pluyes,

& continuent d'en fournir à la Terre & aux Riviéres, lorſque les pluyes ont ceſſé. Mais cette ſuppoſition gratuite réſout-elle bien la difficulté? Quoi! Les Réſervoirs des Montagnes de la *Paleſtine* auront ſuffi pendant trois ans & demi pour arroſer la Terre, & ceux des Montagnes qui environnent la *Lombardie*, Pays moins ſec & moins chaud, n'auront pu la préſerver pendant trois mois d'hyver de la ſécchereſſe où nous l'avons vue réduite? Cependant le *Liban*, & les autres Montagnes de la *Paleſtine* ne ſont que des Collines en comparaiſon des nôtres, toujours couvertes de neiges; & nos Réſervoirs doivent être beaucoup plus grands & mieux fournis d'eau.

Toutes ces difficultés & ces réponſes montrent bien que la queſtion n'eſt pas encore aſſez éclaircie, mais elles ne la décident pas. Le P. *Ghezzi* la réduit à un ſeul point, qu'il faudroit conſtater. S'il étoit bien certain, dit-il, que

les eaux du Ciel, pluyes, neiges, &c. suffisent à tous les besoins de la Terre, il seroit déraisonnable d'en faire venir de la Mer à grands frais, à force de machines, pour les conduire par des Canaux souterrains dans tous les lieux où elles sont nécessaires. D'autre part il ne le seroit pas moins de rejetter ce moyen, si le problême ne pouvoit s'expliquer autrement. Mais il paroît que les calculs qu'on a faits jusqu'ici des pluyes qui tombent en France & en *Italie*, n'ont pas l'exactitude qui seroit à souhaiter. Car en *Italie* la somme seroit excessivement trop grande, & en *France* même elle seroit encore trop forte. Puisque, pour ne citer que ce seul exemple, toute dépense, ou tout emploi fait des pluyes qui entretiennent la *Seine*, il en resteroit encore le double de ce qu'elle porte à la Mer. On en peut dire autant des Riviéres des autres Pays. Cependant avec cet excès, qui seroit si considérable, sur-tout en

Italie, on y eſt encore ſouvent obligé de faire des Priéres pour demander de la pluye, & rarement pour demander du beau tems. Nous paſſons des détails, qui nous meneroient trop loin, & que peuvent ſuppléer ceux qui ſont au fait de la matiére. On répond néanmoins encore à cette derniére difficulté, (car à quoi ne répond-on pas, quand on a entrepris de ſoutenir un ſyſtême?) On répond que cet excédent des eaux des pluyes, dont on ne voit pas l'emploi, fournit les eaux qu'on trouve partout ſous terre à différentes diſtances de ſa ſuperficie, & forme ces Fleuves ſouterrains, dont l'exiſtence ne peut être conteſtée. Mais n'eſt-ce pas là une ſuppoſition arbitraire? Ne ſçait-on pas que les pluyes ne pénétrent pas fort avant en terre? & cependant on trouve des eaux à une fort grande profondeur; on en trouve ſous l'argile, qui ne donne point paſſage à celles qui ſont au deſſus

Enfin il faudroit encore appliquer ici le calcul : & le moyen qu'il soit exact pour ces eaux cachées dans le sein de la terre, puisqu'il ne l'est pas même pour celles qui sont exposées à nos yeux ?

Tel est la matiére du premier Entretien qui laisse la question indécise. On la reprend dans les conversations suivantes, non pour prononcer entre les deux opinions qui partagent, ou qui ont partagé les Philosophes, mais pour présenter aux Lecteurs des Réfléxions & des Observations qui les invitent à un nouvel examen, nécessaire, ce semble, pour prendre son parti avec plus de sûreté & de connoissance de cause dans cette fameuse dispute. Nous continuerons de rendre compte des autres Conférences.

ARTICLE XLIV.

RÉPONSE DE M. MASSOTEAU de S. Vincent, Ingénieur & Horloger du Roi, demeurant au Luxembourg à Paris, à M. de Lorme, de l'Académie des Beaux Arts de Lyon, sur les Observations qu'il a pris la peine de faire dans le Journal de Trévoux du mois de Juillet 1743, sur son Cabestan inséré dans le Journal de Trévoux, Art. LXVI. du mois de Septembre 1742.

MONSIEUR.

J'ai vu dans le Journal de Trévoux du mois de Juillet 1743, Art. LV. Page 2099, les Observations que vous avez faites sur mon Cabestan. Si je lui attribue double avantage, la force & la viteſſe, ce n'eſt pas ſans fondement. Vous convenez déja de la double

vitesse, sans en avoir compris la véritable raison; cependant je crois l'avoir assez développée dans ma Lettre du Journal de Trévoux au mois de Septembre 1742, pag. 1673, où je m'explique ainsi. *Tandis que la roüe verticale fait une révolution circulaire avec le Cylindre, en même tems elle en fait une autre sur son Axe.* Cela est bien simple; *de-là vient que l'horisontale fait pareillement deux tours, tandis que les Matelots n'en font qu'un; ce qui paroît contraire à la Mécanique.*

Sur cet Article vous dites, Monsieur, dans vos Observations, Pag. 2105, que si *la roue Verticale étoit mobile sur un essieu immobile, & que cette roue pût par une de ses révolutions en faire faire deux à une autre roue de même diamétre, dont l'engrenage seroit dent pour dent, cela paroîtroit contraire à la Mécanique.* Cette supposition montre évidemment que vous ne comprenez pas la façon dont le nou-

veau Cabeſtan eſt conſtruit. La Roue verticale eſt réellement mobile ſur un Eſſieu immobile. Je tire la conſéquence de vos principes : donc c'eſt une nouvelle Mécanique. Si vous l'aviez bien compriſe, vous vous ſeriez épargné la peine d'écrire 15 Pages.

Vous n'avez pas été le ſeul dans cette erreur, bien des Sçavants, même après avoir vû le Cabeſtan, ſe ſont trouvés très-embarraſſés dans leur calcul, à plus forte raiſon, vous, Monſieur, qui ne l'avez pas vû, comment pourriez-vous ne rencontrer aucune difficulté ! Si vous êtiez à Paris, je me ferois un vrai plaiſir de vous le faire voir, & de vous en détailler tout le mécaniſme.

A la page ſuivante, vous dites que ſi l'on fait attention que *la Roue Verticale, au lieu d'être mobile ſur ſon centre, eſt mobile ſur ſa circonférence : &c.* Vous n'étes pas plus heureux dans cette ſuppoſition que dans la premiére. Com-

ment la Roue verticale, que vous ſuppoſez n'être point mobile ſur ſon centre, pourroit-elle tourner ſur le plan circulaire ? Elle entraîneroit avec elle, par l'impulſion de la puiſſance la Roue horiſontale ſans deſengrainer, & cette Roue horiſontale ne feroit par conſéquent qu'un tour comme la vérticale ; or, comme elle en fait deux, pendant que la verticale n'en fait qu'un, il faut donc que celle-ci étant mobile ſur un Eſſieu immobile, tourne ſur elle-même, & faſſe deux révolutions, l'une circulaire, & l'autre ſur ſon centre, ainſi que je l'ai expliqué dans ma Deſcription à la page 1673, à laquelle je vous renvois une ſeconde fois.

A l'égard de la double force, que j'attribue à mon Cabeſtan, je peus d'abord vous citer le Certificat de Panama du 9 Avril 1719. à la Mer du Sud, tel qu'il eſt rapporté dans ma Lettre du mois de Septembre 1742. page 1671.

L'expérience est la Pierre de Touché des nouvelles Inventions. Quand il plaira à sa Majesté, je réitérerai cette Expérience sur des Vaisseaux. Il ne faudra point le Quadruple de Matelots, comme vous le supposez: la quantité du mouvement que produisent la disposition des Roues, & leur facilité à se mouvoir, de même que la construction des Leviers brisés qu'il faut voir pour les bien comprendre, ne sont que trop suffisants pour la double force que vous désirez, & que j'attribue avec raison à mon Cabestan. Le R. P. Castel, Jésuite, a mieux compris les effets de cette Machine.

Il paroît que vous grossissez mon Cabestan du double: pour moi, Monsieur, je veux le diminuer encore de moitié, & quadrupler la vitesse, sans diminuer la force. Par-là, j'espére vous tirer promptement de l'embarras où vous êtes tombé, pour n'avoir pas compris la construction.

Juin 1744.

de la Machine. Ne craignez rien pour les Matelots; quand une ou plusieurs dents viendroient à manquer, cela n'empêcheroit pas de virer toujours sans accident, attendu que la Roue verticale n'est pas engrenée avec une dent seulement dans l'horisontale, mais avec quatre ou cinq; & il est certain qu'on ne doit point craindre que quatre ou cinq dents se cassent à la fois, & quand elles se casseroient, le mouvement ne seroit point interrompu, en ce que la force passeroit immédiatement de la circonférence de la Roue horisontale au cylindre, & les Matelots ne seroient point rejettés à dix pas, comme vous le prétendez, par la rétrogradation de l'Essieu de la Roue verticale.

Pour ce qui est de la difficulté du Tournevire, qui, dites vous, souvent retenu par les Gueules de Loup, fait un obstacle à la manœuvre, d'autant qu'il faudra de grandes forces pour le dessaisir;

c'est ce que vous ne concevez pas encore : les dents des Gueules de Loup tournant sur elles-mêmes, les nœuds quittent sans qu'il y ait la moindre résistance.

Page 2107. *Ces dents*, dites-vous, ne *peuvent faire un attouchement exact de leur surface*, &c. *La Roue verticale par son développement y occasionne des frottements d'autant plus grands, qu'ils proviennent de deux mouvements opposés.* Les deux mouvements ne sont point opposés ; une base n'est pas poussée en avant pendant que l'autre est tirée en arriere, parce que les deux mouvements se font dans le même sens : d'où il résulte, 1°. Que les frottements ne sont point tels que vous les supposez, puisqu'il n'y a aucune résistance ; 2°. Que les dents se touchent exactement dans toutes leurs surfaces. Tâchez, Monsieur, d'accommoder ces effets aux régles de votre Mécanique. Si vous le pouvez faire, concluez cette fois, qu'il y a

quelque chose de contraire à la Mécanique, & ne me jugez pas, en établissant des principes que l'expérience détruit totalement dans mon invention.

Vous qui en voulez tant à la force de mon Cabestan, qu'allez-vous penser, quand je vous annoncerai que j'ai inventé une Pendule qui va d'elle-même l'espace d'un an, par le seul enchaînement de ses roues, sans le secours d'aucun ressort, poids, contrepoids, ni aucun corps étranger ? & dont le mouvement ne dépend en nulle maniére de l'action de l'air ? L'Ouvrage ayant été contesté, vient d'être approuvé par un Arrêt du Parlement de Paris, au rapport d'Experts nommés d'office, qui ont reconnu la vérité de ce que j'avance. Ce sera encore, si vous le voulez, une matiére à exercer votre Mécanique.

Cette Pendule peut servir à trouver la longitude, parce que son mouvement ne sera point in-

terrompu par les roulements ni par les secousses du Navire. Tout le secret de la longitude consiste à dire à tous moments le nombre de dégrés & de minutes qui se rencontrent depuis le lieu où l'on est jusqu'au premier Méridien ; & comme la difference des Méridiens fait la différence des heures, on peut dire avec raison, que si on sçavoit l'heure qu'il est en toutes sortes de Pays, sçachant l'heure qu'il est à celui où l'on est, on auroit trouvé la longitude. Je ne sçai ce qu'en pensera le Parlement d'Angleterre, qui par un Acte inséré au Mercure du mois de Juin 1726, page 1391, paroît beaucoup s'interresser à cette découverte.

J'ai aussi inventé une Montre qui répéte l'heure & les quarts par un seul marteau, sans ressort ni rouage, & qui marque les heures, les minutes, les secondes & les tierces au centre du Cadran, sans roue à couronne. Les secondes

& les tierces se marquent exactement sans saut ni précipitation, comme il arrive dans les autres Montres.

Je suis charmé que l'occasion m'ait procuré l'honneur de vous connoître, & de vous assûrer que je suis avec toute la sincérité possible.

A Paris, le 25 Septembre 1743.

ARTICLE XLV.

L'HONNEUR DE L'EGLISE Catholique, & des Souverains Pontifes défendu, contre les calomnies, les impostures & les blasphêmes du P. Courrayer. *Tome second.*

Suite de l'Article XLIV. au mois d'Avril.

LEs huit Livres de Frà Paolo sont la Satyre Historique du Concile de Trente; les Notes du P. Courrayer sur ces huit Livres, sont le comble, l'excès & le scan-

dale de cette Satyre ; le second Tome de l'Auteur Anonyme, qui s'est déclaré l'Adversaire du P. Courrayer, est une réfutation complette de tous les principes que contiennent ces Notes. Qu'on s'imagine donc d'une part tout ce qu'un mauvais esprit a pû rassembler de calomnies, d'invectives, & d'erreurs contre le Concile de Trente, & de l'autre tout ce qu'un Théologien zélé & habile a cru devoir réunir de bonnes raisons pour la défense de cette sainte Assemblée ; on aura une Notion générale du Volume que nous annonçons. On ne doit pas s'attendre que nous en fassions un Extrait suivi : la controverse est trop longue, trop détaillée, & composée de trop de Piéces différentes. Tout y est discuté, les Préliminaires du Concile, ses interruptions, ses reprises, ses délibérations, ses décisions, ses ordonnances. Le P. Courrayer répand son venin sur toutes ces grandes opé-

rations, & son Censeur ne lui passe rien, parce qu'effectivement chaque trait du Docteur Anglican est un objet de censure. Ce sera donc assez pour nous de réduire ce démêlé Dogmatique à quelques points principaux. Suivant cette idée, nous ferons voir que le P. Courrayer est convaincu par son Adversaire Anonyme d'avoir ajoûté à l'Histoire de Frà Paolo un tissu de contradictions, d'ignorances, & d'invectives contre le Concile & les Papes, de preventions en faveur des Sectaires, d'erreurs enfin d'héresies formelles. Ces cinq choses sont en effet l'abregé de toutes les longues Notes du Docteur d'Oxford, & l'exposition qu'en fait son Censeur, compose tout le Livre dont nous rendons compte au Public. Ceci va se justifier par quelques exemples.

Contradictions du P. Courrayer dans ses Notes. Il reconnoît beaucoup de *fidelité dans Sleidan*, l'hom-

nie de son siécle qui changea le plus souvent de Religion; & dans le même endroit, il avoue qu'il étoit *fort partial pour le parti Protestant.* Comment, dit l'Anonyme, accorder la partialité avec la fidélité? Il dit que dans la division de l'Eglise Romaine avec les Luthériens, Rome ne vouloit rien relacher, pas même dans les choses *les plus indifférentes, & même les plus nécessaires, comme les Priéres en Langue vulgaire, le retranchement du culte des Images, la Communion sous les deux Espéces.* Si toutes ces choses étoient si indifférentes, comment étoient-elles nécessaires? Il ajoûte qu'entre Rome & les Luthériens, il y avoit *quelque chose de plus qu'une simple difference de Rits, & que cependant les principaux Articles de la contestation n'étoient que de simples disputes de mots.* Qui peut concevoir qu'une différence plus grande que celle qui se trouve dans les Rits & les Cérémonies, ne forme que

des disputes de mots, ou bien qu'une dispute de mots soit quelque chose de plus qu'une différence de Rits & de Cérémonies ? „Il soûtient par-tout l'égalité d'au„torité entre les Evêques, sans au„cune distinction du Pape d'avec „eux ; & cependant par-tout il „accorde au Pape une plus gran„de jurisdiction qu'aux simples „Evêques. Qu'est-ce donc qu'une „plus grande Jurisdiction, si non „une plus grande autorité ? „

Ignorances du P. Courrayer. En parlant de Marsile de Padoue, il dit que sa plus grande *Hérésie & la plus détestée à Rome a été d'avoir maintenu que les Rois sont independans des Papes en ce qui concerne le temporel.* C'est ignorer l'Histoire Ecclésiastique. Marsile de Padouë enseignoit que J. C. avoit payé le tribut par obligation ; qu'en montant aux Cieux, il n'avoit point laissé de Chef visible en terre ; que S. Pierre n'avoit pas eu plus d'autorité que les

autres Apôtres ; qu'il appartient à l'Empereur de corriger les Papes & de les destituer, &c. Pour autoriser le mariage des Prêtres, le P. Courrayer renvoye à la pratique de l'Antiquité. « C'est faire » voir, dit l'Anonyme, qu'il l'a » peu étudiée ; car il ne montrera » jamais, ni dans l'Eglise Grecque, » ni dans l'Eglise Latine, qu'il ait » été permis aux Prêtres de se ma» rier. Les Grecs ont seulement ac» cordé à ceux qui vivoient dans » l'état du mariage de recevoir » l'Ordination, & de retenir en » même tems leurs femmes...... » Mais ils n'ont jamais souffert qu'» on se mariât après avoir reçû les » Ordres, & c'est néanmoins ce » que les Protestans vouloient qu'» on permît dans l'Eglise Romai» ne. » Le P. Courrayer ne paroît pas plus instruit, quand il prétend que le Soûdiaconat n'a été mis au rang des Ordres Majeurs, que sur la fin du XI[e]. siécle. Il est contredit en cela par les meilleurs Au-

teurs, « qui soutiennent que tout
» au plûtard dès le commencement
» du Ve. siécle, le célibat des Soû-
» diacres étoit solidement établi;
» que long-tems auparavant ils
» étoient appliquez au service de
» l'Autel, & qu'ils touchoient les
» Vases Sacrés, tous caractéres de
» la majorité des Ordres; & qui
» les distinguent des Ministres infé-
» rieurs. »

Invectives du P. Courrayer contre le Concile de Trente & contre les Papes. Sur le Concile, il approuve une raillerie indécente de Frà Paolo, qui dit que cette *Assemblée avoit été l'Iliade* du XVIe. siécle. Sans doute, reprend l'Anonyme, pour faire entendre que toutes les passions avoient régné à Trente comme au Siége de Troye: attribution aussi fausse, que maligne & scandaleuse. Le P. Courrayer dit encore que les Peres du Concile n'avoient pas eu la liberté de dire leur avis; qu'ils étoient

peu considérables pour la Science ; que l'Erudition des Théologiens qui les assistoient étoit au dessous de la médiocre ; que le Concile avoit fortifié les divisions par une multitude de décisions incertaines ou inutiles. Multitude de faussetez, contre lesquelles notre Auteur s'éléve avec autant de force que de succès. Mais ce qui suit est horrible : *Les Peres*, dit le Docteur Anglican, *songeoient bien plus à condamner les Protestans qu'à les convertir, à moins que ce ne fut aux conditions de se soumettre, non seulement à une infinité de choses indifferentes, mais même d'abus condamnables.* « Qu'il les cite donc, » réplique le Censeur, ces abus » condamnables que le Concile au- » torise. Quoi ! tant de Saints as- » semblés au nom du Seigneur, n'a- » voient pour but que de perver- » tir les Ames ! . . . Un Concile de » Démons incarnez pourroit-il fai- » re pis, & avoir des intentions

» plus perverses. C'est pourtant un » homme qui se dit Catholique, » qui parle de la sorte. »

Sur les Papes, le P. Courrayer rassemble tout ce qui se trouve dans les Libelles diffamatoires des Libertins & des Ennemis de l'Eglise, pour ternir la réputation des Souverains Pontifes. « On voit » bien, dit l'Auteur de cette Ré» futation, qu'il a plus lû le Dic» tionnaire de Bayle, que l'Imita» tion de J. C. » mais voyons en quelques traits. Leon X. (quoique loué par Frà Paolo même) n'avoit selon le Traducteur, *ni Mœurs ni Religion*, Paul IV. (ce S. homme qui avoit coopéré à l'Institution des Théatins) étoit *fier, impérieux, soupçonneux, intraitable.* Il avoue qu'Adrien VI. étoit *un Saint Pontife*; mais pour avoir le plaisir de calomnier en se contredisant, il ajoûte que *c'etoit un Pape médiocre.* Il dit de Clément VII. (auparavant Jules de Medicis) que c'étoit *un Batard, &*

en Simoniaque. Deux calomnies tout à la fois. La premiére, parce que la naissance de Jules avoit été reconnue légitime par un Jugement Solemnel. La seconde, parce que toute la preuve du P. Courrayer est que Clément donna après sa Promotion la Charge de Vice-Chancelier, & un Palais au Cardinal Colonne, qui lui avoit procuré toutes les voix de son parti. Mais, répond le Censeur, on ne voit là que de la reconnoissance. *Où est le pacte & la simonie?* Tout ceci n'est pas la centiéme partie des reproches, des injures, des interprétations malignes que l'Ex-Chanoine Régulier accumule contre les Papes, les Cardinaux, & la Cour Romaine. « Sans compter » encore qu'il se tait toujours lorsque Frà Paolo avance quelque » sotise & quelque impertinence, » pourvû qu'elle aille au deshonneur de l'Eglise Romaine, » ou à l'approbation de la Doctrine Protestante. Jamais le Tra-

» ducteur n'a le courage ni la bon-
» ne foi de relever ce qu'il y a de
» ridicule & d'impie dans son Au-
» teur. »

Préventions du P. Courrayer en faveur des Hérétiques. Tous les Sectaires ont part à ses bonnes graces & à ses complaisances. Les Vaudois sont *des gens qu'on a calomniez.* Les Calixtins de Bohême n'étoient *coupables que pour avoir demandé la Communion sous les deux espéces.* Ce que la plûpart des Catholiques *ont écrit de Luther est fabuleux.* Qu'est-ce qui nous en assûre? Bayle cité par le P. Courrayer; encore celui-ci enchérit-il sur l'Auteur du Dictionnaire. Pour les Calvinistes, ils sont toujours honorez dans le Livre du Docteur Anglican du titre de *Réformez*, sans jamais ajoûter *Prétendus.* L'Archevêque de Cologne, Herman de Meurs finit ses jours dans l'Apostasie & dans le Schisme. *C'étoit* pourtant (à en croire le Docteur d'Oxford) *un homme de bien, plein*

de zéle, appliqué au gouvernement de son Diocèse; où il tenta de rétablir le bon ordre, en se servant pour cet effet de quelques-uns des nouveaux Réformateurs. Mais que pensera-t-il des voyes d'autorité employées par les Princes pour réduire les Hérétiques? S. Augustin les a approuvées: le P. Courrayer, quoiqu'il affecte la qualité de Disciple du S. Docteur, déclare que *c'est une maxime pernicieuse & anti-chrétienne*, que d'employer la terreur des Loix contre les Hérétiques, & son principe est, qu'*il n'y a point de crime qui mérite plus d'indulgence que l'Hérésie.* Il est intéressé plus qu'un autre à accréditer ce principe, comme on va le voir par quelques traits.

Erreurs & Hérésies du P. Courrayer. Pour en juger, il faudroit prendre le Concile de Trente en main, suivre les Sessions, les Canons & les Ordonnances, entendre après cela les contradictions

perpétuelles du Docteur réfugié, & compter ses blasphêmes; on en trouveroit tout au moins autant qu'il s'est fait de décisions par les Peres du Concile. Il commence par les Traditions, qu'il ne peut souffrir que les Catholiques reconnoissent pour une régle de foi, de même autorité que les Livres Saints. Choqué de la condamnation du Concile contre ceux qui les rejettent, il dit que c'est *un Anathême* lancé à pure perte. Sur le Décret touchant la Vulgate, il déclare qu'il ne voit pas qu'*un Concile, même avec l'assistance du S. Esprit, puisse juger de l'authenticité d'une Version de l'Ecriture Sainte, autrement que ne feroit un Particulier.*

Sur la définition qui regarde le péché Originel, il prétend que l'exception ajoûtée en faveur de la Sainte Vierge, rend *douteuse la foi du péché Originel*; & cela en conséquence de ce beau raisonnement, *qu'il prendroit peut-être envie à*

quelqu'un d'imaginer des raisons pour accorder à d'autres le même privilége. Quelle chimére ! La source du privilége en Marie, c'est d'avoir mis au monde J. C. Peut-il donc y avoir d'autre Mere de J. C. que Marie ? Les vertus infuses & la grace habituelle sont encore des Articles qui déplaisent fort au P. Courrayer. *Cette infusion*, dit-il, *est un jargon . . . . Dieu nous fournit la connoissance du bien par differentes sortes de moyens extérieurs, & cette connoissance nous conduit naturellement à l'aimer.* Ainsi il n'y aura que de l'extérieur & du naturel dans la justification ; systême, comme on voit ridicule, & Pélagien.

Le même Docteur Anglican parle ensuite de la prédestination qu'on appelle *antécédente*, dont il fut fait mention par quelques Théologiens du Concile ; mais sur laquelle les Peres ne firent point de définition. Ce sentiment qu'il apppelle après Frà Paolo, *dur*,

cruel, inhumain, horrible, & impie, est représenté de mauvaise foi dans ses Notes ; car il y suppose, ce qui n'est point vrai, que les Théologiens Catholiques qui le tiennent ne reconnoissent aucuns moyens suffisants de salut dans ceux qui ne sont pas prédestinés : *Dieu*, dit-il, *laisse* les autres (ceux qui ne sont pas prédestinés) *dans un état nécessaire de perdition, puisqu'il leur refuse les secours sans lesquels ils ne peuvent parvenir à cette fin* : encore une fois, ce n'est point là le systême Catholique de la prédestination antécédente. Comme il faut accorder avec cette opinion le Dogme de la volonté sincére qui est en Dieu, touchant le salut de tous les hommes, les Théologiens Catholiques n'ont garde de croire que Dieu laisse ceux qui ne sont pas *prédestinés dans un état nécessaire de perdition, en leur refusant les secours sans lesquels ils ne peuvent parvenir à cette fin.* Nous sommes surpris que l'Au-

teur Anonyme qui réfute si bien le P. Courrayer sur tant d'autres points lui passe cet article : bien loin même de l'entreprendre sur cela, il paroît s'en tenir à son exposition, & avouer avec lui qu'en effet Dieu refuse les moyens de salut à ceux qui ne sont pas prédestinez. En effet après avoir dit que le P. Courrayer est impie & blasphémateur d'atttribuer à Dieu de l'injustice dans la prédestination, (apparemment telle que ce Pere l'avoit exposée.) L'Anonyme ajoûte, « Dieu tire de la masse de per»dition un bon nombre de ceux »qu'il lui plait, & leur prépare les »moyens nécessaires & efficaces »pour recouvrer ce grand bien »qu'ils avoient perdu, & il ne fait »tort à personne; il donne aux uns »par une pure bonté ce qu'ils n'a»voient pas droit d'exiger de lui, »il laisse les autres dans leur état »de perdition : il ne fait aucune »mention d'eux, & ne leur donne »point ce qui ne leur étoit pas dû

„& ce qu'ils n'avoient aucun droit „de lui demander. Il ſemble qu'un Docteur bien Catholique auroit dû faire mention ici de la volonté ſincére qu'a Dieu de ſauver ceux même qui ne ſont pas prédeſtinez, & des moyens véritablement ſuffiſans qu'il leur donne pour ſe ſauver, quoiqu'effectivement ils ne ſe ſauvent pas.

Le P. Courrayer avec ſon libertinage d'eſprit ordinaire, s'étoit mocqué de la Grace ſuffiſante, & renvoyoit ſur cela aux Lettres Provinciales. L'Anonyme lui explique cette Grace d'une maniére qui demanderoit encore de l'éclairciſſement. « Il s'agit de ſçavoir, dit-„il, ſi ce ſecours, ſi cette Grace „que les Catholiques appellent „ſuffiſante, ne produit aucun ef-„fet, & ſi effectivement elle ne „ſuffiroit pas pour opérer le ſalut, „ſi l'homme en faiſoit un ſaint uſa-„ge, & ſi l'ardeur de ſes paſſions ne „mettoit point d'obſtacles aux ſui-„tes heureuſes qu'elle auroit, &

»qu'elle a effectivement dans les
»Elus. Elle éclaire l'esprit, &
»donne de bons mouvemens à la
»volonté. Elle n'est donc pas sans
»effet.»

Tel paroît être le langage des Novateurs, qui n'admettent point de Grace vraiement suffisante distinguée de la Grace efficace. Selon eux toute grace produit un effet. Elle est appellée suffisante, lorsque produisant tout ce qu'elle peut produire dans l'ame, il se trouve que la volonté est dominée par la concupiscence supérieure en dégrés à cette impression de grace trop foible, pour prendre l'ascendant sur la passion. Cette même grace, qui dans ce sens n'est que suffisante, seroit néanmoins efficace dans la même Ame, ou dans une autre, si la concupiscence n'y dominoit pas. Or tout ce que dit notre Auteur Anonyme de la Grace, qu'il appelle suffisante, pourroit être appliqué à ce systême qui n'est assûrement pas

celui des Théologiens Catholiques, & moins des Thomistes que des autres. Ainsi pour juger de la Grace suffisante, il n'est point question de sçavoir si elle produit quelqu'effet, mais seulement si elle donne un pouvoir véritable, relatif & proportionné, ou pour la priére, ou pour l'action. Nous croyons que l'Anonyme pense catholiquement sur cela; mais son explication n'est pas aussi précise qu'elle pourroit l'être.

Il nous reste encore un mot à dire de la maniére dont le même Auteur parle des décisions de l'Eglise. Il semble qu'il ne reconnoisse de jugement suprême & infaillible que dans le Concile Général. „Ce qu'il étoit libre de croire, „dit-il, ou de ne pas croire avant „la détermination d'un Concile, „devient nécessaire par cette dé„cision contre laquelle il n'est plus „permis de s'élever, sans se ren„dre coupable de Schisme, de ré„volte & d'Héréfie. „ Prétend-on

qu'avant la célébration d'un Concile on ne seroit pas obligé de se soumettre au jugement de l'Eglise dispersée ? Il dit ailleurs : *Le Concile Général est l'autorité la plus infaillible qu'il y ait dans l'Eglise...* Veut-on dire que l'Eglise dispersée prononçant sur une matiére de Foi, ne seroit pas aussi infaillible que le Concile ? & dans un autre endroit : *C'est un principe incontestable qu'un Concile Général est infaillible : lorsqu'il a prononcé en matiére de Doctrine, sa décision est certaine : & fait une régle de Foi irrévocable .... Sans ce principe, point de sécurité, point d'unité, point de catholicité dans la Foi.* Tout cela convient-il au Concile Général exclusivement à l'Eglise dispersée ? Ce n'est apparemment point la pensée de l'Auteur ; mais un petit mot d'explication convenoit au tems présent, & dans ses deux Volumes tous remplis de principes sur l'Eglise, il auroit trouvé cent fois l'occasion de joindre l'au-

torité de l'Eglise disperſée à celle du Concile Général.

Finiſſons cet Extrait par indiquer la multitude énorme d'erreurs que l'Anonyme reproche avec raiſon au P. Courrayer, ſur toutes les autres parties de la Doctrine du Concile de Trente. Le caractére des trois Sacremens qui ne ſe réitérent point, eſt, ſi nous voulons l'en croire, *une invention des Scolaſtiques, qui n'a point de fondement dans l'Antiquité. L'Euchariſtie ne nous a point été donnée* pour un objet *de vénération & de culte*; par conſéquent *les Proceſſions du S. Sacrement ſont toutes oppoſées à ſon Inſtitution.* Le Dogme de la Tranſubſtantiation ne contient qu'*un jargon honoré du nom de Foi.* Dans l'Euchariſtie il n'y a qu'une préſence *effective*, non une préſence *corporelle.*

La Meſſe n'eſt point un *Sacrifice propitiatoire.* C'eſt l'ancienne Héréſie du Docteur d'Oxford : dès le tems qu'il étoit à Sainte Géne-

vieve, travaillant sur les Ordinations Anglicanes, il adopta le Sacrifice simplement Commémoratif; cela touchoit de bien près la présence de J. C. seulement en figure, & quant à l'effet dans le Sacrement : il a fait ce pas là depuis qu'il est Docteur en Théologie dans l'Université d'Oxford. C'est la Doctrine de son Corps : mais il ne faut donc plus se dire Chanoine Régulier de Sainte Génevieve. Après cela, ne demandez plus au P. Courrayer de Confession. C'est un article de *Foi, fait par le Concile.* Plus d'union avec le Pape comme au Vicaire de J. C. S. Pierre n'a rien eû *au dessus des autres Apôtres.* Plus de place dans son Catéchisme pour les Sacremens de l'Ordre & du Mariage. Ce sont des *opinions de l'Ecole, érigées en Dogmes par les Conciles de Florence & de Trente.* Plus de participation aux Indulgences. C'est un mot *vuide de sens depuis l'abolition des peines Canoniques.*

Juin 1744.

Plus de foi au Purgatoire, plus de Culte des Saints, plus de Liturgie, autrement qu'en Langue Vulgaire, &c. Tant d'excès excitent la juste indignation de l'Auteur qui le réfute, il le bat en ruine sur tous les Articles que nous venons de citer, il le rappelle à l'antiquité, à l'autorité de l'Eglise, aux lumiéres de la raison. Enfin après n'avoir négligé aucun point de cette importante Controverse, il termine ainsi son Livre.

» Toutes ces réfléxions nous ont » conduits à la connoissance de » deux vérités qui ne se peuvent » plus nier. La premiére est, que » le P. Courrayer n'est rien moins » que Catholique, qu'il est même » fort difficile de déterminer de » quelle Religion il est, & dans le » fond, le personnage qu'il prétend » faire dans cette scene, de concilier toutes les Religions, sem» bloit exiger de lui qu'il n'en eût » aucune .... La seconde vérité » qui résulte de nos réfléxions est,

„qu'il n'a entrepris cet Ouvrage „que pour justifier son changement aux yeux des hommes, & „couvrir son apostasie. C'est dans „cette vue ... qu'il a ramassé tout „ce que les Protestans ont dit contre les Papes, contre l'Eglise Romaine, contre le Concile de „Trente & contre les pratiques „des Catholiques, afin qu'à la vue „de ce tableau chacun pût dire, „il a eu raison d'abandonner une „Eglise si corrompue.

„Mais il ne nous trompera pas. „On sçait que le dépit qu'il a eu „de trouver dans l'Eglise Catholique des contradictions à ses sentimens peu Orthodoxes, de les „voir condamner par les plus habiles gens, sur-tout par les Evêques, est ce qui l'a jetté dans le „parti désespéré qu'il a pris, où „l'orgueil le retient encore. „ L'Auteur conclut par des vœux pour la conversion de cet esprit égaré dans ses pensées, & trompé par sa présomption.

Nous devons avertir qu'à la fin du premier Volume de l'Auteur Anonyme, on trouve le Catalogue des fautes que le P. Courrayer a relevées dans frà Paolo. On en compte 281. cela peut servir à justifier Palavicin, qui en avoit remarqué aussi un très-grand nombre. Cette Liste de fautes devoit se trouver à la fin du second Tome de l'Anonyme dont nous annonçons l'Ouvrage, mais comme ce Volume auroit été trop gros, on a refoulé cela sur le premier Tome, dont ce Catalogue prend prés de la moitié. Nous n'en parlerons point dans nos Extraits, parce que ce n'est qu'une compilation des Remarques du P. Courrayer, & d'ailleurs une Liste qui n'est point susceptible d'abregé.

ARTICLE XLVI.

DEGLI ANNALI di Gregorio XIII. Pontefice Massimo Scritti dal Patre Giam-Pietro Maffei della Compagnia di Giesu, e dati in luce da Carlo Cocquelines. Tomo primo. In Roma 1742. *Nella Stamperia di Girolamo Mainardi ed a sue in Spese. In*-4°.

LE P. Jean Pierre Maffei, de la Compagnie de Jesus, Auteur très-célébre dans la République des Lettres, par son Histoire des Indes, sa Vie de S. Ignace, & plusieurs autres Ouvrages, a aussi composé ces Annales de Grégoire XIII. On a l'obligation de cette Edition à M. Cocquelines, à qui le Manuscrit en a été communiqué par un Ecclésiastique très-respectable. L'Editeur dans la Préface, prouve solidement que cet Ouvrage ne sçauroit être contes-

é au P. Maffée. Il eſt bien à propos, quand on met au jour un Livre qui étoit depuis long-tems dans quelques Bibliotheques, d'en établir fortement la légitimité, & d'en bien faire connoître l'Auteur, ſur-tout ſi cet Auteur eſt de quelque Congrégation. Si l'on manque à cette précaution, on verra s'élever un nombre de contradicteurs, qui par divers motifs attribueront le même Ouvrage à divers Auteurs, ou de leur propre Congrégation, ou de quelque autre.

M. Cocquelines par ſon zéle pour la vérité & pour la juſtice a prévenu cet inconvénient. Il ne douta pas dès qu'il eut lû quelques lignes de ces Annales, qu'elles ne fuſſent de cet illuſtre Ecrivain. Il en reconnut d'abord le caractére & le genre, & il fut encore confirmé dans ce jugement par la conformité de ſtile qu'il remarqua entre ces Annales & les Vies de dix-ſept Confeſſeurs, écri-

tes en Italien par le P. Maffée. C'eſt le ſeul Ouvrage, avec celui qu'on donne au Public que cet Auteur ait écrit en cette Langue.

On trouve en pluſieurs Bibliothéques des Annales Manuſcrites de Sixte V. ſous le nom du P. Maffée, ou l'on parle de pluſieurs perſonnes comme ſi elles vivoient encore, plus de dix ans après la mort de ce Pere, & dont on dit avoir parlé dans les Annales de Grégoire XIII. On y lit auſſi des faits poſtérieurs à 1610. Ce qui pourroit donner lieu de ſoupçonner que ni les Annales de Sixte V., ni celles de Grégoire XIII. ne ſont point de Maffée, mais de quelqu'autre Auteur inconnu, qui vivant ſous Sixte V, ou plus tard, a parlé de ce qui étoit arrivé après le Pontificat de Grégoire XIII. avertiſſant qu'il en avoit déja parlé dans les Annales de ce Pape. On répond que jamais homme qui aura un peu de goût, & qui ſe connoîtra en ſtile, n'attribuera

ces deux Ouvrages à un même Auteur. Mais ce qui montre encore mieux qu'on ne ſçauroit attribuer les Annales de Sixte V. au P. Maffée, c'eſt que les Annales de Clément VIII, ſucceſſeur de ce Pape, & dont on conſerve l'Original à la Maiſon Profeſſe des Jéſuites de Rome, commencent ainſi après la Préface : *Gregoire XIII. dont nous avons déja écrit les Annales en Langue Vulgaire, étant mort, & ſes funerailles achevées.* Ces Annales de Clément VIII. ſont inconteſtablement du P. Maffée : il eût donc dû dire en les commençant, (*Sixte dont nous avons déja écrit les Annales en Langue Vulgaire,*) puiſque ces Annales de Sixte précédoient immédiatement celle de Clément VIII. L'Editeur produit enſuite les témoignages de Gian-Vittorio Roſſi dans ſon Livre intitulé *Pinacotheca*, de Louis-Jacques de S. Charles, de Naudé, &c. On ne ſçauroit diſconvenir que cet Ouvrage n'ait ſouffert pluſieurs

altérations, ſoit par la faute des Copiſtes, ou autrement : ce qui a été cauſe que le Gualdo a dit qu'il ne ſçavoit pas ſi l'on pouvoit attribuer ces Annales au P. Maffée, ou à P. T. mais il ne faut pas s'étonner que le Gualdo ait parlé de la ſorte. Il avoit rencontré dans ces Manuſcrits pleins d'altérations tant de choſes *extravagantes*, *mal liées*, *impropres & mal expliquées*, qu'il ſe garda bien d'oſer les mettre ſur le compte d'un homme ſi célébre ; comme ſi elles étoient de lui inconteſtablement. M. Cocquelines par ſes recherches & la juſteſſe de ſa Critique, a diſſipé tous les nuages : & ceux mêmes, s'il y en a, qui ne ſeroient peut-être pas fâchés d'enlever cet Ouvrage au P. Maffée, changeront de ſentiment, ſelon toutes les apparences. Venons aux Annales.

Premier Tome. Grégoire XIII. tire ſon origine de la Famille des Boncompagni de Bologne, qui deſcend des Draconi d'Aſſiſe. Chriſ-

tophle Boncompagni ſon Pere, qui mérita par ſes grandes aumônes d'être appellé pere des pauvres, épouſa Angele Marcſcalchi, fille vertueuſe & de naiſſance, & il en eut ſept garçons. Hugues Boncompagni, dont le P. Maffée a écrit les Annales, & un de ſes freres ſurvêcurent à tous les autres. Hugues s'appliqua à l'étude des Loix ſous Louis Gozzadini, & Charles Ruini, célébres Juriſconſultes, & il y fit tant de progrès, qu'après avoir reçu le Doctorat, & avoir été admis dans le Collége des douze, il y profeſſa pendant cinq années la Science du Droit. Il quitta cette profeſſion en 1538. pour venir à Rome, preſſé par ſes amis, & principalement par le Cardinal Pariſio. Dans cette Ville où l'on s'applique plus qu'ailleurs à bien connoître le caractére & le génie des hommes, Hugues ne demeura pas long-tems ſans être connu & eſtimé. Le Pape qui occupoit alors le S. Siége, lui donna d'abord la

Charge de Collatéral du Capitole, & l'année suivante il fut fait Référendaire de l'une & l'autre Signature. C'est dans cette place qu'il acquit tant de réputation, qu'on lui commettoit presque toutes les Affaires Ecclésiastiques les plus importantes.

La Guerre s'étant allumée entre Paul IV. & Philippe II. Roi d'Espagne, le Pape envoya en France comme Légat le Cardinal Carafe son neveu, & Hugues Boncompagno eut ordre de l'accompagner en qualité de Dataire. Il s'acquitta si bien de cet Office, qu'il fût encore envoyé avec le même Cardinal en Flandre, pour y exercer la même fonction. Peu après, il fut nommé par le Pape à l'Evêché de Vesti dans le Royaume de Naples, & fût mis parmi les Evêques Assistants, afin qu'il ne lui fût pas libre de s'éloigner de Rome. Il garda cette Eglise pendant trois ans, pendant lesquels il en employa tous les revenus, y ajoû-

tant encore beaucoup du sien, à son rétablissement, car il y avoit peu de tems qu'elle avoit été brulée & ruinée par les Turcs.

Pie IV. ayant succédé à Paul IV. dont tout le monde sçait qu'il n'aimoit pas les favoris, puisqu'il avoit exilé les uns & condamné les autres au supplice, Hugues Boncompagno qui étoit attaché aux Carafes, ne devoit pas être sans inquiétude. Plusieurs de ses amis lui conseillerent de s'éloigner de Rome pour prévenir tous les mauvais traitemens ; mais ce conseil ne lui plût pas. Plein de confiance en son innocence, il se présenta au Pape, à qui il ne dissimula pas que les Carafes l'avoient employé dans le Ministére, ajoûtant qu'il étoit prêt de rendre compte de toute sa conduite. Le Pape le reçût avec bonté, & ordonna qu'on le conservât dans tous ses emplois. Hugues se distingua peu après par une action pleine de générosité, & qui ne doit pas être

omise dans son Histoire. Voyant que le Cardinal Alphonse Carafe, Archevêque de Naples, étoit en prison pour des dettes très-considérables, & que parmi tant de serviteurs & d'amis qu'il avoit eus dans la prospérité, personne ne s'empressoit de le soulager, chacun craignant de risquer ses biens & sa vie; Hugues engagea pour six mille écus une Charge qu'il avoit au Sécrétariat, & son exemple ayant été suivi d'un grand nombre de ceux qui n'étoient pas moins obligés que lui de secourir leur protecteur, le Cardinal fût mis en liberté. Les Politiques dirent que la conduite de Boncompagno étoit téméraire, & qu'il s'étoit fermé le chemin aux premiers honneurs. Mais le S. Pere en jugea autrement, comme il parut, quand le Concile fût retourné à Trente. Hugues fut un des premiers Prélats que le Pape y envoya, ordonnant à ses Légats de se servir de lui dans toutes les affai-

res importantes, ce qui fut exécuté.

Le même Pape en 1565 le fit entrer dans le Collége des Cardinaux ; & en lui donnant le chapeau, il dit d'une voix assez haute ces paroles : *Voilà celui en qui l'on n'a point trouvé de fraude*, faisant allusion à la conduite des Carafes. Le nouveau Cardinal eût le titre de S. Sixte. Il étoit dans une si grande estime à la Cour de Rome, qu'il fût envoyé peu après en Espagne Légat *à latere*, avec les pouvoirs les plus amples pour terminer le fameux Procès intenté par le grand Inquisiteur d'Espagne, contre Barthelemi Caranza, de l'Ordre de S. Dominique, & Archevêque de Tolede, qu'il accusoit d'Héréfie. Comme les deux parties pressoient également la décision de cette affaire, dont les suites pouvoient toute fois s'étendre si loin, le S. Siége avoit ordonné au Légat de décider selon les Canons, sans aucun égard pour

personne. Dans ces conjonctures, le Pape étant mort, il vint des Lettres du Sacré Collége, qui rappelloient à Rome le Cardinal de S. Sixte pour le Conclave. Il ne partit qu'après avoir déclaré au Roi qu'il resteroit, si sa Ma esté permettoit de commencer l'affaire pour laquelle il avoit été envoyé: mais le Roi qui étoit bien aise d'avoir un prétexte de différer, n'y consentit pas, parce que, dit-il, l'élection d'un Pape étoit une chose si importante, qu'il étoit à propos que tous les Cardinaux s'y trouvassent. Il ajoûta que le connoissant si digne d'occuper cette grande place, il avoit ordonné à tous ses Ministres à la Cour de Rome, de l'appuyer de tout leur crédit. Ce Prince envoya une grande somme au Cardinal pour les frais du voyage, & le Cardinal la refusa avec beaucoup de modestie. Pie V. digne Successeur de S. Pierre; fut élû par le Sacré Collége, & mourut après un Pontificat uti-

le & glorieux à l'Eglise. Il ne falloit rien moins que Grégoire XIII pour la consoler d'une si grande perte. Dans le premier Consistoire qu'il tint, il répondit parfaitement à l'espérance qu'on avoit conçue de sa vertu & de son zéle. Il fit lire en sa présence la Bulle de Pie V. par laquelle il étoit défendu d'aliéner, d'inféoder les biens Ecclésiastiques, il promit avec serment de s'y conformer, ajoûtant que si pour donner plus de force & de vigueur à cette Bulle, on jugeoit à propos qu'il fit quelque chose de plus, il le feroit très-volontiers. Il déclara ensuite la résolution qu'il avoit prise de contribuer autant qu'il pourroit à l'exécution des Décrets du Concile de Trente, & à la réforme de tous les abus. Il s'expliqua avec les paroles les plus édifiantes & les plus capables de persuader. Les Cardinaux Borromée, Paleotti, Aldobrandini, Paul d'Arezzo, travaillerent à ce grand Ouvrage par les ordres du S. Pere,

qui se servit utilement de leur prudence & de leurs avis. Il n'y eût qu'un seul point où le Pape pensa différemment des quatre Cardinaux. Pie V. s'étoit contenté que les Cardinaux qui avoient des Evêchés, visitassent leur Eglise, seulement une fois tous les trois ans. Les quatre Cardinaux chargés de la réforme, pressoient Grégoire XIII. d'ordonner que tous les Cardinaux qui seroient Evêques résideroient, & ne sortiroient de leur Diocèse que lorsqu'ils seroient mandés par le Pape, & qu'il fut décerné une peine contre ceux qui tiendroient une autre conduite : mais le Pape ayant prévû tous les inconvéniens qui pourroient naître de là ; délégua la connoissance de cette affaire à la Congrégation du Concile, laquelle ayant lû le Décret du Concile, s'opposa fortement à cette demande. Elle jugea qu'il n'étoit nullement nécessaire de porter une nouvelle Loi, puisque le Concile s'expli-

quoit si nettement. De plus il lui paroissoit indigne qu'on établît des peines particuliéres contre les Cardinaux qui manqueroient à l'observation de cette nouvelle Loi. Le Pape informé de la disposition de la Congrégation du Concile, prit le parti de déclarer que la connoissance & la permission tacite du S. Pere ne mettoient pas en sûreté de conscience les Cardinaux qui avoient des Evêchés, & qui ne résidoient pas.

Il ne tint pas à Grégoire XIII. que la Ligue formée contre les Turcs par les soins de son Prédécesseur, ne subsistât, mais il ne pût y réussir. Les intérêts particuliers l'emporterent sur l'intérêt Public. Le Pape fût vivement affligé de cette mésintelligence, qui rendit inutiles les avantages que les Chrétiens avoient remportés jusques là sur les Infidéles & fit évanouir toute l'espérance qu'on avoit de réprimer enfin ces ennemis irréconciliables de la Religion.

Juin 1744.

Les contestations du S. Siége avec la République de Venise, à l'égard de la navigation, avoient cessé pendant que la Ligue subsistoit. C'eût été vouloir mettre de la division parmi les Alliés, ce qui convenoit encore moins au S. Pere qu'à tout autre : mais la Ligue ne subsistant plus, Grégoire ne crut pas devoir négliger les intérêts du S. Siége. Tout le monde sçait que les Vénitiens après avoir nettoyé la Mer de tous les Corsaires qui l'infectoient, & assûré la navigation, reçurent d'Alexandre III. pendant qu'il étoit à Venise, *la supériorité & la garde du Golfe Adriatique, comme la juste récompense de leurs travaux.* C'est ainsi que s'exprime l'Historien. Mais Jules II. qui ne vivoit pas en bonne intelligence avec les Vénitiens, soutenoit qu'il n'y avoit aucune autre preuve de ce qu'ils avançoient que leur propre témoignage qui pouvoit, & devoit être suspect dans une affaire de cette im-

portance ; que quand même on produiroit l'Acte de cette concession, il ne seroit d'aucune utilité pour la République, parce qu'Aléxandre III. étoit alors à Venise, & qu'il pouvoit avoir été forcé de consentir à tout ce qu'on vouloit. On en vint alors à un accommodement, il fut réglé que les Sujets & les Bâtiments de l'Etat Ecclésiastique, aussi bien que les effets mêmes des autres Nations qui seroient chargés sur ces bâtimens, auroient la navigation libre dans le Golfe, & sans payer aucun droit. Pendant tout le tems que dura la Ligue de Pie V. on ne se plaignit d'aucune contravention au Traité, parce que ni les Vénitiens, ni les autres Italiens ne faisoient aucun commerce dans le Levant. Mais la Ligue ne subsistant plus, quelques Officiers de la République prétendirent que cet article du Traité ne devoit s'entendre que de ceux qui navigeoient sur leurs propres Vaisseaux, &

non ſur des Vaiſſeaux qu'ils euſſent pris à fret, pourvû d'ailleurs qu'ils ne portaſſent pas aux Turcs des marchandiſes défendues. On commença donc à moleſter tous les autres Vaiſſeaux, pour empêcher le commerce avec les Turcs & les Juifs. C'étoit le prétexte : mais la vérité étoit que la République craignoit beaucoup qu'il ne s'établit un grand commerce à Ancone, ce qui eût cauſé beaucoup de préjudice à Veniſe. Le Nonce Jean-Antoine Facchinetto, qui fût depuis Innocent neuviéme, ſe plaignit au Doge au nom du S. Pere, des mauvais traitements qu'on avoit faits aux Vaiſſeaux & aux Sujets de l'Etat Eccléſiaſtique. Après quelques Conférences, le Doge conſentit que le Traité concernant la navigation du Golfe fut obſervé ſelon les intentions du Pape. La Ligue étant rompue, on n'étoit plus guéres occupé à Rome des ſoins de la Guerre. Grégoire profita de cette tranquillité pour

combattre l'Héréſie par des armes moins terribles, mais ordinairement plus efficaces que celles qu'il vouloit employer contre les Turcs. Il commença par accorder au Collége des Allemans à Rome, de très-grands priviléges, avec un revenu de dix mille écus, qui ſeroient payés par la Chambre Apoſtolique, juſqu'à ce qu'il y eût de quoi entretenir cent Ecoliers. Quoique ce Collége eût été établi dès l'an 1552 par Jules III, ſelon les avis du Cardinal Moron & d'Ignace de Loyola, cependant comme on y vivoit dans une grande pauvreté, on n'y comptoit que peu d'Eleves. Les libéralités de Grégoire mirent tout en bon état, & cette Maiſon peut bien le regarder comme ſon Fondateur. Il ordonna peu après d'augmenter le nombre de ces jeunes Eléves juſqu'à cent cinquante, & il donna à ce Collége l'Abbaye de S. Sabbas dans les murs de la Ville;

résolu d'y ajoûter encore d'autres fonds.

Ce fut en ce tems-là que Grégoire apprit par les Lettres du Cardinal Commendon, que Henri, Duc d'Anjou, après bien des intrigues & des disputes, avoit été élû Roi de Pologne. Le S. Pere fit partir incontinent Seraphino Oliviero, Auditeur de Rote, depuis Cardinal pour congratuler de sa part le nouveau Roi, & il nomma Nonce pour la Pologne, Vincent Laureo, qui étoit fort estimé à la Cour de France. On fit de grandes réjouissances à Rome pour l'élection du Duc d'Anjou, & le Pape non content de toutes les démonstrations que nous venons de dire, de son zéle & de son attachement pour le Roi de France & pour son frere, leur envoya encore des présents de dévotion, & d'un très-grand prix par le P. Edmond Auger, que ces Princes honoroient de leur bienveillance. L'Historien

Jésuite ajoûte ici tout de suite: *Et ce qui fut plus important, il pensa aussi à introduire dans ces Provinces l'Ordre des Capucins, afin que ces Religieux qui étoient alors presque tous Italiens, & qui partiroient pour ainsi dire de Rome même, pour venir en Pologne, édifiassent les Peuples par leur maniére de vivre & leur bons exemples, & ruinassent par-là le crédit de ceux qui, sous prétexte de zéle, exageroient les fautes de quelques Ecclésiastiques, & séduisoient ainsi les simples.*

Nous ne nous proposons pas de faire ici un abregé exact & suivi de l'Histoire de Grégoire XIII. nous nous bornerons à quelques traits, capables de faire sentir combien il étoit digne de la place où il étoit élevé; ainsi nous omettrons un grand nombre d'événements où il eut beaucoup de part, & qui demanderoient des Extraits trop longs. Nous mettrons ici un exemple qui fera bien connoître son zéle pour la justice: vertu si né-

ceſſaire aux Souverains pour le bonheur de leurs Sujets.

Les Raſponi ſont une des plus puiſſantes & des plus nobles Familles de Ravenne. Un des principaux Seigneurs de cette Famille, prétendant avoir été offenſé par un Gentilhomme, nommé Bernardin Diedo, dans une matiére où il ne ſe fait point d'offenſe légére en Italie, prit la réſolution d'en tirer une vengeance éclatante : il s'y porta avec d'autant plus de fureur, qu'il avoit toujours protégé le Gentilhomme dont il ſe plaignoit. Il aſſemble donc dans un Village voiſin un nombre de gens à ſa diſpoſition, & s'étant approché ſécrétement avec eux, pendant la nuit, ils paſſerent ſans bruit par deſſus les murailles de la Ville, & entrerent dans la Maiſon du Gentilhomme, dont les Domeſtiques, ſans défiance, ouvroient la porte à qui vouloit y entrer. La Troupe d'aſſaſſins ſe jetta ſur tout ce qui ſe préſenta : on maſſacra juſqu'aux

femmes enceintes & prêtes de leur terme. Bernardin au premier bruit des coups qu'on avoit tirés, sauta par une fenêtre dans la rue, il y fut tué. Son frere après s'être défendu avec beaucoup de valeur, n'eût pas un meilleur sort : cependant quelques-uns de leurs enfants se cacherent si bien en divers endroits de la Maison, qu'ils échappérent aux recherches des Meurtriers. Les Habitans de Ravenne s'étant éveillés à un si terrible bruit, coururent aux armes, mais Raspone à la faveur de l'obscurité se retira par le même chemin qu'il étoit venu, & ne pût être joint par ceux qui le poursuivoient. Le Pape instruit par le Président de la Romagne de toutes les circonstances d'un crime si atroce, & des suites funestes qu'il auroit infailliblement dans tout le Pays, fit partir incessamment le Comte François Casale pour Ravenne, avec des ordres très-sévéres. Dès que cet Officier y fut arrivé, il

aſſembla les Troupes des Quartiers voiſins, & ayant mis par-tout de bons Corps de Garde, il ordonna à cinq cens Pionniers de raſer le ſuperbe Palais de Jérôme Raſponé, qui ne fût qu'excommunié, parce qu'on ne pût ſe ſaiſir de ſa perſonne. Tous ſes biens furent auſſi confiſqués. Grégoire ayant ſçu, que le coupable s'étoit ſauvé à Udine, Ville du Frioul, le redemanda aux Vénitiens, qui, malgré tout le zéle qu'ils ont pour maintenir la franchiſe de leurs Villes, ne crurent pas devoir en cette occaſion réſiſter aux inſtances du S. Pere. Il fut donc réſolu qu'on lui rendroit le coupable, mais Raſpone ayant eu quelque connoiſſance, ou quelque défiance de ce qu'on lui préparoit, diſparut pendant qu'on commençoit d'environner la Maiſon où il étoit logé.

Le Pape n'épargna pas ſes propres parents, quand ils n'avoient pas reſpecté les Loix. Jacques Boncompagno avoit de ſa propre au-

 torité,

torité, tiré des Prisons de Rome un Domestique qu'il aimoit beaucoup, & peu après il l'y avoit fait reconduire, s'étant assûré suffisamment, à ce qu'il croyoit, de son innocence. Grégoire très-mécontent de la conduite du Maître, ordonna aux Juges d'instruire le Procès du Domestique, qui fût convaincu d'homicide, & ensuite condamné & exécuté. Pour le Maître, il fut relégué à Perouse où il fit un long séjour, & il n'obtint de revenir à la Cour, que par les intercessions de plusieurs grands Princes.

Dans la même année 1576, où Grégoire signala son zéle pour la justice par les deux exemples que nous venons de rapporter, il termina aussi le fameux Procès de Caranza, Dominicain, & Archevêque de Tolede. C'étoit la quatorziéme année que ce Prélat passoit dans les Prisons, la moitié en Espagne, le reste à Rome. Le Pape fit examiner, & examina lui-

même cette importante Affaire avec beaucoup d'application & d'assiduité ; se trouvant en personne aux Congrégations qui se tenoient une fois la semaine sur ce sujet, & se faisant réciter Article par Article, tout ce qui avoit été produit pour & contre, avec les sentimens des Consulteurs. Enfin l'Affaire ayant été discutée avec le plus grand soin, on choisit le 14e. jour d'Avril pour prononcer la Sentence. Tout l'appareil & le cérémonial, en furent bien humiliants pour l'accusé. Nous n'entrerons pas dans ce détail, pour des raisons qu'il n'est pas nécessaire de dire ; nous venons à la Sentence que le Pape met entre les mains d'un Notaire pour être luë devant toute l'Assemblée. Par cette Sentence, l'Archevêque est déclaré grandement suspect d'Hérésie. On l'oblige à détester & abjurer sans délai environ seize points de Doctrine très-importants : enfin il est suspendu pour cinq ans & plus,

si on le juge à propos, du Gouvernement de l'Eglise, pendant lequel espace de tems, il demeurera dans le Monastére de S. Dominique à Orviete, avec la liberté d'aller par toute la Ville, & une pension de mille écus d'or par mois. L'Archevêque abjura dans le moment l'un après l'autre les sentimens qu'on lui imputoit, après quoi, sans qu'il lui fût permis de dire un seul mot, il baisa les pieds du S. Pere. On dépêcha aussi-tôt un Courrier en Espagne pour apprendre au Roi tout ce qui s'étoit passé. Ce Prince ne voyant rien, ni dans la Procédure, ni dans la Sentence qui tendît à flétrir la mémoire de Charles-Quint, dont Caranza avoit été Confesseur, en parût assez content. L'Archevêque fut d'abord mené à la Minerve, pour se préparer à son départ. Il y mourut peu de jours après, autant, & peut-être plus de tristesse, que des douleurs de la pierre.

Ce fut cette même année, que Grégoire fonda à Rome un Collége, ou Séminaire pour élever de jeunes Grecs, faisant répandre en même tems dans leur Pays douze mille Catéchismes, traduits en Langue Vulgaire avec un grand nombre d'exemplaires du Concile de Trente. Cette fondation ne fût pas la seule : il fonda aussi un Séminaire pour les Néophytes dans le Couvent où avoit vêcu & étoit morte Sainte Catherine de Sienne. Les Religieuses furent transférées dans un autre Monastére plus commode que celui qu'elles quittoient, & bâti aux dépens de la Chambre Apostolique : un autre Séminaire dans une Isle de la Mer Adriatique, pour l'instruction des Dalmates, & la conversion des Turcs, lequel fut donné aux Religieux de S. François. Un troisiéme pour les Peres Dominicains à Riéti, le Pape voulant leur marquer par cette fondation, combien il estimoit leur Ordre, &

combien il étoit content des services qu'il rendoit à l'Eglise. Il contribua encore efficacement par son autorité & sa médiation à faire bâtir un Collége aux Jésuites dans Treves, & il eut bonne part à celui qui fut bâti à Gratz pour les mêmes Peres par l'Archiduc Charles, aussi bien qu'à celui qui fût établi à Luzerne, chez les Suisses. Ces établissements ne marquent pas seulement le zéle que ce grand Pape avoit pour la conservation & la probagation de la Foi, ils font voir en même tems combien il désiroit qu'on cultivât les Sciences.

Un événement à quoi l'on ne s'attendoit pas, remplit de joye toute la Ville de Rome. Le Roi de Suede députa vers le S. Pere, Pontus de la Gardie, François de Nation, & un des premiers Seigneurs de sa Cour, pour lui apprendre que son maître avoit résolu d'embrasser la Religion Catholique. Le Roi demandoit aussi

qu'on lui envoyât un homme habile avec qui il conférât sur les matiéres de la Religion, & qui eût tous les pouvoirs nécessaires pour l'absoudre de tout ce qui s'étoit passé. Grégoire jetta les yeux sur Possevin, de la Compagnie de Jesus, qui eût ordre de partir avec l'Ambassadeur. Ce Jesuite ne trouva pas à son arrirée dans le Roi toute la constance & toute l'ardeur qu'il espéroit y trouver. Cependant ce voyage eût son utilité.

Le Pape fût un peu consolé de ce malheur par l'arrivée de l'Archevêque de la petite Arménie. Sous le Pontificat de Jean XXII. le P. Barthelemi, Dominicain, Evêque de l'Arménie, ramena l'an 1337 à l'obéissance du S. Siége, vingt cinq Bourgades, situées sur les bords du Tigre, & il les engagea à pratiquer le Rit Latin, selon l'usage de l'Ordre de S. Dominique : elles persévéretent pendant un tems assez considérable : mais dans la suite quelques-unes retour-

nerent ſous les Gouvernemens des Evêques attachés aux erreurs de Dioſcore : une partie des autres furent abandonnées de leurs Habitants, à cauſe des incurſions où ils étoient expoſés pendant les Guerres de Perſe : de ſorte qu'il ne reſtoit plus que treize Bourgades qui euſſent conſervé la Foi Catholique, & qui avoient pour Archevêque le P. Nicolas, Dominicain. Ce digne Prélat après avoir déja fait deux voyages de Rome, en fit un troiſiéme en 1578, ſous Grégoire XIII. dont il fût reçu très-favorablement. Ce grand Pape avoit quelque eſpérance que ce ſeroit peut-être une occaſion de travailler de nouveau à la réconciliation de ces Peuples avec l'Egliſe. L'Archevêque étant parti de Rome avec de magnifiques préſents (la plûpart conſiſtoient en Ornements d'Egliſe) on n'entendit plus parler de lui, ni de ſon arrivée en Arménie. Le Pape reçût encore une députation des Ma-

ronites, & de l'Archevêque du Malabar, où habitent les Chrétiens, qu'on appelle de S. Thomas. Il envoya douze Jésuites au Japon, & il encouragea par des paroles très-consolantes le P. André Oviedo, aussi Jésuite, & Patriarche des Abissins, que Paul IV. avoit envoyé dans ce grand Royaume. Cet homme vraiment Apostolique travailloit parmi de continuels périls à la conservation du petit Troupeau qu'il venoit de gagner à J. C.

On trouve dans le même Tome, tout ce que fit ce grand Pape dans l'Allemagne pour la conservation de la Foi. Il envoya partout des Nonces habiles & zélés qui employerent tous leurs talens, selon les vues de leur Maître, & qui rendirent de très-grands services à la Religion. Nous finirons ce premier Tome par un événement qui intéresse les Antiquaires. En tirant de la Pozzolane hors de la Porte du Sel, on dé-

couvrit le fameux Cimetiére de Priſcille, qu'on ne connoiſſoit plus depuis le tems des Goths. On avoit inhumé tout autour des corps d'un grand nombre de Martyrs avec des Inſcriptions en diverſes Langues. Le Pape en ayant été inſtruit, y envoya auſſitôt le Cardinal Savelli avec pluſieurs hommes Doctes, & très-verſés dans la connoiſſance des Antiquités. Louis de Caſtagnere, Ambaſſadeur de France, & Marc-Antoine Muret, l'un & l'autre d'une grande érudition, prétendirent y avoir trouvé le ſépulcre de Leonidas, Martyr & pere du fameux Origène.

ARTICLE XLVII.

REMARQUES sur le Canon des Rois de Thebes, d'Eratosthenes. Par M. Richer, Prevôt & Chanoine de l'Eglise Royale de Notre-Dame de Provins.

Manéthon n'a pas omis les Rois de Thebes. Souverain Prêtre d'Héliopolis, sa Jurisdiction se bornoit sur les Prêtres & sur les Temples de la Basse Egypte, & c'est sur leurs Archives qu'il a écrit les trois Tomes de son Histoire Générale de la Basse Egypte, par les ordres de Ptolomée Philadelphe : il en composa lui-même l'abregé, qui est venu jusqu'à nous.

Dans la Thébaide, ou la Haute Egypte qui a toujours fait une Monarchie différente de celle de la Basse Egypte, (quoiqu'elles ayent été quelquefois soumises à la domination d'un même Souverain,

qui les avoit réunies par ses Conquêtes, comme nous en allons voir plusieurs exemples,) il y avoit à Thebes, dite la grande Diospolis un autre Souverain Pontife, dont la Jurisdiction s'étendoit sur les Temples & sur les Prêtres de la Haute Egypte; nous ignorons le nom de celui-ci, qui exécuta dans son détroit les mêmes ordres que Manéthon avoit reçus de Ptolomée pour la Basse Egypte, afin d'enrichir la Bibliothéque d'Aléxandrie.

Eratosthene, Cyrénéen, Soûs-Bibliotécaire de cette Bibliotéque sous Ptolomée Evergetes, composa un Extrait de l'Histoire de la Haute Egypte, il dressa une Liste de tous ses Rois, dont il ne nous reste qu'un Fragment, qui contient seulement trente-huit Rois, dont Amuthantheus est le dernier.

Ce Fragment a fait illusion aux Sçavans : ils ont crû que le Régne d'Amuthantheus avoit fini cette Monarchie, au lieu qu'elle éprou-

va ſeulement alors une révolution de la part d'Oſymandias, qui fit également la Conquête de la Haute & de la Baſſe Egypte, immédiatement après la priſe de Troye. C'eſt un Prince de Mendés, Smendis pour Oſmendis, premier Roi de la 21ᵉ. Dynaſtie de Manéthon. Nous trouverions le détail de cette Conquête dans Diodore, ſi nous avions les cinq Livres de ſa Bibliotéque, qui nous manquent pour ce tems; à la place deſquels on a ſubſtitué les ſix Livres de Dictys de Créte, & celui de Darés de Phrygie ſur la Guerre de Troye: mais cette Conquête eſt encore ſuffiſamment prouvée par les Deſcriptions que Diodore nous donne, page 23 & ſuivantes des magnifiques Palais, & du ſuberbe Tombeau d'Oſymandias, qu'il place à *Thébes*, mais principalement par l'Inſcription faſtueuſe, qui étoit au bas de ſa Statuë coloſſale; Statuë d'une grandeur ſi énorme, que le pied ſeul avoit ſept

coudées de long, deſorte qu'elle ſurpaſſoit par ſa grandeur, autant que par la beauté & l'excellence du travail, toutes les Statues de l'Egypte.

Voici cette Inſcription, telle que Diodore nous l'a conſervée :

Je ſuis OSYMANDIAS, LE ROI DES ROIS, *Si quelqu'un demande qui je ſuis, ce que j'ai été, & où je repoſe, qu'il tâche de ſurpaſſer quelqu'une de mes actions.*

Diodore, dont les paroles nous ſont ſi précieuſes, dit, page 24, que dans un ſecond Periſtyle, encore plus élégant que le précédent dont il avoit parlé, étoit repréſentée en bas relief la Guerre contre les Bactriens, révoltés contre ce Roi, lequel pour les réduire, mena contre eux une Armée de quatre cens mille hommes d'Infanterie, & de vingt mille hommes de Cavalerie; diviſée en quatre parties, dont chacune étoit commandée par un de ſes fils.

Juin 1744.

Ce qui doit nous suffire pour nous faire connoître la puissance & les Conquêtes d'Olymandias, pere de Psusennes, & beau-pere de Salomon, & pour nous persuader que la Monarchie de la Haute Egypte, éprouva de sa part une révolution: mais elle ne fût pas éteinte alors, puisqu'elle passa à ses descendans. Je n'ai pas besoin d'examiner ici combien ils la garderent, & si ces deux Monarchies restérent encore long-tems entre les mains des Rois de la Basse Egypte.

J'observerai seulement, que si Osymandias, Prince de Mendés, dans la Basse Egypte, s'est rendu maître de la Haute Egypte, les Thébains, ou Ethiopiens de la 24^{e}. Dynastie de Manéthon, dominérent à leur tour sur la Basse Egypte pendant trois régnes, qui ont duré quarante ans. Nous sçavons aussi que Cambyse trouva des Rois à Thébes; au moins nous le croyons, quoique nous n'en ayons

pas la Liste. Amasis & son fils régnérent à Memphis, & non à Thébes.

Mais il est évident par les Dynasties de Manéthon, & par le Fragment du Canon d'Eratosthène, quoique tronqué, que la Haute & la Basse Egypte ont été soumises aux mêmes Rois pendant un tems considérable à diverses reprises, qui sont autant de révolutions, comme nous l'allons voir en comparant le Texte de ces deux Auteurs.

1°. Eratosthene & Manéthon nous donnent la suite de trois Rois, qui sont Menes, son fils & son petit-fils durant 157 ans. Ces trois Rois sont contemporains de Diabies, quatriéme Roi, & des autres jusqu'à la cinquiéme année des vingt-six de Mares, neuviéme Roi. Ainsi ils sont de Manéthon, & Eratosthene ne les employe ici, que pour les comparer à Diabies qui est le premier Roi Thebain, & pour fixer son époque par ce pa-

rallele. Donc ces trois Rois font une Dynaſtie collatérale, & les trente-cinq autres Rois font une ſeconde Dynaſtie, qui commence en même tems que la premiére, & qui en eſt entiérement ſéparée.

2°. Nitocris en remontant juſqu'à ſon pere, trois Rois durant 113 ans. Les nombres ſont frappans, cent ans, un an, douze ans de régne, quoiqu'il y ait quelque différence dans les noms du pere & du mari de Nitocris, qui en avoient pluſieurs.

3°. Sethos, ou le grand Seſoſtris avec ſes Ancêtres, en remontant juſqu'à ſon biſayeul, ſont quatre Rois, dont la ſomme des Régnes eſt de 151 ans. Les deux derniers Rois ont le même nom de part & d'autre, mais il y a quelque différence dans les noms des deux premiers, ce ſont des Rois Ammonites qui ont poſſédé en même tems la Haute & la Baſſe Egypte. Manéthon les a comparés enſemble dans ſa dix-ſeptiéme Dynaſtie,

dont ils ſont les quatre premiers Rois. Les Sçavans en cherchoient quarante-trois, trompés par l'erreur des Copiſtes. Mais ils les chercheront encore long-tems envain.

Pour achever le parallele du Canon d'Eratoſthene, & des Dynaſties de Manéthon; je dis que de la premiére de Diabies, premier Roi Thebain à l'Exode, ou de-là à la cinquante-deux d'Epaphus & de Phios il y a 453 ans.

Et de l'Exode à la priſe de Troye, ou de la cinquante deux d'Epaphus & de Phios à la fin d'Amuthantheus, il y a 442 ans. D'ailleurs tous les intervalles moyens ſont auſſi égaux.

Donc le Canon d'Eratoſthene contient l'interval de Diabies à la fin d'Amuthantheus 895 ans, comme dans les Dynaſties de Manéthon de la premiére de Menes à la fin de Thuoris.

Ce que je démontre dans le détail dans mon Traité Critique & Chronologique, où je donne le

dénouement des Dynaſties de Manéthon par le ſeul Texte Grec de cet Auteur. Lui ſeul me guide pour remplir les noms des Rois dans toutes les Dynaſties Anonymes ; je range toutes les autres dans leurs époques , & ce même Texte me donne en même tems la réſolution de toutes les difficultés de la Chronologie , ſoit Sacrée , ſoit Profane de tous les Monumens antiques , que je compare avec Manéthon pour l'Egypte. Mais ce n'eſt pas là le ſeul uſage que je tire des Dynaſties Anonymes de Manéthon , elles me donnent encore un détail exact de l'Hiſtoire de la Monarchie de l'Egypte , & de toutes ſes révolutions , le tems , le lieu , les perſonnes , cachés ſous l'artifice de l'expreſſion ſimple de quelques noms mêlés de chifres , qui n'ont point été entendus juſques ici.

ARTICLE XLVIII.

ADVERSUS INVIDOS Normannorum *Censores Oratio habita die* 28 Novembris 1743, *in Regio* Borbonio *Soc.* Jesu *Collegio celeber. Acad.* Cadomensis, *A* Jacobo du Parc, *ejusd. Soc. Sacerdote.* Cadomi, *Apud* Joan. Poisson, *Reg.* Borb. S. J. *Collegii celeber. Acad.* Cad. *Typographum.* M. DCC. XLIV. *in*-8°.

CE Discours convient au Pays & à la Ville où il a été prononcé, & même à l'Orateur qui l'a composé. Depuis les tems, dit-il, où les *Normans* réunis dans une même Nation avec les *Neustriens*, porterent la terreur de leur nom en diverses Provinces, en *Aquitaine*, en *Germanie*, en *Italie*, à *Paris*, en *Sicile*, il est resté contre eux une impression sinistre qui a fait disparoître toutes leurs bon-

nes qualités. Leur valeur n'a plus été qu'une fureur; leur prudence, que ruse, que finesse. C'est cet injuste préjugé que l'Orateur combat, & il fait voir, 1°. Que les *Normands* ne le cédent point aux autres Peuples en bonnes & en grandes qualités. 2°. Que leurs défauts (eh! qui est-ce qui n'en a pas?) sont légers, en petit nombre, & méritent plus d'indulgence qu'on ne leur en accorde. Il réduit à trois seulement les qualités dignes d'éloge, qu'il leur attribue, & que personne ne peut leur contester; la valeur & la gloire des armes; l'esprit, & un mérite distingué dans les Sciences & les Beaux Arts; la Religion & la piété.

Il faudroit être bien peu instruit, & connoître peu les hommes illustres, même ceux de notre tems, sans remonter aux siécles reculés, pour ne pas convenir d'abord des deux premiéres qualités. Quelle suite de noms célé-

bres se présente en effet à la mémoire ! Dans la Guerre, où les faits sont plus éclatans, les titres plus glorieux, qui ne connoît les grands hommes que la *Normandie* a produits dans tous les tems ?

Dans les Sciences & les Belles-Lettres, dans les Arts de génie, de goût, d'imagination, est-il quelque Province qui l'emporte sur celle-ci ? Et pour faire son éloge à cet égard, ne suffiroit-il pas de nommer parmi les Historiens, les *Mézerai*, les *le Gendre*, les *Daniel*, les *Vertot*, les *Fleuri*, &c. Celui-ci n'appartient à la *Normandie*, que parce qu'il étoit originaire de cette Province ; mais il peut-être remplacé par un autre, que l'Orateur se contente de désigner, & qu'il ne nomme point, parce qu'il est vivant, (le P. Berruyer.) Quelle foule de Poëtes, & des plus illustres ? Les *Malherbes*, les *Brebeuf*, les *Segrais*, les *Sarasins*, les *Corneilles*, &c. Quelle érudition dans un *Bochart*,

dans un *Huet*? &c. La Liste seule de ces noms, & de ceux que nous omettons, parce qu'ils sont assez connus, suffiroit à justifier pleinement la proposition de l'Orateur. Il s'étend peu sur la derniére des qualités qu'il attribue à sa Province: aussi n'a-t-elle pas besoin d'Apologie sur cet Article.

Il traite avec plus de légéreté la seconde partie, & tourne agréablement à leur avantage, les reproches que l'on fait à ses Compatriotes. Leur avidité pour le gain; c'est ce qui réveille leur industrie; ce qui les rend si laborieux, si utiles aux autres Provinces.

On dit qu'ils sont peu propres au commerce de la vie, qu'ils sont couverts, renfermés en eux-mêmes, infidéles, dissimulés: (car l'Apologiste n'éfface aucun trait à la peinture qu'on en fait.) Voudriez vous donc, reprend-il, qu'ils eussent les maniéres frivoles, & souvent pleines de perfidie, de ces fourbes, qui vous accablent de ca-

reſſes dans le tems qu'ils tramènt votre perte, qu'ils vous jurent une amitié qu'ils n'eurent jamais? Nos Citoyens ſont polis, affables; ils reçoivent les Etrangers avec franchiſe, avec candeur : ils ne montrent point des ſentimens que leur cœur démente. Ils ignorent également cet art ſervil d'une fade adulation qui approuve tout, & cette ruſticité qui condamne tout inconſidérément : ils ſçavent parler & ſe taire ſagement & à propos.

L'accuſation la plus grave tombe ſur l'amour, ſur l'art de la chicane, & la profeſſion de *témoigner* qu'on dit qui s'exerce en certains cantons de la Province. Prétendroit-on, répond l'Orateur, qu'ils terminaſſent leur procès de leur autorité privée, & par voye de fait; ou qu'ils laiſſaſſent à leurs héritiers des querelles interminables? Ils ont recours à la Juſtice, ils implorent la protection des Loix. Où eſt leur crime, & quel tort ont-ils en cela?

Juin 1744.

Sur les *témoignages*; voici sa défense. Comment accuse-t-on sur cet article ces mêmes hommes, qu'on dit être si taciturnes, si réservés à parler, qu'on ne peut tirer d'eux ni un *oüi*, ni un *non?* D'ailleurs, si leur témoignage est véritable, que peut-on leur reprocher? S'ils s'écartent de la vérité, il n'y a point de Pays où l'on fasse plus prompte & plus sévére justice. C'est ainsi que le Défenseur des Normands répond aux reproches & aux railleries, si ordinaires sur leur compte.

ARTICLE XLIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

D'OXFORD.

APrès la belle Edition des Vies des Hommes Illuſtres par *Plutarque*, données en *Angleterre*, il y a quelques années, M. *Philippe Baron* vient de donner ſéparément celles de *Démoſthene* & de *Cicéron*, en Grec & en Latin. Il a corrigé le Grec, compoſé la Traduction Latine, & a enrichi l'Ouvrage de Notes. C'eſt un *in*-8°. imprimé cette année 1744.

DE LONDRES.

L'Hiſtoire Naturelle des Polypes, & leur multiplication ſingu-

liére occupe depuis quelque tems la curiosité des Physiciens. Voici un Livre qui pourra la satisfaire. C'est un *Essai sur l'Histoire Naturelle des Polypes*, par M. *Henry Baker*, membre de la Société Royale d'*Angleterre*, & de celle des Antiquaires. L'Auteur ne se contente pas de donner une Description exacte de ces Insectes, il marque encore la maniére de les nourrir, & de les conserver en tous tems. I. Vol. *in*-8°. M.DCC.XLIII.

Jean Millan a donné une nouvelle Edition des *Mémoires de* Melvil, *pour servir à l'Histoire de la Reine* Elizabeth, *de* Marie, *Reine d'*Ecosse, *& de* Jacques I. *Roi d'*Angletere. Il y a corrigé beaucoup de fautes de la premiére Edition. On a mis à la fin de celle-ci l'explication des mots Ecossois, & une Table nouvelle. I. Vol. *in-folio*.

SUISSE.

De Lausane.

Les Opuscules du fameux *Nevvton*, méritoient bien d'être réunis dans un Recueil. Publiés en divers tems, & répandus en différens Ouvrages, il étoit difficile, même aux plus curieux, de les rassembler, & l'on ne pouvoit se les procurer qu'à grands frais. On a obligation à *Marc-Michel Bousquet*, Libraire de cette Ville, d'avoir entrepris ce Recueil, après avoir donné en quatre Volumes *in*-8°. les Œuvres du célébre *Bernoulli*. Celui-ci est en trois Tomes, aussi *in* 8°. M. *Castillioneus*, qui s'est donné la peine de recueillir les Opuscules de *Nevvton*, a enrichi cette Edition d'une Vie de l'Auteur fort étendue, avec une bonne Table des Matiéres, & les Figures nécessaires, en Taille Douce, au nombre de soixante-quatre. Il a aussi traduit

en Latin plusieurs Piéces qui étoient en Anglois.

Isaaci Newton *Opuscula Mathematica, Philosophica, & Philologica. Accessit Commentariolus de Vita Auctoris.*

ITALIE.

De Rome.

On a découvert à *Frascati* en remuant la Terre, les restes d'une ancienne Maison de Plaisance, qui paroît avoir été magnifique. Tout le bas étoit pavé de très-beaux Marbres de différentes couleurs, en Mosaïque. Quelques Consulats marqués sur des carreaux de Marbre, & sur des Urnes, pourront faire connoître le tems auquel cette Maison a été bâtie; & l'on se propose d'en donner la Description, quand on aura fait la découverte entiére.

Venerabilis Patris Monetæ *Cremonensis, Ordinis Prædicatorum, S.* *Juin* 1744.

P. Dominico *æqualis*, *adversus* Catharos & Valdenses *Libri V*, *quos ex MSS. Codicibus Vaticano*, *Bononiensi ac Neapolitano nunc primum edidit*, *atque illustravit P. F.* Thomas-Augustinus Riccinius, *ejusdem Ordinis S. T. M. ac Collegii Casanatensis Theologus.* Romæ, *apud* Nicolaum & Marcum Paleanos. M. DCC. XLIII. *in-folio.*

Ce *Moneta*, Docteur fameux, enseignoit à *Boulogne* avec un grand concours d'Auditeurs, lorsqu'il fut converti par un célébre Prédicateur de l'Ordre de S. *Dominique*, vers l'an 1220. Il avoit long-tems évité de l'entendre, craignant qu'il ne fît sur lui plus d'impression qu'il ne vouloit ; mais enfin il se rendit, il fut touché, & il entra dans l'Ordre, où il se distingua par sa science, par son zéle, & par sa piété. On conjecture qu'il mourut vers le milieu du XIII^e^. siécle. Outre la *Somme* contre les *Cathares* & les *Vaudois*, on lui attribue un Abrégé de Lo-

gique pour les Commençans. *Compendium Logicæ propter minus eruditos.*

FRANCE.

DE TOULOUSE.

Vie du Pere Vaniere. *Par le P.* Theodore Lombard, *Jesuite.*

Le P. *Lombard*, Eléve du P. *Vaniere*, qui dirigea ses premiéres Etudes dans la Compagnie, & son Successeur dans la composition du grand Dictionnaire François & Latin que celui-ci n'a pu achever, quoiqu'il y ait long-tems travaillé avec beaucoup d'assiduité, rend au P. *Vaniere* dans cet Abregé le tribut que lui impose la reconnoissance & l'amitié. On y voit plus de particularités sur sa Vie, ses emplois, ses occupations, qu'il ne s'en trouve dans quelques Eloges imprimés de ce célébre Poëte. Voici le portrait qu'il fait de sa personne. « Une taille haute & sans

»grace, un extérieur négligé, des »maniéres embarrassées, une phy-»sionomie qui laissoit entrevoir »moins de finesse, que de can-»deur, une conversation plus sen-»sée qu'agréable, presque timide »& sans saillies, cachoient l'Au-»teur élégant & chatié du *Præ-»dium*. Sa modestie ne contribuoit »pas à le faire découvrir; il sem-»bloit ignorer ses talens. » Ce n'est pas dans le Cabinet & sur les Livres qu'un homme séparé du monde en prend les airs & les maniéres : le P. *Vaniere* y acquit un mérite plus solide & plus durable, qui lui assûra l'estime de tous les gens de Lettres, & qui lui fit d'illustres amis.

Discours qui a remporté le Prix d'Eloquence, au jugement de l'Académie Royale de Pau, *l'annnée* 1744. *Par le P.* Théodore Lombard, *Jésuite.*

Le motif seul fait le mérite des actions des Hommes.

Le P. *Lombard*, si souvent cou-

ronné par l'Académie des *Jeux Floraux*, *qu'il a été prié de vouloir bien ne plus composer pour les Prix* qu'elle distribue, *comme un trop grand Maître dans cet Art*, (M. Titon du Tillet, Eloge du P. Vaniére.) Le P. *Lombard*, dis-je, a reçu le même honneur, & la même justice à *Marseille* & à *Pau*. Le Discours qui a remporté le Prix dans cette derniére Ville, remplit exactement le dessein proposé. L'Orateur y fait voir sur-tout par l'exemple des Guerriers & des Philosophes, dont les actions ont le plus attiré l'admiration du monde, qu'elles ne l'ont meritée, qu'autant qu'elles ont été animées par des motifs purs, vertueux, & dignes d'un honnête homme. *Les grandes actions*, dit-il, *sont nécessairement liées à la grandeur des motifs; ils sont à celle-ci, ce que l'esprit est à la matiére qu'il vivifie, & qu'il annoblit par les liens qui unissent l'un à l'autre.* « Les actions du »Héros, *ajoûte-il ailleurs*, il les

»partage avec l'obéissance & la »bravoure du Subalterne; le mo-»tif vertueux qui l'inspire, il ne »le doit qu'à lui-même, toujours »assûré d'agir en Héros, & de re-»trouver une gloire solide jusques »dans les plus malheureux succès.»

Pour les Philosophes, « le mé-»pris des richesses fut la premiére »vertu qu'ils montrerent au mon-»de. La nouveauté de l'exemple »leur valut les Eloges, & presque »les adorations de la multitude... »*Mais*, interrogeons les motifs »qui présidoient aux refus qu'ils »faisoient de l'or... Ce que l'er-»reur appelle noble désintéresse-»ment, & courageuse indifférence »pour les richesses, la vérité va le »nommer foiblesse, qui abandon-»ne ce qu'elle ne sçait pas possé-»der; indolence qui se dérobe aux »soins & aux inquiétudes insépa-»rables de l'opulence, &c.»

Dans la seconde partie, le P. *Lombard* se fait cette objection, qu'*il importe peu que la source de*

vos actions ſoit pure, pourvû qu'il en rejailliſſe des biens utiles au Public. Mais il fait voir que ſi cette *ſource*, (c'eſt-à-dire, les intentions & les motifs) *eſt empoiſonnée*, non ſeulement les actions ſont ſans mérite pour celui qui les pratique, mais que cette probité apparente ne pourra long-tems ſe ſoûtenir. De là, il conclut la néceſſité d'une Religion, & par conſéquent de la véritable Religion. *Malgré les proteſtations du Déiſme, il n'appartient qu'à vous, Religion Sainte, de lier & de diriger le cœur humain par de véritables ſentimens de probité : ſeule vous enfantez les ſublimes & les ſolides motifs qui élévent les efforts de l'homme.* Sans elle, tous les devoirs extérieurs qu'exige la Société, ſans ame & ſans principes, ſe réduiſent à une frivole & ſtérile politeſſe, qui ne fait que des hommes faux, & ne produit que des dehors trompeurs : des dehors *juſtement accuſés d'être un piége tendu à la crédulité, de ſemer*

notre commerce de soupçons réciproques ; & de nous armer de défiances & de précautions les uns contre les autres. Ces pensées & ces maximes sont exprimées d'une manière forte, vive, énergique, qui fait le caractére de ce Discour

De Paris.

*Histoire de l'Empire d'*Allemagne, *avant & depuis l'établissement de l'Empire, jusqu'à l'Empereur à présent régnant ; enrichie de Notes Historiques & Critiques, de Dissertations sur les points importans, de Généalogies des plus illustres Maisons, & de Cartes Géographiques ; avec des Vignettes & autres Gravures en Taille-Douce. Par le P.* Barre, *Chanoine Régulier de la Congrégation de* France. *Dix Volumes in-4°. proposés par Souscription. A* Paris, *rue S.* Jacques, *chez* Charles-Jean-Baptiste Delespine, *au Palmier*, Jean-Thomas Hérissant, *à S.* Paul. M. DCC. XLIV.

Projet de Souscription pour l'Histoire Générale d'Allemagne.

Ce *Projet* présente un beau & vaste champ, par la multitude, la variété, l'importance des Evénemens, des Affaires, des Révolutions. Nous avons une infinité de morceaux différens sur cette grande partie de l'*Europe*, sur les différens Etats qu'elle comprend, & pas une Histoire Générale, complete, & satisfaisante. Le P. *Barre* assûre qu'il n'a rien négligé pour traiter un sujet aussi intéressant, avec toute l'exactitude qu'il exige, & qu'il lui en a coûté près de vingt années de travail. Si l'on fait attention à l'étendue & à la difficulté de l'entreprise, on ne trouvera pas qu'il y ait trop employé de tems. Le précis & l'idée qu'il donne de son Histoire dans ce Projet, fait voir dans quel goût elle est écrite.

Pour rendre l'Ouvrage plus utile à toute sorte de Lecteurs, il mêle l'Histoire Ecclésiastique avec

l'Hiſtoire Civile : il rapporte les érections des Evêchés, des Abbayes, leurs Droits, leurs Privilèges, les Diétes de l'Empire, les Loix qui en ſont émanées ; les Erections des Univerſités, des Académies : il fait connoître les Sçavans qui s'y ſont diſtingués. Il donne auſſi l'Hiſtoire du Collége Electoral, celle des Villes, &c. qui forment des Principautés particuliéres.

On trouvera au commencement un examen Critique des Auteurs Originaux, des Chartes, & autres Monumens ; des Notes au bas des pages, pour diſcuter les faits qui ont beſoin d'éclairciſſement. Pour les points plus importans, on les examine dans des Diſſertations à la fin de chaque Volume.

Les Souſcripteurs payeront pour le papier ordinaire 72 livres ; 36 en ſouſcrivant, & le reſte en recevant l'Ouvrage. Pour le grand papier ils payeront 120 livres, moitié en ſouſcrivant, moitié en re-

cevant les Exemplaires en feuilles.

Les Souſcriptions ſeront ouvertes juſqu'à la fin de cette année 1744. & les Souſcripteurs ſeront tenus de retirer les Exemplaires dans le cours d'une année, après la publication de l'Ouvrage, qui ſera délivré dans l'année 1746.

Explanatio in Septem Pſalmos Pœnitentiales cum Verſione Gallica. Pariſiis, *Typis* P. Æ. le Mercier. M. DCC. XLIV.

On donne cette Traduction & cette Explication des ſept Pſeaumes Pénitentiaux pour ſonder le goût du Public, avant que de hazarder un pareil travail ſur tous les Pſeaumes. A en juger par cet Eſſai, l'Ouvrage doit être bien reçu. Sans s'attacher trop ſervilement à rendre la Lettre, ce qui ſouvent ne ſeroit guéres plus clair que le Texte, l'Auteur donne aux paroles du Prophête un ſens net, ſimple, & convenable, propre à inſpirer les ſentimens de piété

qu'on doit chercher dans ces Divins Cantiques. Quoique les Notes ou le Commentaire qu'il met au bas des pages ſoit aſſez clair pour quiconque entend tant ſoit peu le Latin, ne ſeroit-il pas d'une plus grande utilité de mettre ces Notes en François ? Car les Pſeaumes étant la priére la plus commune de l'Egliſe, celle qu'elle employe dans ſes Offices, celle que le Peuple chante & récite, ſi on veut les lui faire entendre, ne convient-il pas de les lui expliquer dans une Langue qui ne lui ſoit pas étrangére ? Pour le Texte même des Pſeaumes, on fait bien de le donner en Latin; & le Peuple, pour prier utilement, n'a pas beſoin d'en comprendre le ſens: il ſuffit qu'il uniſſe ſon cœur, ſa voix à celle des Miniſtres qui prient au nom de toute l'Egliſe, & pour tous ſes beſoins, au lieu que les Notes en Latin lui ſont inutiles.

On trouve chez *Hippolyte Louis Guerin*, les *Elemens des Mathéma-*

tiques du P. *Duclos*, de la Compagnie de *Jesus*, Professeur de Mathématiques au Collége de *Lion*, Membre de l'Académie des beaux Arts de cette Ville. Ces *Elémens* comprennent ceux de la Géométrie, de l'Arithmétique, de l'Algébre & de l'Analyse. Nous avons donné ailleurs une idée de ce Livre, qui est fait pour les jeunes Etudiants qui prennent des Leçons publiques de Mathématiques, il peut être également utile à quiconque veut s'appliquer à cette Science.

Discours prononcé à l'Ecole Militaire, le 24 Février 1744. Par M. Saverien, *Ingénieur, Professeur de Physique & d'Hydrographie en cette Ecole, à l'ouverture de ses Leçons Publiques, sur la Navigation & sur la Physique expérimentale. A* Paris, *chez* Pierre-Guillaume Simon, *Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'*Hercule. M. DCC. XLIV. *in-4°.*

Juin 1744.

Après avoir relevé les avantages de la Physique; non de cette Physique *de l'ancienne Ecole*, mais de la Physique expérimentale, qui a fait de si grands progrès depuis un siécle, M. *Saverien* en fait l'application à l'Art de la Guerre, & marque combien plus sûrement & plus facilement on exécuteroit diverses opérations de cet Art, si on avoit une connoissance suffisante de la bonne Physique. Il s'étonne que dans la Capitale, qui renferme tant de génies supérieurs, tant d'habiles Physiciens, l'*Hydrographie soit négligée jusqu'au point de n'avoir aucun Maître qui l'enseigne.* Les Leçons qu'il en donne répareront ce défaut, & feront connoître l'utilité de cette Science pour la Navigation, pour le Commerce, pour étendre la Religion. Car *c'est par son secours*, dit-il, *que le Commerce s'est étendu jusqu'aux extrêmités de la Terre, que l'Evangile a été annoncé dans un nouveau Monde, que la vraie Re-*

ligion, traversant les Mers, & portée dans les Vaisseaux, s'est établie jusques dans le sein de la Barbarie & de l'Idolatrie.

Latini Sermonis Exemplaria è Scriptoribus probatissimis. Lutetiæ Parisiorum, *apud Fratres* Guerin, *via* Jacobæa, *sub signo S.* Thomæ Aquinatis. M. DCC. XLIV. quatre Volumes *in*-12.

C'est dans les Auteurs anciens qui ont écrit en Latin, non dans ceux d'une latinité moderne & factice, qu'il faut apprendre cette Langue. Mais on ne peut pas tout expliquer, ou tout faire lire à la Jeunesse dans le cours de ses premiéres Etudes. *Il faut se donner de garde de la rebuter avec des Livres, ou trop gros, ou trop sérieux, ou trop difficiles.* Effectivement parmi ces Anciens, il y en a qui ne sont pas à la portée des Commençans, & d'autres qu'il n'est point à propos de leur faire voir, comme les deux Comiques

Latins, qui ne roulent guéres que ſur des intrigues qu'ils doivent ignorer. On a cru remédier à ces inconvéniens, en faiſant choix des Auteurs, & les proportionnant au progrès que font les enfans dans leurs Etudes, & en retranchant ce qu'il peut y avoir de dangereux. L'Editeur de ces Extraits ne goûte pas cette méthode. Elle prive les jeunes gens de la connoiſſance d'un nombre de bons Auteurs, & les retranchemens interrompent le ſens, & embarraſſent leurs eſprits. Il a cru qu'il valloit mieux leur mettre entre les mains un plus grand nombre d'Auteurs, non pas entiers, mais *en prenant dans ces reſtes de l'Antiquité, & rapprochant des endroits choiſis, de façon à faire une ſuite agréable, en obſervant de paſſer de degré en dégre, depuis le plus aiſé juſqu'au plus difficile;* & il laiſſe aux Maîtres le ſoin de faire cet arrangement. Dans ce deſſein, & dans ce goût, il donne deux Volumes pour la Proſe, & deux

pour les Poëtes. Dans la premiére Classe, on a des Extraits d'*Eutrope*, d'*Aurelius Victor*, de *Cornelius Nepos*, de *Justin*, de *César*, de *Quint-Curce*, de *Salluste*, de *Florus*, de *Velleius Paterculus*, de *Tite-Live*, de *Tacite*, de *Valere Maxime*, de *Cicéron*.

Dans la Classe des Poëtes, il donne un Volume entier à *Plaute*: *Térence*, *Phedre*, *Ovide*, *Virgile*, *Horace*, partagent le second. Il n'y a ni Explication, ni Notes, ni Commentaire, ni Traduction, mais pour chacun des Recueils, on donne à la fin un *Vocabulaire* qui explique les mots qui pourroient arrêter, & embarrasser les enfans. Il restoit à faire un peu connoître les Auteurs dont on lit les Extraits; c'est ce que l'Auteur a fait en peu de mots dans le *Vocabulaire*.

Pour les Piéces de *Plaute* & de *Térence*, il explique le sujet de chaque Scene à la fin des Poëtes.

TABLE DES ARTICLES du mois de Juin 1744.

ART. XL. Hiſtoire du Traité de *Weſtphalie*, &c. Par le P. Bougeant, de la Compagnie de Jéſus. 967

ART. XLI. Lettres de *Cicéron* à *Brutus*, & de *Brutus* à *Cicéron*, &c. 980

ART. XLII. Elémens de la Philoſophie de *Nevvton*, &c. Par M. *de Voltaire.* 1004

ART. XLIII. *Dell' Origine delle Fontane, e dell' Adolcimento dell' Acqua Marina. Da* Nicolò Ghezzi. 1032

ART. XLIV. Réponſe de M. *Maſſoteau de S. Vincent*, à M. *de Lorme*, de l'Académie des Beaux Arts de *Lion.* 1050

ART. XLV. L'Honneur de l'Egliſe Catholique, & des Souverains Pontifes défendu contre le P. *Courrayer.* 1059

ART. XLVI. Degli Annali di *Gregorio* XIII. Pontefice Massimo, Scritti dal padre *Giam Pietro Maffei* della Compagnia di *Gesu*. 1084
ART. XLVII. Remarques sur le Canon des Rois de *Thebes*, d'*Eratosthenes*, par M. *Richer*, &c. 1116
ART. XLVIII. Adversus Invidos *Normannorum* Censores Oratio. 1125
ART. XLIX. Nouvelles Littétaires. 1131

Errata pour le mois de Mai 1744.

PAge 776, ligne 10. le plan, *lisez*, leur plan.
Ibid. lig. 15. éruditon, *lisez*, érudition.
778. lig. 24. ensuite, *retranchez ce mot.*
779. lig. 3. ensuite, *lisez*, en Suisse.
796. lig. 24. joignez l'invocation, *lisez*, joignez y l'invocation.
802. lig 8. » soient de Cicéron. Quelle comparaison ! *lisez*, » soient de Cicéron. » Quelle comparaison !

805. lig. 16. de l'Ecclésiaste, *lisez*, de l'Ecclésiastique.
806. lig. 5. l'Ecclésiaste, *lisez*, l'Ecclésiastique.
832. lig. 22. Marshan, *lisez*, Marsham.
843. lig. derniére, divinrent, *lisez*, devinrent.
854. lig. derniére, on, *lisez*, ont.
866. lig. 4. Morelle, *lisez*, Morel.
874. lig. 24. l'Orateur, après, *lisez*, l'Orateur. Après.
Ibid. lig. 27. l'Eglise. Qui me, *lisez*, l'Eglise : Qui.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre, près le Palais.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4544